This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

296. a. 15.

296. a. 15.

296 a 15

(Find Hds)

DUCATIANA

OU

REMARQUES

DE FEU M. LE DUCHAT,

SUR DIVERS SUJETS

D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE,

Recueillies dans ſes MSS. & miſes en ordre

PAR M. F.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE HUMBERT.
M. DCC. XXXVIII.

DUCATIANA.

SECONDE PARTIE.

Contenant des Remarques ſur divers Auteurs, & ſur les Proverbes François.

ADDITIONS AU MENAGIANA

De l'Edition de Paris 1715. *en* 4 *Voll. in*-12.

TOME I.

MGaſſendi eſt mort dans la maiſon de M. de Mommor Maître des Requêtes, le 25. Octobre 1655. âgé de 65 ans. Voy. les Lettres de Guy Patin à Charles Spon Amſt. 1718. T. II. p. 145 & 151. A la p. 156. il eſt dit que ce fut le 22. Octobre, mais c'eſt peut-être une faute d'impreſſion. p. 2.

Parmi les Epigrammes de Thomas Morus, on lit celle-ci, p. 9.

Dum furti metuit damnari Clepticus, empto
Non ſine conſuluit munere Cauſidicum.
Hic ubi ſæpe diuque immenſa Volumina volvit
Spero, ait, effugies, Cleptice, ſi fugias.

p. 31. *Martinus Polonus* rapporte le miracle de la femme, dont le cul chanta, dans les Mss. & dans les bonnes Editions de ſa Chronique. On le trouve auſſi dans la Legende de *Jac. à Voragine*, dans la Vie de *Gangolfus* Ch. 201. de l'Edition de Strasbourg 1489. Or l'un & l'autre ont écrit plus de 40. ans avant l'Auteur du Renard contrefait. C'eſt ſous le Pontificat de Paul I. An. 756. que *Mart. Polonus* raconte la choſe, mais l'endroit a été retranché dans l'Edition de Cologne 1716. & la Vie de *Gangolfus* a été pareillement retranchée des Légendes, notamment de l'Edition de Lyon 1507. Voy. auſſi le *Faſcicul. Tempor.* vers l'an 754.

p. 45. *Brantôme* dans ſes *Dames Illuſtres* p. 392 & 393. dit que *Caraffe* eſt le nom de Batême d'un ſurnommé *Malice*, Ambaſſadeur de Jeanne II. Reine de Naples auprès du Pape. Il s'eſt trompé. *Malitia* n'étoit qu'un ſobriquet donné à ce *Caraffe*, qui en ſon nom de Batême s'appelloit *Antoine*. Voy. *Collenuc.* Hiſt. de Naples L. V. C. 23.

L'Epitaphe du fameux Capitaine *Jean Ja-*

Jaques Trivulce, qui fut faite par ſon ordre (V. Guichardin L. 13. T. II.) dit de lui, *numquam quievit.* Cela pourroit bien regarder principalement la foi variable de *Trivulce*, accoutumé à faire la *volte*, comme on le diſoit de lui, lorſqu'il étoit à la veille de ſe faire Bourgeois & Allié des Venitiens, comme il le devint des Suiſſes, quelques années après. Voy. *les Lettres du Roi Louïs* XII. T. IV. p. 47.

Il y a en Bourgogne une Paroiſſe du nom de *Saumaiſe*, dans le Canton, appellé le Bailliage de la Montagne. Voy. *les Paroiſſes de France*, ou le Supplément au Traité des Aides &c. Paris 1643. p. 501. Le nom de *Saumaiſe* paroît avoir été originairement *Saumaire*, ſoit de *Sulve Maria*, ſoit de *Sancta Maria*, ſobriquets, dont on aura pu former *Salmarius*, ou *Sanmarius*, & enſuite *Saumaire* & *Saumaiſe*. Le long de la Loire on dit *bairer*, pour *baiſer*, *Jeru-Maria*, pour *Jeſu-Maria*, & *Maillerais*, pour *Maillezais* indifféremment, par le changement réciproque des lettres *R* & *S*. Il étoit autrefois ordinaire en partie au Peuple de Paris, témoin dans *Marot* l'Epître du *Beau fils de Paſy*. p. 52.

Les Bretons ſe croyent ridiculement deſcendus des Troyens par un *Brutus* fils d'*Hector*. On leur applique ce Proverbe, *Serò ſapiunt Phryges*: *Après le fait ſage Breton*. p. 57.

Ibid. *Lumina* ſe prend pour *Oculi.* Gregoire de Tours, *de Glor. Martyr.* L. I. p. 73. parlant du corps mort de S. Quentin : *ſed mox ut à fluminis fundo relevatum eſt, miraculum protulit cum mulieris facie, ubi primum illuxit,* lumina *cæcata reſtituit.* Le Parag. *Caſum* L. 3. du Digeſte Loi 1e du titre *de poſtulando. Cæcum utriſqae* luminibus *orbatum Prætor repellit : videlicet quod inſignia Magiſtratus videre, & revereri non poſſit.*

p. 61. Le mot attribué au Pape Pie V. (*Tout le monde ſait que je n'ai qu'un Bénéfice*) outre qu'il eſt mal raconté, eſt du Pape Pie IV. Voy. *Fra Paolo Hiſt. du Conc. de Trent.* L. 7. ſur l'an 1562. & *Amelot de la Houſſaie* dans ſa Note.

p. 86. Je n'ai jamais lû *chaulmer* pour *chommer.* Ce Verbe vient très-ſurement de l'Allemand *Saumen*, qui repond au François *chommer.*

p. 87. Mad. *de Sevigné* aimoit mieux pécher contre les règles du langage, que de mettre *le* pour *la*, comme p. e. dans ſa 134 Lettre à Me *de Grignan. Je veux ſur toutes choſes que vous ſoyiez contente, & quand vous* la *ſerez, je* la *ſerai.*

p. 99. Les Ligueurs firent inférer dans les Rituels de Vannes & de Clermont 1608. & méme déja dans celui de 1584. une Priére à ce qu'il plût à Dieu donner un fils au Roi Henri III. & une autre Priére pour le rétabliſſement de la Pragma-

matique. La premiere avoit pour motif la crainte de voir parvenir à la Couronne le Roi de Navarre Huguenot, devenu le plus proche Succeſſeur, depuis la mort du Duc d'Anjou arrivée en ce tems-là. Et ce qui donnoit lieu à la ſeconde, c'eſt que comme la Ligue avoit pris pour l'un des prétextes de ſes armes, les deſordres que le Concordat produiſoit journellement, elle inſiſtoit dans tous les Caïers, à ce que cet abus fût retranché, bien reſolue de ne point deſarmer, qu'on ne lui eût accordé ce point, qu'elle ſavoit ne pouvoir obtenir que de quelcun des prétendans à la Couronne par la voye de l'Election dans les prochains Etats. Voy. les *Memoires de la Ligue* Edition de 1602.

Robert Conſtantin mourut âgé de plus de 110. ans à Montauban. *Joſeph Scaliger* né, comme on le ſait, en 1540. pretendoit que *Rob. Conſtantin* n'étoit que de dix ans plus âgé que lui. p. 105.

M. *Conrart* n'a pas fait de nouvelle Traduction des Pſeaumes. Il n'a fait que revoir ceux de Marot & de Beze, dont même il a conſervé la meſure & les rimes. Encore n'en a-t-il revû que 50. qu'il avoit choiſis parmi les plus édifians, la mort l'ayant prévenu, avant qu'il eût pû achever. Du reſte il ne s'y occupoit qu'au lit, pendant les momens de relâche, que lui donnoit p. 111.

la Goute. C'eſt ce que je ſai de bonne part.

p. 125. *Chapelain* acheva ſa *Pucelle.* Le MS. a été entre les mains de M. *Huet.* Voici ce qu'il en dit: *Nos qui totum Capellani opus perlegimus, pro certo poſſumus aſſeverare, ſuo illud non cariturum fuiſſe bonore, meritiſque laudibus, ſi melioribus temporibus, aut inter robuſtiora & æquiora ingenia extitiſſet.* PET. DAN. HUETII *Comment. de Rebus ad eum pertinentibus.* Amſt. chez H. du Sauzet. 1718. Voy. l'*Europe Savante* Janv. 1719. pag. 103.

p. 134. *Germanus Brixius.* L'*Index Thuani* l'appelle *Briſſe.* Et M. Difs p. 8. de ſa Traduction des Memoires de M. de Thou a rendu *Germ. Brixius* par *Germ. Brice.* Ses Poëſies le diſent d'*Auxerre*, & *Salomon Macrin* dans une de ſes Odes du Liv. V. le qualifie *Archidiacre d'Albi.* Il y a eu un *Jean de Brie* Libraire à Paris, au commencement du XVI. ſiècle.

p. 135. Le nom de *Lyſois* Sire d'Amboiſe pourroit bien être corrompu de *Liſous*, qui ſe lit pour *Eliſée* dans *Perceforeſt* Vol. 6. Ch. 10.

p. 155. Il y avoit une ancienne ſorte de Poëſie qu'on nommoit *Fatras.* Le *Verger d'Honneur* imprimé au commencement du XVI. ſiècle, ou même ſur la fin du XV. contient f. 133. une Pièce intitulée, *Double Fatras Fatrouillé* & une Balade en vers du même genre. Le Lecteur

teur ſera peut-être bien aiſe de trouver ici les deux exemples ſuivans de cette ancienne Poëſie.

DOUBLE FATRAS FATROILLE'.

Toujours joyeux, & le pot plain,
C'eſt la deviſe d'un galoys.
Toujours joyeux, & le pot plain
L'aultr'uy me diſoit ung compain,
Ainſi que mes jambes galois:
Je luy reſpondis tout ſoubdain,
Oncques ne vis camel ne dain,
Qui de vin beuſt tant; toutevois
Je ſuis bien aiſe, quand je boys
Du meilleur: tenez-moi ce train,
Me dit-il, ayez l'ueil au boys,
Auſſant en dis huy que demain,
C'eſt la deviſe d'un galoys.
C'eſt la deviſe d'un galoys,
Toujours joyeux, & le pot plein.
C'eſt la deviſe d'un galoys
De Paris, que bien je congnoys
Plus hardy qu'Ector ne Gaulvain,
Ne le preux Augier le Danoys
Jamais à boire ne fut vain,
Ne luy chault que couſte le pain,
D'un bien peu s'en paſſe à la foys:
Pourtant, dit-il en ſon reffrain,

Ainſi le vous mande en lourdoys,
Toujours joyeux & le pot plein.

RÉPONSE
AUDIT FATRAS FATROILLE.

Ayez l'œil au bois, me dit-il,
Où que vous ſoyez pour le mieulx,
Et pencez d'être fort ſubtil,
Si vous vous trouvez parmi eux;
Auſſi ſe vous avez outil
Qui pour tiver ſoit fort util,
Vous fondant en jeune, ou en vieux,
Flat cons fuyez les envieux,
Puis aux champs ſur cheſne ou ſur til
Le pot plain & tousjours joyeux.
Soyez propre, miſte, gentil,
Gorgias, franc, adventureux,
Soyez propre, miſte, gentil
Contentez l'oſte ſur ung gril.
Si de vous croire eſt plantureux,
Beuvez ſi fort que le nombril
Vous puiſſe enfler comme de mil,
Ainſi vous ſerez valeureux
Par ce moyen s'en va l'eureux
Gauldir à l'ombre en ſon courtil
Le pot plain & toujours joyeux,
Portez avec vous le breſil,

Le

Le vin, le jambon entre deux;
Portez avec vous le breſil,
Et puis en cueillant le perſil
Faictes grand chere deux & deux,
Mettez vos membres en exil,
Renfroignant ung peu le ſourcil
Et s'aulcun dit: on parle d'eulx,
N'en donnez point deux coques d'eufz,
Trouvez-vous en pouſſe penyl,
Le pot plain & toujours joyeux.
Prince, ne vous monſtrez ſi vil
S'on vous faict ung preſt gracieux.
Prince, ne vous monſtrez ſi vil
Que ne tenez le Droit civil
De (1) rains, royde & malicieux
Le pot plain & toujours joyeux.

Parmi les Epigrammes de ROUSSEAU, celle du *Carme fileur*, eſt imitée du Latin de Muret. p. 169.

Soupier p. 121. de l'Anatomie de la Meſſe, eſt l'un des ſobriquets des Sorboniſtes en général, par rapport aux *ſoupes*, dont ils s'empliſſent des le matin. Au f. 66. a. du Dialogue du Maheutre & du Manant édition de 1594. tous les Sorboniſtes Ligueurs généra- p. 170.

(1) Alluſion de *rains* à *Rheims* Ville où il y a Univerſité, & d'où étoit le Poëte *Guillaume Coquillart*, qui ſur cette matiére a compoſé ſes *Droits nouveaux*.

lement ſont traitez de *Marmitons* & de *Souppiers*. Au chap.dern.d'une Anatomie de la Meſſe de 1555. *Noel Beda* eſt traité de *Gros ſouppier*,

p. 176. *Ungues Mercurio, Barbam Jove, Cypride crines*

Ce Vers eſt ancien, & l'Auteur n'en eſt pas connu. On ne ſait non plus de qui eſt l'Hemiſtiche inſeré par Rabelais dans le nouv. Prol. de ſon IV. Livre.

—— *Et habet tua mentula mentem.*

p. 177. *La Gloſe d'Orleans, pire que le Texte.* Façon de parler Proverbiale. La Gloſe d'Orleans appellée ironiquement de la ſorte, comme ne contenant *leans*, ou au dedans, rien moins que de l'*or*, pourroit bien n'être ici autre choſe, que la Gloſe d'*Accurſe*, oppoſée quant au ſtyle, à l'élegance du Texte des Pandectes. Et c'eſt ce que dit *Rabelais* L. II. C. 5. que ce Texte bordé de ſa Gloſe, reſſemble à une belle robe d'or brodée de merde. *Gloſe d'Orleans* peut auſſi s'entendre d'un méchant Commentaire ſur un Ouvrage, qui *léans*, ou au dedans, eſt tout d'*or*. Au reſte la Gloſe d'Orleans eſt priſe en général pour la Gloſe d'Accurſe, parce que le Droit civil s'enſeignoit dans l'Univerſité d'Orléans par ſa Création de l'an 1312. privativement à toutes les autres. *Páquier, Recherches* L. 9. C. 28.

On

On a ſurnommé les Orleanois *Guépins.* L'Etymologie de ce ſobriquet a donné autrefois de l'exercice à *Jean de la Bruiere Chappier.* Voici comme il parle L. 17. C. 1. de ſon Livre, *de re cibariâ* : *Aurelii*, dit-il, *à ceteris Gallis* Gueppini *jocoſe vocitantur, quod vocabulum unde tractum ſit, nondum, (quamquam diligenter exquiſierim) invenire potui; niſi forte quod* GUEPPEN *Hebraice* Vitem *ſignificat, nomine forſitan impoſito eo tempore quo veſana Judæorum gens Galliam incolebat.* Je ne ſai, ſi pour trouver cette Etymologie il étoit beſoin de ſortir de la Forêt d'Orleans, où comme *Rabelais* L. I. Ch. 16. l'a très curieuſement remarqué, les mouches bovines, les frêlons, & vraiſemblablement auſſi les *Guêpes* ſont de tout tems beaucoup de mal au gros bêtail, & aux bêtes de ſomme. Comme cette forêt eſt beaucoup plus frequentée qu'aucune autre de France, à cauſe de ſon voiſinage de Paris, ce pourroit bien être ce qui l'auroit decriée plus que les autres Forêts du Roiaume, où les *Guêpes* & autres Inſectes ne trouvent pas tant à mordre. p. 179.

Nous apprenons de la Comédie de *gli ingannati* compoſée par les *Intronati* de Sienne que le nom Italien d'*Aonius Palearius* étoit *Antonio de gli Pagliaricci.* Il étoit blond. Apparemment p. 415.

ce

ce fut ſon Lutheraniſme, qui le fit paſſer pour un Eſprit un peu léger.

Altrimenti mi dolgo, e mi tormento
Di ſentir riputar ſenza cervello
Il biondo Aonio: è più leggier chel vento.

L'*Arioſte* Sat. VI. Son crime fut d'avoir dit, que l'Inquiſition étoit un poignard contre les doctes.

p. 219. Le 23 Novemb. 1605. un *François Deſquartes* fut reçu Conſeiller Secretaire du Roi. *Hiſtoire Chronologique de la Chancellerie de France* Paris 1676 p. 259. Peut-être le nom du Philoſophe doit-il auſſi s'écrire *Deſquartes*.

p. 220. Le Marquis de *Jerzé*, qui fit une déclaration d'amour par Lettre à la Reine *Anne* d'Autriche, étoit de la Maiſon de *Lavardin*. Son Pere avoit été aſſez fou en ſon tems, pour prendre déjà de l'amour pour la Reine régnante *Marie* de Médicis. *Anne* d'Autriche, en tournant en ridicule le Fils ſur la paſſion qu'il avoit oſé concevoir pour elle, lui reprocha qu'*il chaſſoit de race*.

p. 251. On dit de *Bulgarus* vieux Juriſconſulte, qu'étant tombé en enfance, il s'amuſoit à jouer *ad palmam*; d'autres diſent *ad pulverem*. Ce pourroit bien n'être qu'un ſeul & même jeu, ſavoir certain jeu, auquel au défaut de ces petites boulles de terre cuite, que nous appellons *chiques*, les enfans jouent avec des

des coquilles de limaçons, ou avec de petits cailloux, même avec du ſable, & avec de la *pouſſière*. Ils s'en empliſſent la *paume* de la main, & jouent entr'eux, à qui, d'un ou de deux pas loin, en fera plus entrer dans une petite foſſe creuſée exprès pour cela au pied d'une muraille.

C'eſt au reſte du même *Bulgarus* qu'on raconte qu'ayant épouſé ſur le pied de pucelle, une vieille qui paſſoit pour n'être rien moins que telle, & voulant peu après ce beau mariage, expliquer la Loi qui commence par, *Rem non novam, neque inſolitam aggredimur*, ſes Auditeurs faiſant une application maligne, exciterent une huée épouvantable, qui le déconcerta beaucoup.

Gui Chabot, connu ſous le nom de *Jarnac*, avoit mis hors de combat en 1547. le fameux *la Chataigneraie*, Favori du Roi *Henri* II. Au lieu de le tuer, comme il auroit pu, il s'adreſſa à ce Prince, qui étoit préſent, & lui dit, que pourvû que ſon honneur lui fût rendu, il vouloit bien donner la vie au bleſſé, & cela, ou pour l'amour du Roi, ou en tout cas, pour l'amour de Dieu. Le Roi, vaincu enfin par la modeſtie de *Jarnac*, dit à ce Seigneur, après l'avoir embraſſé, *Vous avez combattu en Céſar, & parlé en Ariſtote. Le Laboureur Addit. aux Mem. de Caſtelnau* T. 2. p. 608. p. 214

Aſ-

p. 255. *Assignatus* pour *assené*. Cette Etymologie en confirme une autre, que depuis long-tems j'ai donnée du mot *Essoine*. On sait que *Villon* f. 17. tourné de ses Oeuvres de l'Edition de l'Angelier, appelle *Essoyne* la disgrace, que le pauvre *Abélard* remporta de son commerce secret avec la belle *Heloise*. Et on peut se souvenir de ce que dit le *Scaligerana* lettre I. *Insignes pueri veteribus vocabantur, qui aliqua parte mutili erant. Essoyne* est donc proprement l'*Insignium* du Glossaire Bas-Latin de *Du Cange*, dans la signification d'une marque extérieure, qui témoigne, que celui qui la porte en sa personne, est de là en avant hors d'état de faire ce à quoi il avoit été propre jusques là. En ce sens la mutilation arrivée à *Abélard* lui servoit d'*essoine*, en cas que dans la suite on vînt à l'accuser de recidive. Et à ce sujet je me souviens d'avoir autrefois remarqué, qu'au Ch. 5. de *la Coutume de Hainaut*, *enseigne*, comme on lit dans le Texte, est rendu en marge par *essoigne*, & *exoine*. Il se peut donc qu'*enseigne* est le vieux mot.

p. 258. On a omis le *Taulmanniana* in 12. Leipsi. 1703. C'est dommage que ce Livre soit écrit en Allemand, car, comme *Taubmann* étoit un homme fort facetieux, on y trouve nombre de plaisans traits. Ajoutez d'après une Lettre de M. de la

la Monnoye à M. le Duchat du 6. Juin 1716.

Mais pas un mot on ne ſonna
Touchant le *Taulmanniana*
Qui n'eſt qu'*in lingua Germana.*

Taulmann comparoit les Livres ſans *Index*, à des Magaſins ſans Clefs, & à des boetes d'Apoticaire ſans Inſcriptions.

Bemus eſt un ſot, ouvrant niaiſement la bouche, mot formé de l'inuſité *mus*, d'où l'on a fait *muſeau*, & de *béer*, d'où vient *bailler*, quaſi *beailler*. *Bégueule* eſt pour femme ce que *Bemus* eſt pour homme. p. 362.

Les Caſuiſtes, fondez ſur le Droit Canon, ſemblent nier, que *inter debiti naturalis egerium*, on puiſſe vaquer à des actes de devotion. *J. Neviſan*, L. I. N°. 25. de ſa Foreſt Nuptiale : *In actu coitus ſemper impeditur ratio ab actu ſuo : & in omni illo actu Prophetæ non habebant influxum Spiritus Sti ſecundum Tabienam in verb. matrimonium III. Q. I. Imò etiam in actu matrimonii, quod eſt tantum Sacramentum, Spiritus S. adeſt, uſquequo venitur ad copulam, quia tunc recedit* XXXII. Quæſt. II. p. 367.

Les Allemans appellent *Kerbelkraut*, & les Belges *Kervel*, l'herbe que nous appellons *Cerfeuil*. Un jaloux Allemand avoit p. 369.

avoit vu ſa femme recevoir agréablement les careſſes d'un galant. La femme, qui s'étoit aperçue de la choſe, & qui peu auparavant avoit vu ſon mari mâcher du Cerfeuil, s'aviſe de cette ruſe. *Dieu vous gard tous deux*, dit-elle à ce bon homme, qui paſſoit à côté d'elle dans la rue. *Mais encore*, lui dit le mari, qui ne demandoit qu'un prétexte pour la quereller, *pourquoi ſaluer deux perſonnes, puiſque je ſuis ſeul? Ah*, dit-elle en ſe frotant les yeux, *ne voilà-t-il pas, que j'ai mâché du cerfeuil? Jamais cela ne m'arrive, que je ne voye double encore long-tems après.* Le Mari alors ſe rappella que lui-même venoit d'en mâcher & ceſſa de vouloir du mal à ſa femme. Cette herbe de *Kervel* me perſuade que Rabelais pourroit bien avoir pris le nom du jaloux *Hans Carvèl* dans la *Menſa Philoſophica*, où ce Conte ſe trouve. L. IV. C. 19. de l'Edition de Francf. in 16 1602.

p. 373. C'eſt proprement *Æneas Sylvius*, depuis Pape ſous le nom de *Pie* II. qui a qualifié d'*Eminence* le Cardinalat. *Johannes Segobienſis*, dit-il, *homo Hiſpanus, moribus & doctrina illuſtris, qui cum ſummos Theologiæ præceptores doctrinâ æquaret, ab Amedeo dum ſe Papam dixit, Cardinalatus* eminentiam *acceperat.* C'eſt dans ſa Deſcription de l'Europe Ch. 42. p. 400. de l'Edition in 8. Paris 1534. La Pre-

fa-

face au reste témoigne, que l'Auteur étoit déja Pape, lorsqu'il composa cette Description.

TOME II.

L'Epigramme du *Sorboniste amoureux*, est rapportée d'après un Marot de Lyon 1616. & il y est dit, que cette Epigramme ne se trouve que dans cette Edition, & dans une autre de *François Just* 1535. Il y en a une in 16. Niort 1596. où p. 398. la même Epigramme se trouve precedée d'une autre intitulée: *Sur l'ordonnance que le Roi fit de batir à Paris avec proportion*; laquelle n'est pas moins injurieuse à la Sorbonne, que celle en question. Au surplus l'Editeur avertit que l'une & l'autre sont prises de l'Edition de ce *François Just*. p. 1.

Mulot étoit Docteur de Sorbonne, & Confesseur du Cardinal de Richelieu. Ce Docteur, qui avoit la tête un peu legere, étant un jour en Carosse avec le Cardinal & l'Archevêque de Bourdeaux, le Cardinal prit le chapeau du Docteur, pissa dedans, & l'en coeffa, disant que cette eau salée le feroit devenir sage. Voyez les *Pieces curieuses ensuite de celles du Sr. de St. Germain* in 4°. sur l'Impr. d'Anvers 1644. pag. 51. de celle qui a pour titre, le *Catholicon François*. Le Caton Chrétien imprimé en 1631. donne p. 51

à ce *Mulot* le titre de Confeſſeur du Card. de Richelieu. Ce Cardinal parlant de *Mulot*, diſoit qu'en cette perſonne il avoit uni la qualité de ſon Confeſſeur & la charge de ſon Bouffon. Il mourut à Paris, âgé de 85 ans, le 2. Decemb. 1653.

P. 12. M. *Baleſdent* n'entra dans l'Academie Françoiſe qu'en 1647 ou 1648. & la *Requête des Dictionnaires* fut compoſée environ l'an 1642. Cette Pièce, il eſt vrai, fut imprimée en 1649. mais ſans la participation de l'Auteur: ce qui lui ayant donné lieu de la publier lui-même en 1652. avec quelques changemens & corrections, c'étoit apparemment dans cette Edition qu'il auroit voulu faire entrer l'Academicien *Baleſdent*, ſi la rime *claquedent* lui avoit plu.

Ibid. Les Mariages *in extremis* ſont défendus, ſi l'on s'en rapporte à Nicol. *de Ubal.* Sur la queſtion: *An conſtitutus in articulo mortis poſſit contrahere matrimonium*? Voy. *J. Neviſani* L. 2. N. B. de ſa *Forêt nuptiale.*

P. 14. J'ai ouï dire, que ces mots, *Io bo beatificato* &c. regardoient Ignace de Loyola, canoniſé par Gregoire XV. Les Jéſuites s'étant depuis bandez contre ce Pape, juſqu'à mettre en queſtion la validité de ſon Election; & cela parce que Gregoire XV. n'étoit pas pour eux dans la queſtion *de auxiliis*, il en vint au re-

reproche qu'on attribue ici à Urbain VIII.

Alexandre VI. voulant créer Cardinal *Ceſar Borgia*, produiſit de faux témoins, qui le declarérent fils légitime d'un autre Pere. p. 20.

On a une Edition des *Antérotiques* de *Petrus Hœdus*, in 12. de Cologne, chez *Herman Mylius* 1610. On a du même *Petrus Hœdus : De miſeria humana, rerumque humanarum contemtu*, réïmprimé in 12. à Cologne en 1566. & précedemment à Veniſe en 1558. p. 31.

M & N. Ame & Ane. C'eſt peut-être là le fondement de cette mortelle Héréſie, batie ſur une *N.* miſe pour une *M.* par les Imprimeurs, dont Rabelais ſe plaint dans l'Epître liminaire de ſon IV. Livre. *Marot* dit dans un Huitain, qui regarde Anne d'Alençon ſa bonne amie. p. 38.

J'ay une lettre entre toutes eſlite
J'ayme un pays, & ayme une chanſon.
N eſt la lettre, en mon cœur bien eſcrite
Et le pays eſt celui d'Alençon.

Páquier dans ſes Lettres, Paris 1619. tom. 2. p. 448. commence de la ſorte une ſienne Lettre ſans date à M. Petau Conſeiller en la Cour du Parlement de Paris. „ Vous m'avez fait part de „ vos Antiques imprimez en taille dou„ ce, enſemble de voſtre pourtrait, au- p. 44.

„ tour duquel eſt ce vers baſti ſur l'é-
„ quivoque de votre ſurnom :
Tot nova cum quærant, nonniſi priſca petò.

C'eſt apparemment la bonne leçon de ce Pentamètre, d'autant plus que la premiere Syllabe de *nova* eſt breve, & non pas longue, comme elle l'eſt dans le Pentamètre du *Menagiana* : & celle de *quærant* longue, au lieu qu'elle eſt bréve dans le même &c. Ce Monſieur *Petau* étoit *Paul Petau*, grand Antiquaire, reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1588. & mort le 17 Septembre 1614.

Ibid. *Pierre Pithou*, ſi c'eſt de lui qu'il eſt queſtion, avoit auſſi la deviſe, *Sic vos non vobis*, par où finit ſon Traité des Comtes de Champagne & de Brie.

p. 24. Le 18 Octob. 1609. la fille du Comte de Créqui, âgée de 9 à 10 ans, fut mariée au Marquis de Roſni, fils du Duc de Sulli ; le Miniſtre du Moulin voyant approcher la mariée, dit : *Preſentez-vous cet enfant pour être batiſé?* La mariée au reſte étoit Catholique, & voilée à la Romaine.

p. 64. On fait le conte d'un pauvre Prêtre, qui diſoit, que dire la Meſſe n'étoit qu'une anerie, mais que prêcher, c'étoit le Diable.

p. 66. *Robin*, nom d'un mouton, L. IV. Ch. 6. de *Rabelais*, peut-être à cauſe de la

robe de laine de cet animal, eſt là même le nom d'un bouffon, tel que *Panurge*, que ſa longue *robe de bure* faiſoit prendre pour le *Joieux du Roi*. *Robin*, dans la ſignification de *Mouton*, peut auſſi venir de *Rupirius* fait de *rupes*, comme *Mouton* de *Monto*, *onis*, formé de *Mons*, & *petro*, *onis*, formé de *petra*, ſoit à cauſe de la tête dure & cornue des moutons ou beliers, ſoit parce qu'ils ſe plaiſent à grimper & à paître ſur les montagnes. De là vient *robinet*, pour ſignifier cette partie, qui ouvre & qui ferme la fontaine de cuivre d'un tonneau, qu'on a percé, parce que, pour pouvoir plus facilement tourner les *robinets*, la plupart ſont faits en forme de tête cornue d'un belier. A l'égard de nos façons de parler Proverbiales, où entre le nom de *Robin*, il paroît par le commencement de ma Remarque, qu'appeller un homme, *plaiſant Robin*, c'eſt le traiter de *bouffon*, par rapport à la longue robe, dont on habille les fous, depuis l'introduction des habits courts. Quant à celle-ci; *Il ſouvient toujours à Robin de ſa flute*, il faut ſavoir, que les Italiens appellent une flute *cannello*, du même nom qu'ils donnent à ce que nous appellons le *canon* d'une fontaine de tonneau. Or, comme le *robinet* devient inutile, dès que le *canon* eſt perdu, je ſuis comme perſuadé que dans cette

derniere façon de parler proverbiale, *Robin*, qui ſe ſouvient toujours tendrement de *ſa flute*, c'eſt quelcun, qui ayant perdu ſa chére femme, regrette d'avoir perdu l'uſage de ſon *robinet. Robin ne va pas ſans Marion*, eſt un Proverbe aſſez ſemblable.

p. 68. *Claude Nicaiſe* étoit de Dijon. On a de lui : *Explication d'un ancien Monument trouvé en Guyenne, dans le Diocèſe d'Auſch.* Paris in 4°. Les *Miſcellanea Leibnitziana* Leipſ. 1718. contiennent pluſieurs de ſes Lettres, & quelques Réponſes, que des Savans lui ont faites. Entre celles-ci, à la page 76. je trouve un fragment de Lettre de M. *Morel*, en date du 20 Juin 1697. ou j'ai lû ces belles paroles, „ La verité eſt toujours verité dans „ les plus grandes perſecutions ; & je ne „ crois pas que les condamnations & „ ſentences du S. Office avec les deci- „ ſions de la Sorbonne ſoient inſerées „ dans les Livres Canoniques de l'autre „ monde". La ſuite de cette Lettre roule ſur la perſonne & les Ouvrages de *Molinos*, & de l'Archevêque de Cambrai, dont M. *Morel* porte un jugement, qui n'eſt pas avantageux à M. de Meaux. Dans la Préface des *Miſcell. Leibn.* M. *Morel* Antiquaire d'*Amſtadt* petite Ville de la Thuringe eſt compté parmi les Amis & Correſpondans de M. de Leibnitz. Ce pourroit bien être l'Auteur de cette Lettre. *Hen-*

Henri IV. âgé ſeulement de 15 ans, étant enquis, pourquoi ſa Mere l'avoit engagé dans les troiſiémes troubles, puiſque ce n'étoit pas à lui que le Roi *Charles* IX. en vouloit, répondit que *c'étoit pour épargner le drap de deuil*; parce que, comme on en vouloit aux Princes du ſang, le dernier porteroit le deuil des autres, à meſure qu'on les feroit mourir, au lieu que mourant tous enſemble, pour defendre leur vie, ils éviteroient cette depenſe. p. 72.

Le même Prince diſoit de ces troubles, qu'il les éteindroit avec un ſeau d'eau. Enquis, comment? *En le faiſant*, dit-il, *boire au Cardinal de Lorraine, juſqu'à crever.*

Il faut que le Comte de Soiſſons, dont il eſt parlé ici, ne ſoit pas celui qui fut tué à Sedan en 1641. car à peine étoit-il né du vivant de *Henri* IV. mort en 1610. Ce ſera ſon Pere *Charles de Bourbon*, Comte de Soiſſons, qui ſe maria en Juillet 1601, dont le Fils *Louïs* nâquit en 1604, & qui mourut en 1612. p. 74.

Lorſque *H. Etienne* a dit qu'*Octavien de S. Gelais* avoit traduit l'*Art d'aimer* d'Ovide, comme il écrivoit de mémoire, il s'eſt trompé & a voulu dire les *Heroïdes*, traduites en effet par *Octavien*, & inſerées dans le *Verger d'Honneur*, imprimé ſur la fin du XV. ſiècle in 4°. *Ant. Vérard* les réïmprima depuis auſſi p. 82.

in 4°. & *Denys Janot* encore en 1541. On a du même une Traduction des six Comedies de Terence in fol. Paris chez Jean Petit 1538.

p. 83. « Il n'y a pire *mal de côté*, que celui d'un homme *cotoié* de deux Sergens, qui le menent en prison. Rabelais, L. II. C. 4.

p. 90. M. d'*Epernon* (1) se retira en Angleterre accusé d'avoir fui dans un combat.

Add. à la p. 46. Au reste ce ne fut point le Duc d'Epernon, qui prit, ou qui inventa la devise de la Fortune, qui l'enlevoit & le tenoit par les cheveux. Ce fut la Ville de Rouen Capitale de son nouveau Gouvernement, qui en 1588. la lui donna, lorsqu'il y faisoit son entrée, accompagné d'une nombreuse Noblesse. Cette Ville en cette occasion, lui fit présent d'une Fortune d'argent doré, qui le tenoit étroitement embrassé, avec ces mots Italiens au dessous : *E per non lasciar ti*; lesquels par allusion à son nom sembloient promettre, que conformément à la parole du Roi Henri III. au Duc d'Epernon, la Fortune de ce Favori ne le quitteroit jamais. Voy. *Lettres de Pâquier* Paris 1619. T. 2. p. 72.

Paul

(1) Ce ne fut point le Duc d'*Epernon*, ce fut son fils le Duc de la *Valette*, que le Prince de Condé avoit accusé de s'être entendu avec les Espagnols au siège de Fontarabie. Voy. *Amel. de la Houss.* Mem. Hist. & Pol. T. II. p. 405.

Paul Du May étoit fils d'un Medecin de Toulouſe. *Caſaubon* Epît. 541. p. 105.

Comme pour n'amener qu'un point avec deux dez, il faut que l'un des deux ait ſauté ſur l'autre; de même pour amener rafle de ſept, il faut qu'en jettant les dez, chacun d'eux ſe ſoit ſeparé entre le ſix & l'as. On montre en effet à Berlin dans la Chambre des Raretez, un dé, qui de cette maniere amena, dit-on, ſept à un ſoldat, qui jouoit pour la vie contre un autre, qui avoit amené ſix avec le même dé. p. 115.

Huyau, Cocu, vient où de *huer*, parce qu'on *hue* les Cocus, ou de *vocâlis*, à cauſe du chant importun de cet oiſeau, que nous appellons *Coucou*, mais qu'autrefois on nommoit *cocu*. Ce mot *Huyau* eſt un ſynonyme de *Huet*, qui d'ailleurs n'eſt qu'une corruption de *Huguet* diminutif de *Hugues*. On a de même appelle *Huets* les Hérétiques, parce qu'on crioit ſur eux pour les *huer*, *hobu*, *hobu*: & c'eſt en ce ſens là qu'*huer* ſe doit prendre, *Valeſiana*, de 1695. p. 120. Et parce que tout yvrogne, qui vomit, forme des *hu* en vomiſſant, de là vient pareillement que dans le Dict. Fr. Ital. d'Oudin *Appeller Huet* c'eſt, *Vomitare il vino conquel ſono di vomito*. *Huyau* peut encore venir d'*ululollus* fait d'*ulula*, ou plutôt d'*ululetta* ſon diminutif, d'où les Picards ont fait *Huette* dans la ſignifi- p. 121.

cation de cet Oiſeau nocturne cornu, que les Grecs nomment κύκνος. Par rapport aux cornes du cocuage, on aura nommé *buyaux*, & *buets* les Cocus, du même nom qu'on donne à cet Oiſeau cornu.

Ibid. M. d'Amiens ayant fait imprimer ſa mauvaiſe Oraiſon funèbre s'attira cette Epigramme Satyrique rapportée dans les *Mélanges Hiſtor.* imprimez chez le Céne 1718.

Ce Cordelier mitré, qui promettoit merveilles,
Des hauts faits de la Reine Orateur ennuyeux,
Ne s'eſt pas contenté de laſſer nos oreilles,
Il veut encor laſſer nos yeux.

P. 124. M. *le Laboureur* doute que *Jaques Stuart* Ecoſſois, qui à la bataille de S. Denis tua le Connêtable de Montmorenci, ait été de la Maiſon Royale d'Ecoſſe & d'Angleterre; & cela parce que, dit-il, les ſurnoms des plus illuſtres familles d'Ecoſſe s'uſurpent par ceux qui s'attachent à elles d'inclination & de parti, ce qu'on appelle en Latin *Clientela*, & à peu près la même choſe, que les *Aggrégations* ſi communes en Italie.

P. 128. M. de *Ste Beuve* étoit Docteur de Sorbonne, & fameux Janſeniſte en 1656. On lui défendit de prêcher. Il étoit auſſi Pro-

Professeur, & les Jesuites lui avoient fait défendre la Chaire; mais en 1670. l'Assemblée du Clergé lui assigna 1000 ℔ de pension annuelle.

Le Duc d'Albe fut peu agréable à *Charles* V. & moins à *Philippe* II. dit *Conneſtagio* L. IX. de son *Histoire de l'Union de Portugal.* Ce pourroit bien être à cette disposition de l'Empereur *Charles* V. pour le Duc d'Albe, qu'il faut attribuer le procedé de *Charles* envers ce Duc. Le Duc d'Albe hazardoit aisément sa personne, mais ses gens avec plus de consideration, dit le même Auteur. Au fort de la guerre de Flandres entre François I. & Charles V. en 1543. celui-ci avoit fait Grand-Maître de la Maison le Duc d'Albe, en la place du Comte de Roure, & avoit recompensé le Comte du Gouvernement de Flandres & d'Artois; & pendant cette guerre le Duc d'Albe, qui s'y trouva avec l'Empereur n'eut aucun commandement. *Mem. de du Bellai* L. X. sur l'an 1543. p. 152.

Coras, Ministre Gascon, descendu de l'illustre *Jean Coras*, l'un des Martyrs des Protestans, s'étoit fait Catholique Romain. Il est Auteur du *Jonas*, du *David*, & de quelques autres Poëmes. p. 159.

La belle & jeune Aminte, sur laquelle roule le Conte de la *Rage d'Amour* est Madame *de Beaumont*, l'une des *Loisons*, fil- Ibid.

filles de Libraire, fameuſes par leur Coquetterie ſur la fin du règne de Louis XIV.

p. 169. Une Demoiſelle devint enceinte à Paris en 1691. Un Procureur, qui faiſoit les affaires de la Demoiſelle, & le P. *Boubours* Directeur de cette fille, furent tous deux ſoupçonnez d'avoir part à cette groſſeſſe.

p. 201. La Traduction, dont l'*Ambigu* étoit Auteur, c'eſt celle des *Epîtres familieres de Ciceron*. Voy. *Conf. de Sanci* L. 3. C. 1.

p. 205. M. le Comte de Nogent mourut en Septemb. 1661. riche de plus de 100. mille livres de rente, aquiſes par ſes plaiſanteries, tant bonnes que mauvaiſes.

p. 209. L'Abbé *Bourdelot*, après avoir été Medecin de la Reine Chriſtine, le fut du Prince de Condé, & mourut en 1684. *Gui Patin* ne donne pas une idée avantageuſe de ſa probité dans ſes Lettres à *Charles Spon* T. I. p. 379 & 394.

p. 214. Le Duc de Guiſe, ſurnommé le *Balafré*, eut un fils, à qui la Ville de *Paris*, Marraine du jeune Prince, donna le nom de *Paris*.

Ibid. Le Conte des noms de *Sidrac*, *Miſac*, *Abdenago* eſt tout ſemblable à quelques autres, qu'on trouve dans les Satyres de l'Apoſtat *Reboul*, à qui les Jéſuites les fourniſſoient. On y voit entr'autres le

le conte d'un Miniſtre, qui avoit nommé *Habacuc* un de ſes enfans.

Jean-Baptiſte Gaſton Goth, Marquis de *Rouillac* mort en 1690. étoit fils d'une ſœur de *Jean-Louis de Nogaret*, Duc d'*Epernon*. On a de lui un Ouvrage imprimé à Paris in 12. 1683. *Menage* avoit écrit contre ce Livre de M. de *Rouillac*. p. 215.

Brantôme, *Capit. Fr.* T. III. p. 361. fait un fort joli Conte d'un Curé de S. *Euſtache*, qui trouvoit mauvais, qu'à des Collations de Carême, on dit *Graces* & *Benedicite*. C'étoit le Conte favori du vieux Maréchal de *Biron*. p. 227.

On ſait quelle étoit *Marguerite de Valois*, premiere femme de Henri IV. Cependant le nommé *Fonteni* fit en Janvier 1607. ſon Anagramme en ces mots, p. 288.

Salve Virgo, *Mater Dei*.

A. E. I. O. U. étoit la deviſe de l'Empereur Frideric III. ſous le règne duquel par conſéquent a été bâti le Portail, où ces cinq voyelles ſe liſent ſur la clef de la voute. *Matibæus Tympius* prétend que ces cinq lettres ſignifient, *Aquila electa juſte omnia vincit*. p. 289.

Dans l'Edition des Oeuvres de *Guillaume Coquillart*, chez *Galiot du Pré* 16. 1532. il manque le *Purgatoire des mauvais mariez*, & l'*Avocat des Dames de Paris allant aux Pardons*. L'une & l'autre de ces Pièces ſont mentionnées par *Fr.* p. 292.

Hot-

Belle Iris, qu'en voulez vous dire?
N'eſt-il pas joli garçon?

Entr'autres beaux Vers, qu'on dit que M. *Pelliſſon* fit ſur le champ, pour répondre à l'Impromtu de Mlle *de Scuderi*, on m'a donné ces deux Quatrains.

Sans que Doraliſe le voye,
Sans que Traſylle en ſoit jaloux,
Je ſens une ſecrete joie.
O Dieux! que le ſecret eſt doux!

Mais puis-je ſans inquietude
Le taire, ou le diſſimuler?
O Dieux! que le ſecret eſt rude
Et qu'il ſeroit doux de parler!

p. 333. *Réuſſir quelque choſe de bon.* Cette phraſe ſe trouve dans *le Divorce Satyr*: *Balzac* dit dans une de ſes Lettres: *Le P. le Moine réuſſira un des plus grands perſonnages des derniers tems.*

p. 369. *Gilles Durant* Avocat & Poëte étoit Auvergnat, ſi je ne me trompe, puiſqu'un *Jaques Durant* Juriſconſulte ſon contemporain l'étoit. L'un & l'autre étoit allié de *Denys Godefroy*. Un *Durant* Poëte fut roué & brulé à Paris le 16. Juillet 1618. pour avoir écrit ſatyriquement ſur les affaires du tems.

p. 377. Le *Patois* eſt proprement le langage pa-

paternel, & ce mot ſemble venir tout naturellement de *Pater*, en ôtant l'*r*, comme dans *pate-nôtre*, qu'on prononce même *Pate-nôte*. Parmi les Languedociens, *êtes-vous Patois*? c'eſt demander, avons-nous un même langage paternel?

Voici une Epitaphe de *Santeuil*, qui fut publiée incontinent après ſa mort. Je n'en connois pas l'Auteur. p. 182.

Santolii morte novem planxêre Sorores;
Et ſocius ſocium flevit Apollo ſuum.

Simon de Villeneuve eſt peut-être le même, dont on a un Commentaire ſur *Ptolemée*, où il dit qu'en France, il y a plus de gens de robe longue, qu'en toute l'Allemagne, l'Italie & l'Eſpagne. Voy. *Pâquier, Recb.* L. 9. C. 38. On a une de ſes Lettres à *Jerôme Savorgnano* datée de Padoue le 22 Nov. ſans marquer l'année. C'eſt la 25 des *Epiſt. Clar. Vir.* impr. à Paris en 1536. & réimp. à Veniſe chez *Paul Manuce* en 1556. Cette Lettre eſt ſuivie d'une autre que *Pierre Danès* écrivoit à *Jaques Colin* le 28 Mars 1534. Voy. *Launoy, Hiſt. du Coll. de Nav.* Paris 1677. p. 724. *J. Vouté* dans l'Ep. Dedic. du 3. Liv. de ſes Epigrammes datée du 12 Mars 1537. appelle *Longueil* & *Simon de Villeneuve*, *noſtræ Galliæ lumina.* p. 195.

Fauſtus Andrelinus diſoit des Victoires & des faits belliqueux du Roi *Charles* p. 198.

VIII. que c'étoient ſur le front des Italiens autant de belles marques & enſeignes, (*vera ſtemmata,*) qui n'en tomberoient jamais.

p. 403. *Caſaubon* trembloit en écrivant, lorſqu'il faiſoit réflexion que ce qu'il écrivoit ſeroit vû de *Joſ. Scaliger. Caſaub. Epiſt.* 620 & 622.

p. 405. M. *de Beſſer* Grand Maître des Ceremonies ſous le feu Roi de Pruſſe avoit un *Donat* de l'année 1457. en petit 4°. Gothique, à Cologne, chez Quentel. Au bas du titre, qui étoit hiſtorié en taille de bois, on liſoit en Chiffre Romain MCCCCLVII. mais je ne répondrois pas qu'il n'y eût ſupercherie, ou faute d'impreſſion.

TOME III.

p. 2. On aſſure que *Calvin* n'entreprit le Commentaire du Traité de Sénéque, *de Clementiâ*, qu'en vûe que *François* I. qu'il préſumoit devoir ſe le faire lire, pût y prendre des ſentimens de clémence pour les Luthériens, qu'il faiſoit brûler dans ſon Royaume.

p. 14. *François* II. Marquis de Mantoue, mort le 29 Mars 1519. *Pétrarque* mort âgé de 70 ans, le 18 Juillet 1374. *Agricola* mort à l'âge d'environ 43 ans, le 28. Octob. 1485. & le Duc de Parme mort à Arras le 2 Decemb. 1592. ont voulu être enterrez en habit de Moine. *Clau-*

Claude Barbin a été cru ridiculement par quelques-uns Auteur de la nouvelle Traduction de *Don Quichotte*. D'autres l'ont attribuée à M. *Arnaud d'Andilly*, mais elle eſt de l'Abbé *de la Chaiſe*. Pour l'ancienne Traduction, la premiere partie eſt de *Ceſar Oudin*, & l'autre *de François du Roſſet*, qui pourroit bien être le miſerable Libraire dont parle *Furetiére*. p. 15.

C'eſt une Fable que la Tradition, qui porte que S. *Barthelemi* a été écorché vif. p. 26.

Certain Venitien demandant un jour d'un ton railleur à un François, où avoit donc été trouvée cette *Loi Salique*, dont la Nation Françoiſe ſe faiſoit tant d'honneur ? Celui-ci répondit froidement, que c'étoit au revers de l'Acte qui donnoit aux Venitiens l'Empire de la Mer Adriatique. p. 30.

Pyleus à Modacia Milanois, fameux Juriſconſulte à Bologne en 1170. donna à des Maçons traduits en Juſtice par un paſſant bleſſé d'une pierre, qu'ils avoient jettée du haut en bas dans la rue, un conſeil que *Balde* rapporte en ces termes, dans ſa *Practica utriuſque Juris* : *Machinarii ex alto lapidem projecturi proclamarunt prætereuntibus, ut ſibi caverent. Quidam vero iter faciens, voce neglecta, fuit vulneratus, & Machinarios in jus vocavit, ut vulneris impenſas ſolverent. Illi Pyleum conſuluerunt, qui cum ſciret teſti-* p. 31.

bus probari non posse, illos transeuntes præmonuisse, hac usus est arte. Machinarios in judicium duxit, & cum à Prætore interrogarentur, cur temerè lapidem dejecissent; monitu Advocati nihil responderunt. Mirante id Prætore, & causam quærente; Muti sunt, respondit Pyleus, & nihil audiunt. Tum adversarius: Immò, inquit, audivi eos transeuntibus acclamantes, ut sibi caverent. Ergo absolventur, subjunxit Pyleus: prænonens enim de damno non tenetur, eosque liberavit. Ce conte est l'origine de celui du *Menagiana*, à la page citée.

p. 42. La *Critique du Calvinisme* a été generalement admirée, & avec raison; mais il est visible que la prévention des Catholiques pour ce Livre au préjudice du *Parallele* de M. *Jurieu* vient principalement de ce que celui-ci maltraite la Religion Romaine, au lieu que *Bayle* dans sa *Critique* n'en veut proprement qu'à l'*Ex-Jesuite Maimbourg* aux dépens de qui l'on a été d'autant plus aise de rire, que la Religion Catholique n'est point interessée dans sa défaite.

p. 56. Un bon mot que *H. Etienne* attribue à *Brusquet* Bouffon de *Charles* IX. c'est d'avoir dit qu'il *étoit logé aux trois Rois*: ce qui étoit vraisemblablement un trait contre son Maître, qui se laissoit gouverner par le Duc d'Anjou son frére, & par *Catherine* de Médicis. Un autre trait du même, que peu de personnes savent,

vent, c'eſt celui qu'il joua aux Eſpagnols, au voyage de Bruxelles en 1556. Lui & ſon valet leur jetterent par largeſſe deux pleins ſacs d'*Ecus du Palais*, ou de jettons, que ceux-ci raflerent comme de bon or, juſqu'à ſe culbuter, & s'entrebattre à qui en auroit le plus. Voy. la Relation du voyage de Bruxelles par l'Amiral de Châtillon, imprimée à la ſuite de la Vie de ce Seigneur in 4. Amſt. 1643.

M. *Addiſon*, dans ſon Livre intitulé, *Remarks on ſeveral parts of Italy* &c. rapporte cette Proteſtation d'un Poëte Italien, à la premiere page d'un Opéra repréſenté à Florence. p. 66.

PROTESTA

Le voci Fato, Deita, Deſtino, *e ſimili che per entro queſto Dramo trovanſi, ſon meſſe per iocherzo poetico, e non per ſentimento vero, credendo ſempre in tutto quello crede e comenda Santa Madre Chieſa.*

En Juillet 1610. il y eut diſpute au Parlement pour la préſéance entre les Pairs Laïques & les Eccleſiaſtiques. Le Duc de Montbazon dit aux Evêques de Beauvais & de Noyon, qu'il leur cederoit, pourvû qu'à la premiere bataille, ils vouluſſent auſſi être les premiers aux coups. *V. Journ. de Henri* III. T. 2. p. 342. p. 70.

P. 71. Voici ma nouvelle Remarque sur le titre de *Revérendissime* donné au Cardinal de Châtillon dans l'Epître liminaire du IV. Livre de *Rabelais*. L'Edition du Volume 1548. ne contient point cette Epître, qui ne parut qu'à quatre ans de là. Les Editions de 1552. qui sont les premieres, où on la voit, donnant du *Monseigneur* à ce Cardinal, il est assez surprenant que dans celles de Lyon, qui sont postérieures, il ne soit traité que de *Monsieur*. Nous trouvons un superlatif en *issime*, employé pour le moins dès le tems du Roi *Charles* V. sous le règne duquel on veut que la plupart de nos vieux Romans ayent été retouchez. Le Roman de *Perceforest*, Vol. 3. Ch. 4. 5. f. 130. de l'Edition de 1528. *En verité, Sire, vous avez très bien acquité les droitz du Temple. Or venez tenir compagnie à vostre compaignon, si verrez la noblesse du* Sanctissime *lieu*. Parmi les Epîtres de *Marot*, il y en a une au Cardinal de Lorraine, laquelle, dans l'Edition des Oeuvres de ce Poëte par *Dolet* 1542. est intitulée, *à Monseigneur le Reverendissime*, quoique le terme de *Reverendissime* ne se trouve point dans l'Edition de *Geofroy Tory* 1532. où cette Epître est placée f. CXI. tourné. Mais à peu d'exemples près, les superlatifs en *issime*, & en particulier celui de *Reverendissime* étoient en ce tems-là des mots

mots tout nouveaux dans notre Langue, & apparemment elle en étoit redevable à ces Italiens, que *Catherine* de Medicis avoit attirez à la Cour de France. *Jean Pillot* f. 13. tourné de ſa Grammaire Ft. in 8°. Paris *Etienne Grouſſeau*, 1550. *Nonnulli hanc Linguam*, il parle de la Langue Françoiſe, *cupientes reddere locupletiorem, formant ſuperlativum in* e *fœmininum ad imitationem Latinorum, ut pro* très-ſçavant *ſçavantiſſime, pro* très-bon, *boniſſime, pro* très-reverend *reverendiſſime, quod Aulæ debetur, quæ hic tantâ pollet auctoritate, ut præeſſet cum eo errare, quam cum cæteris bene loqui, & ſatis ſit allegari ipſa dixit.*

Un *Claude Benſérade* Praticien au Palais de Rouen fut maſſacré à Rouen pour la Religion en 1572. *Memoires* de l'Etat de France ſous Charles IX. Tom. I. f. 296. Au f. ſuivant, à propos de ſa femme, qui fut auſſi maſſacrée, il eſt qualifié Clerc au Greffe Civil du Palais. p. 16.

Brantôme a parlé d'après *Papyre Maſſon* dans ſa Vie de Charles IX. imprimée dès l'an 1575. *Poëtas generoſis equis ſimiles eſſe dicens* (le Roi Charles IX.) *quos nutrire, non ſaginari oporteat*, dit cet Auteur, au Chap. de cette Vie, intitulé *ſtudium ejus liberalium Artium.* p. 18.

Madame de *Bourdonné* étoit apparemment fille de ce Monſieur de *Bourdonné* Pariſien, Gouverneur de la Baſſée, p. 99.

& enſuite de Moyenvic, dont parle *Colomiez*, dans ſes Mêlanges Hiſt. Cette Dame plaidoit, il y a 30 ans à Metz, où j'avois ſouvent l'honneur de la voir. Je crois qu'elle étoit de Bourgogne.

p. 190. *Catherinot* parle bien de la lubricité de *Suſanne Cujas*, mais il ne dit pas, qu'après avoir ouï les leçons du Pere, les Ecoliers allaſſent ſe divertir avec la fille. Et comment le diroit-il, puiſqu'il nous apprend que cette fille n'avoit que trois ou quatre ans, lorſque ſon Pere mourut. M. *Bayle* dans l'Art. *Cujas* a avancé la même choſe, que M. de la Monnoye, mais ſans fondement.

p. 191. Le P. *Bourdaloue* ne fit que de l'eau toute claire, lorſqu'il entreprit de diſpoſer le Chevalier de Rohan à la mort. Ce fut *Magalotti*, qui par des Argumens à la Soldate, vint à bout de le réſoudre. V. *Bayle Lett. Choiſ.* p. 54.

p. 102. Le Grand Maître de Malte ſe fait reſpecter, autant & plus qu'un Roi, mais c'eſt dans Malte, & non pas ailleurs; encore y a-t-il quelques perſonnes qu'il fait couvrir.

p. 106. La *Menſa Philoſophica* a été ſouvent pillée. *Racine* en a emprunté cet endroit de ſes *Plaideurs*, où le Juge refuſe de dormir, à moins qu'il n'y ſoit condamné par Sentence.

p. 130. L'Epigramme ſuivante eſt de *Bouchet*,

Tu

Tu dis que tu ès Gentilhomme,
Par la faveur du parchemin.
Si un rat le trouve en ſon chemin,
Que feras-tu? Comme un autre homme.

Le mot attribué ici à *Louïs* XIV. eſt originairement de *Henri* IV. dans une Lettre où ſur la nouvelle qu'il avoit reçue de l'outrage fait à *Du Pleſſis Mornai* par le jeune *S. Bal*, ce Monarque comme ami de Du Pleſſis lui offre ſon bras, & comme ſon Maître lui promet juſtice. Cette Lettre ſe trouve dans les Memoires & dans la Vie de Du Pleſſis. p. 114.

D'Aubigné T. I. p. 124. de ſon Hiſtoire, édition de 1626. parle des *Vindiciæ* &c. comme ayant été données en garde en MS. à *Du Pleſſis Mornai* par *Hubert Languet* de la Franche Comté, Agent en France pour le Duc de Saxe. p. 116.

M. de la Monnoye parle de *Jean Pierre Louïs* Profeſſeur à Halle. Il faloit dire *Ludwig*. C'eſt ſon nom de Famille, & ſes Amis François ne le nomment pas autrement. Ibid.

Dicunt aliqui quod Nuncii Papæ non ſunt deaurati, ſed plumbati: ſed dico nihilominus, quod poſſunt dici deaurati, quia dant plumbum, & reportant aurum. G. Patin parlant des Bulles du Pape par lui appellées *Chymie du Pape*, dit que c'eſt un mot de *Calvin*. J'en doute, mais il eſt vrai de dire, que ce mot ſe p. 140.

trouve à peu près dans le Traité de la *Différence entre les superſtitions & idolatries des anciens Gentils & Payens, & les erreurs & abuz, qui ſont entre ceux qui s'appellent Chrétiens.* 1542.

P. 148. Robert Etienne III. du nom étoit auſſi Imprimeur.

Ibid. *Coſtar* L. 188. du T. 2. parle d'un Eccleſiaſtique qui également mécontent du Prince, à la fortune duquel il s'étoit long-tems attaché, & du Parlement, dont il s'imaginoit avoir reçu une injuſtice notable, ſe vint enfermer dans ſon Prieuré, pour n'en plus ſortir, & mit en lettres d'or ſur la Cheminée de ſa chambre, *Hors de Cour & de procès.*

Ibid. Ce fut l'Hiſtoire de M. *de Thou* écrite avec trop peu de ménagement pour la Cour de Rome, & pour les Jeſuites, qui fit manquer à ce grand Magiſtrat la dignité de premier Préſident, & celle de Chancelier. On commença à Rome en 1609. par y défendre la lecture de cette Hiſtoire; enſuite, ſur le bruit, qui courut que le Préſident *de Thou* pourroit bien être fait premier Préſident à la place de feu Meſſire *Achille de Harlai*, le Pape écrivit à la Reine pour détourner ce coup, comme préjudiciable à la Religion. Le Cardinal *Bellarmin*, qui étoit des premiers de l'Inquiſition de Rome, fut des premiers auſſi à pourſuivre la Cenſure de certains Livres, pour

pour raiſon de quoi il y eut un Edit publié le 9. Novemb. 1603. en vertu duquel, entr'autres Livres, l'Hiſtoire de M. *de Thou* étoit defendue. M. *du Pleſſis* dans une de ſes Lettres du 25 Novembre 1610. à M. *Rivet*, dit ce qui ſuit: „ Le Pape a écrit à la Reine contre le Préſident de Thou, à ce qu'il „ ne ſoit point premier Préſident: Que „ ce ſeroit faire une notable playe à „ l'Egliſe Catholique, vû qu'il s'étoit „ declaré Heretique en ſon Hiſtoire. „ Les Jeſuites ont ſuſcité cette recommandation, leſquels y portent le Preſident Seguier ". Et plus bas dans une autre Lettre du même au même, écrite deux jours après, „ Monſeigneur „ le Prince de Condé n'eſt pas content „ de ce que le Pape a écrit contre le „ Préſident de Thou à l'inſtigation des „ Jeſuites. "

M. *de Thou* fut ſur le point de vendre ſa charge, mais il crut M. *de Bouillon*, qui lui conſeilla de la garder, bien reſolu au reſte de n'aller au Palais, tant que M. de *Verdun* ſeroit premier Préſident. Il refuſa auſſi d'aller voir la Reine; & c'eſt peut-être ce que *R. Etienne* appelloit *hors de Cour*. Mais ce mot pourroit bien être, non pas du petit-fils de *Robert Etienne* I. du nom au Preſident *de Thou*, mais de *R. Etienne* I. du nom lui-même au fameux *Pierre Lizet*, qui

qui fut deſtitué de la dignité de premier Préſident, & à qui le *Paſſavant* de Beze p. 13. de l'Edition de 1584. reproche, qu'ayant brigué plus d'une fois la Dignité de Chancelier, il l'avoit toujours manquée. L'illuſtre *Jaques Auguſte de Thou*, car c'eſt de lui que parle Ménage, mourut, je penſe, dans ſon poſte de Préſident à Mortier; & l'Hiſtoire ne dit point, qu'il ait jamais brigué le poſte de Chancelier. D'ailleurs *R. Etienne* I. étoit un homme à bons mots, qui ne ſe croyoit pas obligé de ménager *Pierre Lizet*, cet homme vendu à l'iniquité, & ennemi des Reformez, & de *R. Etienne* lui-même.

p. 155. On a de *Lodovico Dolce* une Comédie, qui a pour titre, *Il marito*, impr. à Veniſe l'an 1545 Cette Comedie qui eſt en vers eſt une imitation de l'*Amphytrion* de Plaute. Dryden fameux Poëte Anglois a auſſi fait un Amphytrion, où il imite Plaute & Moliere. Cette Comédie eſt pleine d'impietez & de profanations.

p. 164. *Beatus Rhenanus* dans une de ſes Lettres à *Philippe Puchaimer*, du 5. des Nones de Mars 1531. p. 212. des Epîtres Philologiques recueillies par *Goldaſt*, & imprimées in 8°. à Francfort en 1610. *Expectamus aliquid Veterum librorum à te, Ciceronem de Gloria, eundem de vita beata, quaſdam ejus Orationes hactenus non viſas, Me-*

Medeam Ovidii, Fontianum Poetam, qui Provincias Romanas eleganti carmine descripserit, nisi tanto thesauro solus frui vis.

On lit quelque chose de *Pomponius Lætus*, dans *Stephano Infessura.* Je ne sai si ce dernier a été imprimé. Voy. aussi la p.116.des Epîtres Philol. recueillies par *Goldast.* p. 182.

H. Etienne Ch.38. de son *Apologie pour Herodote*, parle d'une NotreDame de *Beauchaisne*, appellée de la sorte, dit-il, parce qu'elle étoit sur le chemin, contre un chaisne. Et d'*Aubigné* L. 2. Ch. 6. de *Feneste*, parle de Notre Dame de la Mer Rouge en la Brienne, que deux merciers mirent dans un nid de pie, & firent ainsi manger & emporter par devotion au peuple un gros chêne jusqu'à la racine. p. 172.

C'est apparemment de ces Vers, *Qui jacet in terrâ, non habet unde cadat*; que Theophile a pris la fin de son Epigramme. p. 185.

Si je couche sur le pavé,
Je n'en suis que plutôt levé.
Parmi les troubles de la guerre,
Je n'ai pas un repos en l'air;
Car mon lit ne sauroit trembler,
Que par un tremblement de terre.

Peinturez d'or & d'azur, se dit des papillons dans la Harangue de d'*Aubrai*, p. 195.

p. 204. du Catholicon d'Eſpagne de 1699. *Peinturé* ſe trouve auſſi dans les *Dames Galantes* de *Brantome* T. I. p. 362.

p. 240. Dès l'an 1385. la queſtion ſur les reliques de S. *Denys* fit du bruit en France, où il ſe trouvoit quelques Religieux, qui ſe vantoient d'avoir dans leurs pays & dans leur Egliſe le corps de *S. Denys* l'Areopagite. Le procès au reſte commença en 1406. Les Religieux de S. Denys diſoient avoir le chef entier du Saint; ceux de N. D. de Paris prétendoient en poſſeder une grande partie. Voy. l'*Hiſt. du Roi Charles* VI. édition du Louvre 1653. p. 42 & 187.

p. 252. Le Jeſuite *Machaut* p. 30. de ſes *Notationes in Thuanum*, confond M. de *Briquemaux* avec le Sr. de *Breſſaut*. *Solitum Bricomotium*, dit-il, *Sacerdotes Catholicos excidere, & eorum auriculis contexto torque ad pompam uti.* A la p. 77. il attribue la choſe à *Andelot*. Du reſte *Breſſaut* étoit Capitaine dans l'Armée des Princes en Juin 1569. Voy. p. 577. de l'*Hiſt. du tems*. 1570. Une Epître qui lui dedie la Relation du ſiège de Niort par le Comte du Lude.

p. 262. M. *Ménage* dans ſes *Origines Françoiſes* a prétendu que le mot *Brouhaha* étoit une Onomatopée; mais cet habile homme s'eſt trompé, le mot *brouhaha* étant une corruption de l'Hebreu *baraba*, que les Juifs employent dans leurs acclamations

tions du Sabbat. Ant. de Guévare Ch. 5. de ſon Traité des Galéres T. 3. f°. 123. tourné de ſes Epîtres Dorées de la Trad. de *Guterry* Paris in 8°. 1565. *Et n'eſt permis ſe ſcandaliſer de voir faire aux Mores leur Zala le Vendredi, & le Samedi le* Baraha *aux Juifs.*

Gilles Bourdin étoit Procureur Général au Parlement de Paris ſous *Henri II.* & ſous *François* II. Voy. M. *de Thou* T. I. Au reſte le mot rapporté ici eſt fondé ſur ce que, quelque ſavant que ſoit un Procureur Général, c'eſt toujours l'Avocat Général, quoique moins habile, qui a la parole dans les Audiences. Touchant *Bourdin* & *Du Meſnil*, voy. les *Eloges de Ste Marthe* Liv. 2. *Du Meſnil* étoit moins ſavant qu'éloquent, mais *Bourdin* ſavoit beaucoup, & parloit peu, parce qu'il étoit dans un aſſoupiſſement continuel. Etant fort gras, il ronfloit preſque toujours & ne laiſſoit pas d'entendre tout ce qui ſe diſoit. p. 166.

Le Diſtique, *Latratu fures* &c. eſt rapporté de la ſorte dans les *Joco-ſeria* de Meleander, d'après *Simon Maïolus*, in *diebus Canicularibus*, p. 266.

Latrabam ad fures, & amantum furta tacebam
Ut placui domino, ſic placui dominæ.

Cette Epigramme ſe trouve auſſi p. 457. du Tom. I. *Delit. Poët. Gall.* & p. 529. du Livre intitulé *Amphitheatrum Sapien-*

pientiæ Socraticæ Joco-Seriæ &c. congeſtum a Caſpare Dornavio Hanov. 1619. in f°. mais au lieu d'*amantes*, il y a *amanti*. On trouve auſſi p. 120. de ce dernier Livre ce Diſtique de *Nathan Chytræus*

Furem allatravi, parcens taciturnus amanti,
Sic placui domino; ſic placui dominæ.

Voici la Traduction Françoiſe que *Triſtan* l'Hermite a faite de l'Epigramme Latine de du Bellay, dont M. de la Monnoye parle dans le même endroit.

Cy gît un Chien, qui par nature
Savoit diſcerner ſagement
Durant la nuit la plus obſcure
Le Voleur d'avecque l'Amant
Sa diſcrete fidelité
Fit qu'avec beaucoup de tendreſſe
A ſa mort il fut regretté
Par ſon Maître & par ſa Maîtreſſe.

Ces Vers ſont p. 322. du 3 Tome du *Recueil des plus belles Pieces des Poëtes François, tant anciens que modernes, avec l'Hiſtoire de leur Vie*, par l'Auteur des Memoires du Voyage d'Eſpagne, en 5 Vol. Paris 1692. On trouve auſſi p. 343 & 344. des Poëſies de *Malleville* Paris 1659. trois Epitaphes d'un Chien, dont la derniere eſt celle-ci.

Ru-

Rude aux Voleurs, doux à l'Amant,
J'abboyois ou faisois caresse :
Ainsi j'ai su diversement
Servir mon Maître & ma Maîtresse.

Il est plus sûr de croire que l'*Art de penser* attribué ici à M. *le Bon* est en partie de M. *Arnaud*, & en partie de M. *Nicole*: & M. *Ménage* en est convenu depuis. p. 268.

Monachi omnes olim dicebantur Fratres: *postea quidam dicti sunt* Fratres minores: *alii postea dicti sunt* Minimi: *veniet tempus cum dicentur* Minimuli, *& deinde* Minimimuli, *& postea finis sæculi.* Fr. *Hotman* dans son *Strigilis* p. 9 & 10. de l'Edition de 1578. p. 270.

Dans l'Histoire du Roi *Charles* VIII. Edition du Louvre 1684. on trouve p. 598. une liste de 47 Fêtes, outre les Dimanches, esquelles *Anne* de France, Duchesse de Bourbonnois & d'Auvergne, a puissance & faculté, elle & dix personnes à son choix, de se faire absoudre de tous pechez, & gagner plénière rémission: Liste, dit-on, très ancienne, & qui ne peut paroître suspecte. p. 298.

On attribue aux Cardinaux le privilège de procurer la grace aux Criminels, qu'ils rencontrent, pourvû seulement qu'ils daignent les couvrir de leur Chapeau. V. *Nevisani* L. I. n°. 62. de sa *Foresta Nuptiale.* p. 299.

p. 164. *Piger quidam Neapolitanus nolebat operari, dicens quod nobilis suus sibi postea pecuniam extorquebat, à nobili postea baro, à barone rex, & quod rex ipse operaretur, si vellet.* Ibid. l. 6. n°. 58.

p. 166. Sur une Medaille de *Septime Severe*, le *Cayſtre* eſt repréſenté ſous la figure d'un Homme, comme un Fleuve, qui ſe dégorge dans la Mer, & le *Kenchrios*, qui eſt une riviere, ſous la figure d'une femme, pour marquer qu'elle ſe jette dans l'autre. *Tournef.* Voy. du Levant in 4°. 1717. T. 2. p. 513.

p. 312. C'eſt apparemment pour *Marguerite* fille naturelle de *Charles* V. qu'on fit l'Epitaphe ſuivante:

Cy git Margot, la gente Damoiſelle,
Qu'eut deux marys, & ſi mourut pucelle.

p. 315. On ſait aſſez combien la Diſcipline & les Synodes des Reformez defendent les maſcarades, pour voir que le conte, qui eſt ici, doit être pris au rebours. Celui qui l'a changé de la ſorte, eſt, dit-on, le P. *Bénier* Jeſuite, homme d'eſprit, mais qui va ſouvent un peu vite. Voy. *Miſcell. Leibn.* p. 33. & ſuiv.

p. 323. *Thomas Sibilet* mourut à Paris ſur la fin de Novemb. 1589. âgé de 77 ans. Voy. le *Nouv. Journ. de* Henri III. T. 2. p. 8. L'Auteur, qui le connoiſſoit particulierement, le nomme *Sebilet*, & le qualifie

A-

d'Avocat, homme de bien & docte. Quant à l'Ouvrage du *Quintil Censeur*, il eſt conſtamment de *Charles Fontaine*.

Il y a cinq Nouvelles en proſe de *Lope de Vega*, la premiere ſans A, la ſeconde ſans E. &c. p. 330.

M. *du Perier* dont il eſt ſouvent parlé dans le *Menagiana* ſe nommoit *Charles*. Il étoit Poëte, & *Deſpréaux* l'a critiqué. Il faiſoit des Odes Françoiſes, & avoit abandonné la Poëſie Latine, dans laquelle il réuſſiſſoit fort bien. Il étoit d'Aix en Provence. p. 334.

Les Suiſſes ſont dans une Armée, comme les os dans le corps humain. Ce mot regarde moins la force corporelle des Suiſſes, ou leur courage, que les piques de leurs Bataillons, leſquelles autrefois faiſoient toute la force de l'Infanterie d'une Armée. Voy. *la Noue, Diſc. Polit. & milit.* Diſc. XIV p. 343.

Le mot *Camiſia* dans la ſignification de *tunique* ſe trouve dans l'Alcoran; *Surate de Joſeph*. p. 400.

Les Eſclavons ne viennent point de la Scandinavie priſe pour la Suede. Ils viennent d'une vaſte Province ſur le *Volga*, qui s'appelle dans nos anciens Auteurs, & qui porte encore aujourd'hui le nom de *Grande Bulgarie*. Ces Peuples, qui s'étendoient autrefois bien avant dans l'Orient, & à l'Occident juſqu'au Danube, ont commencé, il y a Ibid.

plus de 16. siècles à en sortir. Le nom général de la Nation étoit *Slovenski*, du mot *Slovo*, qui chez eux signifie *parole*. Ils étoient divisez en *Bulgari*, *Venedi*, *Sorabi*, *Lechi*, *Zechi*, *Russi*. C'a été une des plus puissantes Nations, qui ait jamais été sur la Terre.

Ibid. *Scandinavia*, ex *Scania*, *Dania*, & *Au* quod Insulam significat, *Scan-dan-au*. *Miscell. Leibn.* p. 157.

p. 401. Il y a une Edition des *Cento Novelle Antiche*, faite à Florence l'an 1572. & une précedente de l'année 1525. dédiée à *Goro Ghéri*, Evêque de *Fano*, predecesseur de l'infortuné *Côme Gheri*, qui n'avoit qu'onze ans en 1525.

p. 426. Un Prêtre, ayant entendu souvent repeter dans un Discours Latin le mot de *Symptoma*, disoit que le Recteur qui avoit prononcé ce Discours, avoit plusieurs fois allegué S. *Thomas*.

p. 427. *Hazarder un double Henri contre un Carolus.* Prétendu mot du Roi *Henri* III. en Mai 1589. à ceux de son Conseil, qui vouloient qu'avec le peu de forces que lui & *Henri* de Bourbon Roi de Navarre avoient, on se mît à poursuivre *Charles* Duc de Maienne, qui se retiroit, après avoir manqué de surprendre les deux Rois dans Tours.

TO-

TOME IV.

La Mere d'une jeune Eſpagnole, voulant la raſſûrer contre la peur qu'elle auroit pû avoir des premieres approches d'un mari, lui diſoit que ce n'étoit qu'une bagatelle, & qu'elle voudroit que la choſe la regardât elle-même. *Bezo las manos, Segnora Madre*, lui répondit la jeune mariée, *de tal merced, que bien la tomare yo por my*; Grand Merci, ma Mere, d'un pareil office; je me le rendrai bien moi-même. *Brant.* Dam. Gal. T. 2. p. 3.

Jaques Grevin, Docteur en Medecine, étoit de Clermont en Beauvaiſis, & mourut en 1570. On a de lui une *Deſcription du Beauvaiſis* in 8°. Paris 1558. p. 4.

De *Gagnæus* dans *Launoy, Hiſt. du Coll. de Nav.* pour le nom du Docteur *Jean de Gagney*, M. *du Pin* a fait *Gagnée*. R. Etienne a écrit *Gagneius* dans ſa Reponſe aux Cenſures que la Sorbonne avoit faites de ſa Bible. p. 6.

Les *Eſſais de Montagne*, part. 2. p. 152. dans l'Edition de Bourdeaux 1580. liſent *Tournebeuf*. Celle que *Bayle* a citée p. 2693. de ſon Dict. Crit. 2e Edition lit *Turnebus*. Le vrai nom de ce Savant étoit *Tournbull*, mot Ecoſſois ou Anglois, qui en France ſignifie *Tournebeuf*. Il étoit fils d'un Gentilhomme Ecoſſois, qui avoit épouſé une Françoiſe

en Normandie. *Mackenzie*, Vie des plus célèbres Ecrivains de l'Ecosse, Edimbourg in f°. 2 Voll. 1708 & 1711. Voy. la Bibl. Angl. T. 2. p. 364.

Maistre *Roger de Tournebeuf* étoit le premier des quatre Deputez du Bailliage d'Evreux, aux Etats de Tours en 1484. Histoire de Charles VIII. p. 401. Dans un Avis du Bailli de Caen sur des Lettres Patentes du Roi Charles VIII. en date du 8. Decemb. 1485. il est fait mention d'un *Louys de Tournebu*, Escuyer, Baron de Cyuloniez. En 1308. *Jean de Tournebu* étoit Chevalier, Seigneur de Beç-Thomas au Bailliage de Rouen. *Du Puy*, *Condamnation des Templiers* p. 97.

p. 2. J'ai vu ailleurs le mot du Comte d'*Egmont*, attribué avec bien plus de vraisemblance à un François de naissance, & au lieu de 30 Journées, il n'étoit parlé que de 12. Encore étoit-ce beaucoup en parlant à un Prince, qui pouvoit avoir lu, que les Anglois n'eurent pas besoin de gagner autrefois douze batailles sur les François pour venir en armes & victorieux jusqu'aux Portes de Paris. *Ménage* s'est ici équivoqué sur ce que l'Histoire rapporte, que sur la nouvelle des deux Journées de S. Quentin & de S. Laurent, Charles V. dans sa retraite s'informa, si Philippe II. son fils n'étoit pas déja dans Paris. Au reste

ce

ce mot un peu alteré eſt du Seigneur *de la Roche du Maine* parlant à Charles V. en l'année 1537. Voy. les *Memoires de du Bellay* L. 6. ſur cette année-là. *Charles Tiercelin*, Sr. de la Roche du Maine mourut âgé de 85, à Chitré, près de Châtelleraud le 2 Juin 1567.

Ce fut *Antoine de Lève*, qui perſuada à Charles V. de laiſſer là la conquête du Piémont, pour marcher droit à Paris, demandant pour toute récompenſe, diſoit-il à ſon Maître, d'être enterré à S. Denys.

Dès l'année 1419. Jean Duc de Bourgogne avoit fait une réponſe aſſez pareille au Roi d'Angleterre, qui l'avoit menacé de le chaſſer du Royaume ni plus ni moins que le Roi Charles VI. Voy. *Monſtrelet* édition de 1572. Vol. I. f. 273.

La monnoye fauſſe eſt communément p. 141
ſablée, comme on parle, c'eſt-à-dire qu'au lieu que la bonne eſt frappée, la fauſſe eſt jettée en *ſable*. Or on dit proverbialement d'une pièce de monnoie, où il eſt entré beaucoup de cuivre rouge, qu'*elle eſt fauſſe comme Judas*, qu'on veut d'ailleurs avoir été *rouſſeau*. De là ſelon moi la tradition parmi les Angevins, grands équivoqueurs, que *Judas* étoit né à *Sablé*. A l'égard de cette autre Tradition, qui veut que *Judas* ait été Normand, on ſait qu'en France il

y a certaines Provinces, dont les habitans paſſent pour plus ruſez, & de moins bonne foi, que ceux des autres : & de là pour le dire en paſſant, les ſobriquets de *faux Poitevin*, & de *faux Normand*; par leſquels on deſigne généralement les peuples du Poitou & de la Normandie. Or, comme *Judas* pour ſa perfidie eſt univerſellement décrié comme la fauſſe monnoye, (1) de là vient, à mon avis, l'opinion que Judas étoit né entre Caen & Rouen dans le centre de la Normandie, Province d'ailleurs odieuſe par le ſouvenir des maux que les anciens Normans cauſérent autrefois dans le Royaume. D'autres font Judas natif de *Valoignes* en baſſe Normandie. D'autres diſent qu'il eſt né à *Corfou*, mais ce n'eſt qu'une pagnote équivoque de *Corps-faux* à *Corfou*. D'un ruſé Compagnon, tel qu'on ſuppoſe avoir été le traître Judas, on dit que c'eſt un malin *Corps*, un *Corps faux*. De là cette ridicule Tradition, à laquelle pourroient bien avoir donné lieu, dans l'Ile de *Corfou*, quelques Tourangeaux ou Angevins, qui y auroient debarqué pendant les Croiſades, ceux de ces Provinces étant, comme on ſait, grands équivoqueurs. Pour dire que quelcun tient de *la Lune*, ceux

(1) Par alluſion à *Canis* & à *Roux*, comme un *chien de Rouſſeau* qu'étoit Judas.

ceux de Languedoc disent de même, qu'il est né à *Lunel*, petite Ville de leur pays.

D'*Acre*, autrement *Ptolemaïs*, vient peut-être *Aigre-fin* Monnoye Turque, dont parle *Oudin*, après *Rabelais*. p. 18.

Mab, ou *Map* signifie *Fils* en Breton & en Galois. En Irlandois, c'est *Mac*, d'ou vient *Mac-thiern*, fils de Noble *Hidalgo*. p. 21.

Un malheureux avoit été pendu. Au bout d'un an ses parens eurent permission de le faire enterrer. Le Crieur, qui accompagnoit le corps, invitoit le peuple à prier pour l'ame de *Laurent Garnier*, (ainsi s'appelloit le pendu,) qu'on avoit nouvellement trouvé mort sous un chêne. Tiré d'une *Chronique MS. de Louïs* XII. qui est à la Bibliotheque du Roi. Le même fait se trouve dans *Monstrelet* Vol. 3. f. 201 édition de 1572. Le Continuateur de *Monstrelet*, pour le dire en passant, c'est *Pierre Desrey* Champenois, & c'est ce *Desrey*, qui parle de *Laurent Garnier*. p. 23.

Bautru l'ainé fut maltraité au sujet d'une Dame qu'il aimoit. Les *Simons*, Serviteurs du Duc d'*Epernon* firent le coup par ordre de leur Maître, dont *Bautru* avoit parlé indiscretement. Voy. la *Satyre d'Etat* &c. A la p. 40. du *Catb. Franc.* le Cardinal avertit *Bautru*, que les *Simons* ne sont pas morts, & lui don- Ibid.

ne cet avis, afin d'en faire ſon profit, mieux que des baſtonnades reçues. Au reſte dans un Recueil de Contes MSS. qui a été autrefois communiqué à M. de la *Monnoye*, le fait étoit rapporté tout autrement. *Benſerade* ayant fait des vers contre un Seigneur de la Cour, (peut-être le Duc d'Epernon) celui-ci en revanche lui fit donner des coups de bâton. *Benſerade* ne laiſſa pas quelques jours après d'aller à ſon ordinaire faire ſa cour à la Reine; mais ſe ſentant encore des coups de bâton, qu'il avoit reçûs, il prit un bâton pour s'aider à marcher. *Bautru*, qui ſavoit l'Hiſtoire, s'approchant de la Reine, la lui dit en deux mots à l'oreille. Sur quoi la Reine diſſimulant; Qu'as-tu, Benſerade, lui dit-elle? Eſt-ce la goute? Oui, Madame, lui dit-il; j'en ai quelque atteinte, & c'eſt ce qui m'a fait prendre le bâton. Non, non, interrompit Bautru, ce n'eſt pas cela; c'eſt que Benſerade imite les SS. Martyrs, qu'on repréſente toujours avec l'inſtrument de leur ſouffrance.

p. 36. Le Triolet, *ſi je ne gagne mon procès*, eſt de M. *Ronchin*, Conſeiller à la Chambre de Caſtres, homme, ſi l'on en croit de ſes Compatriotes, qui prétendent le bien ſavoir, très-capable de ſe laiſſer gagner par une belle plaideuſe.

Ibid. Les Médes, les Perſans, les Lydiens [illegible] ſe ſervoient de perruques. Ce-

Cela paroît non seulement par les Médailles, mais encore par un endroit des *Oeconomiques d'Aristote*, L. 2. où il est parlé de *Candaule*.

Si la belle *Imperia* fut débauchée, sa fille fut d'autant plus chaste. Cette vertueuse personne fut épousée d'un Siennois. Le Cardinal *Petrucci*, homme violent & débauché, étant devenu amoureux d'elle fit mettre en prison le mari, sous prétexte de quelque sédition, dont il accusoit ce pauvre homme. La femme fut mandée par le Cardinal, & se doutant que c'étoit pour la deshonorer, sous ombre de vouloir s'ajuster pour paroître devant lui, elle prit du poison, dont elle mourut sur le champ, au mois de Decemb. 1522. âgée de 20 ans ou environ, puisque sa mere morte onze ans auparavant dans sa 26. année n'auroit pu avoir que 37. ans en 1522. Voy. le f. 181. des *Lettres du Ruscelli*, traduites par *Belleforest* 1574. in 8°. p. 53.

Philelphi Epigrammatum Opus citatur à Borrichio, de Poëtis p. 102. *Foppius*, *Vie de Franc. Philelphe* p. 351. du 5e Tome des Miscell. Lipſ. Le même *Foppius* p. 354. parle du Livre de *Jocis & Seriis*, Ouvrage qu'il dit n'avoir jamais vu, & qui n'est autre que celui des Epigrammes de *Philelphe*. Le titre de l'Edition de *Philelphe* in fol. 1502. porte que les 21. derniers Livres des Epîtres de *Philel-* p. 54.

lelphe n'ont été trouvez que depuis l'impreſſion des ſeize premiers. *Philelphe* a publié lui-même les 5. premiers Livres de ſes Odes, en 1456. On trouve encore une autre Edition de ces Odes anterieure à celle de 1497. C'eſt celle de 1488. in f°. citée p. 94. de la *Bibliot. Norfolciana* & p. 107. des *Incunabula Typographica*. On voit même p. 104. de ce dernier Livre, que l'Edition de 1497. eſt in f°. & non pas in 4°. Les X. Livres de ces Odes portent les noms d'Apollon & des Muſes.

P. 64. *Titta & Tita è voce Napolitana de Batiſta.* Le *Creſcinbeni* dans un Catalogue qu'il a mis de ces ſortes de corruptions de noms Italiens, à la fin de ſes Commentaires ſur ſon *Iſtoria della Volgar Poëtic.* L'Abbé *Regnier Deſmarais* p. 182. de ſa *Grammaire Françoiſe*, remarque auſſi que l'Italien *Tita* eſt un diminutif de *Batiſta.*

Ibid. Le Chancelier de l'*Hôpital* dit, apparemment ſur quelque faux bruit, que *Pierre Aretin* avoit été pendu. C'eſt au L. V. de ſes Poëſies, *Sermone de libertate ſcribendi*, p. 349. de l'Edition in 8°.

Nuper Aretinus Venetæ ſe clauſerat Urbis
Mœnibus, unde velut celſâ ſublimis in arce
Omnes Europæ Reges figebat, acutis
Inceſſens jaculis, & diræ verbere linguæ;
Atque illum miſſis omni regione Tyranni
Placabant donis: tantum mala vatis avari
Lin-

Lingua poteſt : at ei claræ tutela nec urbis
Profuit, Ionio longe regnantis in alto
Non circumfuſæ miſerum texére paludes
Quin meritas læſo pœnas exſolveret orbi
Terrarum ; dignum vel haberet carmine fœnem.

Rabelais fait dire à *Rondibilis* L. 3. C. 32. que d'un homme marié, on peut dire ſans crainte de ſe méprendre, qu'*il eſt donc, ou a été, ou ſera, ou peut être cocu.* Paroles qui reſſemblent à celles de *Clopinel*, *Toutes êtes ; ſerez ou futes* &c. mais qui ne ſont pourtant pas à beaucoup près ſi crues. p. 67.

Le trait qui ſauva *Clopinel* du fouet reſſemble à celui-ci tiré du Liv. IV. C. 17. de la *Menſa Philoſ.* „ Un mauvais „ plaiſant, après avoir fait pluſieurs „ railleries offençantes d'un Seigneur, „ avoit été menacé de la Corde par ce- „ lui-ci, au cas qu'il vînt à tomber en- „ tre ſes mains. Se voyant pris ; Je „ vous demande, lui dit-il, une gra- „ ce. Je le veux, dit le Seigneur. C'eſt, „ continua le pendart, que lorſque je „ ſerai au gibet, vous veniez trois jours „ de ſuite m'y baiſer le derriere. Cela „ lui ſauva la vie. " Au reſte la *Menſa Philoſophica* fut imprimée in 4° à Heidelberg, dès l'an 1489. Voy. les *Annal. Typog.* p. 212. p. 68.

p. 70. Il y a une très belle Edition *du Songe de Polipbile* de Veniſe 1545. *In Vinegia, nell' anno* M D. XLV *In caſa de Figlivoli di Aldo. Nicolas Villani* parle de cet Ouvrage dans un Diſcours Academique, *ſopra la Poëſia Giocoſa*, imprimé à Veniſe in 4°. avec les Poëſies du même Auteur, ſous le nom *dello Academico Aldeano*. Voici ce qu'il en dit. „ Leggeri ancora in tale Idioma d'Idiomi uno „ intero Poema narrativo in proſa; intitolato *Hipnerotomachia di Polifilo*; „ cioé combattimento di amore in ſogno: la cui lingua non è altro chè un „ ridiculo Ziboldone d'Italo Græco. Latini Vocaboli. Del cui autore, e del „ cui ſoggetto chi deſidera di haver „ piena contezza, ponga inſieme tutte „ le prime lettere di ogni capitolo; che „ rileverà poi da loro il ſuo deſidério.

p. 89. *Failli*, ſignifie lache, de cœur *failli*. *Glouton*, c'eſt un vilain éloigné de la ſobrieté & de la temperance des anciens Chevaliers errans. *Glouton* eſt auſſi un ſynonyme de *Galifre*, mot qui dans le *Verger d'Honneur* eſt une corruption de *Calife*, entant que le nom de *grand Calife*, dans nos vieux Romans, donne l'idée d'une maniere de Géant, grand mangeur.

p. 161. On a de *Marot* une Epigramme; *Au Roy pour avoir cent Eſcuz*. De là eſt venue la mepriſe de ceux qui lui ont attribué le

le Plaçet, *Plaiſe au Roi me donner* &c. Ce n'eſt proprement que depuis 1577. que l'on compte en France par Ecus.

Si l'on demande d'où M. *Ménage* avoit pris; „ Que nos vieux Gaulois avoient beaucoup de veneration pour „ Hercule, parce qu'il étoit *grand* & „ *fort*, & qu'ayant temoigné, lorſqu'ils ſe „ firent Chrétiens, qu'une de leurs plus „ grandes peines ſeroit de ne plus voir „ ſon Image, on les conſola en leur diſant, „ que les Chrétiens avoient un Saint, „ qui pour la valeur & la force valoit ſix „ Hercules," Voici là-deſſus ma penſée. Il eſt viſible que par cet Hercule des Chrétiens, l'on entend *S. Chriſtophle*. Or comme l'un des principaux attributs de l'ancien *Hercule*, étoit celui d'*Alexicaque*, ou *Chaſſe-malheur*, c'eſt auſſi par là que lui reſſemble *S. Chriſtophle*, temoin ces vers mal rapportez par *Ste Aldegonde*, dans ſon *Tableau des differens de la Religion* Tom. 2. au f. 136. de l'Edition 1695. p. 114.

Chriſtophori Sancti faciem quicunque tuetur,
Illâ nempe die non morte malâ morietur.

L'*Hercule* de la Fable étoit *grand* & *fort*, & de là cette taille énorme & Gigantesque, dont eſt repréſenté. S. *Chriſtophle*, dans tous les lieux où l'on voit, ou ſon Image, ou ſa Statue. Il eſt vrai, que

que de la ſorte, l'Image ou la Statue du Saint peuvent être apperçues de loin, & par les moins bons yeux; mais ce n'eſt pas uniquement dans cette vue qu'on les a fait ſi grandes & ſi groſſes, comme le prétend *Molanus*, dans ſon *Traité des Images*. C'eſt vraiſemblablement auſſi parce que la Tradition moderne, touchant la taille demeſurée de *S. Chriſtophle*, a trouvé bon d'encherir encore conſiderablement ſur la taille prodigieuſe de l'ancien *Hercule*. Voy. le *Journal des Savans*, Mai 1725.

p. 116. Touchant le different entre *Ménage*, & *Gilles Boileau*, voyez dans le *Recueil de Pieces Galantes & Nouvelles*, Col. 1667. T. I. p. 171. la Lettre de *Scarron* au Surintendant *Fouquet*. *Ménage* lui-même avoit montré à *Gilles Boileau* les endroits de ſa *Chriſtine* imitez des Anciens. Celui-ci fit ſervir la confidence de ſon Ami, à le trahir, en étalant en public dans ſon *Avis* &c. ces prétendus vols de *Ménage*, comme ſi lui-même les avoit découverts.

p. 118. M. *Ménage*, qui Tom. 2. p. 169. du *Ménagiana*, veut bien qu'on ſache qu'il ne faiſoit point de Collections, avoit mal retenu le Diſtique, *Sta pes* &c. & l'attribuoit mal à propos à *Daniel Heinſius*. Il eſt de *Petrus Paganus* (en Allemand *Heide*) autre bon biberon, Profeſſeur en Poëſie, & en Hiſtorie à Marpourg au

au païs de Heſſe, mort le 25e Mai 1576. 8°. *Melander* le rapporte en ces termes dans ſes *Jocoſeria* T. I. p. 369. Ch. 329. de l'Edition de *Smalcalde* in 8°. 1611.

Sta pes, ſta mi pes, ſta pes, ne labere mi pes
Ni ſteteris, lapides bi mihi lectus erunt.

Vigneul Marville T. I. de ſes *Melanges*, p. 364. Edition de Paris 1713. attribue à l'Abbé *Faydit* une Diſſertation ſur la maniere de traduire en Latin le nom de *Faydit*, ſavoir ſi c'eſt *Faiditus*, *Faititius*, ou *Faidius*, qu'il faut dire. Selon moi, ce n'eſt en aucune de ces trois manieres. Ce doit être *Faidicus*, apparemment de *Fatidicus*, d'où *Faydic*, & par le changement de *c* en *t*, *Faydit*. A la p. 91. de l'*Hiſt. du Collége de Navarre* par *Launoy* édition de Paris 1677. on trouve un *Joannes de Faidici* Maître en Théologie de la Maiſon de Navarre en 1343. p. 134.

Dans le *Caffé*, Comédie de Rouſſeau Sc. I. *Carondas* Poëte ridicule dit: „ Je „ travaille maintenant à mettre en vers „ Grecs l'Eneïde de Virgile, pour l'intelligence de ceux qui n'entendent „ point la Langue Latine. p. 138.

Celui qui eſt deſigné ici par les Lettres M. de V... c'eſt *Anne de Levis*, Duc de *Ventadour*, qui avoit épouſé p. 172.

Marguerite de Montmorenci. A la p. 184. les mêmes Lettres deſignent le Cardinal de la *Valette.*

p. 178. Jamais *Elizabeth* de France femme de *Philippe* II. Roi d'Eſpagne ne porta deux fois une même robe. Tous les jours elle en avoit une nouvelle. *Brantôme* tenoit cela du Tailleur de cette Princeſſe.

p. 216. Le Chevalier de *Tonnerre* ſortit des Minimes pendant ſon Noviciat.

p. 230. La derniere, la meilleure & la plus ample Edition des *Poëmata varia* de *Béze* eſt de Genéve chez H. Etienne in 4°. 1597.

p. 232. *Renaud de Beſze* étoit Secretaire du Roi en 1494. *Nicolas de Beſze* étoit Conſeiller aux Enquêtes en 1518. Peut-être la Lettre *S.* ſert-elle ſeulement à marquer, que la premiere Syllabe du nom eſt longue. On a écrit de même *Careſme*, *troiſieſme* par cette ſeule raiſon.

p. 278. L'Arrêt rapporté ici eſt de la façon de M. *Deſpréaux*, & ſe trouve T. IV. p. 55. de ſes Oeuvres de l'Edition commentée Amſt. in 8°. 1717. La Requête de l'Univerſité eſt de *Bernier*, mais *Deſpréaux* n'en faiſoit pas grand cas.

p. 283. Au commencement de l'année 1716. un inconnu qui s'eſt deſigné par les Lettres initiales J. L. R. L. publia & fit imprimer à la Haye chez H. Scheurléer un petit Traité de 21 pages in 12. ſous

ſous le titre de *Réponſe à la Diſſertation de M. de la Monnoye ſur le Livre* DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

J'ai voyagé par le monde, & trouvé diverſes Sectes, mais jamais je n'en ai trouvé de ſi badine, comme eſt celle des Chrétiens, qui mangent à belles dents leur Dieu, qu'ils adorent. Ce paſſage eſt d'*Averroës*, & il a été cité par un Auteur, nommé *Jean Garet*, pour prouver la Tranſubſtantiation. p. 286.

Il s'eſt fait de ma connoiſſance quatre Editions du Livre de la *Subtilité de Cardan*. La 1. en 1550. in f°. la 2e en 1554. auſſi in f°. la 3e en 1560. in 8°. à Bâle chez *H. Petri* & la 4e de *Frideric Petri* fils de celui-ci en 1592. auſſi in 8°. Ce n'eſt point la 2e quoique corrigée en plus de 2200 endroits, qui corrige le paſſage en queſtion. Ce n'eſt que la 3e de l'année 1560. corrigée de nouveau en plus de 1000 endroits, ſuivant le titre de cette Edition. Je dis *de nouveau*, quoique le titre ne porte pas de la ſorte, mais en cela je me règle ſur la 4e qui pour lever l'équivoque du titre de la 3e y a ajouté; *jam poſtremò*, pour donner à entendre que ces *mille* endroits corrigez ſont autres que les 2200 corrigez dans la ſeconde. Ainſi *Scaliger*, qui travailloit ſur la 2e Edition du Livre *de Subtilitate*, a eu raiſon de relever cet endroit, que *Cardan* ne changea que dans la 3e. p. 305.

p. 109. Le Livre qu'on peut placer en l'année 1538. & qui n'a jamais été imprimé. a pour titre, *De Impoſturis Religionum*, Ouvrage execrable, compoſé, comme on voit, en Latin, & cela vers l'an 1538. puiſqu'il y eſt fait mention d'*Ignace de Loyola* fondateur des Jeſuites. Ce Livre eſt plein de Galliciſmes, mais il y en a quelques-uns de ſi groſſiers, qu'il n'eſt pas ſans apparence que l'Auteur, qui d'ailleurs n'écrivoit pas mal en Latin, les ait affectez pour ſe mieux cacher. Ce Livre étoit dans la belle & nombreuſe Bibliotheque du Docteur *Mayer*, vivant Miniſtre à Hambourg, qui fut vendue par *Auction* à Berlin au commencement de 1716.

p. 111. Pluſieurs des Juges de *Geoffroi Vallée* étoient d'avis de le confiner dans un Monaſtère, comme un vrai fou, tel qu'il étoit, & ſe montra lorſqu'on le mena au ſupplice. *Journal de l'Etoile* 1719. T. I. p. 51. où, ſoit dit en paſſant, ce ſupplice de *Vallée* eſt mis ſous l'annee 1574. Un *Geoffroi Vallée* fut reçu Secretaire du Roi le 16. Fevr. 1561. & avoit reſigné en Novembre 1566.

C'eſt apparemment le premier, dont le P. *Caraſſe* L. 2. p. 124. de ſa *Doctrine curieuſe* parle, comme d'un *Maraud d'Atheiſte-inconnu*, que *Nicolas Rapin* fit prendre. & qui par Arreſt de la Cour, fut pendu & brûlé en Gréve, après avoir

voir imbu de ſes erreurs trois des Poëtes de la *Pleyade* de *Charles* IX.

Le *Moyen de parvenir* étoit déja imprimé, lorſque le *Roman Comique* de *Francion* parut, c'eſt à-dire, environ l'année 1624. *Biblioth. Fr.* de *Sorel* p. 174. de l'Edition de 1664. Les Compilateurs du *Menagiana* l'ont attribué à certain Chanoine, mais il eſt de *François Beroalde*, Sr. *de Verville*. *Naudé* dans ſon *Maſcurat*, édition 2. p. 579. A la p 355. Chap. *Folie*, *Verville* Auteur du Livre ſe nomme lui-même. p. 313.

Le Sieur *la Roche*, dont *Verville* fait un Conte p. 18. doit être le même. N. *de Souvigné*, Seigneur de la *Roche Boiſſeau* en Anjou, duquel d'*Aubigné* dans ſon *Feneſte* fait un autre Conte, qui fait bien connoître l'humeur terrible du perſonnage.

A la p. 353. il dit que *le Roi venoit de fixer le Mercure.* Il veut dire, que le Roi Henri IV. avoit contraint le Duc de *Mercœur* à poſer les armes, ce qui arriva vers l'an 1597.

ADDITIONS

AUX PERRONIANA & THUANA. *Editio secunda.* Col. Agripp. apud *Gerbr. Scagen.* 1669.

LE *Perroniana*, le *Thuana*, & même le *Scaligerana* paroiſſoient dès l'année 1664. Le *Thuana*, édition 1e, porte *par FF. PP.* ce que *Sagittarius* croit devoir déſigner *les fréres Pithou.* Voyez la p. 9. de l'Extrait du Latin de *Charles Arndius*, imprimé à la ſuite de la Préface du *Soliman* de *Charles Ancillon* 1706. Touchant le *Perroniana* & le *Scaligerana*, voyez le *Baillet* de M. *de la Monnoye* Paris 1722. T. 2. p. 155.

„ M. *Baillet* dit que Mrs. *Du Puy* ont „ fait imprimer le *Perroniana*. Cela n'eſt „ pas veritable... C'a été M. *Daillé* le „ fils, qui l'a fait imprimer, & ce fut „ en 1669. qu'il le fit imprimer à Rouen. „ Ce qui a troublé M. *Baillet*, c'eſt que „ ces mots du Card. *du Perron*, intitu- „ lez *Perroniana*, ont été recueillis par „ *Chriſtophle Du Puy* Procureur de la „ Chartreuſe de Rome, frére de ce M. „ *du Puy*, lequel étoit en ce tems-là Au- „ monier du Roi, & domeſtique chez le „ Card. *du Perron.*" *Anti-Baillet* T. I. p. 288. Les Notes miſes au bas des pages dans l'E-

l'Edition de 1669. ſont de M. Daillé le Fils, & elles ſont inſerées ſous ſon nom dans le Texte même de la premiere Edition.

Le *Perroniana* contient pluſieurs choſes, qu'on y a fourrées par malice, ou par imprudence. V. Chevræana, T. I. p. 158. & ſuiv.

Nicolas Coeffeteau Jacobin avoit été élu Prieur du Couvent de Paris en 1603. Mais le General bien informé de la vie & des mœurs de cet homme, caſſa l'Election. *Oſſat* Lett. 377. Au reſte le *Nicolas Coeffeteau* du Cardinal d'*Oſſat* pourroit bien être un autre que celui du *Perroniana*, puiſque celui-ci étant né ſeulement en 1588. ſuivant Mrs. de *Ste Marthe* dans leur *Gallia Chriſtiana*, au mot *Metenſes*, où ils parlent de lui, comme ayant été ſuffragant de *Metz*; il n'auroit eu que 15. ans en 1603. auquel âge on ne l'auroit pas élû Prieur d'un Couvent conſiderable. p. 84.

Le Remerciment des Beurrieres de Paris au Sieur de Courbouzon Montgommery eſt une excellente Pièce, qui parut à Niort en 1610. peu après l'*Anticoton*. p. 66.

S. *Auguſtin* ayant precedé S. *Gregoire* de près de 200 ans, ne peut ſervir de témoin touchant ce qui s'eſt pratiqué entre ſon tems & celui de S. *Grégoire*. p. 151.

Maître *Guillaume* étoit Apoticaire de p. 152.

ſon état. Une Satyre de l'année 1634. lui fait dire, „ qu'il ſe ſouvient du Déluge & de ſon grand-oncle Noé, qui „ étoit dans l'Arche, comme il ſe ſouvient de ſa premiere chemiſe. Voyez les *Pièces curieuſes enſuite de celles du Sr. de S. Germain* p. 26 & 33. de celle qui a pour titre, *Converſation de Me Guillaume avec la Princeſſe de Conti aux Champs Eliſées* &c.

Ibid. Les Auteurs Italiens appellent communément Barbares tous les Ultramontains.

p. 155. *Les Evangiles des Quenoilles, faites à l'honneur & exaucement des Dames.* C'eſt un Recueil de Contes, tels qu'en font les Vieilles en filant leur quenouille. *Adrien du Jon* n°. 93. de la 1711. Centurie de ſes Adages: *Et nos Belgæ nugas appellamus anilis colûs evangelia.*

p. 161. Le Cardinal du Perron n'a parlé au deſavantage des Jeſuites, que ſous le règne de Henri IV. Après la mort de ce Prince, il devint le grand partiſan des Jeſuites, & des Opinions Ultramontaines. Voy. la *Vie d'Edmond Richer.* p. 76.

p. 190. Je ne ſai ſi Luther a jamais traduit en Latin l'Alcoran; mais il y a de l'apparence, que c'eſt ſur ce fait diverſement rapporté, que d'autres l'ont accuſé d'avoir procuré la Traduction Françoiſe de l'*Amadis.*

Il

Il y a deux gros Volumes ſur la Conference de Fontainebleau ; l'un de M. *du Pleſſis*, pour faire valoir les paſſages, qui lui avoient été conteſtez dans cette Conférence ; l'autre de l'Evêque, pour confirmer la refutation qu'il en avoit faite. p. 241.

Aux deux Cardinaux François, qui ſont parvenus à cette dignité, contre la volonté des Rois de France, M. *de Thou* auroit pu en ajouter un troiſième, ſavoir le Cardinal *de Givri*. Il avoit été Evêque de *Liſieux*, & grand Ligueur ; & c'eſt de lui que parlent ſur ce pied-là les Lettres du Card. d'*Oſſat*, & particulierement la LIX. p. 332.

M. *de Thou* avoit pris ce qu'il dit de *Cujas*, qu'il vouloit laiſſer ſes biens à *Scaliger*, dans la Vie de M. *Cujas* par *Maſſon (Papyrius Maſſonus.)* Voy. *Scaligerana* Edition de 1669. au mot *Maſſon*. p. 335.

M. *de Thou* devoit être bien jeune, quand il vit bleſſer le Roi Henri II. puiſqu'il nâquit ſeulement le 9e Octob. 1553. & que la bleſſure du Roi arriva le dernier de Juin 1559. p. 345.

Muret ſe plaignoit des rigueurs de l'Inquiſition en 1574. Ce n'étoit donc pas ſous *Sixte* V. car cette année eſt fort anterieure à ſon Pontificat, & il doit y avoir ici faute de mémoire. Ce ne fut pas non plus *Sixte* V. qui fit arrêter le Comte de *Gayazze*, qui étoit fort p. 347.

aimé de *Charles* IX. car *Sixte* ne devint Pape que plus de 10. ans après la mort de *Charles* IX. & la choſe arriva en 1574.

ADDITIONS

AUX MELANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE *recueillis par M. de* VIGNEUL-MARVILLE Paris 1713. 3 Voll. 8°.

LE Pere Dom *Noel d'Argonne* Chartreux de *Gaillon* eſt l'Auteur de ce Livre. Il étoit fils d'un Orfévre de Paris. Il eſt mort en 1705.

p. 27. TOME I Peu après que la France ſe fut emparée de Strasbourg, M. *Peliſſon*, qui s'y trouvoit à la ſuite du Roi, propoſa au fameux *Obrecht*, d'établir dans un Ouvrage exprès les Droits du Roi ſur cette Ville-là. Le Docteur s'en étant defendu modeſtement, allegua M. *Maimbourg*, comme un Auteur très-propre à réuſſir dans un pareil deſſein. Là-deſſus M. *Peliſſon*, donnant quelques Chiquenaudes à ſon Chapeau, comme par impatience d'entendre donner des louanges à un tel Ecrivain, lui repliqua ces propres mots: *Eſt minorum gentium.* Je tiens ce récit d'un de mes Amis, qui étoit préſent à la Converſation.

Pi-

Pirou eſt un Chateau ſitué dans la baſſe Normandie. Le Patois Poitevin appelle une Oye *Pirou*. Ce pourroit bien être, ſurquoi l'on a bâti le Conte des Oyes de ce Chateau. p. 144.

Comme le tafetas fait du bruit, lorſqu'on l'agite, ou qu'on le manie, ce mot pourroit bien être une Onomatopée, eu égard à ſon ancienne Orthographe, qui eſt *taffetaf* dans cet endroit de la *Grant Nef des Fous du monde*, impr. en 1499. *Les bourſes comme panetieres, les Saincture de* taffetaf p. 168.

En Fevrier 1609. le Roi Henri IV. donna contre le ſentiment de la Reine *Vauquelin des Iveteaux* pour Precepteur au Daufin. Il le fut juſqu'environ le mois de Juillet 1611. que ſa place fut donnée à M. *le Fevre*. Le Diſciple aimoit ſon Maître, lequel fut congedié pour avoir babillé du Marquis d'*Ancre* entr'autres, & dit que ſi ce Prince pouvoit une fois être majeur, il leur donneroit gens en tête, qui auroient plume & poil. M. *des Iveteaux* mourut à Paris en 1649. p. 173.

Vigneul-Marville cite M. *Sarraſin*, comme ayant dit dans ſon Dialogue *de l'Amour*, que Mlle. *Du Puis* avoit mis un galant jaune au chapeau du bon homme *des Iveteaux*, en qui l'amour radotoit. Mais il eſt dit dans ce Dialogue, que le ruban avoit été donné par la gentille p. 175.

Ni-

Ninon. Si cette *Ninon* eſt *Ninon Lenclos* fameuſe Courtiſanne de ce tems-là, c'eſt donc la même perſonne, que l'Auteur nomme ici Mlle. *Du Puis*; ſinon, ce ſera une nouvelle preuve du peu d'exactitude dont cet Auteur eſt accuſé dans la Note 1e ſur le Chap. 19. du I. Liv. de Rabelais.

p. 201. L'Abbé *Rucellay* mourut du pourpre, près de Montpellier, un Samedi 22. d'Octob. 1628.

p. 207. M. de *Scudery* étoit d'une famille très-noblé & très-ancienne, originaire du Royaume de Naples, mais établie en Provence depuis pluſieurs ſiècles. Je ne ſai, ſi cette famille deſcend d'un *Jacobus Scuderii*, lequel, en qualité de *Notaire de Jaques* Roi de Majorque, ſigna au bas d'une Tranſaction du 1. Octob. 1327. entre *Jaques* Roi d'Arragon, & ce Roi de Majorque. Cette Tranſaction paſſée à Barcelonne ſe trouve p. 126. du *Codex Juris Gentium Diplomaticus* de *Leibnitz.* Hanov. 1693.

p. 268. Il eſt dit ici que M. *de Charleval* prolongea ſes jours juſqu'à 80 ans. Cependant il mourut à l'âge de 73. ans, le 8. Mars 1693.

p. 342. M. *Murat* jeune Pariſien, qui étoit venu à Metz, pour s'y faire recevoir Conſeiller au Parlement, avoit prié M. d'*Orte* de vouloir bien lui procurer la connoiſſance de quelque Meſſine, jolie,

lle, ſpirituelle & du beau monde. M. d'*Orte* crut ne pouvoir mieux adreſſer M. le Pariſien, qu'à Mlle. *de Merci*, qui tôt après fut mariée à M. *des Eſſars* Gentilhomme du Poitou; mais avant que de l'introduire chez elle; Mademoiſelle, lui dit-il, trouverez-vous bon, que j'aye l'honneur de vous preſenter M. *Murat*? Il eſt tout déliberé à prendre vos chaines. C'eſt au reſte un Cœur tout neuf, un homme à faire. *Un homme à faire*, reprit bruſquement Mlle. de Merci. *Eh bien! qu'il s'aille faire faire.*

V. M. dit que M. *Sallo* mourut de déplaiſir d'avoir perdu 100000 Ecus au jeu. M. l'Abbé *Gallois* a traité ceci de calomnie. Selon lui, M. *Sallo* mourut, non pas en 1665. mais ſeulement en 1669. ſans que le jeu y eût rien contribué. p. 145.

La Lettre des Dames de Paris aux Courtiſans, qui en 1515. avoient ſuivi *François* I. en Italie, commence par ce Vers, p. 166.

Nobles Mignons, Chevaliérs pleins d'honneur.

Mignon dans la ſignification de *Petit-Maître* vient de *domino*, *onis*, augmentatif de *dominus*. *Domino*, *onis*, *one*, & par apherese, *minone*, *mignon*. Du reſte, nos *Petits-Maitres* ſont appellez de la ſorte par ſubordination à un plus grand, c'eſt

c'eſt-à-dire, au Souverain, qu'eux-mêmes & nous reconnoiſſons pour le *Grand Maître*. C'eſt dans cette ſignification, que dans *le Vaſſor*, où il eſt parlé du ſupplice de M. de *Cinq Mars*, & de M. *de Thou*, celui-ci parlant à *Cinq Mars* le traite de *mon Maître*, en l'invitant de monter le premier ſur l'échaffaut. *Cinq Mars*, comme on ſait, avoit été Favori du Roi *Louïs* XIII.

p. 6. TOME II. L'Auteur a mis le Marquis de *la Broſſe* pour le Marquis de *la Trouſſe*.

p. 17. La difference d'Orthographe entre *Marillac*, & *Marlbac* n'en fait aucune dans la prononciation. Les peuples de de-là la Loire, entre leſquels ſont ceux de l'Auvergne, d'où ſont les *Marillacs*, ne peuvent prononcer l'*l* mouillée de ce nom, prononçant *Marlbac*. *H. Etienne* p. 369. de ſes Dial. du *Nouv. Lang. Fr. Ital.* remarque qu'en Languedoc on écrit & on prononce de même *muralbe*, *filbe*, *balber*, pour *muraille*, *fille*, *bailler*. Ainſi *Bayle*, qui, dans ſon Dict. Crit. au mot *Charles Marillac*, a cru ſur la parole de V. M. que le veritable nom de cette famille étoit *Marlbac*, s'eſt trompé bien fort.

p. 63. S'il s'en faut rapporter à ce que dit ici V. M. que le Cardinal *de Retz* n'a jamais voulu écrire ſa propre Hiſtoire, qu'il avoit compoſée dans ſon eſprit; les Memoires qui depuis quelques années ont

ont paru ſous ſon nom, ne ſont pas de lui. Auſſi a-ce toujours été mon ſentiment, & cela par pluſieurs raiſons, principalement parce que le ſtyle de ces Mémoires eſt plus nouveau, que ne l'eſt le tems où a vécu cette Eminence. V. M. confirme p. 89. ce qu'il avance ici, & y ajoute que c'étoit en Latin, que le Cardinal avoit compoſé toute l'Hiſtoire de ſa vie, ſans en rien mettre par écrit.

Je ne ſai s'il y a en France un autre *Vezelay*, que le lieu natal de *Theodore de Beze*, mais celui-ci eſt en Bourgogne, & c'eſt de là que *G Patin* prétend qu'étoit M. *le Jay*, ou le *Geay*, qui, ſoit dit en paſſant, avoit été un riche Avocat. p. 72.

Sçir, je ſçis, nous ſçiſſons. Rabelais écrit toujours *ſçavoir*, mais comme il écrit auſſi *ſcelon*, & très ſouvent *aſceuré*, ſelon moi le *c* dans ces mots marque ſeulement que l'*s* qui precede doit ſe prononcer, non comme le z, mais avec une eſpèce de ſifflement. *Saverons* pour *ſaurons* ſe lit p. 52. du T I. de la *Bibliotheque Ancienne & Moderne* de M. *le Clerc*, dans des Lettres patentes du Duc de Bourgogne, de l'année 1416. ou 1417. Du reſte, comme il y a de l'ignorance à dire que ce n'a été qu'environ l'année 1614. qu'on a commencé a écrire *ſçavoir*, c'eſt une grande témérité que de p. 73.

pré-

prétendre qu'autrefois nous ayons eu le prétendu verbe *Scir*. On ne trouvera assurément dans aucun de nos plus vieux Livres, ni *scir*, ni *je scis*, ni *nous sciſſons*.

P. 77. En 1506. l'Infant de Foix avoit de même porté sur le bras Madame *Claude* de France fille du Roi *Louïs* XII. jusques dans la Salle, où on alloit la fiancer au Duc de Valois, depuis Roi sous le nom de *François* I.

P. 165. Le fait de l'Esclave More est mal rapporté par *Brantôme*, ou par l'Auteur des Mélanges. Le More se sauva dans Metz pendant le siège de cette Ville, où commandoit le Duc de Guise. Voyez l'Histoire particuliére de ce siège par M. *de Salignac*.

P. 174. *M. Amiot refusa de dire* GRACES *à la Cour de Parlement après dîner* &c. C'est encore un fait dont Brantôme étoit mal informé. Le refus que fit *Amiot* dans cette occasion de dire *Graces* devant la Table, où avoit dîné la Cour de Parlement en corps, ne procedoit que d'un depit tout pur. L'Evêque de Paris & le Grand Aumônier au Convoi funèbre du Roi *Charles* IX. avoient pris place immédiatement devant l'effigie du défunt Roi, ce qui étoit proprement la place du Parlement, le Premier Président *de Thou* leur remontra que les Funerailles des Rois de France avoient deux

deux parties, la pompe funèbre & le deuil, & que l'Effigie faiſant partie de la pompe, c'étoit à la Cour de Parlement a accompagner l'Effigie; mais que l'Evêque, comme Curé du Roi, & le Grand Aumonier, comme Confeſſeur de ce Prince, devoient marcher proche du Corps. Ils ſe le tinrent pour dit, mais *Amiot* par depit refuſa dans la ſuite de dire *Graces* devant la Table du Parlement, quoiqu'il fût de ſon devoir de les dire, comme le Grand Aumonier les avoit dites aux Funérailles de *François* I. quoique ſon Succeſſeur ne fût pas hors du Royaume. Voy. *Matthieu, Hiſtoire de la mort deplorable du Roi Henri le Grand* p. 137 & ſuiv. &c.

En 1674, ſi je ne me trompe, lorſque j'étois à *Strasbourg* en Alſace, il y tomba dans le mois de Septembre, entre huit & neuf heures du ſoir, une grêle ſi forte, que les belles vitres de l'un des côtez de la nef de la Cathédrale en furent toutes fracaſſées. Les Gazettes, qui annoncérent cet accident, faiſoient monter à 10000 Ecus le dommage arrivé par-là aux ſeules vitres des maiſons particulieres. p. 187.

Ne ſeroit-ce point auſſi une exagération ce qu'on dit de la Machine, qui devoit rompre le pont des Eſpagnols ſur l'Eſcaut, au ſiège d'Anvers, que cette Machine, en jouant, fit voir à dé- p. 225.

découvert le fond de ce Fleuve.

p. 312. V. M. apoſtrophant les jeunes gens, leur dit; *Vous connoîtrez comme moi, par une facheuſe experience, que des ſommes immenſes dans vos Coffres vous ſatisferont moins* &c. Or ſi V. M. eſt, comme on le croit communément, le Chartreux Dom *Noel d'Argonne*, un Chartreux a-t-il des *ſommes immenſes* dans ſes Coffres?

p. 316. Que M. le Prince, *Louïs I. de Bourbon*, ait fait battre monnoye d'argent, avec l'inſcription, *Louïs XIII. Roi de France*; c'eſt une fauſſeté inventée par les Jeſuites, qui eux-mêmes firent frapper cette monnoye, pour rendre odieuſe la Maiſon de Bourbon. C'eſt du moins ce qu'oſa avancer en 1594. *Ant. Arnaud* dans ſon Plaidoier contre les Jeſuites. *Béze* parle de deux calomnies toutes pareilles publiées en 1561. contre la Ville, & contre l'Egliſe Reformée de Montauban, mais qui furent l'une & l'autre bientôt averées, lorſqu'on voulut approfondir la choſe. *Hiſt. Eccl.* T. I. p. 792 & 836.

p. 318. Le nom de *Vulcain* fils d'un Comte de *Furſtemberg* n'eſt autre choſe que le nom Allemand *Wolfgang*, corrompu de *Hülffgang*, c'eſt-à-dire, *cui bene procedit auxilium.*

p. 333. Je vis à *Strasbourg* en 1674. un petit pain de l'année 1624. très entier & bien conſervé. On le gardoit en mémoire de la cherté de l'année, où ce pain avoit va-

valu un peu plus d'un denier Tournois, quoique guères plus gros qu'une bale de tripot.

Portio de *Sportula* eſt une Etymologie ridicule, qui marque, ou une grande ignorance, ou une extrême diſtraction. p. 161.

TOME III. Tout ce qui ſe trouve ici de l'antiquité & de la nobleſſe de la famille de *Marco* de *Salomon* eſt une pure fable. Voy. *Hiſt. de l'Acad. Fr.* in 12. 1730. T. I. p. 356. p. 156.

L'Auteur des Supplémens aux *Mélanges*, après avoir rapporté une liſte des perſonnes qui ſouperent avec le Roi *Louïs* XI. en l'Hôtel du Seigneur d'*Armenonville*, parce que l'on y trouve, pour Bourgeoiſes *Eſtiennette de Paris*, *Perrette de Chalons*, & *Jeanne Baillette*, ajoute: „ Ce qui nous apprend que les Bourgeoiſes de ce tems-là faiſoient comparaiſon avec les plus grandes Dames. " Mais c'étoient des Maîtreſſes du Roi. Ainſi, bongré malgré, les Dames de la Cour les ſouffroient en leur compagnie. p. 339.

REMARQUES

Sur les *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France, contenant ce qui s'y eſt paſſé de plus remarquable depuis* 1515. *juſqu'en* 1611. 2 Voll. 8°. à Cologne 1719.

DEs douze années qui manquent à la preſente Edition, on en a déja trouvé quatre, & on eſpere de recouvrer bien-tôt le reſte ; c'eſt ce que m'écrivoit M. *Foppens* de Bruxelles, qui a imprimé cet Ouvrage, dans une Lettre du 19 Août 1726. „ M. *Godefroi* Procureur Général des Tréſoriers de France, & Garde des Regîtres de la Chambre des Comptes de *Lille* prepare, à „ ce que dit M. l'Abbé d'*Olivet*, dans „ ſes Addit. à l'*Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* de M. *Peliſſon*, une autre Edition de ces Memoires, où le vuide „ de douze années ſera preſque tout „ rempli à l'aide du Manuſcrit original, „ qui ſe conſerve dans la Bibliotheque „ de M. le Preſident *Boubier*."

Dans l'Epître au Lecteur, il eſt dit, que M. le Duchat trompé par les Lettres initiales M. S. A. G. D. P. D. P.....

„ a cru que M. *Servin* Avocat Gene-
„ ral au Parlement de Paris étoit Au-
„ teur de ces Mémoires." Il n'y a pas de doute, qu'en déſignant par ces lettres initiales l'Auteur du Journal du Règne de Henri III. l'intention n'ait été d'attribuer l'Ouvrage à l'Avocat Général *Louis Servin.* Or la Note ſur la *Satyre Menip.* p. 454. de l'Edition de 1696. ne dit que cela, & on a eu tort de lui donner un autre ſens. Par la 123. Lettre de M. *Bayle* dans l'Edition de 1714. on voit que mon opinion ſur l'Auteur du Journal en queſtion ne fut jamais qu'une ſimple conjecture, qui n'affirmoit pas que cet Auteur fût veritablement celui que déſignoient les lettres initiales, qu'on lit au revers du titre de l'Edition de 1663. Il eſt vrai, qu'avant que M. *Bayle* m'eût écrit ſa Lettre, je ne me ſouvenois pas, que dans ſon Hiſtoire de l'Academie M. *Peliſſon* eût aſſuré que l'Ouvrage étoit de l'Audiencier *Pierre de l'Etoile*, mais j'ai toujours été bien éloigné de croire que l'Auteur en fût l'Avocat Général *Louis Servin.*

REMARQUES

Sur le Tome I.

LA Taille-douce de *François* I. qui eſt à la tête, met la mort de ce Prince au 28. Août 1528. Ce ſont deux fautes, apparemment d'impreſſion. Selon *Mezerai*, il mourut le dernier Mars 1547.

Pag. 1. *Par le conſeil de ſon Chancelier.*] *Antoine du Prat.* Cela lui attira quelques Libelles, & pluſieurs Satires en vers Latins. Voyez *J. Bouchet Annal. d'Aquit.* part. 4. ch. 13. p. 362. Edition de 1644.

p. 3. *Jacques de Beaulne.*] Voyez *J. Bouchet* Ibid. p. 412. & ſuiv.

Ibid. *Me Jean Maillard.*] Voyez dans *Marot* l'Epigramme, qui commence : *Lorſque Maillart.*

Ibid. *Beze compoſa ces Vers.*] Ils ne ſe liſent point dans les Poëſies de *Beze*, ni dans le Volume, que lui-même en publia en 1592. ni parmi ſes *Juvenilia*. D'ailleurs il n'avoit que cinq ans en 1524. & je ne ſais où dans la ſuite il auroit pu voir cette prétendue Epitaphe que *Samblançai* ſe ſerpit fait faire.

p. 4. *En* 1543. *le Preſident Gentil.*] Il étoit Italien de naiſſance & Preſident aux Enquêtes. Il fut pendu, pour avoir furtivement retenu par devers lui les Acquits

quits du feu Tréſorier *Poncher*, qui faute de pouvoir les repréſenter, avoit été pendu précedemment. Voyez *Bouchet* ub. ſup. p. 493. où il met le ſupplice de *Gentil*, ſous l'année 1538. C'eſt lui dont parle le 18. des Paradoxes de *Charles Etienne* p. 118. de l'Edition de 1554. *Beza* lui fit cette Epitaphe.

Fracto gutture ſtare quem revinctum
Impellique vides, & huc, & illuc,
Quondam purpureo ſedens Senatu
Primas Pariſio in foro tenebat.
Sed lucri ſtudio impotente captus
Juſto Numine ſic jubente, vivus
Qui Judex male ſederat tot annos,
Stare nunc male mortuus jubetur.

Le pauvre Poncher innocent.] La Table donne à ce *Poncher* le nom d'*Etienne*, comme ſe nommoit un autre *Poncher* Archevêque de Tours, lequel ayant goûté la Reformation, & s'étant marié, quitta dans la ſuite ſa femme, ſe rendit perſécuteur, & mourut en blaſphémant. Voyez le *Recueil des choſes mémorables* &c. *depuis la mort de Henri II. juſqu'au commencement des troubles* 1565. in 12. T. I. p. 319. Ibid.

Beaucoup de marteaux.] *Beze* T. 2. p. 3. de ſon *Hiſt. Eccl.* rapporte cette ſienne repartie. Auſſi cette Hiſtoire de *Beze* repreſente-t-elle au devant de chaque p. 7.

Tome l'Egliſe ſous l'emblême d'une Enclume, & de trois hommes armez, qui uſent inutilement, & rompent leurs marteaux à frapper deſſus.

Ibid. *Bezieres*.... *Raphael.*] Ce n'étoit qu'un ſeul & même homme, ſavoir le Sieur de la *Meziere*, nommé *Raphael*, Medecin ordinaire du Roi de Navarre. Voyez *Beze Hiſt. Eccl.* T. 2. p. 649.

p. 11. *On défendit la belle chaſſe.*] Liſez, *on deſcendit.*

p. 13. *Beliſtre que vous eſtes* &c.] Le Préſident *de Thou* ne dit rien de tout cela. Voyez ſon *Hiſtoire* L. 39. Le Cardinal de Lorraine avoit déja eu en Janvier 1564. un different avec ce Chancelier, touchant la reception du Concile de Trente.

p. 14. *Le 15. Mai 1567.*] Ou plutot *le 5. Mai 1567.* ſelon M. *de Thou* ſur cette année-là, L. 41. T. 2. p. m. 448. A. M. le *Laboureur* T. I. p. 390. de ſes *Addit. aux Mem. de Caſtelnau*, met la mort du Prince de *Porcien* au mois de Mai 1564.

Ibid. *Le poiſon qu'on a dit.*] *D'Aubigné* T. I. L. 4. Ch. 6. ſur l'an 1567.

p. 26. *Son Mignon de Rets.*] *Albert de Gondi*, fait Maréchal de France en 1574. mort en 1602. *Hiſtoire de la Milice Françoiſe* du P. *Daniel* T. 2. p. 27. de l'Edition de Hollande 1724.

p. 28. *Ils manderent à Nantouillet.*] Voyez le *Reveille-matin des François* Edimb. 1574. Dial. 2. p. 167.

Plus

Plus fondées ſur l'amour.] *La Mole* n'étoit point haï de la Reine de Navarre. Seroit-ce là le ſujet de la jalouſie du Roi? Sur ce pied-là les trois Freres auroient eu ſucceſſivement de l'amour pour leur ſœur germaine. p. 31.

Tous les neuf Charles.] Liſez; *trois des neuf Charles*: ſuivant l'Epigramme, Tous les neuf *Charles* ne furent pas fous. Les Rois de ce nom ne furent fous que de trois en trois. p. 34.

La Vie de Sainte Catherine &c.] Autrement, *Diſcours Merveilleux* &c. Cette Pièce eſt de l'année 1573. ſelon les *Mem. de la Ligue* T. 3. p. m. 185. p. 41.

Le poiſon qu'on a voulu faire accroire &c.] Voyez la *Légende de S. Nicaiſe*, & *d'Aubigné* dans ſon *Hiſtoire* & dans la *Confeſſion de Sanci.* p. 48.

Le plus méchant des hommes.] Du tems de *François* II. la Reine ſa femme, niéce du Cardinal, dit un jour à *Catherine* de Médicis ſa belle-mere, par la ſuggeſtion du Cardinal de Lorraine, à ce qu'on prétend, qu'*elle* (*Catherine*) *ne ſeroit jamais autre choſe que la fille d'un Marchand.* On veut que ce Diſcours ait tellement animé la Reine Mére contre le Cardinal, que ne pouvant plus le ſouffrir, elle le fit partir pour *Trente*, peu diſpoſée à le rappeller jamais. Voyez le *Memoire Secret*, joint à la 40e Lettre du Cardinal de *Sainte Croix* au Cardinal *Borromée*, p. 49.

mée, en date du 27. Juin 1563. Tom. I. p. 242. du *Recueil des Synodes Nationaux*. La Haye in 4° 1710.

p. 51. *La Beatitude.*] Petit Livre de treize pages in 8°. imprimé ſans nom de lieu, & ſans date, très-mal raiſonné, mais au reſte ſi rare, que l'exemplaire qu'en a M. l'Abbé d'*Etrées* eſt peut-être aujourd'hui l'unique. *Menagiana* Paris 1715. T. 4. p. 311.

Ibid. *Dont l'execution fut donnée à Chémeraud* &c.] Les matériaux lui en avoient été donnez d'avance, & il les emploia à bâtir à ſa Terre une ſuperbe maiſon.

p. 52. *La Reine Blanche.*] C'eſt-à-dire, la Reine Veuve du Roi defunt, parce qu'elle porte le deuil *en blanc*. *H. Etienne Dial. du Nouv. Lang. Fr. It.*

p. 53. *Sa Tante, la Princeſſe de Condé.*] *Françoiſe d'Orléans*, ſœur du Duc de *Longueville*. *Louïs* Prince de Condé, tué à *Jarnac*, & Oncle de *Henri* de Bourbon Roi de Navarre, l'avoit épouſée en ſecondes noces l'an 1563. *De Thou* L. 85. Ce fait, au reſte, eſt rapporté par d'*Aubigné* L. I. C. 7. de ſa *Confeſſion de Sancy*, & l'Auteur pourroit bien l'avoir puiſé dans le preſent Journal.

p. 55. *Renée de France*] *Hercule d'Eſt*, Duc de Ferrare ſon mari, étoit mort le 5. Septemb. 1559. *De Thou* L. 23. T. I. p. 706. A. Comme elle étoit de la Religion, elle ſe retira en France l'année ſuivante,

te, ſur ſa Terre de Montargis, où juſqu'à ſa mort elle donna retraite aux pauvres Huguenots perſecutez. Voyez la neuvième des Lettres du Nonce *de la Croix* au Card. *Borromée* T. I. p. 76. du *Recueil des Synod. Nat.* & *Brantôme Dam. Illuſtr.* p. 305.

La Souveraineté de Bar.] La Note marginale ſuppoſe que dans l'eſprit du Journaliſte, le Barrois étoit tenu en Souveraineté par le Duc de Lorraine. Ce n'eſt point cela. Il veut dire ſimplement qu'en 1575. le Roi Henri III. témoigna de la diſpoſition à quitter au Duc de Lorraine, l'hommage que ce Prince devoit à la Couronne pour le Barrois mouvant, dont la Capitale eſt *Bar-le-Duc*, comme *S. Michel* l'eſt du Barrois non mouvant. Voy. *le Recueil des choſes memorables* &c. T. I. p. 15. p. 17.

Ce qui a coûté la vie à ſon fils.] C'eſt *Gui Patin* qui dit cela, dans la 494. de ſes anciennes Lettres T. 2. p. 471. de l'Edition de Hollande 1692. mais il le dit ſans apparence. M. *de Thou* véritablement parle fort mal du Capitaine *Richelieu*, ſurnommé le *Moine*, mais ce qu'il en dit, c'eſt d'après *Beze*, dont il cite l'*Hiſt. Eccleſ.* impr. en 3 Vol. à Anvers en 1580. *Brantôme* au reſte parle auſſi du Capitaine Richelieu, ſous le nom du Moine *Richelieu*. J'oubliois de remarquer, que M. *de Thou*, & *Beze* n'ont par- p. 17. à la marge

parlé que d'après *Louïs Regnier* Sr. *de la Planche* dans ſon Hiſtoire de *François* II. imprimée dès l'an 1576. Voy. M. *de Thou* Edition de Geneve 1626. T. I. au bas du Sommaire du L. 24.

p. 70. *Le nom de Mignons* &c.] Il y avoit long-tems que ce mot étoit en uſage au ſubſtantif, dans la ſignification d'un jeune homme cheri d'un Grand Seigneur ſon Maître. La X. des *Cent Nouv. Nouv.* „ Advint certaine eſpace après, que „ par le conſeil de pluſieurs de ſes pa„ rens, amis & bienveillans, Monſei„ gneur ſe maria .... dont pluſieurs „ furent très joyeux, & entre les aul„ tres noſtre Gentilhomme, qui *mignon* „ ſe peult bien nommer, ne fut pas „ moins joyeux." Voy. *Vigneul Marv.* T. I. p. 365. & T. 3. p. 277.

p. 71. *Marie de Savoye.*] Il eſt vrai que la femme du Duc de Mayenne ſe nommoit *Henriette*, & non pas *Marie*, mais ce dernier nom eſt une faute dans le MS. au lieu de *Henrie*, comme le nom de cette Dame ſe trouve dans les Hiſtoriens du tems.

p. 71. *La Noue .... haï doublement du Roi.*] C'eſt donc avec peu de fondement, qu'un de nos Hiſtoriens modernes a dit que le Roi *Henri* III. encore Duc d'Anjou, diſoit ordinairement, que *la Noue* étoit le ſeul Huguenot, qu'il aimoit, étant ſelon lui le ſeul de ſa Secte, qui eût

eût de l'honneur & de la probité.

D'une bouteille &c.] D'*Aubrai* dit de cet homme, dans le *Catholicon d'Espagne*, qu'il rendit la Bastille au Duc de Guise *par faute de bon appareil*, c'est-à dire, *faute de munitions*; ou, comme dit le *Catholicon François* T. 2. du Recueil de Pièces curieuses pour la defense de la Reine Mere, *faute d'Oranges pour faire une Capyrotade de perdrix, ce qui*, continue-t-on plaisamment, *lui avoit mis à couvert l'honneur & la vie.* p. 72.

Honoré d'Albret.] Ceux de cette Maison s'appellent d'*Albert*, à la difference de l'ancienne Maison d'*Albret* (*Labretana*) en Guienne. La Maison de *Luynes* est, je pense, Provençale, & la Terre en question est aujourd'hui connue sous le titre de Duché d'*Albert*. Ibid. à la marge.

Li Geloſi &c.] De cette Troupe étoit apparemment la belle *Andreini* (Isabelle) morte en couche à Lyon le 10. Juin. 1604. âgée de 42. ans. Voyez *Bayle Dict.* au mot *Andreini*. p. 78.

Amis du foueteur] Du Duc de Guise, qui les mettoit en besogne. Voy. p. 77. p. 79.

Asinus quintus] Mre *George d'Aubusson de la Feuillade* Evêque de Metz, avoit eu de mon tems un procès au Parlement contre son Chapitre, & l'avoit perdu. Il voulut savoir les noms des Juges, qui l'avoient condamné, & à me- p. 81.

su-

ſure qu'on les lui nommoit, il ne manquoit pas de donner à chacun quelque ſobriquet injurieux. Comme on fut venu au cinquième nommé *Hennequin*, jeune homme peu habile. *Bon*, dit l'Evêque, *Aſinus quintus*. Peut-être avoit il lû cet endroit du Journal.

p. 91. *Le Cardinal des Bouteilles* &c] C'eſt donc *Louïs* de Lorraine, Cardinal de *Guiſe*, que *Beze*, dans ſon *Paſſavant*, deſignoit, en 1553. ſous le nom de *Cardinalis Lagenifer*, & duquel il raconte, que paſſant par *Geneve*, où on lui avoit ſervi d'excellentes truites, il diſoit à ce propos, qu'encore que les Genevois fuſſent héretiques, *tamen piſces non poſſunt ſed, & facit bonum prandere cum eis. H. Etienne* C. 22. de ſon *Apol. pour Herod.* parle auſſi de ce Prélat, ſous le nom de *Cardinal des Bouteilles*; mais je ne ſai, ſi ce ſeroit de ce même Prelat, que Calvin parle en ces termes dans ſa Lettre 300. datée du 1. Octob. 1560. *Nuper ad Fontem Bellæ Aquæ . . . . Vocati ſunt omnes Proceres. Adfuit Cardinalis quidam, qui aut* cadus *eſt, aut* lagena, *ne hominis quidem figuram geſtans.* La France avoit auſſi en ce tems-là *Artus de Coſſé Briſſac*, Maréchal de France, ſurnommé le *Maréchal des Bouteilles*, parce que ce Seigneur étoit homme de table & de bonne chere. Voy. *Brantôme Hommes Illuſtres François* T. 2. p. 308. Du reſte le Journaliſte a été mal

mal informé de l'âge du *Cardinal des Bouteilles.* Il ne lui donne qu'environ 48. ans, lors de ſa mort en 1578. & il en avoit pour le moins 51. étant né en 1527. ſelon Mrs. de *Ste Marthe*, & ſelon d'autres en 1522. Il ſe trompe auſſi de dire, que ce Cardinal fut inhumé à *S. Victor.* Son corps y fut tout au plus preſenté, mais, ſelon *M. de Thou*, & ſelon ces Meſſieurs, il fut inhumé à *Joinville*, dans le tombeau de ſes ancêtres.

Agée de 5 ans.] *Brantôme* lui en donne près de huit. Voy. ſes *Dames Illuſt.* p. m. 343. Ibid.

Le jeune Schomberg] Frere cadet de *Gaſpard de Schomberg*, Comte de *Nanteuil*, mort le 15. Mars 1599. Voy. Bayle Dict. Crit. 2e Edition p. 2678. où il cite le P. *Anſelme* p. 668. de ſon 1 Tom. du *Palais de l'Honneur.* p. 91.

Du Cerceau.] On a de lui *les plus excellens Bâtimens de France* in f°. 2 Tomes Paris 1607. *Bibliotheca Fayana* Par. 1725. p. 181. Voy. les *Memoires du Duc de Nevers* T. 2. p. 28 & 29. p. 94.

Chateauneuf tua &c.] Dans l'Ile de *Louviers*, à Paris. *Brantome* dans ſon *Traité des Duels* p. 259. où il donne à ce Duel une toute autre cauſe qu'un procès. Si on l'en croit *la Chenaye* avoit 80 ans & fut l'aggreſſeur. p. 100.

Après trois jours non vallables.] Se dit de pluſieurs Ordonnances faites en France p. 112.

ce par les Etats. Formule de certaines Lettres de Chancellerie declarées non valables après l'année.

p. 117. *Courbature par tout le corps.*] C'étoit le *Tac*, ou le *Horion* de l'année 1412. ſelon le Journal de Paris 1729. p. 21. *Mezerai* ſous cette année-là appelle auſſi *Coqueluche* cette maladie, parce, dit-il, qu'on s'y couvroit la tête d'un *capuchon*. Or comme ce capuchon deſcendoit ſur les *oreilles*, de-là le nom de *Horion* donné à la *Coqueluche* en 1412. Et comme, ſuivant ce Journal, *on n'oſoit* toucher à *ſoy nulle part*, tant qu'elle duroit, de là vient que ce même mal ſe nomme auſſi le *Tac*. En 1427. la même maladie ſe fit ſentir de nouveau à Paris, où, ſuivant ce même Journal, on l'appella alors le *Dando*, comme qui diroit *dans le dos*, parce que, comme dit le *Journal de l'Etoile*, elle rendoit le corps tout courbé. Dans *Rabelais* L. 39. N. 15. les *Auripeaulx*, ou, comme on parle à Paris, les *Orillons* ſont une maladie des *Oreilles*, ou une eſpèce de *Horion*.

p. 121. *Deſte Allemand.*] Je crois qu'il faut lire d'*Eliz*. Un de ce nom Archevêque & Electeur de Treves mourut en 1581. *De Thou* T. 3. p. 517. E.

p. 123. *Tailladérent les joues* &c.] C'eſt ce qui dans la *Conf. de Sanci* Liv. 2. Ch. 7. eſt appellé *la friſade de S. Maixant*, appliquée ſur *la joue de Mad. des Duras* dans

S. *Maixant* environ le même tems.

Tréſorier Poncher.] *Etienne Poncher* Voy. ci-deſſus p. 4. où il eſt dit, qu'il mourut innocent. Ici pourtant il ſemble que le Journaliſte le tient pour coupable. D'où je conclus, que tout l'Ouvrage n'eſt pas d'un ſeul & même Auteur. p. 112.

Du reſte la Note marginale nomme *Jean Poncher*, certain Tréſorier, qui fut exécuté en 1535. Ainſi cet *Etienne* dont parle la p. 4. & qui mourut innocent, pourroit bien être un autre *Poncher*, qui auroit été pareillement exécuté.

Limoux.] Le Cardinal de Richelieu acheta cette Terre, du tems qu'il avoit l'adminiſtration des biens de la Reine Mére. Il en paya 90 mille Ecus & dans la ſuite, il y fit des reparations pour plus de 100 mille. Voyez le *Recueil de Piéces curieuſes pour la Défenſe de la Reine Mére* in 8°. 1643. p. 87 & 88. de la *Remontrance au Roi.* Ibid.

Malevolus.] On ne trouve point de *Malevolus* dans l'*Index Thuani*. Dans l'Hiſtoire même, ſous l'année 1594. il eſt parlé d'un *Malevallius (Maleval)* mais il étoit de Lyon, & en fut chaſſé comme Ligueur. p. 142.

Et de pluſieurs autres crimes.] Entre autres, pour avoir payé en fauſſes eſpéces de ſa façon un bien de campagne, qu'il avoit acheté, & pour y avoir enſuite mis le feu, afin de brûler ſon vendeur, p. 145.

deur, en vûe de ce qu'y étant rentré par voye de juſtice, on faiſoit le procès à *Salſide*, pourquoi, non content d'avoir payé en fauſſe monnoie le Vendeur de ſa Maiſon de Campagne, il avoit encore voulu le brûler dedans, après y être rentré? Si, repondit *Salſide*, j'avois entrepris de l'y *rotir*, c'eſt parce que lui-même avoit fait toût ſon poſſible pour me faire *bouillir*. C'étoit en ce tems-là en France le ſupplice des faux monnoyeurs, que d'être jettez dans une cuve d'huile bouillante. *Busbeq.* Epiſt. 8.

p. 146. *Jean de Nully.*] C'eſt *Etienne.*

p. 156. *Si à François voyez deux nez.*] *François* Duc d'Anjou étoit fort laid, & entr'autres difformitez, il avoit comme un double nez. Voyez *L. Guyon* T. I. p. 763. de ſes *Diverſes Leçons.*

p. 162. *Sujet du Duc de Lorraine.*] La Note marginale dit que *François de Rozieres* étoit Sujet du Roi, mais je ne ſai qu'en croire. M. *de Thou* ſemble inſinuer le contraire Liv. 78. T. 3. p. 628. B. où il dit qu'après une rude reprimande faite par le Chancelier à *Rozieres*, le Roi ordonne à celui-ci de ſe retirer par devers le Duc de Lorraine, pour y attendre, quel ſeroit le ſort, & de lui, & de ſon Livre. Si on juge de la patrie de *Rozieres* par la Ville, où il étoit Archidiacre, il n'étoit ni Lorrain, *Toul* n'étant

tant pas de la Lorraine, ni François, cette Ville originairement Imperiale n'étant pas encore cédée à la France, quoique cette Couronne la poſſedât depuis plus de trente ans.

Nommé de la Barre.] D'abord il s'étoit propoſé d'embraſſer une vie ſolitaire, éloignée de tout commerce avec les hommes. M. d'*Oſſat* l'en détourna tout à fait par une belle & longue Lettre, qu'il lui écrivit d'*Aurillac* le dernier d'Avril 1577. laquelle fait la clôture des Lettres de celui-ci. p. 164.

Du Meſnil Valet de chambre de Monſieur.] Je n'ai point trouvé de *Du Meſnil* au rang des Valets de Chambre du Duc d'Anjou dans les *Memoires de Nevers* T. I. p. 577. & ſuiv. mais bien à la p. 597. un *Olivier du Meſnil*, au nombre de ſes Secretaires des Finances à 600 livres de gages. p. 170.

Au bas de la taille-douce du Duc d'Alençon, il eſt dit: *Né le . . . Mars* 1554. Il nâquit à Fontainebleau ſur les neuf heures trois quarts du matin, le 18. Mars 1554. Voyez *la Popeliniere* in f°. 1581. T. I. f. 52. a. p. 176.

Mais la Cour vous l'oſteroit.] Comme mieux inſtruits que le Chatelet de la maniere, dont doit ſe régler la ſucceſſion à la Couronne, bien differente des ſucceſſions entre les Particuliers. Voyez les *Memoires de la Ligue* Edition de 1602. T. I. p. 462. p. 181.

p. 190. *Comte de Tripoly.*] Liſez *Pepoli.*

p. 193. *Mille écus pour ſon Livre.*] Et une penſion annuelle de 300 livres. Ce fut en 1579. *La Caille Hiſt. de l'Imprim.* p. 135.

p. 194. *Enfin il perdit tout* &c.] *Teiſſier*, T. 4. p. 347. de ſes Eloges dern. Edition, dit ſans citer, que la ſomme entiere fut payée à *H. Etienne* le 15. Oct. 1579.

p. 222. *Roland Elu de Paris.*] La Note marginale le fait frére de *Nicolas Roland* Echevin. Mais M. *de Thou* dit que ce fut *Nicolas Roland*, qui fut empriſonné en ce tems-là, & que c'étoit lui, qui étoit Echevin. Voyez T. 4. p. 289. E. & p. 381. D.

p. 223. *Beloy.*] La Note marginale lui donne, je ne ſai ſur quel fondement, les *Moyens d'abus & de nullité*; car *Cayet* n'attribue l'empriſonnement de cet honnête homme qu'à la ſeule *Apologie Catholique* &c. laquelle étoit conſtamment de lui. Voyez les *Not. de la Conf. de Sanci* édition de 1720. T. 2. du Journal de *Henri* III.

p. 231. *Habens quidem animum* &c.] *Miron*, Médecin du Roi *Henri* III, diſoit de ce Prince dans le *Perroniana* p. 156. qu'il *étoit courageux de la tête, & non pas du cœur*: ce qui devoit s'y expliquer des dernieres années de la Vie de *Henri* III. ayant paſſé pour tout autre étant Duc d'Anjou. D'*Aubigné* dit quelque part, que depuis que ce même Prince avoit chan-

changé ſa fantaiſie d'*Agent* en celle de *Patient*, ſon courage s'étoit tout à fait abâtardi. Voyez les Notes ſur la *Conf. de Sanci*

Bibliotheque &c.] On a réimprimé cette Bibliotheque en 1726. à la ſuite de la *Decouverte de l'Ile des Hermaphrodites*, avec un bon Commentaire, que j'attribue à M. *Godefroi* de *Lille* en Flandres. p. 234.

L'inegalité du fouet de Monſieur à la troupe &c.] *Continuation du* Chant *lugubre des Pages de Madame de Mercure* ſur *l'inegalité du* fouet *de Monſieur à la* trompe *de leur Maîtreſſe*. Voilà, ſelon moi, comme il faut lire, pour trouver du ſens à ce Titre, qui, ſoit dit en paſſant, eſt demeuré ſans Commentaire dans la nouvelle Edition de l'*Ile des Hermaphr.* Dans *Rabelais*, à propos d'un efflanqué de Galant, aſſocié d'une groſſe garce, on demande ſi le *fouet* d'un tel amoureux eſt competent pour mener une telle *toupie*. Ici *trompe* & *toupie* ſont ſynonymes. p. 236.

Combault.] Il avoit épouſé la *Rouet*. Voyez p. 113. Ibid.

La reparation des pucelages &c.] Le Titre 3. de la *Bibliotheque de M. Guillaume*, ſatyre qui parut, quelques vint ans, après celle de Mme. de *Montpenſier* eſt un Livre, *de la proprieté du Blanc & du Rouge par Mme de Simié*, dédié par elle Ibid.

aux Dames de la Cour. C'eſt la même perſonne, à qui dans le *Perroniana* au mot *Cotton*, le P. *Gontier* conſeilloit de ſe coeffer de là en avant du Soleil, & de ſe chauſſer de la Lune.

Ibid. *Madame de Simiers.*] Louïſe de l'Hôpital, connue étant fille ſous le nom de *Vitri*, & mariée à *Jean de Symiers*, Maître de la Garderobe du Duc d'Alençon, *Journal de Henri* III. T. I. p. 176. de l'Edition de 1720. *Simié*, dont il eſt parlé à la page ſuivante, eſt ce *Jean de Symiers*.

p. 238. *Sambole Ecuyer de M. d'Epernon.*] Liſez *Saubole*. *Roger*, ou *Raimond de Cominge*, Sieur *de Sobole*. Voyez *de Thou* T. 5. p. 62. B. p. 1045. B & D.

p. 239. *L'Ambaſſadeur Jamet.*] Liſez *Zamet*, & voyez la nouvelle Edition des *Hermaphr.* p. 325 & 326.

p. 240. *Champlinault.*] Liſez *Chanlivaut*.

Ibid. *Simirax & Villequier.*] Je crois qu'il faut lire *Simiers*, & que c'eſt ici le même *Jaques de Simiers*, dont il a déja été parlé, & qui n'étoit pas plus heureux en femme que *Villequier*.

p. 241. *Clairvaut.*] Liſez *Clervant*.

p. 243. *Conſtituée priſonniere . . . le Page.*] Ajoutez entre les points ; *ſe trouvant groſſe du fait dudit Page, ſans que* le *mari y eût aucune part*. C'eſt comme on lit dans les bonnes éditions. De cette groſſeſſe naquit *Henri* II. Prince de Condé mort

mort en 1646. & qui eut beſoin d'un Arrêt du Parlement, pour établir ſa qualité de Prince du Sang, que les autres Princes de ſa Maiſon lui conteſtoient. Ce fut *Henri* IV. qui d'autorité abſolue fit rendre cet Arrêt du Parlement, avant que d'être demarié d'avec *Marguerite* de Valois, dont il n'avoit pu avoir d'enfans, & il le fit en vûe d'éloigner de la Couronne le Comte de *Soiſſons*, qu'il n'aimoit pas. C'eſt ce que p. 270. du 2. Tome des *Memoires de l'Etoile*, *Henri* IV. avoue avoir été de ſa part un *Acte de Tyrannie*. Or puiſqu'on a laiſſé ſubſiſter dans le Tome II. cet aveu du Roi *Henri* IV. à quoi bon avoir retranché du Tom. I. les paroles ci-deſſus rapportées ? Avant cet Arrêt, parut en 1590. un Livre intitulé, „ *Traité de l'Origine, ancienne Nobleſſe & droits* „ *Royaux de Hugues Capet* &c. où l'Auteur, nommé *Jean Guyart*, faiſant un „ dénombrement des Princes du Sang, „ qui vivoient en l'année 1590. *Il y en* „ *a aujourd'hui*, dit-il, *outre notre Roi*, „ *ſix vivans, Meſſeigneurs, Charles, Car-* „ *dinal de Bourbon; François, Prince de* „ *Conti; Charles, Cardinal de Vendôme;* „ *Charles, Comte de Soiſſons; François* „ *Duc de Montpenſier, & Henri Prince* „ *de Dombes.* " Où il eſt à remarquer „ que ce *Guyart*, pour complaire au „ Cardinal de Vendôme, à qui ſon Li-

„ vre eſt dédié, omet ſciemment & de
„ propos deliberé *Henri* II. Prince de
„ Condé Fils de *Henri* I. & de *Charlot-*
„ *te Caterine de la Tremoille*, lequel y de-
„ voit être nommé le premier de tous,
„ comme le Chef de la Maiſon. Mais
„ *Jean Richer*, qui avoit imprimé ce Li-
„ vre, en fit tirer cinquante ou ſoixante
„ exemplaires, où le nom du jeune Prin-
„ ce de Condé étoit à la tête des ſix au-
„ tres, qui lui conteſtoient ſa naiſſan-
„ ce." *Mem. Hiſtor. &c. d'Amelot de la Houſſaie* Amſt. 1722. T. II. p. 136 & 137. Remarquez auſſi que dès ce tems-là, ſe tramoit le *Tiers Parti*, Faction dangereuſe, qui avoit pour but de ravir la Couronne à Henri IV. encore Huguenot, pour la mettre ſur la tête du Cardinal de Bourbon, Chef de ce Parti, & qui prétendoit exclurre ce jeune Prince, & comme bâtard, & d'ailleurs comme ayant été juſques-là élevé dans la Religion de ſon Pere. Au reſte l'Arrêt du Parlement doit être de l'année 1595. Voyez M. *de Thou* L. 112.

p. 246. *Les deux Henris avoient bien fait les aſnes.*] Ce mot roule ſur une alluſion du nom de *Henri*, au mot *arri*, dont on ſe ſert pour faire marcher *les ânes*. Cette alluſion eſt ancienne dans notre Langue. En 1422. les François aſſiegez dans *Meaux* par *Henri* V. Roi d'Angleterre, ſe trouvérent mal de l'avoir emploiée.

Voyez

Voyez l'Hiſt. *MS.* du Roi *Charles* VI. par M. *de Travecy* p. 764. & dans le XVI. ſiècle elle revient encore au ſujet du Connétable de *Montmorenci*, Favori de *Henri* II. Voyez *Brantôme, Hommes Illuſtres François*, T. 2. p. m. 131.

Comme leur feu Curé.] *Jean de Ferrieres*, Curé de S. Nicolas des Champs. On a de lui un Livre de Priéres, toutes puiſées dans les Livres de Dévotion des Reformez; & de nos jours, lorſqu'après la revocation de l'Edit de Nantes, il a été queſtion d'amadouer les Nouveaux Convertis, un des moiens, dont on s'eſt ſervi pour cela, a été de faire réimprimer ce Livre, & de leur en permettre l'uſage. p. 254

La grande puiſſance.] Ces paroles mal entendues ont donné lieu à l'Auteur du Poëme de la Ligue de faire à la p. 213. de l'Edition de Geneve 1723. une Remarque, qui eſt nulle de toute nullité. p. 265

Contre un Carolus.] On prétend que ce mot fut en ce tems-là prêté au Roi *Henri* III. par quelque mauvais François, qui l'avoit diſſuadé de pourſuivre le Duc de Mayenne, & que ce Monarque étoit alors dans une ſituation ſi mauvaiſe, qu'elle ne lui permettoit pas cette ſorte d'alluſions. Voyez *le Grain, Decad. de Henri le Grand* in 4°. 1633. p. 360. p. 280.

p. 285. *Avec cet Epitaphe.*] L'Epitaphe n'y fut miſe que cinq ans après en 1594. lorſque *Charles Benoiſt* fit faire de ſolemnelles obſeques à Henri III. ſon bon Maître.

p. 288. *Un ſeul des dixhuit.*] *Mezerai* dans ſa grande Hiſtoire a rapporté le même fait avec cette différence, qu'il fait monter à davantage le nombre des noiez.

REMARQUES

Sur le Tome II.

p. 6. *Le petit Bourbon.*] Hôtel ainſi appellé du Cardinal de *Bourbon*, ſur qui il avoit été confiſqué.

Ibid. *Auroux Conſeiller en la Grand-Chambre.*] Un *Hieróſme Auroux* fut reçu Conſeiller du Roi, Referendaire en la Chancellerie de Paris en Août 1619. Ainſi il ſe pourroit bien faire que *Pâquier* T. 2. p. 306. auroit mal nommé *Henroux* ce Conſeiller, dont parle le Journal, & que M. *de Thou*, T. 5. p. 591. de l'Edition de Geneve, a pourtant appellé *Hieronymus Anruxius*. Il eſt nommé de même dans l'*Index Thuani*.

Ibid. *Sebilet.*] *Pâquier* dans ſes Lettres le nomme toujours *Sibilet*. M. *Sebilet* eſt Auteur de l'*Art Poëtique François*, bon petit Livre in 12. Lyon 1556. Ce fut Si-

Sibilet qui donna à *Pâquier* les premieres inſtructions de la Poëſie Françoiſe, environ l'année 1556.

Carolus X. Dei gratiâ &c.] Ces monnoies furent décriées par Lettres Patentes du Roi *Henri* IV. mais ſeulement le 12. Mai 1590 trois jours après la mort du prétendu Roi *Charles* X. mais comme elles ne laiſſoient pas d'avoir cours dans les Villes Ligueuſes, & que la Ligue ne fut tout-à-fait éteinte qu'en 1598. il s'en trouve de fabriquées encore en l'année 1597. Voyez *le Blanc, Traité des Monnoyes* &c. Amſt. 1692. p. 293. p. 7.

Il eſt dit dans les Notes, que ce fut le Roi, qui fit trancher la tête à *Maillé-Benebart*, & pendre le Cordelier *Cheſſé*. Ce fut le jeune *Biron*. Voyez les *Not. ſur la Conf. de Sanci* L. 2. Ch. 8. Ibid.

M. Sponde Maître des Requêtes.] *Jean Sponde* aîné de *Henri*; qui fut depuis Evêque de *Pamiers*. L'un & l'autre ont pris la qualité de *Maître des Requêtes*, mais pour la Navarre ſeulement. Voyez les Notes ſur l'Epître liminaire de la *Conf. de Sanci*. p. 8.

Selon la façon ordinaire] Juſqu'à ce que ſa Bulle de Légation auroit été verifiée en Parlement. p. 9.

Les Machabées.] Voyez la Harangue du Légat dans le *Catholicon d'Eſpagne*. p. 11.

En ce mois de Mai, & le 7. d'icelui mou- p. 12.

mourut &c.] M. *de Thou* met la mort du Cardinal de Bourbon, au 7. des Ides de Mai, qui fait le 9. jour de Mai, & non pas le 7.

p. 13. *Amenzoar.*] Lisez *Aventzoar. Bouchet*, Serée 25. T. 3. a cité ce passage, lequel, soit dit en passant, regarde ce que firent ceux de *Mazara* en Sicile, pour prolonger leur vie pendant le siège. On rapporte à peu près la même chose des Syracusains, assiegez sur la fin du IX. siècle par les Sarrasins. *Theodose*, qui étoit dans *Syracuse*, raconte, que les assiegez pressez de la faim firent moudre des os d'animaux, dont ils avoient une très-grande quantité, & que mêlant cette Farine avec de l'eau, ils en faisoient du pain, dont ils se nourrissoient. Voyez les *Amenitez de la Critique* &c. Paris in 12. 1717.

Ibid. *Mazarus.*] Je crois que c'est la Ville appellée *Mazaria* par M. *de Thou*, & en Italien *Marsalla* dans l'*Index Thuani.*

p. 18. *Ecrit en gros canon.*] En cette sorte de grosse Lettre, dont est écrit le *Canon*, c'est-à-dire, le Tableau écrit sur l'Autel, contenant le *Canon* de la Messe, autrement le *Te igitur.*

p. 35. *Legereté d'esprit dudit Servin.*] Ce défaut lui est reproché encore ailleurs, je ne sai pourquoi. C'étoit un des hommes de France, le plus digne de son emploi. Voyez sa mort glorieuse dans

le

le Vassor. Histoire de Louïs XIII. sous l'année 1626. T. 5.

Sa chemise blanche.] Quelque *camisade* peut-être. p. 28.

Plus de bottes que de souliers.] Voyez la *Satire Menippée*, Edition de 1726. T. I. p. 49. dans la Note. Ibid.

Qu'Anacréon lui-même] On fit croire de même à M. *du Puy*, que *Demosthene* étoit Evêque. Voyez *Catholicon d'Espagne*, T. 2. p. 369. de l'Edition de 1712. Ibid.

Un verre d'eau.] C'est donc d'un verre d'eau que doit s'entendre ce que *Jean Bapt. le Grain* a écrit du Cordelier *Panigarole*, savoir, qu'ayant un jour crié en chaire de toute sa force, *Guerra, Guerra, Guerra*, il entra si fort en colère, qu'il oublia de boire un coup au milieu de son Sermon, comme il avoit accoutumé. Voyez *le Grain, Decad.* de *Henri le Grand* in 4°. p. 450. p. 30.

La Note marginale dit, que le Jesuite *Commelet* se retira à Rome, avant la réduction de Paris. Cela est vrai; mais il vint depuis à la Cour de Lorraine, & étoit à la Cour de Nanci en 1599. Voyez le *Catholicon d'Espagne*, 1712. T. 2. p. 28. p. 31.

Mabeutres.] On appella en France en 1467. *Maboître* certain rembourrement, que les Courtisans & les gens de guerre mettoient au haut des manches de leur pourpoint, pour se faire les épaules plus Ibid.

lar-

larges & plus quarrées. De là vint, que le bourgeois, qui ne portoit point de cette ſorte de pourpoints, appella environ l'an 1590. *Mabeutres*, la Gendarmerie Royaliſte, qui en portoit de tels. Le *Dialogue d'entre le Mabeûtre & le Manant*, Libelle que les Ligueurs publierent en 1594. contient au revers du titre une eſtampe, où un Gendarme Royaliſte, ou *Mabeutre*, eſt repréſenté portant un de ces pourpoints, dont on voit les ſemblables à pluſieurs vieux portraits de gens de guerre. Voyez *Monſtrelet* édition de 1572. Vol. 3. f°. 130. b. Je ne ſai, ſi ce mot ne viendroit pas de *Mavors*, dans la ſignification d'un homme, qui ſe donne les airs d'un ſecond Dieu *Mars*; *Mavors, ortis, orte, Mabeûtre.*

p. 39. *Banriquette.*] Liſez *Bariquette*, ſorte de petit bateau, ou de petite *barque.*

p. 63. *Sa mort fut plus Chrétienne.*] On eut pourtant de la peine à le diſpoſer à la mort. Cath. d'Eſp. T. 2. p. 95.

p. 64. *Le mauvais & tempeſtatif.*] Plus haut il eſt dit de *Loucbart*, qu'il ſe reconnut, & qu'il mourut Chrétiennement; mais *Cayet* veut que ce ſoit le même *Louchart*, qui ait fait le mauvais, & qui ne ſe ſoit laiſſé ſaiſir, que ſur ce que le Duc de Mayenne lui fit dire, que la vraye cauſe de ſon ſupplice étoit certain meurtre par lui commis en la perſon-

ſonne d'un Secretaire du Roi. Voyez les Rem. ſur le *Catholicon d'Eſp.*

L'Ambaſſadeur d'Ecoſſe. Comment un Roi Proteſtant pouvoit-il avoir un Ambaſſadeur, reſidant dans une Ville rebelle à ſon Roi, Proteſtant auſſi, & qui n'y avoit nul accès ? p. 69.

Un gros Bearnois.] Monnoye du *Bearn*, avec l'empreinte, ou des Armoiries du païs, ou de l'effigie du Prince. Ce Curé vouloit-il taxer quelques uns de ſa Paroiſſe d'affection ſecrete pour ce Prince, & d'être *gros* de le voir Maître de Paris ? p. 71.

La Couronne plus grande &c. Et par conſéquent la tête encore plus éventée, que ſes Confreres de la Ligue. p. 73.

La bourſe à la Gamine.] Le Ventre gros, comme celui du Duc de Mayenne, & la bourſe platte comme *Gamin*, depuis que ce *Sire* l'avoit vuidée pour marier ſa fille au fils du Preſident de Hacqueville. Voyez p. 86. p. 81.

Il avoit écrit &c.] Au Duc de Parme s'entend, quoique l'Article précedent ne parle que du Duc de Mayenne. Cet Article, ſoit dit en paſſant, n'eſt pas à ſa place. p. 89.

Apocagine.] Indolence. De l'Italien, *dapocagine*, mot de même ſignification. Du reſte ce mot a auſſi été employé par *la Piſe*, dans la Préface de ſon Hiſtoire d'Orange, & ce ſont les ſeuls p. 90.

en-

endroits, où je l'aye jamais lû.

p. 102. *Gentilhomme* &c.] Voyez ſa Harangue dans le *Catb. d'Eſp.*

Ibid. *La diette.*] Le Duc de Mayenne étoit grand mangeur, & p. 101. on voit qu'il buvoit des mieux. C'eſt par rapport à ces deux défauts, que les Eſpagnols, dans le *Catholicon d'Eſpagne*, Harangue de d'*Aubrai*, le traitoient de *Puerco* & de *Buſalo*, qui buvoit comme un *Porc*, & mangeoit comme un *Buſle*.

p. 109. *Terme de beſacier.*] Injure, qu'on applique volontiers aux Moines mendians, comme lui, en qualité de gueux, ou de vrais *coquins*, qui ſuivent les *cuiſines*.

Ibid. *L'Aſne Rouge.*] Qui n'en ſavoit pas plus que le vieux Cardinal de *Bourbon*, appellé *Aſne Rouge* par les Royaliſtes T. I. p. 214.

p. 110. *Nous aurions du repos.*] Ceci eſt bien different de ce que dit M. *de Thou*, ſavoir, que *contre toute apparence d'une paix prochaine*, *Bodin avoit publié par avance* l'année & le mois *qu'elle devoit être conclue.*

p. 111. *Le petit Chauveau Curé de S. Gervais.*] Il avoit dès l'année 1588. reſigné cette Cure à un nommé *Michel du Buiſſon*, que la Ligue en dépoſſeda peu après, pour en revêtir le furieux *Lincaſtre* T. I. p. 255. Ainſi ce n'étoit pas lui, qui avoit été privé de ſa Cure par les Seize, com-

comme il eſt dit à la marge, mais bien ſon ſucceſſeur le ſurnommé *du Buiſſon*, à moins qu'il n'y fût rentré depuis la mort de *Lincaſtre*. Du reſte la *Confeſſion de Sanci* L.I.C. 2. parle du *petit Chauveau*, ſur le pied d'un appointeur des deux Religions.

Oré le Mathurin.] Liſez : *le 16 jour du Vendredi* Oré, *le* Mathurin *de S. Germain* &c. Le Vendredi *Oré*, comme on parle, eſt le Vendredi ſaint, parce qu'on y *adore* la Croix. *Oré*, pour *aöré*, d'*adorare*. Ibid.

Preſcha contre le Roi.] Ce Curé ne valoit guères mieux que beaucoup d'autres de ſa robe. Voyez les Notes ſur la *Confeſſion de Sanci*. Peut-être, ou qu'il étoit las d'attendre en vain quelque gratification du Roi, ou que comme l'Avocat d'*Orléans*, ci-deſſus p. 92. il avoit touché de l'argent d'Eſpagne, pour prêcher ainſi. Ibid.

M. *Nicolas.*] Voyez la Note, qui le regarde dans le *Catholicon d'Eſpagne*. Il avoit été reçu Secretaire du Roi en Avril 1559. S'étant fait de la Ligue, il perdit ſa charge par forfaiture en 1590. & la garda pourtant juſqu'en 1596. qu'il la reſigna à *Gui Nicolas* ſon Neveu. *Hiſtoire Chronologique de la Chancellerie de France* p. 122. 222. & 235. p. 112.

Homme factieux.] Liſez *facetieux*, & voyez p. 112 & 113. p. 115.

p. 116. *Talmat.*] *Jean Louïs de Pontallié*, Sieur de *Talmay*.

p. 119. *Mirloret.*] Un jeune Muguet, un petit Dameret. C'eſt proprement une eſpèce de Bourgeois Gentilhomme, qui fait le *Mylord*. Dans *Oudin*, *Mirlouret* eſt rendu par l'Italien *civettino*, c'eſt-à-dire jeune muguet, un *Marjolet*, corr. de *Myloret*, un petit Saint, un diminutif de *Mylord*.

p. 122. *Un Jacobin* &c.] On le prenoit pour quelque ſecond *Jaques Clement*, que les Seize, & le Duc de Mayenne pratiquoient.

p. 127. *Qu'une quenouille* &c.] Il étoit plus efféminé que guerrier. Alluſion à l'Enſeigne de la *Truie qui file*, ſi tant eſt que cette Enſeigne ſubſiſtât déja.

p. 138. *L'un pointu & l'autre mouſſu.*] C'eſt-à-dire *émouſſé*. Le Roi *Henri* IV. avoit le nez grand & aquilin. Le Duc de Guiſe Roi de la Ligue étoit camus.

p. 142. *De trois B. B. B.* &c.] Ce Sixain eſt inſeré dans le Banquet du Comte d'*Arete*, publié l'année même par l'Avocat d'*Orléans*.

p. 146. *Madame de Guiſe.*] *Brantôme* parle de cette entrevûe dans ſes *Hommes Illuſtres François*. T. 3. p. 41. & ſuiv.

Poudreux.... cendreux.] Mot aſſez plat, mais paſſable pour le tems. Le Roi vouloit dire, que tout poudreux que le voyoit Madame *de Guiſe*, aux portes de la

la Ville de *Dreux*, il n'étoit pas ſans *Dreux*, qu'on voit p. 134. qu'il avoit pris le 4e du mois de Juillet 1593.

Tuable à cette heure.] Moines & Ligueurs couverts l'aborderont librement, & ſans qu'il puiſſe s'en défendre. Les Huguenots le gardoient bien mieux, qu'il ne le ſera deſormais. p. 147.

Déſiroit le voir.] La date de la premiere Edition du *Manant* n'eſt que de l'année ſuivante 1594. p. 161.

La trahiſon de Vitri.] A la p. 185. *Gorinus*, ſur ce que *Vitri* & *la Châtre* avoient les premiers quitté la Ligue, attribue au premier une foi *vitrée*, & au ſecond une foi chatrée. La defection de ces deux Seigneurs irrita beaucoup la Ligue, & mit auſſi de mauvaiſe humeur l'Avocat d'*Orléans*. Voyez le *Catholicon d'Eſpagne*. 1712. T. 2. p. 356. p. 163.

Point des Seize. De Seize à la livre. p. 169.

La Grange m'en a vendu deux 50000. *francs.*] Je ne ſaurois croire, que ce ſoit ici *François de Montigni-la Grange*, quoique M. *de Thou* marque deux occaſions, où ce Seigneur ſe ſervit de ſes éperons. Quel beſoin le Roi avoit-il de l'acheter; puiſqu'il ne fut jamais Ligueur? D'ailleurs le Roi vouloit-il par-là taxer ce Gentilhomme de couardiſe & d'avarice. Mais pourquoi achetoit-il ſi cher un tel homme? p. 171.

Droit en Eſpagne.] Le Parlement s'étoit p. 110.

toit ce jour-là même réuni au Duc de Mayenne, qui ne vouloit pas, qu'on parlât plus, ni de paix, ni de trêve; & ce Duc ſecondoit en cela le vouloir du Roi d'Eſpagne.

p. 112. *Sommes-nous pas en Fevrier.*] Ce mot vaut encore moins, que celui de la p. 146.

p. 181. *D'Antham*, & à la marge d'*Antan.*] Appellé *Dautan* par *Pâquier* T. 2. p. 318. de ſes Lettres.

p. 187. *Marines neveu de Belin.*] *N. de Marins.* Il étoit fils d'une ſœur de M. *de Belin.* Il ſortit en effet de Paris, mais il y rentra, lorſque les Troupes y rentrerent.

p. 191. *De Rieux degradé de Nobleſſe & pendu.*] Une telle ſentence ſuppoſoit que ce Voleur étoit Gentilhomme, & apparemment de l'ancienne Maiſon de *Rieux* en Bretagne; mais il n'étoit rien moins, quoiqu'il prît le titre de Duc de Rethelois. C'étoit un Soldat de fortune, qui avoit uſurpé le nom de *Rieux*, comme le fameux *le Clerc* celui de *Buſſi*, pour ſe faire valoir dans ſon parti. Sa dégradation conſiſta donc en ce qu'on le fit mourir du ſupplice d'un franc Roturier, tel qu'il étoit.

p. 225. *M. le douzième.*] M. *du Puy* a rapporté la même choſe dans ſa derniere Note ſur la Harangue de *Rieux*, dans le *Catholicon d'Eſpagne.* Peut-être avoit-il eu communication du preſent Journal.

La

Le nom du prétendu Roi Charles X. ôté des Arrêts] On avoit auſſi fabriqué de la monnoie ſous le nom de ce prétendu Roi. Elle fut décriée le 12. Mai 1590. par Lettres patentes données au camp de Chelles. Et cependant il ſe voit de cette monnoie fabriquée encore en 1597. trois ans après la réduction de Paris. C'eſt que la Ligue ne fut tout-à-fait éteinte qu'en 1598. & que dans les Villes, où elle ſubſiſtoit encore, on ſe ſervoit toujours du coin du prétendu Roi *Charles* X. quoique mort dès le mois de Mai 1590. Ibid.

Jaques de Lantage, Seigneur de Balaon, ou de Bellan.] *Lentagius Bellanus, Lentage Sr. du Bellan*, dans l'*Index Thuani*. M. *de Thou* le nomme *Gaſpar*, & non pas *Jaques*. p. 228.

Qui étant mort, vit encore.] Ce Gentilhomme avoit accoutumé de ſigner *François Sevile*, (ou *Civile*) *trois fois mort, enterré, & par la grace de Dieu reſſuſcité.* Voyez d'*Aubigné* T. I. L. 3. C. 10. p. 222. édition de 1626. L'Hiſtoire miraculeuſe de ce Gentilhomme, écrite par lui-même, & où il ſe nomme *Civille*, a été inſerée, par *Simon Goulart*, dans ſes *Hiſtoires admirables & memorables*. Vol. 2. p. 604. p. 230.

La Note marginale dit que *Saffrey de Calignon* avoit été Miniſtre de la R. P. R. Il ne le fut jamais. p. 233.

p. 239. *Bajamont.*] Cet homme que le Journal de *Henri* III. appelle *Baujemont*, mais dont le nom étoit *Bajaumont*, étoit de la Maiſon de *Duras*. Voyez *Thuana* Lett. B.

p. 240. *Le Receveur Caſtille.*] Je crois que c'eſt le même, qu'on appelle communément *Janin de Caſtille.*

p. 247. *Il ſe trouva ſi peſant.*] Etoit-ce des péchez du Roi, dont il venoit de ſe charger?

p. 252. *Bartholomeo Borgheſe.*] On lui fit cette Epitaphe, que j'ai tirée d'un vieux Recueil Manuſcrit.

Cy git ſans drap, auſſi ſans nape,
Barthelemi, le fils du Pape,
Qui fut à un gibet pendu,
Bruſlé & en cendre vendu.

Pour avoir dit, qu'il penſoit eſtre
Fils de putain, un fils de Preſtre.
Plus ne pouvoit-il attenter,
Que de pareil nom ſe vanter.

Saint Pére, au moins cette ame noire,
N'envoyez point au Purgatoire,
Puiſque du monde au veu & ſeu
Le Corps a paſſé par le feu.

p. 263. *Paulo V.* &c.] Les titres, que ſe donne le même Pape, dans une Eſtampe, au devant du *Myſtere d'Iniquité* de M. du

du Pleſſis, ne ſont pas plus modeſtes que ceux-ci.

Qu'on euſt à paſſer outre.] Liſez *qu'on n'euſt.* Du reſte on a vu p. 235. qu'en 1607. les Rochelois avoient refuſé de recevoir chez eux les Jeſuites. Ces Péres avoient apparemment ſuggeré au Roi ce moyen-là de s'y introduire. p. 164.

Barbue.... rouget.] Apparemment que la fille avoit de la barbe, & que le Comte étoit rouſſeau. p. 166.

Villarnon.] Liſez *Villarnoul.*] Il étoit gendre de *du Pleſſis-Mornai.* p. 267.

Aux Avocats d'exercer.] Aux Avocats du Conſeil, s'entend. Ils l'ont encore aujourd'hui. p. 272.

Turquet Medecin ordinaire.] Il y a deux Medecins, *Jean* & *Theodore de Mayerne*, ſurnommez *Turquet.* Je crois qu'il s'agit ici du ſecond. p. 277.

Agée de neuf à dix ans.] C'eſt dans cette occaſion, qu'on veut, que le Miniſtre *Du Moulin*, voyant approcher la mariée, ait dit: *Cet enfant demande-t-il batême?* Voyez *Menagiana* T. 2. p. 52. p. 286.

Ce qu'elle avoit fait.] Cette Comteſſe pourroit bien être la Comteſſe de *Moret*, Maîtreſſe du Roi; & ce que ce Prince lui auroit fait faire, pourroit bien être de s'abandonner au Prince de *Joinville*, pour avoir un prétexte d'obliger celui-ci à l'épouſer, puiſqu'il avoit joui d'elle. p. 288.

p. 289. *Méritoit de faire monter* &c.] Méritoit la corde.

p. 291. *Le P. Gontier Jéſuite*] Piemontois. *Epiſtola M. Arthuſii de Creſſonieriis* 1611. p. 19. Voyez auſſi *Caſaubon* Epit. 908.

Ibid. *Que ſera-ce de votre mariage?*] Le Cardinal *du Perron* fit dans la ſuite au Docteur *Edmond Richer* la même objection, comme une conſéquence de la doctrine contenue dans le Traité de celui-ci *de Eccleſiaſtica poteſtate*, mais ce Docteur ſe défendoit fort bien, comme on le peut voir dans ſa Vie écrite par *Baillet.*

p. 292. *Fils de Jaques Maniguet.*) *Simon Goulart* parle de ce fait dans ſes *Hiſtoires admirables & memorables* T. 3. p. 144. Certain Perruquier Meſſin, nommé *Guerard*, réfugié à Berlin, a auſſi eu une fille, qui dès l'âge de trois à quatre ans a eu tous les indices d'une fille nubile.

Ibid. *Pain de mouton.*] Autrement, *pain mouton.* Petit pain, parſemé au-deſſus de quelques grains de froment, pour marquer qu'il eſt de froment pur. *Pain mouton, certo panetto con grani di fromento in cima*, dit le Dict. Fr. Ital. d'Oudin. *Mouton* de *molletum*, dimin. de *molle*, c'eſt proprement un pain *molet. Molletum, molleto, onis, one, moleton*, ſorte d'étoffe de laine, *mouton.*

p. 299. *Qui en mangeoit ſouvent des oublies.*]

Pio-

Proverbe, qui ſe dit d'un cheval, ou d'une mule, à qui on oublie d'acheter, & de donner de quoi manger.

Sont âtez du ſecond] La premiere Edition du Livre de *Mariana*, *De Rege & Regis inſtitutione*, eſt de Tolède, chez *Pierre Roderigo* 1599. La ſeconde chatrée par les Jeſuites, qui pourtant ont voulu perſuader, que c'étoient leurs ennemis, qui avoient fait réïmprimer ce Livre en Allemagne, eſt de Mayence 1605. chez *Baltaſar Lippius*, bon ami de ces Péres. *Anti-Coton* Ch. I. Dans la premiere Edition, Frere *Jaques Clement* eſt appellé *Galliæ æternum decus.* p. 326.

De Luther, Calvin & autres.] Je ſuis comme ſûr, que ces Extraits contraires à l'autorité des Rois, n'étoient ni de *Luther*, ni de *Calvin*, qui ſur ce pied-là ſe ſeroient contredits en trop d'endroits de leurs Ouvrages. Ces Extraits pouvoient être, ou de *Stephanus Junius Brutus*, ou de *Buchanan*, tous deux Proteſtans à la vérité, mais dont les maximes ne regardoient nullement la France. p. 327.

Soutenu par M. le Comte de Soiſſons.] Peut-être ce Comte n'étoit-il pas encore conſolé de l'Arrêt, qui avoit declaré légitime la naiſſance du Prince de Condé. p. 329.

Refuſa de rompre le baton.] Continuation du chagrin de ce Comte contre le p. 330.

Parlement, & peut-être pour le même ſujet.

P. 131. *Dieu vous a frappé* &c.] Ce fut pendant le ſiège de la Fére, en 1595. que d'*Aubigné* tint ce hardi Diſcours au Roi *Henri* IV. Du moins le dit-il ainſi dans ſon *Hiſtoire* T. 3. L. 4. C. 13. Car dans ſa *Confeſſion de Sanci* L. 2. C. 7. où il a fait entrer ce mot, il dit que ce fut à *Senlis*, dans le tems même que ce Prince lui faiſoit le meilleur accueil du monde.

P. 134. *Marſilius.*] *Theodore de Marcilly.* Il étoit d'*Arnhem* en Gueldre, (d'autres diſent de *Cleves*,) & Profeſſeur à Paris. Il eut pour ſucceſſeur dans cette fonction *Petrus Valens.* Il mourut l'an 1617. âgé de 67 ans. *Scaliger*, dans les *Scaligerana ſecunda*, le traite par ironie de grand Perſonnage qui faiſoit beaucoup parler de lui. Il avoit publié en 1601. un Commentaire ſur *Perſe*, fait en depit du bon ſens, & par émulation pour *Caſaubon*, qui avoit auſſi commenté ce Poëte. Voyez les *Lettres de Caſaubon* Edition de 1709. p. 96. 177. & 196.

P. 139. *Hocq de Cavalerie.*] Ce doit être une eſpèce de peloton ou de troupe, qui peu à peu, vient à ſe groſſir.

P. 142. *Si à la premiere bataille rangée.*] Les Ducs & Pairs n'ont pourtant guères accoutumé de ſe trouver aux batailles, témoin le mot du Prince de *Guemené*, dans

dans le *Ménagiana.* T. 3. p. 70.

Le Sieur de Rhodes &c.] N. de *Chémant-Errault.* C'eſt *Errault* qu'il s'appelloit, & non pas *de Rhodes*, ni *de Rode*, comme *Brantôme Hommes Illuſtres François*, T. 2. p. 520. a écrit le nom d'un autre de la même famille, déja Maître des Cérémonies ſous le Roi *François* II. p. 349.

L'Anti-Coton ſaiſi] Ce Livre, dont les exemplaires ſe vendirent d'abord cinq ſous la pièce, ſe vendit dans la ſuite juſqu'à une piſtole, après que l'Imprimeur eut été empriſonné à la pourſuite du P. Coton. *Remercîment des Beurriéres* p. 9. p. 352.

Du Haillan fort âgé.] Né à Bourdeaux, environ l'an 1535. mort à Paris, le 23. de Novemb. 1610. p. 355.

De n'aller au Palais.] Plus bas on voit que le Preſident *de Thou* refuſa auſſi de ſe rendre chez la Reine. Voila proprement ce qu'emporte le mot de *Robert Etienne* à ce Magiſtrat, *Ménag. T.* 3. p. 149. *Hors de Cour & de Palais*, & non pas que M. *de Thou* ſe ſoit jamais défait de ſa charge, ni qu'il ait aſpiré à devenir Chancelier. p. 364.

Paſſer cent dix ans.] Dans le *Scaligerana*, au mot *Conſtantén*, *Scaliger* mort, comme on ſait, agé de 69 ans, en 1609. deux ans avant *Robert Conſtantin*, ne donne à celui-ci que dix ans de plus que n'en avoit lui *Scaliger*. p. 368.

Par

p. 372. *Par Metezeau.*] C'eſt, je penſe, le *Henricus Magnus* de B. *Morizot* Dijonnois.

p. 377. *M. le Fevre.*] *Nicolas.* Il étoit déja mort l'année ſuivante 1612.

Ibid. *M. des Yveteaux.*] Fils de M. *de la Freſnaye*, Preſident au Bailliage & Siège Preſidial de Caen en l'année 1605. dont on voit un grand Recueil de Vers imprimez à Caen. M. *des Yveteaux* avoit une Nymphe domeſtique. Il mourut en 1649.

p. 379. *Contre M. de Villeroy.*] *Papæ juſſu, propter violatam Regum majeſtatem*, dans une eſpèce d'Apologie pour ceux d'entre les Anglois Catholiques, qui refuſoient de prêter les ſermens qu'on exigeoit d'eux. Le Roi d'Angleterre liſant ce furieux Ecrit, compoſé dans Rome en 1611. l'avoit d'abord attribué au Cardinal *du Perron*; mais celui-ci en fut juſtifié par *Caſaubon*, qui, dans Paris même, avoit ſu certainement que la Piéce étoit de *Reboul*. Ce malheureux s'y vantoit de paſſer inceſſamment en Angleterre, & que dans un ſoulevement qu'il eſperoit d'y exciter contre le Roi *Jaques*, il étrangleroit de ſes mains ce Tyran. On ne ſait ce qui put porter le Pape à s'intereſſer de la ſorte pour un Prince, qu'il regardoit comme Hérétique, mais tant y a qu'il en couta la vie à *Reboul*, *pour avoir*, diſoit le Pontife, *violé la Majeſté Royale*, en la per-

perſonne du Roi Jaques. *Reboul* au reſte fut pendu, & non decapité; & l'hiſtoire de ſon ſupplice, & la cauſe de ſa mort, tout cela fut écrit de Veniſe à *Caſaubon*, par un Senateur Venitien. Voyez Lettre 1050 & 1090. *de Caſaub.* Edition de 1709.

Deux Tableaux &c.] De nos jours on a vû le *College de Clermont*, changé par les Jeſuites en *Collége de Louis le Grand*, quoiqu'ils tinſſent ce College de la liberalité de l'Evêque de *Clermont*, l'un de leurs plus ſignalez Patrons & bienfaiteurs. p. 361.

Les Livres de Du Pleſſis &c.] Apparemment les Exemplaires du *Myſtere d'Iniquité*, Ouvrage, qui faiſoit du bruit. Le fonds de l'impreſſion en étoit conſervé dans le Château de Saumur, où le Livre avoit été imprimé. En 1621. lorſque M. *du Pleſſis* fut mis hors de ce Château, les Goujats de la ſuite de la Cour, la nuit de devant le départ du Roi, brûlérent dans la Cour même du Château la plûpart des Exemplaires. p. 362.

Perdulois Medecin.] Liſez *Perdulcis*, en François *Pardoulx*, Orleanois, je penſe. Du moins y a-t-il un Monſieur *Pardoulx de la Periere*, duquel en 1722. on attendoit une exacte & curieuſe Bibliotheque Orléanoiſe. p. 368.

Dolé l'Avocat.] P. 372. il eſt parlé de la mort de M. *Dolet* Avocat, & la Table Ibid.

ble ſuppoſe que *Dolet* & *Dolé* ne ſont qu'un ſeul & même nom ; ce que je ne crois pas, puiſqu'il y a eu en France, & des *Dolet*, & un *Louis Dollé*, (ou *Dolé*) dont on voit le Plaidoié contre les Jeſuites dans les *Memoires de la Ligue* T. 6. p. m 202.

REMARQUES

SUR LE SCALIGERANA. Edition de Cologne [ou plûtôt d'Amſterdam, chez les Huguetan.] 1695.

CEtte Edition a confondu & mis tout de ſuite le premier & le ſecond *Scaligerana*, qui juſques-là avoient été imprimez ſeparément, quoiqu'en un même Volume. Le premier avoit été colligé par *Vertunien* Sr. *de Lavau*, Medecin de Poitiers : *Anti-Baillet*, T. I. p. 262. & le ſecond fut recueilli par *Jean de Vaſſan* qui faiſoit des Recueils de ce qu'il entendoit dire à *Joſeph Scaliger*. Voyez *Sorberiana* Lettre S. *Gui Patin* Lettre 431. p. 375. du I. Tome de ſes *Lettres* Edition de 1692. *Nouv. Menagiana* T. I. p. 69. & *Maittaire Annal. Typogr.* T. 2. p. 746.

p. 27. *Calvinus ſapit* &c.] M. *Morus* a dit la même choſe dans ſon *Panegyrique de Cal-*

Calvin p. 103. de la Traduction Françoiſe qui s'en lit au devant de l'Inſtitution de Calvin, traduite par M. *Icard*. A la p. 166. du I. Tome des *Mélanges Critiques d'Ancillon* on prétend que *Calvin* a commenté les trois premiers Chapitres de l'Apocalypſe, mais qu'il a trouvé bon d'en demeurer là. Du reſte ce pretendu Commentaire ne ſe trouve point dans la liſte des Oeuvres de *Calvin*.

De ne rien écrire ſur l'Apocalypſe.] *Valde mihi probatur Calvini non minus urbana quam prudens oratio; qui de libro Apocalypſeos ſententiam rogatus, ingenue reſpondit, ſe penitus ignorare, quid velit tam obſcurus Scriptor, qui qualiſque fuerit nondum conſtat inter eruditos.* Bodin. Method. Hiſtor. Cap. 7. p. 76.

Clavius.] Ennemi de *Scaliger*, l'eſtimoit pourtant. *Viete*, que *Scaliger* n'aimoit point, avoit coutume de dire, qu'il n'étoit pas donné à tous d'errer, comme le docte *Scaliger*. Voyez la 1049e des Lettres de *Caſaubon*. p. 91.

R. Conſtantin.] Mort en Mai 1611. à Montauban, âgé, diſoit-on, de plus de cent dix ans. p. 101.

Cujas.] Mort à Bourges le 3. Octobre 1590. Par ſon Teſtament il ordonna qu'on l'enterrât en la Paroiſſe, qu'il n'y eut que le Curé & le Porte-Croix, & que l'on ne vendît nul de ſes Livres aux Jeſuites. p. 115.

In

p. 117. *In Bibliotheca Sancti Victoris.*] Ce premier Livre ſe trouve imprimé avec le *Q. Curce* de 1615. in 12. Lyon chez *Paul Frellon.*

p. 127. *Doletus.*] *Stigelius* parmi les *Delit. Poet. Germ.* T. 6.

In DOLETUM.

Dum niſi ſpurcitias, dum nil niſi turpia ſcribis,
Putida dum loqueris præter oleta *nihil.*
Eſſe tibi nomen potius debebat oleto,
Nam tua Muſa ſapit præter oleta *nihil.*

Ces Poëſies de *Dolet* ſont de Lyon, chez lui-même, 1538. *Bibliotb.* de *Draudius* T. I. p. 1519. Voyez *la Poëtique de Scaliger* L. VI. Ch. 4.

p. 132. *Ducæus.*] Eſtimoit l'Egliſe Greque approcher plus de la primitive Egliſe que la Romaine.

p. 146. *Quia Genevenſes* &c.] *Caſaubon*, qui reſidoit à Paris, & qui avoit épouſé une fille de *H. Etienne*, ne put jamais pour cette raiſon rien tirer de la ſucceſſion de ſon beau-pére. Voyez la Vie de *Caſaubon* par *Almeloveen* p. 15 & 55.

p. 173. *Goſſelin.*] *Jean*: de *Vire* en Normandie.

p. 179. *Sur le grand Pline.*] Peut-être *Sigiſmond Ge-*

Gelenius. Simon Grynæus n'a rien fait ſur *Pline.*

Inſignes pueri.] Delà notre *eſſoine*, dans ce Vers de *Villon* parlant d'*Abélard* p. 216.

Pour ſon Amour eut cet eſſoine.

Inſigne, ou *inſignium*, Eſſoine, comme *élevé* pour *enlevé*, qui dans nos vieux Livres ſe lit dans la ſignification d'un monument *élevé* en l'honneur de quelcun.

Autor de Idolo Hallenſi] *Scaliger* ſe trompoit. L'Auteur de ce Livre eſt *Pierre Denaiſius*, Aſſeſſeur de la Chambre Imperiale. Il parut *in* 4°. ſous ce titre en 1605. *Diſſertatio de Idolo Hallenſi Juſti Lipſii mangonio & phaleris exornato atque producto.* p. 218.

Sibrandus Lubbertus.] Profeſſeur en Théologie à Franeker, né environ l'an 1556. mort en Janvier 1625. p. 247.

Jucundus geminos &c.] Ce Diſtique eſt de *Sannazar*. Voyez l'*Anti-Baillet*, Tom. I. p. 163. p. 259.

Il n'y a point de monnoye en Portugal, qui s'apelle *Millerais* : mais il y en a une qui ſe nomme *Rey*, & qui eſt de fort petite valeur. Mille *Reys* font tout au plus dix Ecus, & tel Livre qui ſera vendu 900 *Reys*, ſe donneroit pour trois Ecus en France. Mille *Reys* en Portugal ſont à peu près comme mille *Maravedis* en Eſpagne. p. 266.

p. 279. *Lodrum, leurre.*] *Du Cange* n'a point ce *lodrum*, & peut-être faut-il lire *lorum*, comme M. de Thou a rendu le François *leurre*. Nous disions anciennement *loyrre* & *loerre*, aparemment de *loyrum*, qui se lit dans le Prologue du Livre 2. *de Arte amandi* &c. de l'Empereur Frideric II. *Lodrum* pourroit venir de l'Allemand *löder*, du cuir.

p. 218. *Donner les étrivieres.*] Pour avoir trop parlé apparemment.

p. 301. *Paschal . . . . Paschalius.*] *Paschal* qui a *fait les Priéres* est aussi l'Auteur du *Legatus*, & son nom étoit *Charles*, au lieu que le nom du prétendu Historiographe du Roi (*Paschalius*) étoit *Pierre*: quoique dans cet endroit du *Scaligerana* il semble que l'Historiographe & celui qui a fait les priéres soient le même Auteur.

Ibid. *Primus fui.*] Ceci & le reste de l'Article devoit faire la suite de celui de *Paschal* (*Charles*) qui est different de *Pierre*.

p. 331. *Laurentius Rhodomannus C.* &c.] Scaliger se trompoit. Ce *C.* signifie *Codoman*, qui en effet est le nom d'un Auteur, dont on a quatre Livres de Chronologie. Voyez *Bayle* Dictionaire Critique p. 2575. B. où, soit dit en passant, le passage du *Scaligerana* est rapporté avec quelque changement.

RE-

REMARQUES

SUR LE VALESIANA. Edition de Paris [ou plutôt d'Amsterdam] 1695.

M. de Valois, des *Penſées* duquel on donne ici un *Recueil*, ſe nommoit *Adrien de Valois*, & ſon frere, dont il eſt ſouvent parlé ici ſe nommoit *Henri*. Voyez touchant ces deux freres la 79. des Lettres de *Gui Patin* du 6 Janvier 1654. *Adrien* qui étoit le plus jeune, mourut le 20 Juillet 1692. dans ſa 85. année.

Depuis la guerre de Naples.] Sur ces mots, *novum lepræ genus* du Chap. I. du *Ciceronianus d'Eraſme*, l'Edition de 1617. contient cette Note, ou d'*Eraſme* lui-même, ou de l'Editeur *Melchior Adam*. *Morbum quem Gallicum vocant, invexit qui per milites mercenarios in Germaniam invectus An.* 1487. peut-être par une faute d'impreſſion pour 1497. Sinon, ou l'opinion commune ſur l'Epoque de la Verole en Europe eſt fauſſe, ou la note ci-deſſus contient une grande ignorance, & un grand menſonge. p. 12.

Interitu mortis perire.] Il eſt viſible que par ces paroles l'Auteur de l'Hymne a prétendu rendre cet Hébraiſme, que les Bibles Proteſtantes ont rendu par mou- p. 23.

mourir de mort, ou *mourir de la mort ſeconde*, ce qui emporte la mort de l'ame & du corps enſemble. *Morte morieris* Gen. II.

p. 24. *Ad cœnam &c.*] Ces deux Strophes ſont alluſion à la Pâque des Juifs, nommément à la premiere qu'ils célébrerent après leur ſortie d'Egypte.

p. 56. *Angelus Vanus.*] *Ange vain*, à la Pariſienne, pour *Angevin*.

p. 59. *Celui qui a fait de petites Notes ſur le Perroniana.*] M. *Daillé* le fils. Elles ſont inſerées ſous ſon nom dans le texte même de la premiere Edition du *Perroniana* Geneve 1667.

p. 43. *La Vie de ſainte Marie Magdelaine... un tiſſu de Fables.*] Voyez *Vigneul Marville* T. I. p. 303. & *Bayle Dictionnaire Critique* 2 Edition p. 1772. Col. 2. Rem. G.

p. 48. *La Vie de S. Euſtache.*] Le Curé de S. *Euſtache* diſoit, qu'il craignoit que le Docteur Launoi ne lui ôtât un jour ſon S. *Euſtache, qui ne tient à rien*, lit-on dans *Vigneul Marville* Tom. I. à l'endroit, où dans l'Edition de 1713. ceci a été retranché de la p. 303. Voyez au reſte touchant cette Statue de S. *Euſtache* l'*Apologie d'Herodote* Ch. 36.

p. 49. *Undecimilla.*] Diminutif d'*Undecima*, nom qui déſignoit que la fille, à qui on l'avoit donné, étoit la onzième dont ſa Mére étoit accouchée. *Quintus Septimius Florens*, nom de *Florent Chrétien*,

tien, & *Quintus Januarius Fronto*, nom de guerre d'*Adrien de Valois*, ci-deſſus p. 37. ſont des noms de cette ſorte. Pline L. 7. C. 16. & *Solin* Ch. 5. parlent d'une Géante, appellée *Secunda*, que les rieurs appellerent *Secundilla*, de la même maniére qu'un Géant, qui parut avec elle du tems d'Auguſte, fut appellé *Puſio*.

Roſtrati calcei.] Souliers *à poulaines*, C'eſt-à-dire, ayant les deux bouts recourbez, comme les extrémitez d'un navire. Les Polonois en introduiſirent la mode. De là *Poulaine*. p. 61.

Aux fêtes de Noel de faire des largeſſes.] De là vient peut-être que Noel a été long-tems en France un cri de réjouiſſance publique. Voyez *Du Cange* au mot *Natale* de ſon *Gloſſaire*. p. 72.

Pierre Pithou...ait pu ignorer] Il paroît par le *Traité des Comtes de Champagne & de Brie* L. I. p. 10. que *Pierre Pithou* n'a pas ignoré, que nos anciens Auteurs appellent *la Brie*, tantôt *Brigeium*, tantôt *Brigienſem Saltum*; mais en quoi il differe d'*Adrien de Valois*, c'eſt que celui-ci derive le François *Brie* du Latin, & *Pierre Pithou* au contraire fait venir le Latin du François *la Brie*, corrompu ſelon lui d'*abri*. p. 74.

Gros Pifre.] *Pifre*, d'où vient *Fifre*, a ſignifié autrefois un joueur de flute. Or comme il faut enfler les joues, pour p. 82.

jouer de la flute, delà *Pifre*, nom d'injure, donné à de pretendus Héretiques, & *gros Pifre*, dans la ſignification d'un homme, qui a les joues ſi épaiſſes, qu'il reſſemble à un homme qui joueroit de la flute.

p. 119. *Les Lyonnoiſes.... étoient toutes laides.*] *Jean le Maire de Belges* avoit regardé les Dames de Lyon avec de tout autres yeux, que n'avoit fait *Marot*. Voici ce qu'il dit d'elles dans la Deſcription du Temple de Venus.

Un Temple y a, plus beau ne veis oncq nul
Aſſis ſur Roch, en lieu fort autentique,
Aux confluentz d'Arar & Rhodanus.
Là eſt le Chef de la Gaule Celtique,
Refloriſſant comme une autre Ilion
Et ſurcroiſſant en ſa valeur antique.
Peuple Royal portant cœur de Lyon
Y fait ſejour, dont France eſt decorée
Et y voit-on Nymphes un *milion*
Beaux eſpritz, *viſages angeliques*
Plus qu'onques n'eut en Cypre ou Cytherée.
Là à Venus ſon Temple & ſes reliques
Où maintz Amantz par grand' ardeur ſe vouent
Et y font vœux tant privez que publiques.

Il eſt vrai que la Maîtreſſe de *Jean le Maire de Belges* étoit Lyonnoiſe, comme il le dit lui-même au commencement de ce Poëme. *Et eſt illic mira formarum felicitas*, dit *Eraſme* parlant de la même Ville de Lyon, tout au commencement de ſon Colloque, intitulé: *Diverſoria*, où il vante encore par pluſieurs autres endroits le merite des femmes & des filles Lyonnoiſes. Voyez auſſi *Jean Marot*, Rondeau V. p. 120.

Que l'année 1384.] Liſez 1387. & voyez l'*Hiſtoire du Roi Charles* VI. ſur cette année-là, p. 63. de l'Edition in fol. 1613.

Guyon, Guido, ou Vido.] *Guyon* eſt un augmentatif de *Guy. Vitus, Viti, Vito; Vite, Vitonis, Vitone*; GUYON. Ainſi *Guyon* fait en Latin *Vito*, & non pas *Guido*, ou *Vido*. p. 128.

Palingene &c.] *Marcello Palingenio.* M. *Faccholati* écrit à M. l'Abbé *Fabrice* que ce nom eſt l'Anagramme d'un *Pier. Angelo Manzoli*, dont il y a, dit-on, d'autres Ouvrages. M. *Neumann* Auteur du *Conſpectus Reipubl. Litt.* a publié cette Lettre dans ſon *Pœcile*. p. 132.

Pernet.] Comme qui diroit *Perinet*, Diminutif de *Perin* fait de *Pierre*, dans la ſignification de *Perroquet*, ſynonyme de *Perrot*. *Pernet* eſt proprement un homme qui jaſe comme un *Perroquet*. On appelle de même *Pernelle* & *Perro-* p. 202.

nelle une grande cauſeuſe. *Etre aſſis comme un Pernet* peut ſignifier, être aſſis comme un *Peronet*, ou petit *Perron*, c'eſt-à-dire, comme un petit glorieux, que perſonne ne fait bouger de ſa place.

p. 207. *M. Ménage* &c.] M. *de Valois* ne parle ici de la ſorte que par politique, à cauſe des Patrons de *Baillet*. M. *de la Monnoye* T. 2. p. 367. de ſon *Baillet*.

REMARQUES

Sur les ELOGES DES HOMMES SAVANS, *tirez de l'Hiſtoire de M. de Thou, par* ANTOINE TEISSIER Leyde 1715. en 4. Voll.

ANtoine Teiſſier né à Montpellier le 28 de Janvier 1632. mourut dans ſa 83 année le 7. de Septemb. 1715. à onze heures du matin.

Dans le Mercure Franc. Tom. 4. de l'Edition de Geneve ſur l'année 1617. p. 164. de cette année-là, la mort de M. *de Thou* eſt marquée au 8 Mai 1617. Ainſi elle l'eſt mal ici, & dans l'Eloge de *François Blanchard*, & dans celui de *Lorenzo-Craſſo*.

TO-

TOME I.

Pag. dern. de l'Avertiſſement. *Vimercat*, liſez *Vicomercat.*] Dans l'*Index Thuani Vicomercatus* fait en François *Vimircat*, & *Vimercatus* en Italien *Vimercato.*

Molza.] M. *de Thou*, qui met la mort de *Molza* ſous l'année 1548. n'avoit vu, ni les Lettres de *Luc Contile*, ni celles d'*Annibal Caro* : & M. *Teiſſier*, qui n'a point relevé cette faute de M. *de Thou*, avoit lu peu exactement l'Article du *Molza*, dans la 2e Edition du Dictionnaire Critique. Il y auroit trouvé, que le *Molza* mourut en 1544. ſur la fin de Fevrier, ou au commencement de Mars. p. 38.

Jaques Ziegler de Landau.] Liſez *Landshut.*] C'eſt une faute de *du Ryer*, que M. *Teiſſier* auroit dû corriger. M. *de Thou* dans le Sommaire de ſon 6e Livre a dit *Lindovia ad Acronium Lacum*, & dans le Livre même à l'endroit où il parle de la mort de *Ziegler*, *in Norico.... Lindavus*, ce qui ne ſauroit s'entendre, que de *Lindau* en Suabe, ſitué ſur le Lac de Conſtance. p. 44.

Alciat.] Voyez Jean Neviſan, au dernier §. du Livre I. de ſa *Forêt Nuptiale.* p. 72.

Gaſpard Gudius.] *Gudius* ſe nommoit *Marquard.* Voyez le *Journal de Leipſig* 1716. p. 514. p. 74.

p. 81. *Les Oeuvres imprimées d'Alciat.*] Il en promettoit pluſieurs, & même des Poëſies, qui ſont ici omiſes.

p. 97. *Von Vatt.*] Voyez la 34e des Epîtres Philoſophiques publiées par *Goldaſt.*

p. 102. *Cochlée nâquit en* 1503.] Son Epitaphe *mort du* 10 *Janvier* 1552. *âgé de* 72 *ans.* Il étoit donc né en 1480. Selon *Bucholcer*, il mourut en 1552. âgé de 73. ans.

Ibid. *Ville ſituée proche de Nuremberg.*] *Vicus . . . . in arenis Noricis*, dit la Vie de *Melanchthon* 1592. p. 136.

p. 154. *Profeſſeur à Zuickau.*] *Pueritiæ & juventuti inſtituendæ operam Zwickaviæ impendit*, dit le Texte.

Ibid. *Dans la conduite des études.*] Le Texte porte, *Georgio Fabricio in munere Scholæ regendæ ſucceſſore relicto.* Ainſi *du Ryer* a mal traduit, & M. *Teiſſier* auroit dû le relever.

p. 172. *Sipbylis.*] Il y a de ce Poëme une belle Edition in 8°. de Bale 1536. dedíée au Cardinal *Bembo.* Du reſte, & M. *Teiſſier*, & tous ceux qui, comme lui, écrivent *Sipbylis* ont tort. L'Edition de Bâle 1536. lit *Syphilis*, & c'eſt comme on doit lire.

p. 178. *Naugerius.*] Du nom d'André *Navagero* noble Venitien, bon Poëte ſoit Latin, ſoit Italien.

p. 183. *Il changea ſon nom.*] *Sannazar* étoit Ethiopien de naiſſance. Dans ſa jeuneſſe il

il fut fait eſclave, & vendu à un Napolitain, ſavant homme & poli, nommé *Sannazar*, qui l'affranchit, & lui donna ſon nom. De-là vient que comme en ce tems-là les Savans prenoient ſouvent un nom Latin, different de leur véritable nom, le Maître du jeune *Sannazar* ayant pris le nom d'*Actius Syncerus*, celui-ci eſt déſigné indifferemment ſous l'un & l'autre de ces noms-là. Voyez *Alex. ab Alex.* L. 2. Ch. I. de ſes *Jours Geniaux*.

Xiſte Betulée étoit d'Augsbourg.] *Birck*, en Latin *Betuleius*, étoit le nom Allemand de ce Savant. Il étoit de *Memmingen*, *Auguſta Druſi*, & non pas d'Augſbourg, *Auguſta Vindelicorum*. L'Abbé d'*Olivet*, dans une Note de la Préface de ſa Traduction Françoiſe du Livre de *Nat. Deor.* *Birck* mourut à *Augsbourg*. C'eſt ce qui a trompé M. *de Thou*, & ſon Traducteur *Du Ryer*. p. 196.

Guillaume Peliſſier.] Voyez ſon portrait dans l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* de *Béze* T. I. p. 333. où ſous le ſurnom de *Pelletier* il parle de ce Prélat, comme d'un très-malhonnête homme. p. 199.

Ghelen.] Le Senat de Nuremberg, par la plume de *Mélanchthon*, lui offrit en 1526. une Chaire de Profeſſeur, ou de la Langue Greque, ou de la Latine, dans l'Univerſité de cette Ville, avec 100 Risdales de gages. C'eſt ce que p. 201.

nous

nous apprend *Melanchthon* dans ſa Lettre à *Sigiſm. Ghelen* p. 37. du Vol. des Lettres de *Melanchthon* à *Joach. Camerarius.*

p. 248. *Par Pierre Belon du Mans.*] *Ste Marthe* accuſe de même *Belon* dans ſon Eloge de *Petrus Gyllius.*

p. 255. *Jean Braun de Niedbruck.*] Envoié en France par les Proteſtans en 1545. *Niedbruck* eſt au confluent des deux *Nieds*, Allemand & François, près de *Saar-Louïs*, ou de l'ancien *Vaudrevange.*

p. 257. *Laquelle Charles-quint* &c.] *Sleidanus nebulo mentitur.* Paroles attribuées à l'Evêque de Naumbourg par *Poſſevin Bibl. L. I. C.* 19. *Aut Sleidanus fuit meus Cancellarius, aut mei Cancellarii fuerunt mei proditores.* Paroles de l'Empereur *Charles* V. rapportées par *Bernegger*, *in Demolit. Idol. Laurent.* Ces deux témoignages fort oppoſez différent en ce que le Jeſuite parle ſans preuve, au lieu que *Bernegger* dit parler après des gens, qui ſavoient la choſe. Voyez l'*Eponymologium* de *Magorus.* Francf. 1687. p. 755. & 756.

p. 277. *Luc de Bruges.*] Liſez *Borgo* (Bourg. S. Sepulchre.) Au lieu de *Burgenſi*, qu'apparemment M. *de Thou* avoit écrit, les Imprimeurs ayant mis *Brugenſi*, ont donné lieu à cette faute. Le nom du prétendu *Luc de Bruges*, étoit *Lucas Paciolus*, ſurnommé *Burgenſis.*

fis, du *Bourg S. Sepulchre* ſa Patrie.

Fernel . . . d'Amiens . . . . de Clermont.] M. *Simon*, Conſeiller au Preſidial de Beauvais, écrit que *Fernel* étoit de *Mondidier*, & que ſon nom étoit *Fournel.* p. 291.

Les Oeuvres imprimées de Joſ. Scaliger.] La 156. des Lettres de *G. Patin* attribue à *Joſ. Scaliger* encore deux autres Traitez, l'un intitulé, *de inſolubilibus Sacræ Scripturæ*, & l'autre, qui étoit une *Geographie de la Ste Ecriture.* On prétend, que l'Auteur brûla l'un & l'autre, pour faire depit aux Jéſuites. p. 162.

Quatre Profeſſeurs François &c.] Bevue de *Du Ryer*, que M. *Teiſſier* auroit dû relever. Le Latin *quatuor Franciſcis* doit s'entendre de quatre Profeſſeurs, non pas François de naiſſance, mais dont le nom de Batême étoit *François.* p. 173.

Suſpects d'héréſie en 1553.] *H. Etienne* C. 38. de ſon *Apologie d'Herodote* rapporte des Vers Latins impies, qui avoient été long-tems attachez à un pilier de l'Egliſe Cathédrale de Bourges: & *Fr. Hotman* dans ſon *Brutum Fulmen*, de l'Edition de Leyde in 8°. au Ch. intitulé, *Crimen corruptæ Religionis*, attribue à *Fr. Duaren* Profeſſeur en Droit à Bourges, d'être par ſes perſuaſions venu à bout de faire ôter le Tableau, où étoient ces Vers. Il n'en faloit pas davantage pour rendre *Duaren* ſuſpect d'héréſie. p. 176.

Un

p. 378. *Un grand nombre de Livres imprimez.*] Une partie des MSS. Latins de ſa Bibliotheque fut miſe dans la Bibliotheque Royale. Voyez le Pére *Jacob* p. 463. de ſon *Traité des Bibliotheques.*

p. 385. *Et de la conformité qu'elle a* &c.] *H. Etienne*, dans ſon *Traité de la Conformité* &c. p. 139. où il parle de certaines étymologies, ou fauſſes, ou abſurdes: „ Si toutefois quelcun étoit ſi curieux „ que d'en vouloir voir quelques-unes, „ il trouvera un aſſez bon nombre de „ telles en un Livre de notre Maiſtre „ Perion; je ne dis pas ſeulement de „ phantaſtiques, mais de ſottes & ineptes, & ſi lourdes & aſnieres, que „ n'eſtoient les autres témoignages que „ ce povre Moine nous a laiſſez de ſa „ lourderie & aſnerie, on pourroit „ penſer ceſt œuvre eſtre ſuppoſé." M. *de la Monnoye* prétend que *Périon* écrivoit bien en Latin, & mieux que *Joſ. Scaliger.*

p. 388. *Après la mort de ce Prince* &c.] Seulement quatre ans après, ſavoir en 1571. Voyez *Hiſt. Stephanor.* Amſt. 1683. p. 18. Une choſe, à quoi n'ont pas pris garde ceux qui ont prétendu ſur les paroles de M. *de Thou*, que *R. Etienne* avoit quitté la France, tôt après la mort de *François* I. c'eſt que *R. Etienne* p. 38. de ſa *Defenſe* contre les Cenſures que la Sorbonne avoit faites de ſa Bible, ſe plaint du

du Sorboniſte *Jean le Clerc*, qui en 1550. ſe declara hautement contre lui; ce qui marque que *R. Etienne* étoit donc encore à Paris dans cette année-là.

Depenſes exceſſives &c.] Ce ne fut pas en matiere de Bibles ſeulement que R. Etienne fit ces depenſes. Son *Threſor de la Langue Latine* lui couta plus de 30000 francs, tant à le recueillir qu'à l'imprimer. C'eſt ce que dit l'Epître miſe au devant de l'Edition de Veniſe, de laquelle, ſoit dit en paſſant, il n'eſt point parlé dans les *Additions* de M. Teiſſier. C'eſt au même *R. Etienne* qu'eſt due l'invention de diſtinguer par Verſets le N. T. p. 391.

Gauric mourut miſerablement.] Tiré de *Paul Jove* dans ſes *Hommes Illuſtres.* Voyez *Simon Goulart, Hiſtoires admirables & mémorables.* T. 2. p. 892. édition de 1620. p. 460.

Il Choos del Tri per uno.] Imprimé in 8. à Veniſe 1527. p. 463.

Limerno.] Voyez les Memoires de Litterature. La Haye 1715. T. I. p. 462. & ſuiv. p. 462.

TOME II.

Cardinal du Bellai.] M. *Teiſſier* ne dit point, que ce Prélat fût marié. Il l'étoit pourtant, & même lorſqu'il mourut, ayant épouſé, étant Evêque & Car- p. 6.

Cardinal, Madame de *Chatillon*, Veuve de ce M. de *Chatillon*, qu'on disoit, qui avec *Bourdillon* & *Bonneval*, gouvernoient le petit Roi *Charles* VIII. Voyez Brantôme, Dames Galantes T. 2. p. 191. & suiv.

p. 10. *Par la Reine Marguerite.*] *Ste Marthe* n'a eu garde de dire ce que lui prête M. *Teissier*. Cette *Marguerite*, qui cherissoit tant *du Bellai*, étoit cette même Ducheſſe de Savoye, dont parle le Texte de M. *de Thou*.

p. 14. *Un ou deux Centons.*] Il n'y a de *Lelio Capiluppi* qu'un ſeul Centon contre les Moines. Il fait partie d'un Recueil imprimé à Bâle, 1556. in 8°. ſous le titre de *Varia Doctorum Piorumque virorum de corrupto Eccleſiæ ſtatu Poemata* &c. & il a été inſeré T. 2. Part. 2. p. 191. des *Memoires de Litterature de M. de Sallengre* Roterd. in 12. 1718.

p. 29. *Et à l'âge de vint-ſix ans.*] Dans une Lettre du mois de Mars 1544. *Melanchthon* parle de ces *Lieux Communs*, imprimez, dit-il, il y avoit dix ans, c'eſt à-dire, en 1534. Or, ſelon *Bucholcer*, il étoit né le 16 Fevrier 1497. Donc il avoit 37. ans, lorſqu'il publia cet Ouvrage. Voyez les *Lettres de Melanchthon à Camerarius* in 8°. Leipſ. 1569. p. 455.

p. 31. *Pluſieurs des bons mots de Melanchthon*] *Luther*, *Melanchthon*, & *Bugenhague* étant un

un jour allez à Leipſig, demander à dîner à *Joacb. Camerarius*, ce fut à qui des trois hôtes diroit une plus courte priére. Celle de *Mélanchthon* fut, *Benedictus benedicat*, & les deux autres la declarérent la plus brève, & la meilleure de toutes.

Melanchthon a fait le métier de Boulanger.] Celui de tous qui a le mieux refuté ce Conte, c'eſt *Nic. Selnecker*, dans ſa Harangue, qui contient la Vie de *Luther* p. 116. de l'Edition de *Jean Frideric Mayer*. Voici ſes paroles: „ Et idem „ homo (*Carlſtadius*) alios quoque non „ malos ita occæcavit, ut quidam Quin„ tiliani publicus Profeſſor, Philippus, „ artem piſtoriam exercere inciperet: „ unde Pontificii aliqui Philippum Me„ lanchthonem in tantum amentiæ ve„ niſſe ſcripſerunt, ut deſertâ vocatio„ ne & exuſtis libris ſuis, mechanicas „ operas fecerit, quod mendacium Su„ rii Monachi nimis impudens eſt." *Miſcell. Lipſienſ.* T. I. p. 134 & 135. Le nom de cet autre *Philippe* étoit *Glucspies*, en Latin *Ignicuspidus* Ibid. p. 136. p. 37.

Par les Epîtres de Melanchthon.] *Heri allatæ ſunt mihi ex Galliâ litteræ: in his ſunt & ab ipſo Rege ad me*, dit *Melanchthon* à *Joachim Camerarius* dans une de ſes Lettres du 5. Août 1535. La Lettre de *François* I. à *Mélanchthon* eſt datée de la Ville de *Gaiſe*, le 28. Juin précedent. p. 41.

p. 46. *Commentatio de Vocabulis Regionum* &c.] *Edidimus ..... Taciti libellum, cui adjecimus interpretationem appellationum partium Germaniæ, de quibus si quid aliquando tibi in mentem veniat, velim mihi quoque impertias.* C'eſt ce qu'écrivoit *Melanchthon* à *Camerarius* le dernier d'Août 1538.

p. 61. *L'eſpace de quatre années.*] Il faloit dire; *deux ans & plus.*

p. 96. *Fallope.*] Il promit un jour à ſes Ecoliers de leur apprendre le ſecret de paillarder, ſans danger de la Vérole. *Apologie d'Herodote* Ch. 12. où il eſt mal nommé *Michaele.*

p. 107. *J. B. Gelli Cordonnier...., & qui ne ſavoit pas de Latin.*] Il étoit Chauſſetier, *Calzoivolo*, & non pas Cordonnier, *Calzolaro.* De plus il ſavoit fort bien le Latin.

p. 110. *La charge de Miniſtre.*] *Muſculus* n'étoit que Profeſſeur en Théologie à Berne.

p. 118. *Sebaſtien Caſtalion.*] Si on en croit *Montagne* L. I. Ch. 35. de ſes Eſſais, „ *Lilius Gregorius Giraldus*, & *Sebaſtianus* „ *Caſtalio* ſont morts en état de n'avoir „ pas leur ſaoul à manger.

p. 128. Touchant *H. Glarean*, voyez les *Joco-ſeria* de *Mélander* Francf. 1626. n. 260. 261. 262. & 263. *Rodolphe Gualter* diſoit n'avoir jamais vu un plus ſavant fou que *Glare an*

Jean Calvin.] *Envoyez-nous du bois; & nous*

nous vous envoierons des fleches. Mot de *Calvin* à ceux qui de toutes parts demandoient à l'Eglise des Pasteurs, en si grand nombre qu'elle n'y pouvoit plus fournir. Il vouloit dire, qu'il étoit du devoir des Eglises d'envoyer à Geneve de jeunes hommes propres aux bonnes Lettres, qu'on les y façonneroit & rendroit capables d'édifier ceux qui les auroient envoyez. M. *du Fon*, dans une Lettre qu'il a écrite de *Leyde* à l'Eglise de la Rochelle, & qui s'y trouve dans les Archives, rapporte ce mot de *Calvin*. Voyez la Reformation de la Rochelle par M. Vincent. p. 64.

Jerome Bolzec.] Mis au rôle des Coureurs par le Synode de Lyon, en Août 1563. p. 159.

Fort vieux, & p. 162. son *extrême vieillesse.*] *Bibliander* mourut, âgé de 60. ans seulement. p. 161.

Il prédit l'heure.] L'Auteur auroit dû citer *Brantôme* Vol. I. p. 269. de ses *Hommes Illustres Etrang.* p. 170.

Jean Bourrel, fameux Mathematicien que M. *de Thou* sous l'année 1564. dit être mort à *Romans*, cette année-là, étoit contemporain, & vraisemblablement parent d'un *Severin Bourrel*, Chanoine de *Romans*, à qui *Guillaume des Autels* adresse une Epigramme p. 29. de quelques-unes de ses Poësies imprimées à Lyon chez *Jean de Tournes* in 8°. 1550. p. 178.

ſous le titre de *Repos de plus grand travail.* Comme *Jean Bourrel* étoit mort dès l'année 1560. dans l'Abbaye de S. Antoine, ce pourroit bien être le Chanoine de Romans *Severin Bourrel*, qui, comme le dit *M. de Thou*, ſeroit mort de chagrin à *Romans* en 1564. Celui-ci, comme on voit, avoit quelque reputation, & on ſait que l'Egliſe, dont il étoit Chanoine, avoit été ravagée dans la premiere guerre de Religion. Il ſe peut donc, qu'au lieu des Memoires, que M. *de Thou* avoit demandez touchant l'âge de *Jean Bourrel*, l'année & le lieu de ſa mort, on lui en envoia, qui ne regardoient que le Chanoine *Bourrel.* Du reſte la raiſon pourquoi le François *Bourrel*, ſynonyme de *Bourreau*, eſt rendu dans M. *de Thou* par *Buteo*, qui eſt le nom Latin de la *Buze*, c'eſt que les Payſans Daufinois appellent *Bourrel* cet Oiſeau, à cauſe qu'il tue leurs volailles, & même les Lapins, ſi l'on en croit *Belon* dans ſon *Ornithologie* L. 2. C. 9.

p. 221. *Les Sotériques* &c.] Ou plutôt, *contre le Sotérique enſeignant gratis.* Ces *Sotériques*, que *Turnebe* attaque, ſont apparemment les Jeſuites. Au reſte *Turnebe* laiſſa un fils Correcteur des Comptes, mort le 26. Fev. 1592.

p. 228. *Une belle Epitaphe.*] Elle met la mort de *Philander* au 20. Fevr. 1565. Voyez

Ail-

Alcide de Bonne Caſe, en ſon *Tableau des Provinces de France*, Paris 1664. T. 2. p. 200. & ſuiv. où l'Epitaphe même eſt rapportée. Le nom François de G. *Philander* étoit *Filandrier*.

Charles du Moulin.] Il haïſſoit extrêmement les rats & les ſouris. Voyez ce que fit un Bourgeois de *Tubingue*, pour chaſſer de chez lui *Du Moulin*, qu'on y avoit logé, dans *Simon Goulart, Hiſtoires admirables & mémorables*, T. I. p. 416. édition de 1620. p. 152.

Ce petit homme.] *H. Sureau* rapporte cela dans ſon Traité *des marques de la vraye Egliſe* Heidelb. 1574. p. 104. p. 262.

Harmonie des quatre Evangiles.] Ce Livre, ſous le titre d'*Unio quatuor Evangeliſtarum* eſt défendu par le Synode National de Paris en 1565. Art. 9. des Avertiſſemens généraux. Et là même, on voit que *Charles du Moulin* s'ingeroit d'adminiſtrer à ſa mode les Sacremens, & d'y faire des exhortations préparatoires, auxquelles le Synode exhorte les fidèles de ne pas aſſiſter. p. 264.

Rondelet.] Le plus ſavant Medecin de Montpellier, de ceux qui ont écrit, diſoit *M. Riolan.* p. 272.

De pluſieurs de ſes Amis &c.] Ajoutez-y *Chriſtophle Weirmater* Gentilhomme Allemand, qui en 1558. fit preſent à *Oporin* de la ſomme de mille Risdales. Voyez *Zuinger* dans ſon *Theatrum Vitæ Humanæ* Vol. 10. L. I. p. 2359. p. 301.

p. 328. *A l'âge de vint-deux ans.*] *Voſſius* cité par *Teiſſier* avoit mis *anno ætatis duodevigeſimo*, c'eſt-à-dire, à l'âge de 18. ans. Les Imprimeurs ont mis *duovigeſimo*, dont le Traducteur a fait, *à l'âge de 22. ans.*

p. 339. *Dans un cachot.*] C'étoit une *chambre*, au milieu de la Salle de la maiſon, & de deux autres Chambres, en l'une deſquelles étoit le Geolier, & en l'autre ſes valets. *Curion* avoit été precedemment promené haut & bas, & enfermé en diverſes priſons; mais cette derniere avoit été trouvée la plus ſûre de toutes. C'eſt *Curio* lui-même, qui fait ce recit ſous le nom de *Probus*, dans le Dialogue de *Probus* & de *Lucius* p. 217. des viſions de *Paſquille* in 12. 1547. c'eſt-à-dire de la Traduction Françoiſe du *Paſquillus extaticus* du même *Curio*.

p. 357. *Les cinq Livres* &c.] Il faloit dire *cinq Livres*. La ſixième eſt de la Traduction de *S. Goulart*. Voyez la 2e Préface de l'Edition de 1579. Le P. *le Long* dans ſa Bibliotheque Hiſt. p. 745. col. 2. attribue à *Jaques Grevin* une *Deſcription du Beauvaiſis* in 8°. Paris 1558.

p. 369. *Ou à Angiari dans la Toſcane.* Il étoit né à *Angbiari* en Toſcane, & M. *Teiſſier* auroit dû corriger ceci ſur le *Dictionnaire Critique* p. 1968. Rem. A. de la 2e Edition.

p. 398. *Laquais d'une femme.*] Il faloit dire ſim-

ſimplement *Laquais* ou *valet. Dom.* de l'endroit cité ſignifié également *Domini* & *Dominæ.*

A l'âge de 30. *ans.*] De 28. au plus. p. 399.

Quelque nouveauté.] Savoir, que les Miniſtres fuſſent choiſis par les ſuffrages du peuple. *Beze* vouloit au contraire, que ce fût par les ſuffrages des ſeuls Miniſtres. *De l'impoſſibilité & impertinence du Concile* 1607. p. 32. *Pierre Ramus*, au lieu d'acquieſcer aux Articles du Synode de la Rochelle, les rejetta, & en aboliſſant la Diſcipline ancienne, il entreprit d'en établir une nouvelle. *Memoires de l'Etat de France ſous Charles IX.* T. I. f. 365. p. 400.

Il ne but de vin.] *Zuinger* ne dit pas cela. *Ramus* en ſon enfance, dit-il, s'enyvra un jour dans la cave de ſon Pere. Depuis ce jour là, il fut 20. ans, ſans vouloir boire de vin. *Balzac*, parlant du Docteur *Ramus*, Lettre 43. du Livre 16. *lequel*, dit-il, *bien qu'il fuſt de noſtre Egliſe, paſſa pour Huguenot au Maſſacre, & mourut de la mort des Rebelles & des factieux.* Ibid.

Il dreſſa une Grammaire Greque.] *Rami verò tam inſignis fuit amentia, ut etiam Linguæ Græcæ, quam penitus ignorabat, præcepta dare auderet.* Caſaubon, Epître 878. p. 412.

Agé de ſoixante & dix ans.] Il faloit dire, *de* 68. *ou environ.* p. 448.

p. 450. *François* II.] Faute de M. *Teiſſier*. Liſez *Henri* II.

p. 459. *Epiſtolæ ſeu Sermones.*] Deterrez par ſon frere dans la boutique d'un Paſſementier, qui en envelopoit les paſſemens qu'il vendoit.

TOME III.

p. 12. *Joachim Camerarius.*] Appellé en François *Joachim de Cameray*, par certain Auteur Papiſte, p. 11. de ſon Traité *de l'impoſſibilité & de l'impertinence du Concile.*

p. 13. *L'eſpace de trente ans.*] C'eſt apparemment une faute d'Imprimeur dans M. *de Thou*, puiſqu'il parle du Vol. des Lettres de *Mélanchthon* à *Joach. Camerarius*, & qu'il auroit pu y voir, que la premiere de ces Lettres eſt de l'an 1522. & la derniere de 1560. Ainſi dans M. *de Thou*, au lieu de *toto XXX. annorum tempore*, liſez: *toto XXXVIII. annorum tempore.* Du reſte on a omis de remarquer, que le Commentaire de *Camerarius* ſur *Sophocle* étoit admiré à Rome en 1534. C'eſt ce qu'apprit à *Melanchthon*, *Sabinus* au retour de ſon Voyage d'Italie.

p. 18. Il avoit paru environ l'année 1543. un Ecrit bouffon, intitulé *de tribus Martinis. Joachim Camerarius* y répondit en vers.

p. 22. On a omis de compter entre les Traduc-

ductions Latines de *Joach. Camerarius*, les *Epiſtolæ aliquot de veritate doctrinæ eruditæ*, écrites originairement en Italien par *J. Anti-Flaminius*, & mentionnées T. I. p. 92. La Traduction Latine de ces Epîtres aujourd'hui fort rare, eſt de *Joach. Camerarius*,

A l'âge de dix-ſept ans.] Liſez *dix-neuf.* p. 48.

Horn, Village de Gueldres.] Bevue de *du Ryer. Horn* eſt de la Hollande, & M. *de Thou* le ſavoit bien. Voici ſes paroles à propos de la mort d'*Hadrien Junius* L. 61. ſur l'an 1575. T. 3 p. 112. F. de l'Edition de Geneve 1626. *Fuit & hic annus: ... fatalis Hadriano Junio Hornano*; & plus bas p. 113. A. *Qui cum Harlemi in Batavis ſuis larem poſtremo fixiſſet.* D'où il paroît que M. *de Thou* ſavoit bien, que la patrie d'*Hadrien Junius* étoit la Hollande. p. 72.

Dans le Couvent des Bernardins &c.] A *S. Germain des Prez.* C'eſt là que *P. Danés* s'étoit retiré. p. 118.

Et ſes autres freres &c.] L'*aliiſque fratribus* de M. *de Thou* s'entend des autres Chanoines, Collegues ou Confreres d'*Alexandre Piccolomini.* p. 118.

A critiquer les Poëſies de Joach. du Bellai.] Au f. 261. & ſuiv. des Oeuvres de *Joach. du Bellai*, édition de 1597. ſe trouve la Traduction des Vers Latins, que *Louïs le Roi* avoit fait entrer dans ſa Traduction du *Banquet de Platon.* Si, p. 167.

comme il y a de l'apparence, ce fut cette même Traduction, que critiqua *Louïs le Roi*, comme, au contraire, il auroit dû en ſavoir gré à l'Auteur, il n'eſt pas étonnant, qu'à ſon tour, celui-ci ait critiqué ſon Cenſeur, juſqu'à le tourner en ridicule, où il lui en donnoit ſujet.

p. 177. *Par Oporin.*] On a trouvé à *Augsbourg* la Vie du ſavant *Jerôme Wolfius*, qui y a été Recteur dans le ſeizième ſiècle. Elle eſt écrite par lui-même, & adreſſée au fameux *Oporin*, Imprimeur à *Bâle*. M. *Amberger*, qui a découvert ce Manuſcrit, avoit deſſein de le publier avec des Remarques.

p. 209. Parmi les Oeuvres de *G. Poſtel*, on a omis; *Guill. Poſtelli, Regii in Academiâ Viennenſi Linguarum peregrinarum & Mathematum Profeſſoris, de Linguæ Phœnicis, ſive* Hebraïcæ *excellentiâ, & de neceſſario illius & Arabicæ penes Latinos uſu*, Præfatio, *aut potius loquutionis humanæve perfectionis* Panegyris. *Viennæ Auſtriæ. Operâ Michaelis Cimmermanni* A°. 1554. in 4°. Ce Livre, comme très rare, a été inſeré tout entier dans la Bibliotheque du *Breme* T. 7. p. 193. & ſuiv.

p. 218. *Poſtel* a fait auſſi une Apologie de *Servet*, & cette pièce, qui faiſoit partie de la Bibliotheque de M. *du Fay*, a paſſé entre les mains de M. le Comte de *Hoym*.

Bu-

Buchanan.] On raconte de lui, qu'é- p. 248.
tant à *Bourdeaux* une Dame de ſes Amies
fut miſe en juſtice pour quelque crime. 9
Pendant qu'on la jugeoit, il ſe fit ou-
vrir l'Auditoire, & y plaida ſur le champ
pour elle en Vers Heroïques Latins ſi
beaux & ſi touchans, que cette Dame
fut délivrée.

Ses autres Oeuvres imprimées.] Ajoutez- p. 264.
y: *Georgii Buchanani Scoti, ad viros ſæ-*
culi ſui clariſſimos, eorumque ad eundem
Epiſtolæ, Ex MSS. accurate deſcriptæ; nunc
primùm in lucem editæ, Londini in 8°. im-
penſis *D. Brown* 1711. L'Editeur eſt un
Medecin Ecoſſois, nommé *Oliphont*,
& ces Lettres ſont au nombre de 35.
parmi leſquelles ſe trouve celle qu'ici-
même il eſt dit, que *Buchanan* avoit
écrit à *Elie Vinet*, ou *Venete*, & que M.
de Thou dit avoir vû à Bourdeaux, en-
tre les mains de *Vinet* lui-même. On
a auſſi omis un Livre intitulé le *Camé-*
leon, qui eſt attribué à Buchanan.

Jean Maldonat né dans l'Andalouſie.] Ibid.
Bayle a donc tort de mettre M. *de Thou*
au nombre de ceux qui font *Maldonat*
Portugais. Voyez ſon *Dictionnaire Criti-*
que Lettre A. au mot *Maldonat*. Le lieu
de ſa naiſſance s'appelle *Las Caſas de la*
Reina, & il eſt ſitué proche de *Lerena*
dans l'*Eſtramadure*.

En trois Volumes in folio.] Ils n'en com- p. 276.
poſent qu'un. Les deux autres imprimez
en

en même tems chez *Pralard* avoient déja vu le jour.

p. 296. *Bouchet*, *Serée* 16. tout au commencement ſemble attribuer à *Pibrac*, un Ouvrage intitulé *Banquet*, où celui qui donne le repas a nom *Colin*, & ſa femme *Marion*. C'eſt, je penſe, un Poëme.

p. 302. *Turrian.*] Le *Perroniana* a mieux nommé *Torrès* ce Jeſuite que par conſequent M. *de Thou* auroit dû nommer *Torrianus*, & non pas *Turrianus*, dont l'*Index Thuani* a fait mal à propos *Turriano*.

p. 313. *Comme pendant que Guilelmius.*] Cette Addition n'eſt point dans la Vie de M. *de Thou*. Voyez les Lettres à M. *Mead*, touchant une nouvelle Edition de M. *de Thou*. Lond. 1729. p. 25. de la Lettre I.

p. 321. *Muret étant ſorti de France.*] Touchant un effet de la peur de cet homme, qui ſe ſentoit coupable, voyez le Ch. 19. des *Opuſcules de Colomiés*.

p. 356. *Jean Crato.*] La Vie de *Melanchthon* par *Camerarius* p. m. 36. parle d'un *Adam Crato*, que l'Auteur nomme de la ſorte du Grec Κράτος, qui répond à l'Allemand *Kraft*, qui étoit le nom de famille de cet *Adam*, que M. *de Thou* pourroit bien avoir mal nommé *Jean*. Mais non. Le Medecin *Crato* ſe nommoit *Jean*, & ſe ſurnommoit à *Kraftheim*, & *Adam* ſimplement *Krafth*. C'eſt ce que j'apprens dans *Vanderlinden* Edition de 1651. p. 336.

Pa-

Pâquier prétend] *Pâquier* écrivant à *Ronſard* lui-même en 1555. le blâme de louer ſouvent des ſujets indignes. *Lettres de Pâquier* Edition de 1619. T. I. p. 28. p. 161.

Un peu ſourd &c.] *Joach. du Bellai* f°. 455. b. de ſes Oeuvres in 12. Rouen 1597. dans ſon Hymne *de la ſurdité* à P. *Ronſard*. p. 366.

Tout ce que j'ai de bon, tout ce qu'en moi je priſe,
C'eſt d'être comme toi, ſans fraude, ni feintiſe,
D'être bon Compagnon, d'être à la bonne foi
Et d'être, mon Ronſard, demi ſourd comme toi.

La truelle croſſée.] Ceci regarde *Philibert de l'Orme* fameux Architecte, à qui *Charles* IX. avoit donné une Abbaye. p. 170.

Une paiſanne accuſée de ſorcellerie.] Elle étoit *de Vapey*, Village à un petit quart d'heure de *Metz*, *de Villa Vapaya*, dit *Agrippa* L. 2. Ep. 40. Ces deux affaires au reſte, celle des trois Maris de *Ste Anne*, où *Agrippa* avoit pris le parti de *Jaques le Fevre d'Etaples*, & celle de cette payſanne, avoient donné à *Agrippa* une ſi mauvaiſe opinion de la Ville de *Metz*, par rapport à la probité & aux Belles-Lettres, que L. 2. Lett. 38. dans une Lett. du 2. Juin 1519. il p. 444.

qua-

qualifie cette Ville, *Omnium bonarum literarum, scientiarumque noverca:* ce qui a tant de rapport au Proverbe, *Metis avara, scientiarumque noverca*, que je ne sai, si ce n'en seroit point là l'origine; qui par conséquent auroit pour auteur un homme en colère, & mécontent de la Ville de *Metz*.

p. 442. *Il fut Correcteur d'Imprimerie à Lyon.*] Le même *Zuinger* le fut à *Paris*, puis à *Padoue*.

p. 451. *Speron Sperone.*] Il faut dire avec l'Abbé *du Bos*, T. I. Sect. 15. de ses *Reflexions sur la Poëſie &c. Speronis Speroni.* Là même, on voit, que la Tragédie nommée ici *Canace* doit s'appeller *Canacée*.

p. 458. *Les fils du Roi.*] Bevue. *Pueri regii* dans M. *de Thou* ce ſont les *Pages du Roi*.

p. 459. *Agé de 80. ans.*] La Taille-douce miſe au devant des Oeuvres de *Dorat*, Paris in 8. 1586. donne à ce Poëte, mort, comme on ſait, en 1588. LXXVIII. ans; ce qu'il le ſuppoſe né en 1508. & c'eſt ſans doute conformément à cette Taille-douce, que M. *de Thou* donne au Poëte *Dorat*, 80. ans de vie, puiſque le même M. *de Thou*, *de Vitâ ſua*, Liv. I. ſur l'an 1570. où il parle de *G. Budé*, dit que *Dorat* dans ſon enfance avoit pu voir, & avoit vu effectivement ce grand homme, qu'on ſait n'être mort qu'en 1540. Or, ſur ce pied-là, l'enfance de

Do-

Dorat auroit donc duré 32. ans. Mais peut-être y a-t-il faute dans les années de la Taille-douce ; & ce qui me le fait conjecturer, c'eſt qu'à cette même Taille-douce, au devant de l'Exemplaire des Poëſies de *Dorat* de la *Biblioth. de Spanheim* les quatre derniers chiffres VIII. ont été effacez avec un Canif, ſuivant quoi *Dorat* ne ſeroit né qu'en *1516.* & n'auroit que 24. ans à la mort de *Budé.* M. *Bayle* p. 1013. rem. R. de la 2. Edition de ſon Dictionnaire Critique ſe trouve embarraſſé ſur l'âge de *Dorat.*

TOME IV.

Epiſtolæ ad J. Laſciſium &c.] *Beze* en 1576. ne trouvoit en *André Dudith* autre choſe à blâmer, ſinon ſur les marques de la vraye Egliſe une incertitude, qui avoit duré long-tems, & qui alors duroit peut-être encore. Voyez *Beze* dans l'Epître Dedicatoire de ſes Poëſies Latines qui eſt adreſſée à *André Dudith.* p. 42.

Voici l'Epitaphe de François Hotman.] En voici une autre en vers François, tirée d'un ancien Recueil MS. où elle eſt attribuée au Medecin *Joſeph du Chesne*: & c'eſt peut-être lui-même qui l'a écrite & ſouſſignée. p. 63.

Paſ-

Paſſant, celui qui git ſous ceſte Sepulture
Eſt ce grand Hotman de nom & fait François,
Qui fut des doctes Sœurs la chere nourriture,
Un Tulle en Eloquence, & un Scevole en Loix.

JOSEPH DU CHESNE.

Parmi les Oeuvres de *Fr. Hotman*, on a oublié *Fr. Hotmanni Conſolationes ſacræ* Lugd. 1593. in 8°.

De furoribus Gallicis & cæde Admirali &c. *ab Erneſto Eremundo Friſio* in 4°. Edimb. 1573. Ce Livre fauſſement attribué à *Th. de Beze* & à *Hubert Languet* eſt veritablement de *Fr. Hotman*.

p. 69. *Sanglot.*] Le mot *Singultus* de M. *de Thou* ſignifie ici proprement *le hoquet*. Il eſt vrai qu'au tems de *Nicot*, *ſanglot* & *hoquet* étoient ſynonymes, mais aujourd'hui, & même depuis long-tems, *ſanglot* ne ſe dit plus que d'un gemiſſement exceſſif.

p. 71. *Etienne Forcadel.*] *Pudor eſt Palladiæ Tholoſæ, antepoſitum in Schola illa celebri ardelionem* (Forcatulum) *Cujacio incomparabili.* Mornac. *ad L. ult. C. de jure emphyteut.*

p. 75. *Et Hotman.*] Et cependant *Fr. Hotman* faiſoit lui-même tant de cas des Ecrits de *Cujas*, que *Jean Hotman* ſon fils étant ſur le point de voyager, il ne lui re-

recommanda de ſe charger que de deux Livres, les Oeuvres de *Cujas*, & les Pſeaumes.

Né à Spire, comme on l'a crû &c.] *Neapolis Nemetum* dans M. *de Thou* eſt la Ville de *Neuſtadt*, & non pas celle de *Spire*. p. 161.

D'avoir imprimé &c.] C'eſt au Chap. *de la Conſcience*, qui dans l'Edition de 1595. eſt le 5e du 2e Livre des *Eſſais*. Du tems de *Montagne* au reſte, les Pages ne differoient guères des Valets que par la taille. Ainſi *Balzac* n'avoit pas tant ſujet de s'étonner, que Montagne en ait eu un & qu'il l'ait dit dans ſon Livre. p. 170.

Agé d'environ 60. ans.] Les paroles de M. *de Thou* ſont: *ad meliorem vitam haud paullùm Montano ſenior hoc anno migravit*, c'eſt-à-dire, que Furius mourut beaucoup plus âgé que *Michel de Montagne*, qui vêcut 60. ans, ſelon M. *de Thou*. p. 181.

Notæ in Dionem Caſſium.] Cet Ouvrage de *Leunclavius* fut peu eſtimé de *Caſaubon*, qui le critique ſouvent dans ſes *Animadverſiones in Suetonium*. *Leunclavius* a fort critiqué *Henri Etienne*, tout autrement Savant dans le Grec que lui. Et il y a de l'apparence que c'eſt de *Leunclavius*, que *Caſaubon* dit qu'à cet égard il n'étoit pas digne de tenir le pot de chambre au bon homme *H. E-* p. 187.

tienne. Voyez la 188 & la 994. des Lettres de *Casaubon* de l'Edition de 1709.

p. 252. *Dans un Ouvrage de H. Etienne* &c.] A la p. 34. de sa Conformité du François avec le Grec, & non pas dans la Préface de cet Ouvrage, comme l'a crû M. *de la Monnoye*, *Menagiana* T. 3. p. 144.

p. 264. *Son Livre de la République.*] Si *Bodin* n'a publié sa *République*, qu'après sa Réponse à *Malestroit*, sous le nom de R. *Herpin*, pourquoi dire p. 274. que cette Réponse de *René Herpin* est une Apologie contre *Ferrier*, qui avoit attaqué la République de *Bodin*?

p. 265. *Auprès du Duc d'Alençon.*] *Busbeq* Lett. 15. de son *Ambassade de France*, dit qu'on attribuoit à *Bodin*, certaine Relation Françoise du tumulte d'Anvers en 1583.

p. 266. *L'année & le mois* &c.] C'est dans une Lettre écrite de *Laon* à l'Avocat *Dolet* le 4. d'Avril 1593. Par cette Lettre *Bodin* lui mandoit, qu'*avant la revolution de l'année, la France auroit du repos.*

p. 274. *Lui sauva la vie* &c.] *Dolet* Avocat la sauva encore une autre fois à *Bodin* aux Barricades.

p. 280. *Quelques Ecrits en François.*] On a encore de *Lambert Daneau* deux Traitez, l'un *de la Messe*, l'autre de la *Transubstantiation* in 8°. à la Rochelle 1569.

p. 343. *Henri Etienne.*] Il savoit si bien l'Italien, que la connoissance qu'il avoit de

de cette Langue lui sauva la vie pendant le siège de *Sienne* par les Impériaux. Un de ce parti, lequel, pendant le siège, remarqua *H. Etienne* à Naples, où l'Ambassadeur de France N. *de Selve* l'employoit pour le service du Roi, donna avis qu'il l'avoit vu autrefois frequenter chez cet Ambassadeur, & que ce devoit être un François. *H. Etienne* interrogé sur ce fait se défendit, & parla si purement Italien, que les Italiens eux-mêmes y furent trompez, & le renvoyèrent.

La Vie de Catherine de Medicis.] La bon homme *Teissier* pourroit bien s'être brouillé ici. La Vie de *Catherine de Medicis*, autrement, la *Legende de Ste. Catherine*, ou *Discours merveilleux* &c. attribuée par quelques-uns à *H. Etienne*, n'étoit pas un Livre à attirer à l'Auteur des récompenses du côté de la Cour; & je ne sache pas d'autre Vie de *Catherine de Medicis*, que cette Satire là. P. 146.

Payées le 15. Octobre 1579.] Elles ne lui avoient pas encore été payées en Juillet 1585. puisqu'il vint en ce temslà de Geneve à Paris, pour en poursuivre le payement. Un Trésorier, sur son brévet de 1000. Ecus, voulut lui en donner 600. *H. Etienne* ne voulant rabattre de la somme entiere que 50. Ecus, & le Trésorier en voulant 400. P. 147.

pour lui, à quelque tems delà *H. Etienne* les lui offrit, mais trop tard, & s'en retourna, ſans avoir jamais pu tirer un ſou de la gratification du Roi.

Ibid. *Dans ſa Bibliotheque.*] Cette Lettre à *Rittersbuſius* eſt la 15. de celles de *Casaubon*. Mais il en dit davantage dans la 175e puiſque dans cette Lettre, écrite peu après la mort de *H. Etienne*, il dit que juſques alors, il n'avoit pu en toute ſa vie mettre le pied dans ſa Bibliotheque.

p. 352. *Placcius* n°. 1054. de ſon Tréſor des Anonymes, attribue à H. Etienne l'Ecrit intitulé, *Narrationes cædis Ludovici Borbonii* in 8°. 1569. *La Croix du Maine* attribue au même le Traité *de la prééminence des Rois de France.*

p. 355 *Traité des Proverbes François*] Le titre de ce Livre eſt, *Les prémices, ou le I. Livre des Proverbes epigrammatiſez, ou des Epigrammes proverbialiſez* 1594. in 8°. Dans l'Epître Dédicatoire l'Auteur (*H. Etienne*) nous apprend qu'ayant envoyé ſon *Tréſor de la Langue Greque* à l'Empereur *Maximilien*, ce Prince non content de l'avoir gratifié d'un *honoraire*, tint ce Livre ſur ſa Table pendant deux mois, le montrant à un chacun, comme le plus beau preſent, qu'il eût jamais reçu. Sur quoi *H. Etienne* prit occaſion de lui dire dans un Voiage, qu'il fit à Vienne un an après, qu'il avoit voulu faire voir

loir le Dicton des Latins, *Honos alit artes.* Mot que *H. Etienne* avoit déja fait entrer dans une Epigramme envoyée auparavant à *Maximilien* II.

Paſſerat.] Le bruit de ſa mort avoit couru à *Montpellier* en Mars 1598, mais ce bruit s'y étoit détruit au mois de Juin ſuivant. p. 431.

Paris en 1650.] Liſez en 1590. p. 455.

Jaques Typot.] M. *de Thou* met la mort de ce perſonnage à l'année 1604. M. *Teiſſier* auroit dû relever cette faute, mais il n'a pas ſu, qu'il y a un Livre imprimé l'an 1602. où l'on trouve l'Eloge funèbre, que *Jean Jeſſenius* (*à Jeſſen*) Medecin de l'Empereur conſacra à *Jaques Typot.* p. 460.

Outre ces Lettres.] *MS. Commentarii delle coſe notabili ſucceſſe nel Regno di Francia, da che Henrico Terzo, per morte di Carlo IX. ne pigliò il poſſeſſo, inſino alla Entrata in Parigi & Henrico Quatro, Libri tre. Degli effetti che la Lega ha prodotti, e della intentione che hanno havuto gli Autori di eſſa.* Cette Pièce écrite en 1600. par le Cardinal d'*Oſſat* ſe trouve à la page II. du Volume 8949. des MSS. de la Bibliotheque du Roi de France. p. 472.

Solitaire premier & ſecond.] La *Biblioth. de Draudius*, T. 2. p. 195. attribue à *Jean du Perron*, un *Avant-diſcours ſur l'un & l'autre curieux de Pontus de Tyard.* Paris p. 84.

Cependant un Jacobin honnête homme, qui avoit assisté à sa fin, assura qu'elle avoit été très-heureuse.

REMARQUES

Sur les

LETTRES CHOISIES DE M. BAYLE. Edition de Roterd. 1714. 3 Voll. 12°.

A la page XXIV. des *Additions*, il est parlé de l'*Auteur de la Version Latine de Platon.* C'est *Jean de Serres* Ministre, & l'Auteur de l'*Inventaire de l'Histoire de France. Dummodo tu* Platoni *nostro novam meâ operâ molienti* [illegible], *obstetriciam manum dederis*, dit-il à Casaubon, dans une Lettre du 2. Août 1597. après lui avoir précedemment dit: *At quantulus sum, hos canos eidem Ecclesiæ sacro, cui juventutis florem dedicavi, donavi.* Voyez la p. 651. des Lettres de *Casaubon.*

Addit. p. XXVI. L'*Apparatus ad fidem Catholicam* est du même *Jean de Serres*, & peut-être dans cet Ecrit n'avoit-il dessein que de contribuer à la paix de l'Eglise de Dieu, de quoi *Casaubon* n'ose croire le contraire. Voyez la 813. de ses Lettres. Dans la même Lettre du

du 2. Août 1597. *Jean de Serres* continue ainſi. *Verum cur tu à me Patriæ noſtræ Antiquitatem expoſcis, effœto ſene...? Hæc tuis manibus debentur. Conferam tamen in eo genere meam Symbolam, & Circi noſtri trophæique Mariani veſtigia notabo.* Ce *Cirque*, & ce *Trophée de Marius* ſont certainement des Antiquitez de la Ville d'*Orange*. Du reſte cette Lettre eſt datée, *è Serrano noſtro*, qui eſt un petit Fief de la Principauté d'Orange, & dont l'Auteur portoit le nom. Ce lieu lui avoit été donné pour priſon pendant quelque tems, peut-être à cauſe de certain argent, qu'il avoit reçu de la Cour pour les Egliſes, & dont le *Recueil des Synodes* ſur l'année 1597. temoigne qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à rendre compte. Mais lors de cette Lettre il y étoit en liberté, & auroit voulu y tenir. *Caſaubon. D. Juliano noſtro quaſi inviderem, niſi te.... aliquando viderem in hac noſtrâ caſulâ, licet carceris mei ſquallorem adhuc oſtentante; at quum ad nos veneris, acceſſu Muſarum omnia collucebunt.*

Par le Synode tenu à *Gergeau* en Mai 1601. Art. 16. des Matieres generales, l'Egliſe de Paris eſt chargée de recevoir trois Livres, l'un intitulé, *Apparatus ad Fidem Catholicam*, l'autre, *Avis pour la paix de l'Egliſe & du Royaume de France*, le troiſième, *Vœu pour la France*, &

d'examiner ſoigneuſement, ſi les Propoſitions, qui en ont été extraites, y ſont contenues; & s'il y en a quelcune, qui n'y ſoit point contenue, la rayer des Actes du Synode de Montpellier. *Recueil des Synodes* &c. La Haye in 4°. 1710. T. I. p. 246. Et à la pag. 265. le Synode de *Gap* en Octob. 1603. cenſure l'Egliſe de Paris de n'avoir pas reçu ces Livres, qui ſeront examinez par la Province, qui convoquera le prochain Synode National. Au reſte l'*Apparatus* &c. n'eſt pas de 1574. mais de 1507. Ce Livre & quelques autres, tendans tous enſemble à réunir les deux Religions, ſont condamnez au Synode de Montpellier.

Outre le Traité de l'*Immortalité de l'Ame* de *Jean de Serres*, il y en a un de l'*Uſage de l'Immortalité de l'Ame* du même. *Sorel. Biblioth. Fr.* Edition de 1664. p. 31.

En 1606. vivoit un Miniſtre *de Serres* ſurnommé *Perrin*, à qui le Synode Provincial de Dauphiné avoit donné charge de dreſſer l'Hiſtoire des Albigeois.

Lette

Lettres de M. BAYLE.

TOME I.

Pour y tâter le Vin.] Ce mot eſt non pas de l'Evêque de *Mâcon*, mais du Maître d'Hôtel *Mendoze*, qui prenoit le parti de cet Evêque auprès de quelques Sorboniſtes, qui lui faiſoient une affaire, de ce que dans ſon Oraiſon funèbre de *François* I. il le plaçoit en Paradis, ſans l'avoir fait paſſer par le Purgatoire. *Beze, Hiſtoire Eccleſiaſtique* T. I. p. 80 & 81. M. *de Thou*, Liv. 3. Tome I. p. m. 87. D. où il parle de ce *Mendoze*, *Johannes Mendoza*, dit-il, *regiorum diſpenſatorum Princeps*, c. a. d. *Jean de Mendoſſe premier Maître d'Hôtel du Roi*, „ Banni de ſon païs, *dit Sleidan* Liv. „ 18. le Roi, qui avoit pris cet Eſpa„ gnol à ſon ſervice, le deputa en 1547. „ vers ceux de Strasbourg." Après la mort de ſon cher Maître, *Mendoſſe* tomba en diſgrace. *De Thou* Ibid. p. 74

Partagea pour *partageât* n'eſt ni un vice du Païs Meſſin, ni, je penſe, un vice du langage de *Sedan*, mais ſeulement une incongruité de gens, qui ne ſavent ni Syntaxe, ni Orthographe. Le vice du Païs Meſſin eſt de ne pas faire ſentir le *t* final de *partageât* & des mots ſemblables en converſation, lorſque ces p. 272

mots

mots ſont ſuivis d'une voyelle, vice qui eſt commun à pluſieurs Provinces.

p. 285. *M. le Comte de Feraſſieres.*] Bien des gens prononcent *Feraſquier.* Il ſe noya à la deroute de *Dénain.*

p. 302. *Albigeois Sodomites.*] Anciennement *Albigeois* & *Bougres* étoient ſynonymes, pour déſigner des gens, qui tenoient les Opinions des *Bulgares.* Comme la Religion Papiſte n'auroit pas trouvé ſon compte à divulguer les points de la prétendue Héréſie des *Bulgares*, ou *Albigeois*, on les faiſoit brûler comme *Sodomites*, ſous ombre qu'en France *Bougre* ſignifioit également un homme de la Secte des *Bulgares*, & un homme coupable de *Sodomie.*

p. 364. *Le Sautier de Geneve.*] A Genéve & même à Berne, *Sautier* eſt le Juge de Police.

p. 378. *Et pourquoi ſe marie-t-on* &c.] Ce qui brouilla M. *Ménage* avec M. *Couſin*, ce fut une Epigramme, où le premier railloit l'autre, ſur ce que tout grand Traducteur qu'il étoit du Grec de *Procope* en beau François, il n'avoit pas le talent de traduire une fille en femme.

TOME II.

p. 414. (3) *Je ne me ſouviens pas* &c.] Si M. *Marchand* avoit lû la Diſſertation de M. *Mayer* de *Scriptoribus Anonymis & Pſeu-*

da-

Anonymis qui ſe trouve à la fin du *Theatrum Anonymum & Pſeudonymum* de M. *Placcius*, il auroit vu d'autres Auteurs, qui attribuent l'*Anti-Coton* à *Pierre du Moulin*.

Ceſar de Plaix Auteur de l'Anti-Coton.] p. 435. Voici ſur ce ſujet une bonne Addition de M. *de la Monnoye* au Tome 7e de ſon *Baillet*, Ouvrage qu'il m'envoya en Janv. 1723. avec ſept pages in 4°. d'*Additions* & de *Corrections* pour les ſept Volumes. „ F. 62. Ce que j'ai remarqué „ dans ma Note Col. A. qu'il y a lieu „ de préſumer, que l'Auteur de l'*Anti-* „ *Coton* eſt un (1) Juriſconſulte, plu- „ tôt qu'un Théologien, ſe trouve con- „ firmé par une Lettre, que M. *Par-* „ *doulx de la Periere*, dont nous atten- „ dons une exacte & curieuſe Biblio- „ theque Orléanoiſe, me fit l'honneur „ de m'écrire le 20. Sept. 1722. Il me „ mande avoir vu un Exemplaire de „ l'Anti-Coton, qui avoit appartenu à „ feu M. *Gyvez*, Avocat du Roi au „ Préſidial d'Orléans, où cet homme „ diſtingué par une Litterature exqui- „ ſe, & par la connoiſſance de diver- „ ſes Anecdotes, avoit, à coté des trois „ Lettres P. D. C. qui au bas de l'E- „ pître Dedicatoire deſignent l'Au- „ teur du Libelle, écrit de ſa main les „ paroles ſuivantes: *Ceſar de Plais, Sieur* „ *de*

(1) Sur la fin du Ch. 4. cet Auteur dit, qu'il eſt de ceux qui n'entendent que le Latin d'*Accurſe*.

„ *de l'Ormaye*, *Avocat au Parlement*. On
„ voit que dans P. D. C. l'ordre des
„ Lettres initiales du nom de *Cesar de*
„ *Plais* est exprès renversé pour un
„ plus grand déguisement. Ce *Cesar de*
„ *Plais* avoit du penchant à la Satyre,
„ autant qu'on en peut juger par un
„ endroit du Catalogue de la Biblio-
„ theque de M. *Baluze* où p. 916. du
„ 2. Vol. on lit ce titre assez long:
„ *Requête presentée au Parlement par An-*
„ *toine Arnauld Avocat au Parlement*, &
„ *Isaac Arnauld Intendant des Finances*,
„ *frères*, *contre Cesar de Plais*, *Avocat*
„ *au Parlement*, *qui avoit publié contre*
„ *eux un Libelle diffamatoire très injurieux*,
„ *sous pretexte du Procès qu'il avoit con-*
„ *tre Louis Arnauld un de leurs frères.*
„ On ne trouve point dans la Liste des
„ Avocats de 1599. le nom de *Cesar*
„ *du Plais*, d'ou M. *de la Periere* con-
„ clut qu'il étoit apparemment jeune
„ Avocat en 1610, l'année que parut
„ l'Anti-Coton.

p. 518. *Griselidis.*] Cette Histoire, qui fait le dernier des Contes de *Bocace*, est prise d'un ancien MS. intitulé *le Parement des Dames*. C'est le 12e Traité d'un in fo. MS. de la Bibliotheque de M. *Foucault*, Academicien honoraire. *Griselidis* vivoit environ l'an 1025. *Bouchet Annal. d'Aquit.* L. 3. Ch. I.

p. 550. *Poisson.*] Ce mot est de l'*Argot*, & dé-

désigne une espèce particuliere de fi-
loux de cette Compagnie ; mais les
Parisiens s'en servent à désigner un jeu-
ne homme, qui le plus souvent ne dit
& ne fait que des sottises. C'est un
synonyme de *badaud*, & peut-être ce
mot vient-il du Grec ἄστυ, *urbs*, pour
désigner un jeune homme tout neuf,
qui n'est jamais sorti de sa Ville natale.

Ils ont supprimé les Dédicaces.] Ce ne p. 371.
sont point *Boistuau* & *Belleforest*, qui
ont supprimé les Dédicaces du *Bandel-*
lo. Elles ne se trouvent qu'à la pre-
miere Edition, qui est de *Lugues* en 3
Tomes in 4°. 1554. avec un quatrième,
imprimé in 8°. à Lyon vint ans après.
Les Traducteurs n'avoient apparemment
jamais vû cette premiere Edition, &
n'auront travaillé que sur les deux sui-
vantes, où ces Dédicaces ont été omi-
ses à dessein, & vraisemblablement par
ordre de l'Inquisition, à cause que *Lu-*
ther étoit loué dans quelcune.

L'année de l'impression &c.] *François* p. 600.
Villeret avoit été reçu Secretaire du
Roi le 3e Août 1615. Voyez *l'Histoire*
Chronologique de la Chancellerie de France
par Tessereau Paris 1676. p. 300. A la
p. 303. on trouve qu'il résigna le 27.
Juillet 1618. De sorte que si son Li-
vre fut imprimé, pendant qu'il étoit
en charge, ce doit avoir été en 1615.
ou 1616.

Qu'au

p. 655. *Qu'au ſortir du College* &c.] Ceci ne ſauroit être exactement vrai, ſi, comme on l'aſſure, *S. Evremond* nâquit en 1614. L'Academie Françoiſe n'ayant été établie qu'en 1635. tems auquel *S. Evremond* étoit ſorti du College, depuis plus de ſix ans. Voyez ſa Vie, au devant de ſes Oeuvres dans l'Edition de Londres. p. 13.

p. 712. *Payer la Galatine d'une choſe* &c.] Voyez M. *Drelincourt*, Replique aux Reponſes de M. *Camus* &c. ſur la qualité de l'honneur, qui eſt dû à la Sainte & Bienheureuſe Vierge, in 8°. *Paris*, *Ant. Cellier* 1643. p. 816. Là il cite touchant cette façon de parler Proverbiale la p. 212. de ces Réponſes. Le paſſage cité par *Borel* au mot *Leſcheur*, & dans lequel ſe trouve le mot *Galatine* eſt du *Roman de la Roſe* f. 130. R. Edition de 1541. où ce mot ſignifie une ſorte d'aſſaiſonnement, où entre cette eſpèce de poudre, appellée *Galatine* dans le *Luminare majus* f°. C. édition de Veniſe 1556. qui en donne la deſcription. Selon moi donc, ces deux Proverbes, *faire d'une choſe une Galatine*, & *payer* enſuite *chérement cette Galatine*, que ni M. *Drelincourt*, ni M. *Bayle* n'ont entendu, ſignifie faire, comme on dit, une mauvaiſe Sauſſe à une choſe, & payer enſuite chérement cette eſpèce de mauvais Commentaire. Du reſte je ne ſau-

rois

rois dire préciſément, d'où étoit *Jean Pierre Camus* Evêque de *Bellay*, mais ces Proverbes employez par ce Prélat pourroient bien être, ou de ſa Province, ou de la Breſſe, où eſt ſituée la Ville de *Bellay*.

Si, comme il y a quelque apparence, cette expreſſion Proverbiale revient pour le ſens à celle de *payer les pots caſſez*, voici ſelon moi encore, quelle en pourra être l'origine. On a autrefois appellé en France *Galettes*, les Oublies, & cela à cauſe de leur reſſemblance avec ces Cailloux plats, qu'on nomme *Galets*. Or lorſqu'en folâtrant avec un Oublieux, on lui renverſe ſa Boëte, ſi on ne veut pas acheter de lui ſes oublies, du moins eſt-il en droit de ſe faire payer celles qu'on a caſſées. *Qui caſſe les verres, les paye*, dit le Proverbe. Delà à mon avis le Proverbe, *payer la Galatine. Galette*, au diminutif *Galetine*, & par le changement de l'*e* en *a* ordinaire aux Pariſiens *Galatine. Pulvis Galatina*, ſeu *Galatina*, c'eſt de la *Gelée pulveriſée*.

Timbre.] *M. Bayle* temoigne le même embarras ſur la ſignification de ce mot p. 2449. col. I. de ſon Dictionnaire Critique 2e Edition. Cette ſignification pourroit bien être celle de *genou*, & je ne ſai, ſi ce ne ſeroit point proprement un genou jarretté deſſus & deſ- ibid.

ſous d'un ruban noué en guiſe de Fontange, comme il ſe peut que de franches Coquettes ſe jarrettoient pour le Bal. Un genou jarretté de la ſorte a de l'air d'un *tymbre* empannaché, comme il s'en voit pluſieurs dans les Livres de Blaſon.

TOME III.

P. 165. *Je ne ſaurois me reſoudre* &c.] La Note ſur cet endroit dit qu'en effet on n'a pas de portrait de M. *Bayle*. Cependant il s'étoit laiſſé peindre (en 1676) à l'âge de 28. ans, dit ſa Taille-douce, au bas de laquelle, ſoit dit en paſſant, ſe voit un beau Quatrain de M. *de la Monnoye*. De maniere que ſi en Août 1705. il ne put ſe reſoudre à ſe faire peindre, c'eſt apparemment que ſentant ſa ſanté empirer de jour en jour, il ne voulut pas donner au Public au devant d'aucun de ſes Livres, le ſpectacle du viſage decharné d'un homme moribond.

P. 905. n. 15. *Je n'ai point pû découvrir* &c.] La Theſe *de Turturâ* fut ſoutenue à *Hall*, le 22. Juin 1705. & celle qui regarde les Templiers, le fut là-même, le 1. Août ſuivant. Elles furent toutes deux imprimées à *Hall*, la même année.

P. 951. *Monſieur Ancillon votre Beau Pere.*]

Jo-

Joſeph Ancillon, homme de Belles-Lettres, bon Théologien, & le meilleur Juriſconſulte de ſa Province, étoit né environ la S. Martin d'Hyver 1626. & mourut à Berlin le 4. Novembre 1719. à ſept heures & demie du ſoir, âgé de 93. ans, moins huit jours.

REMARQUES

Sur les OEUVRES MELE'ES DE M. CHEVREAU à la Haye 1697.

DAns les Vers que M. *Chevreau* adreſſe à Mᵉ la Comteſſe de Chalais, il lui dit p. 81.

. . . . . Vos yeux ont l'adreſſe
De lancer tous leurs traits avec tant de viteſſe
. . . . . qu'on n'en peut guérir.

La viteſſe avec laquelle un coup eſt porté empêche-t-elle la guériſon de ce coup ? Il arrive plus ſouvent qu'elle la favoriſe.

„ M. *Chevreau* n'a pas raiſon de ſe p. 105.
„ plaindre de M. *Ménage* dans ſes *Oeuvres Mélées*, diſant que M. *Ménage* „ s'eſt ſervi de ſes Notes ſur *Malherbe*, „ pour faire ſes ſiennes. M. *Ménage*

„ n'étoit point plagiaire, au contraire „ il a rendu ſervice à M. *Chevreau*, en „ ſupprimant ſes Notes, qui ne valoient „ rien, car il y donnoit des ſens aux „ Vers de *Malherbe* contre l'intention „ de *Malherbe*." *Segraiſiana*, Amſt. 1723. p. 4 & 5. Surquoi je remarque avec l'Editeur, qu'effectivement cette plainte de M. *Chevreau*, quoique datée de 1687, n'a paru qu'en 1697. cinq ans après la mort de *Ménage*; mais que *Chevreau* ne s'y plaint pas de la ſuppreſſion de ſes Notes par *Ménage*, comme le ſuppoſe le *Segraiſiana*; mais bien de ce que *Ménage* s'en étoit approprié pluſieurs, ſans en faire honneur à leur Auteur.

p. 325. *Garcettes.*] Toupet de cheveux, qui couvroit une partie du front. *Feneſte* en parle L. 4. Ch. 2.

p. 333. —— *Et même la plus belle.*] Il ſemble qu'on auroit pu rendre le ſens de l'Original par ce ſeul Vers.

Toute femme eſt méchante, & même la meilleure.

p. 396. *Qui. . . . utroſque pedes dextros fecit.*] La leçon eſt bonne pour exprimer l'état d'un goutteux, ſi par *pes dexter* on entend ce qu'en terme d'Architecture nous appellons *pied droit*, c'eſt-à-dire, la figure rectiligne du pied, tenant à la jambe de l'animal. Tel eſt en effet l'é-

l'état d'un gouteux, à qui ſon mal a roidi les pieds, & les fait reſſembler à ces *pieds droits*, dont parle la Viſion d'*Ezechiel*. *Talaria intendere*, qui précede ici dans *Sénéque*, établit fortement cette leçon. Voyez *Becman* p. 774. de ſes *Origines de la Langue Latine*, & la Not. 6. ſur le Ch. 27. du 2. Livre de *Rabelais*.

Le Blaſon des Faulces Amours de Patbelin.] „ *Chevreau* par une imagination „ aſſez plaiſante, prenant *Patelin*, pour „ Auteur de la *Farce* qui porte ce nom, „ a cru que le *Blaſon des fauſſes Amours* „ étoit du même *Patelin*, parce que „ dans quelques Editions, ce *Blaſon* „ eſt imprimé à la ſuite de la *Farce*. „ Le *Blaſon des Fauſſes Amours* par „ *Guillaume Alexis* contient 126. Stances, chacune de 12. Vers, imprimées dans mon Edition à Paris in „ 8°. à la ſuite de la *Farce de Patelin*, „ chez la Veuve *Bonfons*, rue neuve „ Notre Dame, à l'Enſeigne S. Nicolas, ſans date. Mais on ſait que la „ Veuve *Bonfons* vivoit en 1570. & au „ delà. Les diverſes leçons que j'ai „ recueillies, quoique la plupart mauvaiſes, ſont tirées d'une vieille Impreſſion Gothique in 4°. ſans marque de tems ni de lieu." M. *de la Monnoye* dans une Lettre du 31. Août 1725. à M. *Du Homel*. p. 464.

p. 487. Aux Exemples d'obſcuritez apparentes rapportez dans cette Page & dans les ſuivantes, outre celui de l'Hiſtoire du Lutheraniſme du P. *Maimbourg*, inſeré par M. *de la Monnoye* T. 2. p. 121 & 122. de ſon *Menagiana*, en voici un tiré du *Préſervatif* de M. *Lenfant* T. 3. p. 351. où parlant de l'Imperatrice *Iréne*: „ Quoique, *dit-il*, cette Princeſſe fût Iconolâtre, elle avoit juré à ſon Couronnement de „ renoncer au Culte des Images, & „ de ne le point rétablir. Mais *elle s'en „ faiſoit donner* en ſecret par des perſonnes de ſa confidence." *Apporter*, au lieu de *donner*, auroit levé l'équivoque, & fait éviter toute obſcurité apparente.

p. 129. *Le propre des Trompettes eſt de ſonner.* Dans *Rabelais* L. 3. C. 27. *Frere Jean* & *Panurge* font parler les Cloches de Varennes.

REMARQUES

Sur le CHEVRÆANA Paris 1697. & Amſt. 1700. 2 Voll.

„ TOus ces Livres nouveaux, qui „ ſe terminent en *Ana*. . . . . ſont „ une imitation des *Tiſchreden*, ou *Pro-* „ *pos* de Table du Docteur *Luther*, & „ les *Seldeniana* ſont intitulez *Table talks* „ en Anglois. Tous ces Livres ont „ été faits après la mort des Auteurs, „ & par conſéquent il y a ſouvent des „ bevues groſſieres, parce qu'on ne „ les a pas bien entendus, outre qu'il „ y a des choſes, qu'on leur attribue „ fauſſement, pour les faire paſſer ſous „ leur nom. Le ſeul Ouvrage de M. „ *Chevreau* paroiſſant être fait par l'Au- „ teur lui-même eſt exemt de ces de- „ fauts. Et cette Methode de don- „ ner des *Mélanges* me paroît fort „ bonne. *Miſcell. Leibnitz.* Leipſ. 1718. p. 210.

Comme Neoclès.] C'eſt *Epicure* lui-même, qui dans *Plutarque* dit ce que M. *Chevreau* fait dire ici à ſon frere. p. 2.

Il perdoit tout.] On rapporte qu'il (*Triſtan*) fit lui-même ſon Epitaphe. Elle contient ces ſix Vers. p. 29.

Eblouï de l'éclat de la ſplendeur mondaine,
Je me flatai toujours de l'eſperance vaine,
Faiſant le Chien couchant, auprès d'un grand Seigneur.
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître;
Je vêcus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus ſur un Coffre, en attendant mon Maître.

Ibid. *Colletet.*] Voyez le *Baillet* de M. *de la Monnoye* T. 5. p. 241.

P. 51. BODED, *Solitaire.*] La Religion Juive conſiſtant dans l'adoration d'un ſeul Dieu jaloux & qui ne veut point de rivaux, & par cela même diametralement oppoſée au *Polythéiſme* des Payens, peut avoir donné lieu à cette Fable. L'idée d'une Divinité, qui ne vouloit point de Compagnie, rappelloit apparemment aux Payens le naturel de l'*Ane ſauvage*, qui ſe plait à être ſeul; & delà la calomnie contre les Juifs, dont le Dieu étoit comparé par les Payens au *Boded* de M. *Bochart.*

P. 57. *Amène.*] *Amenité* ſe trouve juſqu'à ſix fois dans le *Verger d'Honneur.* *Gilles d'Aurigni* a auſſi employé ce mot dans le 1 des trente Pſeaumes de ſa verſification, imprimée la 1e fois en 1547. & on le retrouve encore dans l'Epître

tre liminaire du IV. Livre de *Rabelais.*

Et non pas ma barbe.] *Eraſme* dans la Préface de ſon *Eloge de la Folie* parle ainſi à *Thomas Morus* : *Denique ſuſpicabar hunc ingenii noſtri luſum præcipue tibi probatum iri, propterea quod ſoleas hujuſ generis jocis, hoc eſt, non indoctis, ni fallor, nec uſquequaque inſulſis, impendio delectari, & omninò in communi mortalium vitâ* Democritum *quendam agere.* L'humeur de *Th. Morus* étoit, comme on voit, de rire de tout, ni plus ni moins que l'ancien *Democrite*, & c'eſt à ce caractère qu'on doit attribuer ce mot, que bien des gens ont blâmé, comme dit hors de ſaiſon. Voyez *Rapin Hiſt. d'Angl.* T. 5. p. 341. p. 64.

Chryſoſtome &c] Il faut temperer ces paroles par le témoignage avantageux, que *Scaliger* rend à ce Pére dans la 84e de ſes Epîtres, dans la 93e & dans la 385e. p. 87.

Le même reproche.] La conſequence n'eſt pas juſte. *Montagne* eſt un Auteur, qui dans un Ouvrage qu'il deſtinoit au Public, n'a point dû dire de fadaiſes : au lieu que *Scaliger* n'a pas dû s'attendre, qu'il ſe trouveroit, entre ceux qui l'écoutoient deviſer familierement, quelcun qui dût un jour publier, ſous le titre de *Scaligerana*, un Recueil de mille choſes, que ce grand homme ſe croyoit permis de dire entre ſes amis. p. 89.

Lui-même, & ſi je ne me trompe dans le *Scalig.* improuve la liberté que ſe donnent quelques-uns de mettre au jour les Lettres, que de Grands Hommes leur ont écrites, & il ſe fonde ſur ce que ces ſortes de productions n'étant pas deſtinées à l'impreſſion, pluſieurs choſes qu'on y a fait entrer, ſans beaucoup de méditation, peuvent mal répondre à la réputation de l'Auteur. Qu'auroit donc dit le grand *Scaliger*, s'il avoit pu prévoir, qu'on s'aviſeroit un jour de publier un *Scaligerana*?

p. 127. *Roi du Ciel.*] *Pape* apparemment, car cet Empereur (*Maximilien*) s'étoit effectivement mis en tête de le devenir. Voyez les *Lettres de Louïs* XII. T. 4. Lett. I.

p. 149. *Le negligea* &c.] *Trivulce*, pour épargner quelques ſiennes metairies, où l'Armée Françoiſe auroit pu camper, cauſa la defaite des François à *Novarre*. Enſuite il ſe fit Bourgeois des Suiſſes, alors les mortels ennemis de la France, & il ſongeoit à prendre auſſi la Bourgeoiſie chez les Venitiens. Delà le mal que lui vouloit *François* I. Voyez Ibid. T. 4. p. 47.

p. 151. *De mauvaiſe mine.*] Le Duc d'Alençon étoit fort gravé de la petite Verole: il avoit le nez difforme & des glandes au cou. Voyez *L. Guyon Diverſes Leçons* T. I. L. 3. C. 1. & les *Memoires du*

du Duc de Nevers T. I. p. 69 & 70.

Ah! c'eſt trop Buſſy &c.] Pris du *Traité de la Fortune de la Cour* p. 442. & ſuiv. de l'Edition de Liege 1713. La premiere eſt de Paris 1542. & l'Auteur le Sr. de *Dampmartin*, ancien Courtiſan, ſous le règne de *Henri* III. Ibid.

En voyant les Ouvrages divers.] Dans *S. Amant* Part. 3. de ſes Oeuvres de l'Edition de 1651. les deux premiers Vers de l'Epigramme ſe liſent ainſi: p. 154.

On peut dire en tout l'Univers
Voyant les beaux Ecrits, que Maître Adam nous offre.

M. l'E. P. (C. L.) L'Electeur Palatin, *Charles Louïs*. Les Memoires de *Burnet* pour l'Hiſtoire d'Angleterre font de ce Prince un homme ſans Religion, & qui vouloit qu'on crût que les autres n'en avoient pas plus que lui. p. 168.

SEMONI SANCO.] *Sangus*, ou *Sanctus*, premier Roi des Sabins, fut mis par ſes Peuples au nombre des Dieux. Voyez *S. Auguſt.* de la *Cité de Dieu* L. 18. Ch. 19. p. 276.

Chacun s'étonna de la hardieſſe.] Ce fut en effet une grande hardieſſe à l'Evêque de *Bellay* (M. *Camus*) d'avoir oſé débiter ce mot dans une occaſion ſi délicate; mais le mot même n'étoit point du Prelat, quoique bien des gens p. 298.

lui

lui en faſſent honneur aujourd'hui. Il l'avoit trouvé preſque en mêmes termes dans un petit Ecrit burleſque, imprimé à Paris avec permiſſion dès l'année 1622. Voyez la p. 10. de la *Reponſe de Guérin à Mr. Guillaume*, où *Guerin* qui cherche la Verité, ſans pouvoir la trouver, dit: *Chez les Roys, point: elle n'entre en leurs oreilles, que comme les deniers en leurs coffres, au denier cent.* Combien de mots ont été attribuez de la ſorte à des hommes fameux, qui n'avoient pas la gloire de l'invention? Je n'en veux d'autre exemple, que le Pape *Sixte* V. à qui, ſous ombre qu'étant devenu Pape, il ne ſe tenoit plus courbé, comme n'étant que Cardinal, on fait honneur de ce que, dit-on, il attribuoit cela à ce qu'ayant trouvé les Clefs du Paradis qu'il cherchoit, il ne regardoit plus que vers le Ciel. Ce mot eſt des *Facetiæ Adelphinæ*, au Chap. *de Clave Abbatiæ*: & ce Livre fait partie du *Margareta Facetiarum*, imprimée in 4°. à Strasbourg en 1508.

p. 307. *M. le Comte d'E . . . .*] Le Comte d'*Etlan*, fils du Marquis de *S. Luc*. Voyez *Bayle, Lettres Choiſies* p. 631. Note 2.

p. 317. *Hò viſſuto ſempre da Politico* &c.] C'eſt à cette maniere de vivre & de mourir, que fait alluſion le *Mortier de la Vie Politique* Ch. 7. du 2. Liv. de *Rabelais*. Le Cardinal *Ceſi* (*Paul Emile*) né en 1487.

1487. créé Cardinal en 1517. mourut en 1537. Ce ſont les mêmes Principes que le fameux M. *le Noir* attribue au Cardinal *Pallavicin*, dans ſon Livre intitulé, *l'Evangile nouveau du Card. Pallavicin* Paris 1676.

Sur ſa pudeur.] On lit de même de *Maximilien* ſon Epoux, qu'il défendit de lui découvrir les parties naturelles, lorſqu'on l'enſeveliroit. p. 116.

Polyporthe] Liſez *Ptolyporthe.* p. 185.

TOME II.

Point de Loups en Angleterre.] Ils y furent détruits ſous le Roi *Edgar*, environ l'an 961. Rapin, Hiſtoire d'Angleterre T. I. p. 353. p. 7.

Loyer.] *Pierre le Loyer*, Conſeiller au Préſidial d'Angers, né en 1540. mort en 1634. âgé de 84. ans, dit *Bayle, Dictionnaire Critique* à l'Art. *Loyer.* Ou *Pierre le Loyer* avoit 94. ans lorſqu'il mourut, ou il ne vint au monde qu'en 1550. ou il mourut en 1624. Voyez Naudé, Apolog. des Grands Hommes accuſez de Magie. Ch. 9 p. m. 126. p. 10.

Il importe peu.] Raiſonnement de *Panurge* dans *Rabelais* 2. 17. Le mot de *Theodore* ſe trouve rapporté dans les *Tuſculanes* L. I. n. 102. p. 226.

Feu pour trepaſſé, de fuit.] *Chevreau* n'a ſemblé adopter cette belle étymolo- p. 226.

logie, que pour contredire *Menage*, contre qui on ſait qu'il étoit piqué. Voyez les *Origines Françoiſes* de celui-ci ſur ce mot.

p. 261. *Qui étoit* SANCUS.] C'étoit *Hercule*, ainſi nommé chez les *Sabins*. On a dans le Cabinet du Roi de Pruſſe une Médaille, où d'un coté eſt repréſentée la tête d'*Hercule*, avec la maſſue propre à ce Heros, & ſur le revers de laquelle ſont ces trois Lettres D. S. S. Cette Medaille, qui n'eſt proprement qu'un Denier Romain, ſe trouve dans *Fulvius Urſinus* p. 288. de ſes *Famil. Rom.* Voyez auſſi *Reinéſius*, tout au commencement de ſon Ouvrage.

p. 294. *Neuré*.] Voyez le *Baillet* de M. *de la Monnoye* T. I. p. 340.

p. 303. *Qu'on prononçoit* FONDE.] *Fonde*, *funda*, ſe trouve dans *Nicot* édition in ſ°. 1606. *Rabelais I.* 25. *Avec leurs fondes & braſſiers. Oudin* dans ſon *Dict. Fr. It.* imprimé en 1655. *Fonde*, *frombola*. Il eſt vrai que dans ſon Dict. Ital. Fr. on lit *fronde*, aux mots *fromba*, *fronbola*: mais tant y a que de ſon tems *fonde* ſe diſoit encore. Dans *Monet*, imprimé en 1636. *fonde*, *hæc funda*: & même on n'y trouve pas ſeulement le mot de *fronde*.

p. 326. *Il eſt trop prodigue de ſon encens*.] M. *Bayle*. Il eſt ici dans le même cas que le Pape *Urbain* VIII. qui ſe plaignoit de certaine famille, qui payoit d'ingratitude la complaiſance qu'il avoit eue

tue de béatifier un de leurs parens indigne de cet honneur. *Menagiana* T. 2. p. 14. La difference qu'il y a c'eſt que ce Pape avouoit la dette, ce que n'a pas fait M. *Bayle.*

REMARQUES

Sur les MEMOIRES DE PHILIPPE DE COMINES Edition de Bruxelles 1706. 3 Voll. 8°.

CEtte Edition de *Comines* a été procurée par les ſoins de *Jean Godefroy* de Lille, fils de *Denys Godefroy*, Hiſtoriographe de France, mort en Fevrier 1732.

Le Voyage de Naples, dont *Comines* nous donne la relation, fut entrepris à la pourſuite & à l'inſtigation du ſeul Clergé, contre l'avis de la Nobleſſe, du Tiers Etat, & des plus experimentez Capitaines de France. Voyez les premiers feuillets du Volume Gothique, intitulé *le Verger d'Honneur*, où dans un Colloque en vers entre les Trois Etats du Royaume au ſujet de ce Voyage, il n'y a que l'Egliſe qui le conſeille, les deux autres Etats y étant également très-oppoſez, comme en prévoyant

voyant les ſuites funeſtes. Les Eccleſiaſtiques, qui conſeillerent le Voyage de Naples pourroient bien avoir été entr'autres le Cardinal de *S. Malo*, & l'Archevêque de Rouen George d'Amboiſe, depuis auſſi Cardinal, le premier ſur-tout par préſomtion, & par des vues d'avarice.

Le *Chevalier Blanc*, dont il eſt parlé dans *Comines*, eſt *Jean Huniade* Roi de Hongrie. *Amelot* Mem. Hiſt. T. 2. p. 159.

Louis XI. né le 4. Juillet 1423. & mort le 30. Août 1483. a vêcu ſeulement 60. ans, un mois & 26. jours, & non pas 61. ans, comme il eſt dit ici, au bas de ſon portrait.

SUR LE TOME I.

p. 6. *La plus ſoupçonneuſe Dame*] *Iſabelle* de Portugal. Le bon Prince (*Philippe* Duc de Bourgogne) n'avoit été rien moins que fidèle à ſa femme. Apparemment que celle-ci lui avoit été très-incommode par ſes jalouſies.

p. 21. *Qui jamais ne veirent rien.*] A la bataille de *Ramelies*, la Maiſon du Roi fut renverſée & defaite par un petit Corps de Dragons Danois, qui n'avoit jamais vu l'ennemi que cette fois-là.

Ibid. *Mouvetez.*] L'Editeur a expliqué ce mot à la marge par *monitions*. Il ſignifie *motifs*. De *Moveo*.

Ou

Ou Maiſtre Jean des Serpens.] Peut-être l'un & l'autre de ces noms n'étoient-ils que des ſobriquets donnez à un même homme, dont le métier étoit de faire de ces fuſées que le peuple nomme *Serpenteaux*, parce qu'elles *ſerpentent*, lorſqu'on y a *bouté* le *feu*. p. 84.

Que treize Livres de rente &c.] Ceci pourroit bien regarder quelques deſcendans de ces Anglois, qui depuis la Conquête, & principalement ſous le Règne d'*Edouard* II. ayant quinze livres ſterling de rente en fonds de terre, & étant ſur ce pied-là obligez par la Coutume & par un Statut particulier à ſervir le Roi dans la guerre, avec certain nombre de Vaſſaux, ſe faiſoient donner l'Ordre de Chevalerie, & devenus par-là *Meſſires*, ſe donnoient des airs de grands Seigneurs. p. 83.

Humblet, qui a toujours quelque marché à part.] *Humblet*, par corruption pour *hume-laict*, dans la ſignification de *doutereux*. p. 73.

Ce qui ſe fait après diſner.] C'eſt par cette raiſon qu'en France les procès criminels ne ſe jugent que le matin, & que même ce jour-là il n'y a pas de Buvette pour les Juges. On diſoit en plaiſantant du Decret de Sorbonne, qui avoit déclaré les François deliez du ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté au Roi *Henri* III. que ce Decret p. 82.

cret avoit été réſolu *après dejeûner.*

p. 107. *Guillaume de Ville.*] *der Wild.* Le Docteur *Jean Ferus* s'appelloit auſſi *Wild* en Allemand.

p. 142. *Ce que jamais n'avoit fait & ne fit depuis.*] On prétend qu'il faut lire ici, *ce que jamais ne fit depuis*, ou qu'en tout cas *Comines* a ignoré la verité, ou l'a diſſimulée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi l'on en croit bon nombre d'Auteurs contemporains, après la bataille de *Montléheri*, les Liguez obligerent le Roi *Louïs* XI. de promettre l'Aſſemblée des trois Etats à *Tours* pour le mois d'Avril 1467. Voyez l'*Hiſtoire du Tems* imprimée en 1570. p. 489. & ſuiv. Ces Etats à la tenue deſquels le Roi avoit conſenti pour le 1. d'Avril 1467. furent effectivement tenus à *Tours*, préſens le Roi, le Roi de Sicile, & nombre de Princes, Seigneurs & Prélats, & durérent juſqu'à Pâques 1468. Voyez la *Chron. Scand.* ſur les années 1467 & 1468. Voyez encore la premiere des Preuves du Livre IV. *Item* les Additions du Tom. IV. p. 350. & l'*Hiſtoire Chronologique de la Chancellerie de France* p. 50.

p. 191. *Jaques de Montmartin.*] C'eſt *Louïs. Journal de Paris* T. 2. p. 172.

p. 216. *Pierre Archambault.*] *Comines* n'eſt ni le ſeul, ni le premier Ecrivain François, qui ait defiguré les noms Allemans. *Froiſſart* & *Monſtrelet* ſont tout pleins de

cet-

cette ſorte de fautes. M. *Godefroy* par une note marginale a redreſſé le nom du prétendu *Archambault*, en le nommant *Hagembach*. Encore auroit-il falu mettre *Hacquembach*, comme on lit dans le *Journal de Paris* 1729. T. 2. p. 273. ou plutôt *Hackembach* conformément à l'Orthographe Allemande. *Pierre de Hackembach* étoit Chevalier, Conſeiller, & Maître d'Hôtel du Duc *Charles* depuis l'année 1470. & Grand Bailli de ſes Comtez de *Ferrettes* & Vicomté d'*Auxois*, & il avoit ſous lui 1130. Fantaſſins Allemans à trois francs par mois pour chacun, monnoie Royale. Touchant *Hagembach*, ſa priſe, ſes crimes, & l'année de ſon ſupplice, voyez la *Coſmographie de Munſter* Liv. 3. p. 461. *Hagembach*, dit cette *Coſmogr.* p. 704. eſt du *Kreichgau*, proche de Heidelberg. Quant au Vicomté d'*Auxois* ſuſmentionné, c'eſt peut-être le Territoire de l'ancienne *Auguſta Rauracorum*, depuis long-tems reduite au petit Village d'*Augſt*, à une lieue de Bâle, attenant au Comté de *Ferrette*, appellé *Pfirdt* en Allemand. L'*Auſſois* eſt ſitué vis-à-vis du Briſgaw, outre le Rhin.

Sainct Lau.] En Latin *Lauto*, Evêque de Coutances, & non pas, comme a traduit *Sleidan*, p. 473. de ſes Commentaires, Edition de 1584. *Lupus*, qu'en François on nomme *Sainct Leu*, & qui étoit Evê- p. 228.

vêque de Troyes. *Lauto* vient de l'Allemand *Lud*, *populus*, & de même *Ludovicus*. Voyez les *Origines de Becman* Edition de 1615. p. 455. Touchant le ſcrupule que ſe faiſoit *S. Louis* de jurer ſur la Croix de *Saint Lau*, voyez dans le *Dictionnaire de Bayle* la Remarque Critique ſur ce nom-là, p. 4010. de la 3e Edition.

p. 244. *Le Seigneur de Breſme.*] *Breſſiure.* Voyez dans *Brantôme* T. I. p. 32. & ſuiv. de ſes *Hommes Illuſtres François* pluſieurs Lettres du Roi *Louïs* XI. à ce Seigneur.

p. 268. *Il ne mit gueres à recevoir du dommage.*] Le Duc de Bourgogne, après avoir livré le Connêtable au Roi de France. Diſons-en autant de *Charles* XII. Roi de Suéde & *Auguſte* II. Roi de Pologne. Celui-ci livra de nos jours à l'autre le pauvre *Patkul*, pour le faire mourir cruellement. A peu de tems de-là *Charles* ſe fit tuer en Norwege, & depuis cette foibleſſe du Roi *Auguſte* ce Prince n'a eu que du chagrin dans ſon Royaume de Pologne.

p. 323. *Le Seigneur du Lude.*] *Jean* : le même, je penſe, que *Louïs* XII. appelloit *Maître Jean des habiletez.* Voyez quel homme c'étoit dans les *Memoires d'Amelot* T. 2. p. 168.

p. 410 *Il eſt encore vif* &c.] *François de Paule* né l'an 1416. mourut au Couvent de *Pleſſis lez Tours* l'an 1506. ou 1507. Il é-

étoit encore jeune, du tems que *Comines* écrivoit ceci. Auſſi l'appelle-t-on *François le jeune*, pour le diſtinguer de *François d'Aſſiſe*. Or c'eſt par rapport à ſa jeuneſſe, que *Comines* le conſidere ici, comme *un bardeau* (*puer dubiæ indolis.*) encore ploiable au bien & au mal, comme *la bard*, ces petites branches flexibles qu'on tortille comme on veut.

Suſpicion de tous hommes.] Il reſte encore des Actes, qui temoignent, comment il obligea quelques Grands à jurer entre ſes mains qu'ils ne le tueroient point. Fait omis par les Hiſtoriens. M. *Joli* p. 160. de ſon Traité *de la Reſtitution des Grands* in 16. 1665. A la page precedente, on voit comment *Louïs* XI. s'étant voué à *S. Eutrope*, comme le Prêtre recommandoit à ce Saint d'avoir ſoin de l'Ame & du Corps de *Louïs*; celui-ci ne lui dit de ne parler que du corps, & qu'il ne faloit pas ſe rendre importun au Saint, en lui demandant trop de choſes à la fois. p. 426.

Les fillettes du Roi.] *Louïs* XI. inventeur de cette ſorte de *ceps*, étoit comme le Pere de cette eſpèce d'enfans. Il les faiſoit épouſer à de malheureux Priſonniers d'Etat, comme il avoit marié ſes deux filles, l'une au Comte de *Beaujeu*, l'autre au Duc d'*Orleans*. On dit *épouſer* des fers, une priſon; & les Eſpagnols ap- p. 428.

pellent de même *espoſas*, les menotes, & les anneaux de fer qu'ils mettent aux pieds de leurs priſonniers.

SUR LE TOME II.

p. 537. *Jehan Jaques de Trevoul.*] Son nom eſt *Trevolle* dans *Rabelais* Liv. 3. Ch. 23. & c'eſt apparemment cette premiere dépravation du nom de *Trivulce* par *Comines*, qui a donné lieu à l'autre.

p. 542. *Fornoue . . . trou nouveau.*] M. *de la Monnoye* prétend, que ſuivant cette Etymologie, on doit écrire & prononcer *Fornove*. Mais peut-être n'a-t-il pas fait reflexion que nous diſons de même *Noe*; & *Noue* dans la ſignification de pré à herbe courte, de *Nova*, en ſous-entendant *prata*, ſelon *Ménage*, au mot *Noe* & *Noue*. *Vincentius Lupanus* Liv. I. de *Magiſtratibus & Præfecturis Francorum*, Ch. intitulé *Guardia*, *Foronovenſe prælium noſtrates appellant à* foro Novii, *vico ad Tarrum fluvium ex Apennino fluentem, ſito, quem rerum Romanarum minus diligentes perveſtigatores* FORONOVUM *corrupte vocitant*. Cet Auteur écrivoit environ l'année 1550.

p. 566. *Nous tordiſmes.*] C'eſt-à-dire proprement, nous nous détournames du droit chemin. Le Drapier dans *Patelin*. *Je me* tordoye, *De beaucoup à aller par là.*

p. 571. *A leurs affaires.*] Liſez *affuſts.*

Ri-

Rigault Doreilles.] Son surnom étoit *Daurelle*, & il signoit de la sorte en 1510. étant pour lors Ambassadeur du Roi *Louïs* XII. auprès de l'Empereur *Maximilien* I. p. 595.

Il y en a de si bestes &c.] Le Cardinal de *Richelieu* avoit fait jurer au Roi *Louïs* XIII. qu'il lui rediroit tout ce qui lui auroit été dit en confidence, & que même il lui nommeroit la personne qui lui auroit fait cette confidence. Ce serment n'étoit pas plus prudent, que celui dont parle *Comines.* p. 602.

SUR LA

CHRONIQUE SCANDALEUSE *du Roi* LOUYS XI.

LA *Chronique Scandaleuse*, autrement appellée *la Mesdisance*, a été chatrée en quelques endroits. *Recherches de Pâquier* 4. 16. Le nommé *Jean de Troyes* est Auteur de cette Chronique. *Naudé, Additions à l'Histoire du Roi Louïs* XI. Il y en a in 8°. une Edition de l'année 1558. chez *Galliot du Pré*, citée p. 489. de l'*Histoire du Tems* &c. imprimée en 1570.

Barons, Prelats, NOBLES HOMMES, *gens d'Eglise*] Il est visible, que ce sont les *Gentilshommes*, qui sont ici nommez *Nobles hommes*, en Latin *Nobiles.* Autre- p. 11.

ment il s'enſuivroit, que l'Auteur auroit écrit pour tout le monde, à l'exception de la *Nobleſſe*, & qu'il auroit nommé la *ſimple Bourgeoiſie* avant le Clergé. A la p. 232. ceux qui ſont d'abord appellez *nobles hommes & francs Archiers*, ſont plus bas nommez *Gentilshommes*.

p. 13. *Henouars.*] Officiers de Gabelle. De *Salinarius*.

Ibid. *Des Voiſins.*] Liſez : *des Urſins.*

p. 24. *Qui eſtoit autour d'elle.*] Dont elle étoit *enceinte*. *Villon* dans ſon grand Teſtament a dit de même, *emmaillotté* d'*un Jacopin*, d'un homme empêché d'un gros flegme renfermé dans ſa poitrine.

p. 25. *Louys de Tilliers.*] Il n'eſt point parlé de lui dans l'*Hiſtoire Chronologique de la Chancellerie de France.*

p. 46. *Bicoquet garni de bouillons.*] Peut-être de *bis-concha*. Ces *bouillons* faiſoient autant de coquilles autour du *bicoquet*.

p. 50. *Anguilles de gort.*] De riviere peut-être, par oppoſition aux couleuvres, dont on mange en quelques Provinces, où on les nomme *anguilles de bois*, ou *de haie*. *Borel*, au mot *Gort*, de ſes *Antiquitez Gaul. & Fr.*

Quand le ſang commence à grand *gort*
Iſſir par les playes au mort.

p. 61. *Au plus haut de ſes biens, & au milieu de ſa Couronne.*] Les *biens*, ce ſont les *bour-*

bourſes, comme contenant ce que l'homme a de plus precieux. La *Couronne*, c'eſt-à-dire, la *Couronne de N. D.* comme on appelloit autrefois un Chapelet, de l'Italien *Corona*: c'eſt le Chapelet, lequel anciennement ſe portoit à la Ceinture. Le Seigneur de *Villier-le-boſcage* fut ſoupçonné d'avoir fait le coup par jalouſie pour une nommée *Jeanne du Bois*, qu'il aimoit, & que l'Evêque d'*Evreux* voyoit auſſi. Voyez les *Additions à l'Hiſtoire de Monſtrelet* Edition de 1572. Vol. 3. f. 144.

ADD. & CORR. On ſait qu'en 1521. le Roi *François* I. fut bleſſé d'un tiſon à la tête. La Regente *Louiſe* de Savoye, Mére du Roi, parlant de cet accident dans ſon Journal, dit que le Roi ſon fils fut frappé d'une mauvaiſe buche ſur *le plus hault de ſes biens*. Ainſi la Remarque precedente eſt fauſſe, & la *Couronne* qu'on y prend pour un Chapelet doit s'entendre de la *Couronne* Clericale de l'Evêque *Balue*. Voyez *Guichenon, Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de Savoye* T. 2. p. 458. *Guillaume Cretin* dans ſon Epître en proſe à *François Charbonnier* p. 223. & 224. édition de ſes Oeuvres 1723. parle en ces termes d'une fluxion, qui lui étoit tombée ſur les yeux; „ cer-„ taine catherreuſe bruyne puis quel-„ que tems tumbée *ſur le ſommet de noz* „ *biens*, dont tel esblouiſſement a empeſ-

„ ché la veue, que force a eſté de laiſ-
„ ſer tout labeur de plume....

p. 66. *Calabriens.*] Sorte d'Argoulets, depuis appellez par corruption *Carabins*, & leur arquebuſe *Carabine*. De *Calabre*, d'où venoit cette milice, on a fait depuis *Calabrin* pour *Calabrien*, comme de *Flandre*, on a fait *Flandrin*.

p. 68. *Ecliſſe.*] Rabelais L. 4. C. 16. a dit *la Paliſſe*, pour l'*Apocalypſe*. Voyez la Note.

p. 72. *Rues foraines.*] Non pas les rues de traverſe, mais les grandes rues appellées *foraines*, parce qu'elles aboutiſſent aux portes, & conduiſent *hors* de la Ville.

p. 73. *Le nom de la nuit.*] Le mot du guet.

p. 80. *Pont des Archiers.*] Le Pont de l'Arche, *Pons Arcuenſis*, dans M. *de Thou*.

p. 81. *Hault & bas.*] De tous points. Cette expreſſion eſt frequente dans les *Vigiles du Roi Charles* VII.

p. 120. *Rondeaulx, ballades* &c.] De cette ſorte de Poëſies, faites contre le Duc de Bourgogne, il s'en trouve pluſieurs dans le *Verger d'Honneur* &c.

p. 121. *Perrette.* &c.] A la p. 97. il eſt parlé d'une *Perrette de Chalon*, Maîtreſſe du Roi. Comme apparemment ces Oiſeaux dans leur babil, lui déplaiſoient en diſant *Perrette*, de-là vint que *Louïs* XI. les fit enlever.

p. 124. *La nef de Colon.*] Non pas, comme l'a cru

cru M. *Leibnitz*, le fameux *Chriſtophle Colomb* Genois, mais un *Guillaume de Caſeneuve*, ſurnommé *Coulomp*, Vice-Amiral de *Louis* XI. Voyez l'*Hiſtoire de l'Academie des Sciences*. 1716. p. 122. de l'Edition de Hollande. Voyez encore cideſſous p. 187. & p. 260.

Pays ſec & inutile.] Ainſi p. 4. *Touchant le faict* & utilité *de la Terre*; au lieu de quoi il ſemble qu'on doive lire, *touchant la* fertilité *de la Terre.* p. 177.

Avoir froide joie de ſa peau.] Proverbe. Craindre pour ſa peau. p. 198.

A Romiers lez Dourdan &c.] *Louis de Brezé* poignarda ſa femme dans le Village de Rouvres à demi-lieue d'*Anet.* p. 214.

Rue des Prouvaires.] Aujourd'hui par corruption *Prouvettes.* p. 220.

Décharge, qui n'étoit pas des Generaux des Finances.] Ceux-ci donnent des *décharges* en papier. Celle dont il s'agit étoit à bons coups de mouſquet. p. 225.

Eſcarboucle.] Charbon. p. 227.

Courtier de Geolerie.] Joaillerie. Courtier de Joyaux, bijoux. p. 237.

En leur patois de piarres,] C'eſt que le patois Pariſien dit *Piarre*, *Robart*, au lieu de *Pierre*, *Robert*; Voyez *Marot* dans ſes Notes ſur le Poëte *Villon.* p. 244.

Qui avoit les deux ſexes.] *Jean Molinet* a viſé à ceci dans ces Vers, qui ſont d'un de ſes Poëmes, intitulé, *Recollection des merveilles advenues en noſtre tems.* p. 251.

J'ai

J'ai veu vif ſans fantoſme
Un jeune Moyne avoir
Membre de femme & d'homme
Et enfant concepvoir
Par luy ſeul, en luy meſmes
Engendrer, enfanter
Comme font aultres femmes,
Sans oultilz emprunter.

Voyez les *faicts & dicts de feu de bonne memoire Jehan Molinet*, fol. 229. Edition de Paris 1540. in 8°.

p. 255. *Chambres aiſées.*] Aiſances, privez.

p. 262. *De repentailles.*] De *dedit*, comme p. 623. de *Comines.*

SUR LE TOME III.

Ce Volume contient divers Traitez, Contracts, Teſtamens, & autres Actes & Obſervations, ſervans de preuves & d'illuſtrations aux Memoires de *Philippe de Comines.*

p. 28. *Qui a compoſé l'Hiſtoire de ſon tems.*] Cette Hiſtoire porte le nom d'*Alain Chartier* dans toutes les Editions; mais il y a long-tems que le nommé *Berri*, Herault d'Armes du Roi *Charles* VII. en a été reconnu pour le véritable Auteur.

p. 85. *Gagieres & rachapts.*] Touchant le mot *gagiere*, qui eſt de la Coutume de Metz, voyez M. *Joſeph Ancillon*, dans ſon Traité

té *de la difference des biens meubles & immeubles, de fonds & de* gagieres, *dans la Coutume de Metz*, à Metz 1698.

Benefice d'enterine reſtitution.] Reſtitution en entier. p. 134.

Lotbier.] Autrement la *Baſſe Lorraine*, comprenant le Brabant & quelques Païs voiſins. Voyez le *Dict. Geog.* de *Baudrand*, au mot *Lotharingia.* p. 158.

En tel habillement &c.] Habillement de guerre, ou autre, armez ou ſans armes. Voyez la 3e des *Cent Nouvelles Nouvelles.* p. 162.

Et le corps au lieu de l'Abbaye de Sercamp.] Fondée par ſes Ancêtres de la Maiſon de Luxembourg. *Monſtrelet* édition de 1572. f°. 215. p. 177.

Jean de Doyat.] C'étoit vraiſemblablement ce coquin & quelcun de ſes ſemblables, qui craignant d'être chaſſez & punis, comme ils le furent ſous *Charles* VIII. avoient obtenu ces Lettres de *Louïs* leur bon Maître. Ce *Doyat* eſt plus communément nommé *Doyac* ſans *de.* Dans *Brantôme* T. I. p. 40. de ſes *Hommes Illuſtres François* il y a une Lettre du Roi *Louïs* XI. contreſignée *de Doyate.* p. 295.

Gratificavit....gratificat.] A agréé... agrée. p. 371.

Gilles Flamand.] *Flamens*: Hiſtoire Chronologique de la Chancellerie de France p. 51. p. 421.

Es-

ESSAI *d'une Critique de l'*HISTOIRE DE FRANCE, *du P.* DANIEL, *relatif à l'Extrait que les Journaliſtes de Trevoux ont donné* de la derniere Partie de cette Hiſtoire, dans *leur Journal du mois de Juin* 1713.

S'il eſt vrai que cette Hiſtoire ſoit autant applaudie en France que le dit cet Extrait, il faut à mon avis de deux choſes l'une, ou que les François ſoient bien changez de ce qu'ils étoient autrefois, ou que ceux qui en France applaudiſſent à cette même Hiſtoire, ſoient proprement des reſtes de ces anciens Ligueurs, qui, comme on ſait, n'ont pas laiſſé, même depuis l'extinction apparente du parti, de ſe conſerver dans le Royaume & ſur tout à Paris, un très-grand nombre de partiſans. Voici quelques Obſervations, qui tendent à appuyer mon ſentiment.

p. 936. *Une pieté plus conſtante.*] *Gabriel Naudé* p. 357. de ſon *Addition à l'Hiſtoire de Louïs* XI. remarque que le Roi Charles V. ſurnommé *le Sage* fit traduire en François toute la Bible (1) par *Ni-*

(1) Environ l'an 1370. Le titre de l'exemplaire que

Nicolas Oreſme Grand Maître du College de Navarre, & une action ſi louable méritoit bien d'entrer dans le portrait des vertus de ce grand Prince : mais un Jeſuite ne pouvoit bonnement toucher ce fait-là. On ſait par les demêlez du P. *Maimbourg*, au ſujet de la Traduction de Mons, que ceux de cette Robe, comme particulierement devouez par leur inſtitut, à maintenir les abus & la ſuperſtition, ont par cela même une extrême averſion pour les Traductions des Livres Sacrez en Langue vulgaire. Si de nos jours nous avons vu celle du Nouveau Teſtament par le Jeſuite *Boubours*, ignore-t-on que ce ne ſoit uniquement un eſprit d'émulation contre les Janſeniſtes, qui l'ait fait ſortir de ſa plume, avec non moins de violence, que le *Jupiter* de Lucien enfanta *Pallas*. Le Pere *Daniel* n'auroit donc pu que deſaprouver la Traduction de *Nicolas Oreſme*, & en ce cas là, combien d'honnêtes gens n'auroient pas crié contre lui ?

Un langage maternel François.] Ce qui donna lieu à cet Article de l'Edition de 1539. méritoit d'être approfondi & rapporté. Comme le Style Latin des Arrêts n'avoit proprement de Latin que P. 961.

Fr. Hotman avoit vu à Fontainebleau portoit : *par le vouloir & commandement du Roi Charles cinquiéme.* Franco-Gall. Ch. 2.

que la terminaiſon des mots, *Françeis* I. s'étant trouvé preſent à la prononciation d'un Arrêt, (1) dont le *Dictum* commençoit par *Noz debotavimus & debotamus.... Nous avons debouté & debottons....* ce Prince, auquel on ſembloit faire declarer par ce Latin barbare qu'il avoit *debotté* & *debottoit* actuellement un de ſes Sujets, trouva, dit-on, quelque choſe de ſi ridicule dans ce Latin burleſque qu'il ordonna qu'à l'avenir tous les Arrêts ſeroient couchez & prononcez en François. (2) La Tradition ne donne point d'autre raiſon de l'introduction du Langage François dans les Arrêts; mais la Politique en fourniſſoit une autre très-deciſive en matiere d'Etat, c'eſt que l'uſage du Latin en France dans les Arrêts ſembloit ſuppoſer quelques reſtes de cette dépendance, où les Empereurs Romains avoient autrefois tenu ce Royaume. Les Empereurs d'Allemagne n'y ont jamais renoncé, & encore aujourd'hui l'Electeur de *Treves* ſe qualifie *Chancelier de l'Empire dans*

(1) Dans cet Arrêt le fameux *Jaques Colin* Lecteur du Roi étoit Demandeur. Voyez le 47 des Contes de *Bonaventure des Periers.*

(2) *Fr. Hotman* dans ſon *Matag. de Matag.* Monitoriale cont. Maharel p. 226. de l'Edition de Wilierben & p. 51. de celle de 1578. & Ch. 2. de ſa *Franco-Gallia. Hotman* dans l'endroit cité de ſon *Matag.* parle d'après *Cujas* Ch 2 p. 18. de ſon Ecrit intitulé: *Præſcriptio contra Hugonotos.*

dans les Gaules. Or, comme *Charles* V. ce dangereux & fier ennemi de *François* I. s'en faiſoit particuliérement accroire ſur cet Article, ce dernier prit cet expedient pour le guérir une bonne fois de cette chimére. De nos jours pour marquer la Souveraineté de la France ſur la Ville de Strasbourg, *Louis* XIV. ordonna que tous les Actes publics y ſeroient conçus & couchez en François.

Toul, Metz & Verdun,] Lorſqu'on parle des *trois Evéchez* collectivement, la Ville de *Metz* eſt toujours nommée la premiére, comme la plus grande, & plus conſiderable que *Toul* & *Verdun* enſemble; & c'eſt auſſi comme a parlé *Mezerai* à ce même propos-ci. L'Hiſtorien Jeſuite a voulu rafiner, ſous ombre que ce fut effectivement dans l'ordre qu'il nomme ces Evêchez que *Henri* II. s'empara de tous les trois, l'un après l'autre: mais il devoit donc dire; *il s'empara de Toul, Metz & Verdun, trois Evéchez, qui ſont demeurez à la France*, & non pas, *il s'empara des trois Evéchez, Toul* &c. (1) p. 963.

La France victorieuſe & conquérante.] Menſonge impudent, omiſſion honteuſe. Premiérement, l'Auteur ne parle p. 963.

pas

(1) Cette Remarque ſent un peu la chicane, ou du moins, le zèle de M. le D. pour ſa patrie.

pas de la journée de Gravelines, qui ſuivit de près celle de S. Quentin, & qui fut ſi funeſte à la France, que le mauvais ſuccès de ces deux journées enſemble produiſit la Paix de Cateau-Cambreſis: Paix malheureuſe & maudite, comme on l'appella, & qui fut ſi honteuſe pour cette Couronne, qu'il lui en couta la reſtitution de la Savoye & du Piémont, & 198. Places fortes, qu'elle avoit conquiſes ſur l'Eſpagne, & ſur les Alliez de cette autre Couronne, depuis environ 30. ans. (1) En ſecond lieu cette conquête de Calais tant vantée, & attribuée fauſſement par la faction Lorraine au Duc de Guiſe, au préjudice de l'Amiral de Châtillon & d'*Andelot* ſon frére, qui en avoient conçu & formé le projet, cette Conquête, dis-je, devoit par le même Traité être reſtituée à l'Angleterre, ou bien la France étoit obligée de lui payer 500000. Ecus dans le terme de huit ans. Ainſi la Place ſeroit retournée ſous la domination Angloiſe par la même Paix de Cateau-Cambreſis, ſi la France eût tenu ſa parole. Les Guerres Civiles ſurvinrent & comme la Reine *Elizabeth* ne put refuſer quelque ſecours de Troupes au Prince de Condé, &

(1) *Mezeray* ſur l'an 1558. Voyez Bayle Dict. Edit. 2e p. 1513 & 1514. & particul. *Brantôme Hommes Ill. Fr.* Tom. II. p. 341 & 342.

& aux autres Religionnaires opprimez en France, on y prit ce prétexte pour retenir Calais, contre les termes exprès du Traité de *Cateau.*

Tiré d'un Ecrit &c.] Puerilité digne d'un des plus miſérables Miſſionnaires. Si cet Ecrit pouvoit faire foi, que ne l'a-t-on publié depuis près de 50. ans qu'on veut qu'il ait été montré ſous le manteau au Maréchal de Turenne? Si ce même Ecrit étoit quelque choſe de réel, comment échapa-t-il 30. ans auparavant à tant de recherches & d'informations que le Cardinal de Richelieu faiſoit faire en ce tems-là contre la Mémoire de Calvin. p. 965.

Ni de part ni d'autre.] Le Jeſuite forcé de reconnoître l'infidélité de ſon parti voudroit y enveloper le parti de la Réformation: & cela contre le témoignage formel des meilleurs Hiſtoriens Catholiques Romains, qui avouent franchement, que les Reformez deſtituez de forces, de munitions, d'argent & de Places, poſoient les armes de bonne foi, & de grand cœur, dès qu'une Paix telle quelle leur accordoit la liberté de Conſcience. p. 966.

Ne fut pas une choſe préméditée &c.] Menſonge Jeſuitique. Charles IX. commença par deſavouer le maſſacre & le rejetter ſur la Maiſon de Guiſe, qui avoit, diſoit-il, comploté contre tous les Hu- p. 967.

guenots en général, la vengeance du meurtre commis en la perſonne du Duc *François de Guiſe* par *Poltrot* Huguenot. Dans la ſuite il ſe vit contraint de s'en charger tout ſeul, les Guiſes l'ayant hautement nié, parce qu'autrement ils ſe voyoient expoſez à la haine publique, & livrez d'ailleurs au reſſentiment des Princes Proteſtans d'Allemagne, deſquels ils recherchoient le ſecours en ce tems-là. Et enfin il le deſavoua tout de nouveau, lorſque l'aveu d'un ſi grand carnage de ſes Sujets Proteſtans auroit pu détourner les Proteſtans Polonois de concourir avec le reſte du Royaume à offrir au Duc d'Anjou ſon Frere la Couronne de Pologne. Tout celà ſe trouve atteſté par *Camille Capilupi*, Auteur Italien contemporain, qui étoit pour lors à la Cour de France. Son Livre intitulé, *Lo Stratagema di Carlo* IX. &c. eſt ſouvent cité à ce ſujet par M. *de Thou*.

[*Addition*. On vouloit à la Cour ſe défaire une bonne fois de tous les Huguenots. Ne ſachant comment les faire donner dans le piège, le Roi *Charles* IX. & ſa Mere trouvérent l'expédient de donner la Princeſſe *Marguerite* pour femme au Roi de Navarre Chef des Huguenots. Les Nôces devoient ſe célébrer à Paris, où les principaux Capitaines & Chefs de Parti ne manqueroient pas de ſe trouver

ver pour honorer ſa Fête, & là on auroit moyen de faire main baſſe ſur eux tous enſemble. C'eſt ce que dit en confidence le Roi *Charles* IX. au Cardinal *Alexandrin* Légat, qui s'oppoſoit au mariage; ſur quoi celui-ci conſentit qu'on paſſât outre. Lorſque la nouvelle de la *S. Barthelemi* vint à Rome, ce Cardinal, qui y étoit de retour, dit: *Loué ſoit Dieu, le Roi de France m'a tenu promeſſe.* On ſait tout ceci du Pape *Clement* VIII. pour lors Auditeur du Cardinal Legat, qui le lui dit confidemment en ce tems-là, & qui en 1599. le redit au Cardinal d'*Oſſat*, comme un moyen de faire rompre le mariage du Roi *Henri* IV. avec *Marguerite*, auquel mariage elle avoit été forcée par le Roi ſon Frere, qui crut n'avoir que ce moyen-là pour ſe venger des Huguenots. Voyez *le Cardinal d'Oſſat*, Lettre 185]

Son indolence & ſon inapplication &c.] Pi 970.
Tout cela n'eſt que trop vrai, & l'Hiſtorien Jeſuite doit en être cru, puiſque c'étoit la bigoterie imbecile de ſon Confrére *Edmond Auger* qui avoit inſpiré au Roi *Henri* III. ſon Pénitent cette *indolence* & cette *inapplication*, qui le faiſoient haïr, & mépriſer par ſes Sujets. Cependant l'Archidiacre de Toul, *François de Rozieres*, pour avoir oſé parler de la ſorte, au f. 169. du V. Tome de

ſon *Stemmata Lotharingiæ & Barri Ducum* &c. fut en danger de perdre la vie par la main du Bourreau. (*a*) Il eſt vrai que *Henri* III. étoit & vivant, & ſur le Trône, lorſque l'Archidiacre de Toul écrivoit contre lui avec tant d'impudence; mais tant y a que le Livre fut imprimé à Paris avec Privilège, d'où je tire deux Concluſions, l'une que telle verité, qui dans un Etat deſpotique n'eſt pas bonne à dire dans certain tems, en trouve dans la ſuite un autre, où elle oſe ſe produire ſans danger; l'autre qu'il faloit que *Henri* III. fût également & mepriſé, & mal ſervi, puiſque d'un côté on oſoit ſous ſes yeux le ſatyriſer publiquement, & que de l'autre un Officier gagé par lui pour revoir lui-même, ou du moins pour faire examiner avec ſoin les Livres, qui requeroient Privilège, en donnoit ſi legérement pour l'impreſſion d'un Livre, où le Roi ſon Maître étoit diffamé, & où toute la Maiſon Royale étoit traitée d'uſurpatrice de la Couronne.

(*a*) *Journal de Henri III.* ſur l'an 1583.

p. 278. *Profitant de l'une* &c.] Flaterie toute pure. On ſait que la paſſion de Henri IV, pour la Comteſſe de Guiche, fit négliger à ce Prince les avantages, que lui promettoit le gain de la bataille de Coutras en 1587. Son habileté ne fut pas plus grande trois ans après à profiter de la Victoire d'Ivri, pour prendre

dre Paris, que le Sage *la Noue* lui conſeilloit d'aſſieger inceſſamment. Il aima mieux paſſer quinze jours à Mante en excurſions amoureuſes ſur pluſieurs Cloſtres de Filles des environs, que de ſonger à ſes affaires, & par-là il donna le tems aux Pariſiens conſternez de ſe reconnoître, & de pouvoir lui faire tête avec ſuccès dans la ſuite. Généralement parlant on peut dire de ce Prince, que ſes demarches étoient toujours prudentes, lorſqu'il lui arrivoit de déferer aux conſeils de ſes vieux Huguenots, mais que cela n'arrivoit guères que par hazard, c'eſt-à-dire, lorſque ces mêmes conſeils étoient de ſon propre goût. Car, quoique pour la forme il conſultât ſes Generaux dans les occaſions, jamais pourtant, franc *Béarnois* qu'il étoit, il n'agiſſoit qu'à ſa tête. Au reſte, ce que dans les principes de ſon Chriſtianiſme, l'Hiſtorien Jeſuite appelle *Prudence*, dans Henri IV. depuis la S. Barthelemi, c'eſt particuliérement de s'être fait Catholique, pour éviter la mort, ou la priſon perpetuelle, dont il étoit menacé par Charles IX: D'avoir repris dans la ſuite le Proteſtantiſme, lorſque ſes interêts parurent le demander; Et d'être enfin retourné à la Catholicité, pour ſe faciliter la poſſeſſion de la Couronne. L'aveu d'une telle Morale n'eſt-il pas ſingulier de la part d'un Jeſuite,

qui prétend l'emporter sur tous ceux qui ont écrit avant lui l'Histoire de France?

J'ai dit dans le préambule de cet Essai, que si ce que les Journalistes de Trevoux disent de l'approbation de l'Ouvrage de leur Confrere étoit vrai, il falloit que le cœur des François fût aujourd'hui bien changé de ce qu'il étoit du tems de leurs Peres, & la chose n'est guères croyable. Cependant à juger du goût de la Nation pour cet Ouvrage par le Journal de Paris, il est très-vrai qu'aujourd'hui les François sont tous en général Jésuites d'inclination, comme l'Avocat *Arnaud* avoit prédit qu'ils le deviendroient avec le tems, s'ils continuoient à fréquenter les Colléges de ces tems-là. On verra, à propos de l'Histoire en question, quelques preuves de ceci dans ce Journal, Ouvrage, comme on sait, des plus honnêtes gens que Paris renferme aujourd'hui.

Premiérement n'est-ce pas à ces Messieurs un beau zèle pour leur Patrie, que de trouver bon qu'un Historien frais émoulu de l'Officine de l'Espagnol *Loyola*, débute par enlever à la Monarchie ses quatre premiers Rois, & environ 74. ans de sa durée, & cela sous prétexte que les trois premiers de ces quatre Rois de France n'occupoient pas nommément la Ville de Paris? Je dis

les

les trois premiers, car on ne sauroit nier que *Childeric* le dernier des quatre ne se fût rendu Maître de Paris, de Beauvais, & de beaucoup d'autres Villes sur l'Oise & sur la Seine. (*a*) La Picardie ne fait-elle pas partie de la France, & n'est-il pas constant, que *Clodion* & *Merouée*, 2e & 3e Rois de France tenoient leur siège Royal à Amiens Capitale de cette Province? (*b*) D'ailleurs, comment se qualifioient ces anciens Rois, & quel est le titre que prennent encore actuellement les Rois de France sur leurs Monnoyes? (*c*) N'est-ce pas *Francorum Rex*, pour apprendre qu'en eux la dignité *Royale* ne regarde pas proprement le tems qu'ils ont commencé à regner dans la Gaule, appellée *Franée* aujourd'hui, mais bien celui depuis lequel les *François* dompteurs de la Gaule sont gouvernez par des Rois? Ecoutons ce que dit *Mezerai*, après avoir fait l'énumération de plusieurs Rois François plus anciens que *Faramond*. „ Néanmoins, (*d*) „ *dit-il*, la commune opinion a toujours „ commencé à compter les Rois de „ France par Faramond, soit parce que „ les precedens n'avoient pas de de„ meure fixe dans la Gaule, soit par„ ce qu'il rétablit la Royauté parmi les „ François. " Quelle n'est donc pas la hardiesse du Jesuite, & à quoi peut-on attribuer la complaisance qu'ont pour

(*a*) *Mezerai sur l'an 451.*

(*b*) *Paul Diacre.*

(*c*) *Voyez l'Histoire de la Ligue de Cambrai.* La Haye 1710. T. 2. p. 209.

(*d*) *Sur l'an 418.*

lui les Journaliſtes de Paris? Voici ce qui me paroît le plus ſenſible à cet égard.

Il eſt bien conſtant, que ſous la ſeconde Race la Couronne de France étoit élective, & il ne l'eſt pas moins, que les quatre plus anciens Rois de la premiere Race ne montérent pas ſeulement ſur le Trône par élection; mais que *Childeric* le dernier de ces quatre s'étant licentié à debaucher les Filles & les Femmes de ſes Sujets, fut à cette occaſion depoſé & chaſſé du Païs par un Peuple, qui n'étoit pas encore fait à ſouffrir de ſemblables infamies. Ce ſont ces Elections conſécutives des quatre premiers Rois François, c'eſt le malheureux ſuccès de cette premiere *Galanterie* des Rois de France, qui ne s'accordant, ni avec le Gouvernement de *Louis* XIV. ni avec ces fréquentes abſolutions données de nos jours par le Pére *la Chaiſe* à ſon Penitent pour certaines *peccadilles*, fait de la peine en général à une Nation confuſe de ſe voir déchue de ſa premiere liberté & à un Hiſtorien, qui vraiſemblablement auroit été très-accommodant, s'il eût pu devenir Confeſſeur du Roi.

A la page 126. du Journal de Paris, on reléve avantageuſement certaine prétendue découverte de l'Hiſtorien Jeſuite, comme ayant donné le Règne de *Philippe Au-*

Auguſte pour la véritable Epoque des *Ribaux*, ſorte de Milice, laquelle, ajoute-t-on, *ne differoit pas beaucoup des* Dragons, (1) *ou des* Grenadiers d'aujourd'hui. Mais premierement c'eſt parler avec bien peu de préciſion d'une Milice, qu'on entreprend de définir, que de dire que c'étoient des *Dragons*, ou des *Grenadiers*. C'eſt à peu près comme ſi, voulant donner la definition des *Heiduques* Hongrois, je diſois que c'eſt de la *Cavalerie*, ou de l'*Infanterie*. Or les anciens *Ribaux* étoient de vrais *Fantaſſins*. La *Chronique Scandaleuſe* ſur l'an 1465. parlant de la journée de *Montleheri*; „ Et durant ladite journée y euſt grant occiſion des hommes „ & chevaulx, dont pluſieurs en furent „ tuez par les *Ribaulx piétons* du coſté „ dudit de Bourgogne, qui de piques „ & aultres ferremens les tuoient.

En ſecond lieu, ce ne fut pas *Philippe Auguſte*, qui inſtitua cette Milice, puiſque de tout tems les Rois de France ont eu de l'Infanterie. Seulement il eſt vraiſemblable que ce fut ſous le Règne de ce Prince, que les Fantaſſins François, toujours choiſis les plus robuſtes, qu'on pouvoit d'entre la Jeuneſſe du plat païs, furent nommez *Ribaux*, d'un nom que le *Roman de la Roſe*, Ouvrage du 13. ſiè-

(1) Dans ſon *Hiſt. de la Mil. Fr.* p. 102. de l'Edit. d'Amſt. 1724. le P. *Daniel* ne parle plus de *Dragons*; il ſe contente de comparer les *Ribaux* aux *Grenadiers*. Quelcun l'auroit-il averti?

siècle, affecte aux Portefaix de la Greve, lesquels furent nommez de la sorte, parce qu'on les employoit à charger & à décharger les denrées & les marchandises qui y *arrivoient*, ou qu'on en faisoit partir par la *riviere*.

Enfin Messieurs les Journalistes de Paris supposent avec l'Historien Jesuite, que la Couronne de France est proprement hereditaire, en quoi, ni eux, ni lui, ne s'accordent avec nos Jurisconsultes. Elle est successive suivant les Loix de son établissement, & ne fut jamais hereditaire, ni Patrimoniale. Si elle l'étoit, elle viendroit de droit au plus proche parent du Roi dernier mort; ce qui n'arrive pas toujours, ni nécessairement, puisque, lorsque le Roi qui meurt est le dernier de la Maison régnante, la Couronne vient au premier Prince du Sang à l'exclusion des Oncles de celui ci, quoique plus proches parens du Roi défunt.

Disons un mot de l'Historien *Mezerai*, à propos du décri dans lequel son Histoire semble tomber tous les jours de plus en plus, depuis plusieurs années. A entendre certaines gens, le style en est bas, l'ordre mauvais, & les matieres mal choisies. C'est à peu près aussi comme parle de cette Histoire le P. *Daniel*, dans la Préface de la sienne. Mais que cela soit ou non, ce n'est pas

si

ſûrement ce qui met & ces gens & ce Pére de mauvaiſe humeur contre l'Auteur, qu'on ſait d'ailleurs avoir paſſé en ſon tems pour l'un des plus dignes Membres de l'Academie Françoiſe Ils en veulent uniquement à la ſincerité de *Mezerai*, & au cœur vrayement François de cet honnête homme, qui l'ont porté à draper fortement dans les occaſions les Jeſuites, les Auteurs des Maſſacres, & les Ligueurs, & à n'épargner jamais les Conſeillers de la Tyrannie & des Impôts. Comme on ne voit autre choſe dans tout le cours de ſon Ouvrage, je me bornerai à un endroit qui regarde les Jeſuites, ſoupçonnez généralement de l'aſſaſſinat du Roi *Henri* IV, leur bienfaiteur, & même d'avoir voulu faire évader ou tuer l'Aſſaſſin, pour empêcher qu'il ne parlât. Après avoir rapporté le fait avec toutes ſes circonſtances, il ajoute: „ On remarque deux „ choſes, dont le Lecteur tirera telle „ conſéquence qu'il lui plaira; l'une „ que lorſqu'on eut pris l'Aſſaſſin, on „ vit venir ſept ou huit hommes l'é„ pée à la main, qui diſoient tout haut „ qu'il le faloit tuer, mais ils ſe ca„ chérent auſſi-tôt dans la foule: (1) „ L'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en

(1) Mezerai a pris ceci de *Matthieu*, dans ſon *Hiſtoire de la Mort deplor du Roi Henri* IV. Paris in 8 1612. mais l'endroit a été retranché de l'Edit. de Bruxelles même année 1612, à la p. 123.

„ en priſon ; mais entre les mains de „ Montigny, & qu'on les garda deux „ jours dans l'Hôtel du Roi avec ſi peu „ de ſoin, que toutes ſortes de gens lui „ parloient, entre autres un Religieux, „ qui avoit de grandes obligations au „ Roi, " (*le Pere Cotton*) l'ayant abordé, & l'appellant mon Amy, lui dit, „ qu'il ſe donnât de garde d'accuſer les „ gens de bien". Après cela doit-on s'étonner ſi *Mezerai* deplait aux Jeſuites & à leurs Amis.

REMARQUES

Sur l'AINSNE'E FILLE DE FORTUNE, *Poëme à la louange d'*ANNE *de France, Ducheſſe de* BEAUJEU, *compoſé dans les premiers jours de l'Année* 1489. *& publiée avec des Notes par M.* LANCELOT, Tom. VIII. des *Mémoires de l'Academie des Inſcriptions.*

Strophe VII. *Mal jouber fait à ſes Marelles*
Qui tous coups en baille pour une.

IL eſt dangereux de ſe jouer à elle. On s'en trouve toujours mal. Ces deux.

deux vers contiennent chacun un Proverbe emprunté du jeu des *Mérelles*, eſpèce de Jeu de Tablier, où ſouvent le moins habile des deux joueurs eſt affiné par l'autre, qui comme on parle, *lui en baille d'une*, par quelque piége qu'il lui a tendu.

Strophe IX. *Se couppa.*] *S'encoulpa*, ſe rendit *coupable.*

Strophe X. *Sans ça nè ſans cy.*] On dit plus communément *Sans ſi ni ſans mais*, pour marquer que la perſonne qu'on loue n'eſt point de celles dont on dit: Elle ſeroit parfaite, *ſi* elle n'avoit pas tel petit défaut: *Mais* ce petit défaut obſcurcit ſes bonnes qualitez.

Strophe XII. *Soir & matin*] Ce vers a été allongé de deux Syllabes, pour le rendre plus intelligible. Liſez:

Que as convoité ſoir & main.

Main du Latin *Mane*, en vieux Langage ſignifie *Matin.* Voyez les Antiquitez Gauloiſes de *Borel.*

Strophe XVI. *Et puis les fins draps après.*] Ce vers eſt trop court d'une ſyllabe, & d'ailleurs le mot d'*après* en rend la ſignification équivoque. Au lieu d'*après*, liſez *diaprez*, c'eſt à-dire, *divers en couleur*, & voyez *Du Cange* au mot *Diaſprum.*

Strophe XXIII. *Il fait toujours la Praguerie.*] Voici ce qu'on entend par

le

le mot *Praguerie*, qui, soit dit en passant, auroit bien mérité une note. Sous le Regne de Charles VII en 1440. quelques Princes & plusieurs Grands du Royaume s'étant soulevez sous prétexte du Bien Public, ce soulévement fut nommé *Praguerie*, en termes de mépris, parce que le succès n'en fut pas plus heureux, que ne l'avoit été peu d'années auparavant la révolte des *Praguois* ou Bohémiens, qui succombérent enfin, quelques victoires qu'ils eussent d'abord remportées sous *Zisca* leur Chef. *Praguerie* veut dire ici *rebellion, révolte.*

Strophe XXVIII. *Il eut peur d'être pris au Bret.*] *Bret* n'est mis ici que pour la rime. *Etre pris au brie*, comme on parle, c'est être pris au dépourvu, & comme au *trébuchet*. Prendre sa partie *au brie*, *in articulo causæ aliquid contechnare*, dit Nicot. Le Dictionaire Fr. Ital. d'*Oudin*: Prendre au brie; *pigliar a coglier uno all'improviso.* Voyez Ménage, au mot *Bricole* de ses Orig. Franç.

Strophe XXXVII. *Gros Jaquiers.*] Dans Ménage, au mot *Jaques*, on voit que la *Jaque* étoit l'habit ordinaire des Anglois. D'ailleurs, si M. *Lancelot* avoit fait attention au vers suivant, il auroit compris pourquoi les Soldats Anglois sont appellez ici *Jaquiers*, du même sobriquet que ces Païsans revoltez,

tez, dont parle ſa Note. C'eſt que les uns & les autres portoient de ces *Jaques*, eſpèce de longues Chemiſettes renflées de cotton, & à pluſieurs doubles de toile, l'un ſur l'autre, pour mieux reſiſter aux coups d'épée & de lance. Le *Jaque* étoit doublé de 25 toiles juſqu'à trente. Voyez le P. Daniel *Hiſt. de la Mil. Fr.* T. I. L. 4. p. m. 174. 175. Nicot au mot *Jaques*, & Ménage, au mot *Hoqueton*. C'eſt par rapport à ces *toiles* en pluſieurs doubles, qui ne garantiſſoient pas toujours leur homme, que le Poëte ajoute, que ſi ces *Jaquiers* Anglois oſent combattre les Troupes Françoiſes, celles-ci ſauront leur découdre les toiles de leurs *Jaques*: &, ſoit dit en paſſant, ce pourroit encore bien être par rapport à ces mêmes doubles de *toile*, qu'il faloit en quelque façon deſaſſembler pour pénétrer juſqu'à la chair, qu'*en découdre*, comme on parle, c'eſt ſe joindre de près, & combattre corps à corps.

Strophe LIII. *Herelle.*] M. *Lancelot* ſoupçonne que c'eſt ici une faute de Copiſte pour *Kerelle* (querelle) mais il ſe trompe *Herelle* eſt l'ancien mot pour *harelle*, dans la ſignification d'une revolte ſemblable à celle qui fut appellée de ce nom ſous le règne de Charles VI. & ce vieux mot vient de l'Allemand *heer*, *armée*; d'où vient que dans

la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, ſous les années 1202 & 1206, il déſigne les milices, ou plutôt la *cobue* de l'Armée de l'Evêque de Nantes, par oppoſition à l'*Oſt* ou *Haro* du Prince, compoſé de troupes réglées & levées par une autorité legitime.

Strophe LVI. *A la follie eſt bien perſons.*] Liſez *perſons*. C'eſt-à-dire, qu'il eſt *perſonier* de la folie, qu'il y a grande part. *Perſonier*, en Latin *particeps*. Du vieux mot *parſon*, fait de *partio, onis*, qu'on a dit au lieu de *pars, partis*.

Strophe LVIII. *Ronge-gueux.*] *Songe-creux* peut-être, taciturne, ſonge-malice.

Strophe LXI. *Il a perdu tout ſon eſtille.*] Tout ſon *Style*, ſon crédit, toute créance. On ne l'employe plus, quelque *ſtylé* qu'il ſoit aux affaires.

Strophe LXV. *Elle feroit manger la Rave.*] Eve ſut perſuader à Adam de mordre dans la pomme. La Ducheſſe, tout autrement habile, lui auroit fait manger une *Rave*.

Strophe LXX. *Au coup la quille.*] Proverbe. Soit de bond, ſoit de volée, à l'avanture. Le Juge parlant du Drapier, dans la *Farce de Patelin*:

Il n'y a rime ni raiſon
A tout ce que vous cafardez.
Qu'eſt-ce cy ? Vous entrelardez

Puis

Puis d'un, puis d'autre, ſomme toute
Par le ſang bieu, je n'y vois goute.
Il brouille de drap, & babille,
Puis de Brebis, *au coup la quille*
Choſe qu'il dit ne s'entretient.

Strophe LXXII.] *Sibillienne.*] *Sibylline.* Sage comme une *Sibylle.*

Strophe LXXIV. *Car elle a ſi grand ralias.*] Elle a des qualitez ſi *relevées. Relief* (de table) & par corruption *ralias*, mot qui dans Villon ſignifie, & les plats qui à un repas ſont *relevez* par d'autres mets, & ceux qui, le repas fini, ſe *relevent* pour les domeſtiques.

Strophe LXXVI. *Par mon ſe luy eſt grant beur.*] Liſez: *Par ma fé ce luy eſt grant beur.*

Strophe LXXVIII. *Humaine n'a.*] Liſez: *Hui mais n'y a.*

Strophe LXXIX. *Le bon Comte de St. Pou.*] Il ne faut pas croire que *Pou* pour *Pol*, (comme quelques-uns orthographient au lieu de *Paul*) ſoit mis ici ſeulement pour rimer avec *bou.* C'eſt ſans doute parce qu'au lieu de *Pol*, on écrivoit & prononçoit communément *Pou*, comme encore aujourd'hui *col*, *fol* & *mol*, s'écrivent & ſe prononcent *cou*, *fou*, *mou*, par le changement de l'L en U voyelle. *Hou* au reſte dans le 3e Vers eſt mis pour *bola.*

Strophe LXXXVIII. *Ils ont toujours*

pigbons ou eufs.] Proverbe. Ils ont toujours des projets prêts à éclorre, s'ils n'ont pas éclaté.

Strophe XCVIII. *Il n'aura plus eſcu ne targe.*] Proverbe Il n'aura plus ni or, ni monnoie. Les *Ecus* étoient la ſeule monnoie d'Or de ce tems-là en France. La *Targe* étoit une petite mõnnoie du Duché de Bretagne, ainſi appellée parce qu'au revers, au lieu de l'*écu* ordinaire des armoiries, elle portoit l'empreinte d'une *targe*, eſpèce de bouclier preſque quarré. *Villon* au reſte a employé ce Proverbe dans la même ſignification.

Strophe XCIX. *Très beaux muſequins.* Jolis *muſeaux*, fillettes des plus mignonnes.

Strophe CI. *Il y euſt maint autre miſtere.*] Mainte autre repreſentation *myſterieuſe.* On appelloit *Myſteres* les Spectacles publics de ce tems-là, parce que le plus ſouvent c'étoit des alluſions aux *Myſtéres* de la Religion Chrétienne.

Strophe CIII. *A mont... à val.*] A travers champs.

Il y a dans ce Poëme encore beaucoup d'autres vers, ou eſtropiez, ou trop longs, auxquels je n'ai oſé toucher, mais qu'il ſeroit facile de rétablir, ſi l'on ne craignoit de prêter au Poëte des idées qu'il pourroit n'avoir pas eues.

RE-

REMARQUES

Sur quelques PROVERBES FRANÇOIS, *par ordre Alphabetique.*

LEs Remarques ſuivantes ſe rapportent au *Dictionnaire des Proverbes François* &c. par G. D. B. imprimé à Bruxelles in 12. 1710.

A.

Il n'a pas fait une panſe d'A. Cette expreſſion Proverbiale eſt fondée ſur ce que l'*a* eſt la premiere Lettre de l'Alphabet, & que l'*a* commence à ſe former par la panſe.

Abattre bien du bois. Métaphore empruntée des Jeux de Tablier, où les Dames ſont appellées *bois.*

Etre de tous bons accords. Métaphore empruntée de la Muſique, où ce qu'on appelle la *Quinte* eſt de tous accords.

Achat paſſe louage. Cela n'eſt vrai que dans certaines Coutumes. Dans celle de Metz, on dit au contraire que *louage paſſe vendage*, & cette Coutume eſt appuyée ſur de bonnes raiſons.

Il n'en chaut quel âge a la bête, mais qu'elle porte. (a) Un debauché aux femmes les prend de tout âge.

(a) Brant. Dam. Gal. T. 2. p. 198.

En avoir dans l'Aile. Ce Proverbe eſt emprunté de l'état d'un Oiſeau, qui, pour avoir été bleſſé dans l'aſle ne ſauroit plus ſe remettre au vol.

Aliboron. Maître Aliborou ſe dit d'un homme qui ſe croit propre à tout. C'eſt une corruption d'*Oberon* nom d'un puiſſant Roi de Feerie, dans le Roman de *Huon* de Bordeaux.

A force de mal aller tout ira bien. C'eſt que toutes choſes ont leur période, moyennant quoi les affaires les plus deſeſperées ſont ſouvent à la veille de prendre un meilleur train.

Cela eſt comme le Breviaire de Meſſire Jean; cela s'en va *ſans dire.* Apparemment que ce *Meſſire Jean* ſe croioit quitte de dire ſon Breviaire, en le laiſſant ouvert tout le jour ſur ſa Table, en ſorte que ceux qui venoient chez lui puſſent juger par là, qu'il avoit achevé de le dire. On dit auſſi dans le même ſens: Cela *va* comme les Heures de notre Curé.

Allez lui dire cela, & puis allez vous chauffer à ſon feu: c'eſt-à-dire, & puis croyez-le de vos amis, juſqu'à vous abandonner en quelque ſorte à ſa diſcretion.

On dit des Religieux renfermez dans leurs Couvens, qu'ils *ſont comme pois en gouſſe*, mais que ſitôt qu'ils en ſont dehors, *ils vont comme pois en pot.*

Ce qui vient par la flute, s'en va par le

le Tabourin, ſe dit ordinairement des Muſiciens, qui depenſent ordinairement en plaiſirs, & ſans neceſſité, ce qu'ils avoient gagné ſans peine.

Aller au devant par derriere, c'eſt égarer la matiere, & empêcher que la vérité d'un fait ne paroiſſe: *Recueil des choſes memorables &c. depuis la mort de Henri II. juſqu'au commencement des Troubles* 1565. T. I. p. 842.

Un bonteux n'eut jamais belle amie. C'eſt qu'on ſuppoſe qu'une belle amie ou maîtreſſe augmente le courage & la hardieſſe de ſon amant. On dit auſſi par la même raiſon: *On verra qui aura belle amie*, pour dire: *On verra qui l'emportera.*

Barbouillé d'Ancre ſe dit d'un homme ſoupçonné de Magie, comme l'étoit le Maréchal d'*Ancre*. *Poſſedé du Marquis d'Ancre* ſe dit d'un homme, qui a *le Diable au Corps*, comme on parle.

Amours qui commencent par anneaux finiſſent par couteaux. Mariages faits par amourette ſont malheureux.

Juin, Juillet & Août; ni femme ni Chou: pour dire que pendant les grandes chaleurs on ſe paſſe aiſément de femmes & de Choux.

Viſage d'Appellant, c'eſt un viſage, où il paroît je ne ſai quoi, qui marque qu'on n'eſt pas content. Cela ſe dit auſſi d'un convaleſcent, qu'on croyoit

devoir mourir, mais qui en a *appellé*, comme on dit. *Guill. Cretin* dans ſon Epître au Duc de Valois, (*a*)

(*a*) p. 184. de ſes Poëſies Edit. de 1723.

Si de ta part la ſienne Epître eſt leue,
Diſant ſans plus ces motz, cela eſt paſſable,
Tout auſſi vrai que ſucre n'eſt pas ſable,
Il portera viſaige, que appellans
Ne portent pas.

Il a été chargé d'appointemens: C'eſt-à-dire, il a été accommodé *à point*, de *tous points*, de toutes pièces, en ſorte que rien n'y manquoit.

Un mangeur de viandes apprêtées, ſe dit d'un homme toujours prêt à manger un bon morceau, mais trop pareſſeux pour ſe mettre dans la moindre peine pour ſe le procurer.

Après graces Dieu but: Alluſion à l'Hiſtoire de l'Inſtitution de l'Euchariſtie, où il eſt dit qu'*après avoir rendu graces, Jeſus* &c. Ce Proverbe ſe dit pour porter quelcun à boire un coup après graces, & le repas fini.

Doigts d'araignée, c'eſt-à-dire, doigts d'une ſoupleſſe à faire craindre d'en être filouté.

Argent ſous corde, Métaphore empruntée du Jeu de paume, où l'on met l'argent ſous la corde.

C'eſt un pauvre argoulet, ſe dit d'un homme qui n'eſt plus à craindre, quelque

que pouvoir qu'il ait eu autrefois. Il fut un tems, que les *Argoulets* étoient de bons ſoldats, mais après l'invention des armes à feu, on ne tint plus de compte de cette milice.

Cas armé, (*a*) c'eſt la femme d'un homme de guerre. (*a*) Brant. Dam. Gal. T. I. p. 14.

Chandelle armée, (*b*) c'eſt le mari d'une telle femme. (*b*) Rabel. L. 6. C. 38.

D'arrache-pied. J'ai travaillé à cela quinze jours d'*arrache-pied*, c'eſt-a-dire, que pendant tout ce tems-là j'ai travaillé ſans bouger de ma place, & comme ſi mon pied y avoit pris racine. On dit dans le même ſens *être cloué* ſur un Ouvrage.

Un bon payeur d'arrerages, c'eſt proprement un bon compagnon, jeune & vigoureux, qui ſuccede à un mari, ou vieux ou infirme, dont la Veuve eſt encore de bon âge.

Faire de l'aſne à quelcun. Le *Verger d'Honneur* f°. 54.

Celui jour meſme par maniere ſubtille.
Fut pris à Noſle le domp Seigneur Virgille,
Semblablement le Conte Petillane
Qui aux François cuidoit faire de l'aſne.

Dans tous les Proverbes, où entre le nom de *Martin*, entre ordinairement le mot *Aſne*. P. e. *il y a à la foire plus*

d'un aſne, qui s'appelle Martin. Pour un poil, (ou *point*) *Martin perdit ſon aſne.* Cela n'a pourtant pas lieu dans le Proverbe: *Qui aime Martin, aime ſon Chien.*

Chantez à l'âne, il vous fera des petz: Cela ſe dit proprement des incorrigibles, qui font la ſourde oreille à toutes les remontrances. C'eſt en ce ſens que *Guill. Cretin* a employé ce Proverbe dans le Quatrain ſuivant, (*a*)

(*a*) ub. ſup. p. 72.

Juge ignorant & Conſeillers ſuſpectz
Font le droict tort, & malle cauſe bonne;
Et ſi raiſon y veult mettre ſa bonne,
Chantez à l'aſne, il vous fera des petz.

Mener l'âne. Tout le monde chevauchera, & je *meneray l'aſne. Rabelais* L. 2. C. 27. Alluſion à une Ceremonie divertiſſante, qui dans pluſieurs Villes de France ſe pratique au Carnaval. Voyez le mois de Juillet 1725. du *Mercure de France.*

Aſſurance de meurtrier. Cette aſſurance conſiſte à dementir les témoins, qui le chargent du meurtre. *Bonaventure des Periers*, parlant des Prognoſtiqueurs; (*b*)

(*b*) p. 154. de ſes *Oeuvres* Ed. de 1544.

Là de tout cas jugent aſſurément
Comme un meurtrier, lequel aſſuré ment.

Attendez moi ſous l'orme. Les Italiens diſent dans le même ſens; *Lo credere è*

di

di corteſia, à une perſonne dont le diſcours ne leur paroît pas bien croyable, c'eſt-à-dire, ne vous imaginez pas, que je me croye obligé d'ajouter foi à ce que vous dites.

Tordre & avaler. Métaphore empruntée des Cordiers, qui ne font autre choſe, que *tordre* & *marcher à reculons.*

Je ne ſache pas qu'*avaleur de pois gris* ſe diſe d'un Charlatan. Auſſi n'y en auroit-il pas grande raiſon.

Un Cogneſêtu, qui n'avance rien, c'eſt proprement un homme, qui ſe tueroit à vouloir enchaſſer un fêtu entre deux briques, en l'aiguiſant auſſi ſouvent qu'il s'épointeroit.

Averlan. Un bon Compagnon. Voyez *Rabelais* L. I. C. 3. Note 12.

Audivi. Crédit auprès de quelcun pour s'en faire écouter. Le *Marot* in 4°. (*a*) parlant de l'homme & de la femme, par rapport à Dieu leur Créateur: „ Car „ d'*Audivi* autant lui ordonne (*à Eve*) „ comme il (*Adam*) en a. " Cette expreſſion paroît empruntée de la Vulgate, où Dieu parle de la ſorte à Moïſe, pour le préparer à voir la délivrance qu'il alloit faire de ſon Peuple eſclave en Egypte. *Vidi afflictionem populi mei in Ægypto, & clamorem ejus* audivi, &c. Ce mot ſe trouve encore ailleurs dans *Marot*, & dans le *Coquillart* de 1532. (*b*) C'eſt une façon de parler com-

(*a*) T. II. p. 455. & particul. T. IV. p. 228.

(*b*) f. 124. 2.

commune en Bretagne. *Guillaume Alexis*, dans ſon *Blaſon des faulces Amours*, (a) parlant de l'autorité qu'une Maîtreſſe prend ſur ſon amant,

(a) Edit. de 1726. p. 269.

Car quand el' ſent
Qu'on ſe conſent
D'eſtre aſſervi ;
Si beau s'y prend
Qu'elle entreprend
Tout l'*Audivi*.
Lors le bemi
Giſt endormi
Qui ne voit ni oit, ni entend ;
Il eſt du tout aneanti,
Parce qu'il s'eſt aſſubjetti,
Mais encor en eſt-il content.

Au bout de l'aune faut le drap, veut dire proprement que rien de ce qui eſt créé n'eſt infini. Dans *Rabelais* C. 32. du L. II. ce Proverbe ſignifie, que quelque grande que ſoit une pièce de drap, elle ne l'eſt jamais tant qu'on n'en voye enfin le bout, quand on ſe met à l'aûner. C'eſt le *quicquid extremum breve* des Latins.

Autant vaut traîner que porter, ſe dit d'une choſe, qui ne vaut pas la peine qu'on s'en acquitte bien, ou qui étant bien executée n'apportera pas plus de profit à celui qui en aura eu la peine, que

que s'il s'en étoit aquitté avec négligence.

Autant dépenſe chiche que large, avec cette différence, que le chiche dépenſe mal à propos, & de mauvaiſe grace, le large au contraire.

B.

Babou. Panurge lui fit la babou. (a) Faire la *babou*, autrement la *quine mine*, c'eſt s'appuyer le pouce contre la joue, puis, avec le reſte de la main étendue, contrefaire un oiſeau, qui bat des ailes. *Babouin* & le vieux mot *Quin* ſont ſynonymes dans la ſignification d'une eſpèce de ſinges. (a) Rab. L. IV. C. 56. p. 7.

Faire comme les Babutiers. Ils cognent beaucoup de clous inutiles, qui ne doivent ſervir que d'ornemens, & qui ſont ſi proches les uns des autres, qu'ils n'avancent pas beaucoup de beſogne, en feiſant grand bruit.

Baiſer la Vieille ſe dit à certains jeux de celui qui a perdu la partie, ſans gagner un ſeul point. La Harangue du Recteur *Roſe*, dans le *Catholicon d'Eſpagne*, dit du Duc de *Mayenne*, qui avoit épouſé une Veuve, que ce Prince *mettoit le doit au trou*, & qu'il *avoit chevauché la Vieille.* Si là *chevaucher la Vieille* eſt la même choſe qne *baiſer la vieille*, je ne ſai ſi cette façon de parler ne ſeroit pas empruntée du jeu de Trictrac,

trac. (a) Dans le Dictionaire Fr. Ital. d'*Oudin*, *chevaucher la vieille*, c'eſt *perdre una partita ſenza vincer un giuoco*; & par conſéquent c'eſt la même choſe que *baiſer la vieille.*

(a) Voy. le Cath. d'Eſp. Brux. 1712. T. 2. p. 226.

Rotir le balay, c'eſt s'appauvrir au lieu de s'enrichir. Il en coute du charbon & de la peine à rotir un balay, qui ne fait qu'empirer auprès du feu. Non. C'eſt proprement ne ſe plaire qu'à faire du mal. Voyez les *Avantures introyables* &c. p. 53. *Rotir le balai*, c'eſt auſſi faire du mal, croyant faire du bien. Un balai n'eſt bon, qu'autant que les rameaux en ſont bien flexibles.

Rimeur de balle : rimeur à la douzaine, dont les vers ne ſont pas mieux travaillez que de la marchandiſe de balle.

Cent ans banniere, cent ans civiere. La Nobleſſe eſt deſignée ici par la *banniere*, qui ſe porte haut élevée, & la Roture par la *Civiere*, qu'on porte comme terre à terre.

Barbarie. Oiſeaux de Barbarie, plus beaux en leur naturel qu'en peinture. (b)

(b) Brant. Dam.

Glorieux comme un Barbier; qui s'en fait accroire, ſous ombre que les Grands ſouffrent qu'il leur paſſe & repaſſe la main ſur le viſage.

Gal. T. I. p. 178.

Barguigner, c'eſt tourner à l'entour du pot. Métaphore empruntée du Combat de l'Oye, où ceux qui veulent s'emparer de l'Oye, s'en approchent de toutes

tes parts avec leurs barques pour tâcher de l'empoigner. Voyez le Roman de *Perceforeſt*, où on lit *barquiner*. (a)

(a) Vol. I. C. 155. F. 146.

Se moquer de la barbouillée, c'eſt proprement ſe jouer de ſes Créanciers, comme ſi la Cedule, ſur laquelle ils ſe fondent, n'étoit qu'un papier ridiculement *barbouillé*. Dans les Ordonnances ſur le fait des Maſques, imprimées à la ſuite des dernieres Editions des *Arrêts d'Amour*, *grivelée* eſt un ſynonyme de cedule, entant qu'une cedule eſt *grivelée*, tâchée de noir ſur du blanc, ou barbouillée.

Les eaux ſont baſſes chez lui. Métaphore empruntée de la pêche. Comme la pêche ne vaut rien, où les eaux ſont baſſes, il en eſt de même d'un homme, chez qui l'on dit que les eaux ſont baſſes. On n'y trouve non plus d'argent, que de poiſſon dans une eau baſſe. Etre *bas percé*, c'eſt être au bout de ſon bien, ou peu s'en faut, comme un tonneau bas percé, qui eſt prêt à être vuide.

Cracher au baſſin, c'eſt contribuer de ſa bourſe avec autant de peine qu'en a un malade à évacuer les phlegmes, qui l'étouffent.

Bâtir des Châteaux en Eſpagne; c'eſt former des projets ſans bornes, & auſſi ridicules dans l'execution, que ſeroit l'entrepriſe de bâtir en Eſpagne des Châ-

Châteaux dans tous les lieux, dont *la* ſituation y ſeroit propre. L'Eſpagne eſt un pays tout montagneux. Or anciennement les Châteaux ſe bâtiſſoient tous ſur des montagnes.

Qui bâtit, ment; en faiſant ou plus de dépenſe qu'il ne croyoit, ou moins qu'il ne dit.

(a) Brant. Homm. Ill. Fr. T. I. p. 85. *Tourner au baton.* (a) Subir le joug de bonne grace. Je crois cette expreſſion empruntée du manége.

Quand le Soleil luit, & qu'il ne laiſſe pas de pleuvoir, on dit qu'alors le *Diable bat ſa femme.* Voici, ſelon moi, l'origine de ce Proverbe. Lorſque le peuple voit pleurer une femme, il croit aiſément que c'eſt parce que ſon mari l'a battue. D'autre coté *Junon* en pleurs n'eſt autre choſe que l'air pluvieux. Or comme le Soleil qui luit, lorſque Junon pleure, n'eſt autre choſe qu'un mari qui ſe rit des larmes de ſa femme, il eſt vraiſemblable, que le Diable, méchant comme il eſt, ne bat jamais ſa femme, qu'il ne rie de la voir pleurer, & que c'eſt ce qui fait rire le Soleil & pleurer Junon. Voir pleuvoir, pendant que le Soleil luit, forme dans les Cieux un contraſte, que Pluton veut imiter dans les Enfers, en battant ſa femme, ce qu'il ne fait jamais, ſans en rire.

Tailler des bavettes: Caqueter. Alluſion

ſion au mot *baver*, qu'on diſoit autrefois dans la ſignification de *caquet*, d'où *bavard*.

Avoir beau-beau, que pluſieurs écrivent *bobo*, ſe dit des enfans, à qui, pour leur faire oublier un petit mal, on dit par flaterie, en ſoufflant ſur l'endroit, qu'ils ſont *beaux-beaux*, c'eſt à dire, *très-beaux*.

La bailler belle à quelcun, c'eſt lui en faire accroire, & auſſi lui faire peur, & l'*avoir belle*, avoir peur dans toutes les formes. Cette expreſſion ſuppoſe un ſubſtantif, comme *bourde*, *peur* &c.

N'avoir pas bon bec, c'eſt n'avoir pas ſu ſe taire. Le Cardinal de *Pellevé*, dans ſa Harangue du Catholicon d'Eſpagne dit, parlant de *Salcéde*, qui avoüa à la torture, qu'il n'*eut pas bon bec*, & qu'il découvrit le pot aux roſes. *Avoir bon bec*, ſignifie auſſi avoir la repartie prompte. Ainſi ce Proverbe a deux ſignifications toutes contraires.

D'une affaire, dont le plus difficile eſt fait, on dit que *la becaſſe eſt bridée*. (a) C'eſt qu'en effet il eſt malaiſé de concevoir, comment on peut *brider une becaſſe*. Je ne ſais, ſi dans le même ſens *Bridoie* ne s'eſt pas originairement dit d'un Juge ſi ruſé, que même il ſeroit au beſoin venu à bout d'ajuſter un mors au bec d'une Oye.

(a) Brant. p. 39. du *Traité des Duels.*

Bémus. Voyez ci-deſſus p. 235. Remarque

ſur la p. 302. du T. I. du Menagiana.

Beneſt. Moine de S. Benet, c'eſt-à-dire, ſot. Par alluſion de *Benet* à *Benoiſt*. *Hiſtoire du Tems* &c. 1570. p. 348.

Benoit. Image de Benoit. Lettres de Madame de Sevigné T. 2. p. 180. Edition de Hollande. *Benoit* étoit un fameux Artiſan par les figures de Cire.

Eau benite de Cour. Jean Molinet, dans ſon *Siege d'Amours* p. 126. Edition de 1723. depeint ainſi l'Eſperance des Amans.

Cette *eaue benoiſte* patente
A gens *de Court*, dont on les paye.

Quand le François dort, le Diable le berce. Proverbe Flamand, dans la *Harangue d'Aubray*, dans le *Catholicon d'Eſpagne.*

L'heure du Berger. Cette expreſſion Proverbiale ſuppoſe une fille de qualité, laquelle ayant toujours été cruelle à un Gentilhomme ſon amant déclaré, s'abandonne à ſon Berger, dans un de ces momens, où la plus ſage fille a ſes foibleſſes. C'eſt l'*Heure du Chareton*, dans la 54. des *Cent Nouvelles nouvelles.* Il y a auſſi l'*Heure du Pêcheur*, dont on a fait un fort joli Conte.

Beſogne. Dans *Galien reſtauré* Ch. 8. la beſogne dont il y eſt parlé eſt appellée la *ſotte beſogne*, parce qu'on a at-

ta-

taché une idée de ridicule, à un ouvrage où c'eſt le cul qui travaille. De cette même idée viennent ces autres façons de parler, *faire la folie, faire folie de ſon corps.*

Bête chauſſée, ſe dit d'un ſtupide, qui n'a rien d'homme que la figure.

Biceſtre, Malheur. Le *Verger d'Honneur* f°, 20.

Marchez avant, Roy qui portez le Ceptre
De tous François, ſans doubler le *biceſtre*
Du grant Dieu Mars, ne des Napolitains.

Et f. 37.

Dans leur doubtée, viperéuſe meneſtre
Leur tour de Maiſtre, leur polite *biceſtre*
N'eſt plus en eſtre,

Bigu. Dunner le bigu, (*a*) c'eſt donner le change, uſer d'équivoques. (*a*) Brant. Dam. Gal. T. 2. p. 411.

Bigua ſalutis, comme *Rabelais* (*b*) a lu le titre du Volume de Sermons, intitulé *Biga ſalutis*, denote apparemment, que ſelon l'Auteur François, il y avoit a douter, ou du *bigu*, comme on parle, qu'on put arriver au ſalut par la voiture d'un tel Livre. (*b*) L. 2. C. 7.

Prendre ſa biſque, c'eſt prendre ſon tems. Encore du tems de *Charles* IX. un Colonel d'Infanterie, ayant avec ſon Regiment à ſoutenir contre la Ca-

valerie ; entr'autres armes avoit une *Pique de Biſcaie* à la main. (a) C'eſt de cette arme, qui ne devoit ſe prendre qu'à propos, qu'eſt venue cette façon de parler.

(a) *Hiſt. de la Milice de Fr.* du P. Daniel T. 2. p. 38.

Se faire tout blanc de ſon épée, ſe dit d'un homme, qui manie ſi habilement ſon épée, qu'on pourroit croire, qu'il eſt *armé à blanc*, c'eſt-à-dire, cuiraſſé.. C'eſt proprement vouloir faire paſſer ſa petite épée pour des armes complettes.

De butte en blanc, c'eſt, avec auſſi peu de façon, qu'un homme, qui à peine arrivé au lieu d'où il doit tirer, couche en joue, & ſans preſque viſer, donne dans le blanc.

Être pris comme dans un blé, c'eſt être ſurpris dans une faute inexcuſable, & qui rend ſujet à l'amende, comme ſi l'on avoit été trouvé faiſant du degat dans un Champ de blé. Ou plutôt. c'eſt être ſurpris de maniere à ne pouvoir ſe ſauver, comme on le fait quelquefois à travers des ronces & des épines.

Faire des coups bleus, ſe dit proprement d'un homme, qui voulant bleſſer ou tuer ſon ennemi ne lui fait que de ſimples contuſions. Elles rendent la peau bleuatre.

Boëte à Perrette, Boëte des pauvres chez les Reformez, ainſi appellée dans le

le même ſens, que l'Ecriture parle de la Cruche de la pauvre Veuve. Ce mot pourroit auſſi s'entendre d'une *pierre* entaillée en forme de Tronc à mettre de l'argent.

Boëte aux Cailloux. Les cachots ſont faits de bonne maçonnerie, comme *Cailloux* & autres pierres, & les Priſonniers y menent du bruit, comme feroient des Cailloux dans une Boëte.

D'une fille, qui a *bu* ſes hontes, & qui eſt notoirement impudique, on dit qu'elle a *paſſé le pont de Gournai*; ce qui me fait ſoupçonner qu'au delà de ce pont, il y a eu autrefois quelque lieu de débauche, & peut-être quelque Abbaye de Moines, comme à *Marolles*, d'où *Pucelle de Marolles*, pour une *garce*.

ADD. C'eſt par rapport à la petite Ville de *Gournai ſur Marne*, où, comme il y a un grand Prieuré, on a ſuppoſé qu'une fille qui paſſoit l'eau pour s'approcher des Moines *du lieu*, n'en rapportoit pas ſon p.....

Faire fleche de tout bois: c'eſt employer toutes ſortes de moyens pour ſubſiſter.

Avoir un viſage de bois flotté. Le bois flotté a beau ſe ſecher; il n'eſt jamais ſi bon à brûler que l'autre. De même avoir un viſage de bois flotté, c'eſt avoir le viſage d'une couleur & en un état, qui marquent qu'on ne guérira jamais bien.

En fait de nouvelles, on *attend le boiteux*, parce que clochant des deux côtez, il doit ſavoir ce qui ſe dit deçà & delà : ou bien, c'eſt attendre le dernier venu, qui apporte les plus ſûres nouvelles. *Claudus viator certiora refert quàm rectus.*

La réputation des *boiteux* & des *boiteuſes* en fait d'amour eſt bien établie. Ces dernieres ſont cenſées avoir des agrémens, qui proviennent de certains mouvemens, qui leur ſont naturels.

Le pietre ſe moque du boiteux. Jaq. Tahureau dans ſon *Democritic. Piétre* doit ſignifier là un *boiteux* des deux *piez*; mais ce mot ne ſe trouve pas dans ce ſens-là dans les Dictionnaires.

Un bon averti en vaut deux. Un *a* avec titre, autrement *â*, en vaut deux, comme dans le mot *âge*, qu'anciennement on écrivoit *aage*. Delà le Proverbe. D'*a avec titre*, on a fait par corruption *averti*.

Il eſt allé à la bonne eau. Comme il faut avoir le gout très-delicat, pour diſtinguer la bonne eau d'avec la médiocre, delà vient ce Proverbe, qui ſert d'excuſe à un valet, qui a trop tardé à aller chercher de l'eau à la fontaine. Excuſe en effet très-plauſible, mais difficile à approfondir. Cette bonne eau, qu'on eſt ſouvent obligé d'aller chercher bien loin, n'eſt pas ſi ſenſiblement dif-

differente d'une autre eau du voiſinage, qu'on les puiſſe diſcerner au goût.

Par le bon bout. Métaphore empruntée du dévidage. On appelle dans un écheveau le *bon bout*, l'unique par lequel il ſe puiſſe devider facilement & ſans perte.

Un bon Gaulois, c'eſt proprement un homme, dont les mœurs ſont dignes de celles dont les bons & francs Gaulois faiſoient profeſſion.

Après bon vin, bon cheval. Quand on a bu de bon vin on s'en ſent, & comme on ménage moins le cheval, il ſemble meilleur, parce qu'il va plus vite.

Bailler le bond à quelcun, dans les *Arrêts d'Amour*, c'eſt lui faire *faux bond*, le trahir en le quittant. *Villon* dans ſon grand *Teſtament*,

Or *ont* les folz amans *le bond*
Et les Dames prins *la vollée.*

C'eſt-à-dire, le tems eſt venu, que les Dames ayant donné congé à leurs premiers amans, ont pris le parti entr'elles d'*être volages.*

Triſte comme un bonnet de nuit ſans coeffe. La *Coeffe* eſt, pour ainſi dire, la Compagne, & la fidèle moitié du *bonnet* de nuit. Ainſi le *bonnet* ſans coeffe eſt triſte, comme un mari qui ſe voit éloigné de ſa femme, & qui ignore ce qu'elle eſt devenue.

Mettre la main au bonnet. Ce Proverbe eſt du tems qu'un bonnet tenoit lieu des Chapeaux d'aujourd'hui. Du même tems ſont *bonneter*, & le Proverbe qui dit, *Du tems des hauts bonnets.*

Il a la tête près du bonnet. Il porte ordinairement ſon bonnet, ſon chapeau enfoncé, comme prêt à quereller quelcun. Il ſe peut auſſi que ce Proverbe vient de ce que les anciens bonnets étant chauds & peſans, échauffoient la tête de celui qui les enfonçoit trop.

Les beaux hommes au gibet, & les belles femmes aux bord . . . . (a) L'homme abuſe volontiers des dons qu'il a reçus de la nature.

(a) Brant. Dam. Gal. T. I, p. 219.

Faire des contes borgnes, c'eſt prétendre perſuader aux gens tout ce qu'on veut, comme ſi on parloit à un borgne, qui pourroit n'avoir pas bien vu, comment les choſes ſe ſont paſſées. Ou plûtôt, les menteurs ſont naturellement ennemis des *contes ronds*, comme pouvant être plus aiſément ſoupçonnez d'avoir été controuvez, que les *rompus*, ou les *impairs*. Ainſi on ne les entendra pas dire, qu'ils ont tué dix hommes dans une action, vint perdreaux à une chaſſe, ou qu'ils ont perdu ou gagné 20. 30. piſtoles au jeu, mais ils diſent plus volontiers neuf hommes, dix-neuf perdreaux, 29. piſtoles, ou même 29. & demi. Ce ſont ces nombres, ou rompus,

pus, ou impairs dans un recit, qui auront fait appeller *contes borgnes* les recits fabuleux de ceux qui les affectent.

Faire bonne boſſe, ſe dit d'un boſſu, qui croit avoir bonne mine. (a) *Bouchet* dans ſes *Serées*, (b) parlant d'un boſſu de la Compagnie, homme d'ailleurs facetieux. *Il ne ſe fache point, quand nous diſons qu'il porte ſon paquet ſur ſon eſpaule, & ne laiſſe à jurer en riant*, par le Dieu, qui m'a fait à ſa ſemblance, *C'eſt le premier à* nous dire *Fais-je pas* mine & boſſe &c. Cette façon de parler ne viendroit-elle pas de la Taupe, qui fait une *boſſe*, à l'endroit où elle fait ſa mine.

(a) Voy. le *Carb. d'Eſp.* Edit. de 1699. p. 207.
(b) T. 2. f. 178.

Laiſſer ſes bottes en quelque endroit, y être mort. La terre eſt quelquefois ſi graſſe, ou ſi fangeuſe, qu'un Cavalier demonté eſt obligé d'y laiſſer ſes bottes. Or comme en cet état, on ne ſauroit aller plus loin, delà le Proverbe, qui eſt en uſage en France, dès l'an 1422. Voyez *Monſtrelet* Edition de 1572. T. I. f°. 322.

S. Jean Bouche d'or ne ſe dit pas ſeulement d'un homme éloquent. Il ſe dit d'un cageoleur, d'un homme attentif à ne rien dire qui ne plaiſe.

Faire un boudin. Le mariage d'un Gentilhomme avec une roturiere eſt un mélange, comme celui de la farce d'un boudin.

Il me ſemble qu'on me bout du lait, c'eſt-à-dire, on voudroit me perſuader, que ce qu'on fait n'eſt qu'en vue de me contenter. mais c'eſt peut-être à quoi l'on penſe le moins. Tel voit, qu'en ſa preſence on met bouillir du lait, qui s'imagine qu'on l'en veut regaler; mais ce n'eſt pas toujours cela, car comme on ne ſauroit garder le lait, ſans le faire bouillir, c'eſt ſouvent à quoi penſe uniquement la perſonne, qui a mis le lait ſur le feu.

Donner le bouis. Métaphore empruntée des Cordonniers, qui paſſent le *bouis* ſur leur beſogne, pour lui donner un air de propreté.

Faire une choſe à boule-vûe. Métaphore empruntée de la témérité qu'il y a à juger par la vue, de la diſtance où peuvent être du but les boules de pluſieurs joueurs.

(a) Brant. Homm. Ill. Fr. T. 3. p. 214.

Rire ſous bourre; (*a*) c'eſt *rire ſous cape.* C'eſt proprement rire ſous le *bourrelet* de ſon Chaperon. Ou peut-être, rire ſous la *bourre* de ſa barbe, qui couvrant la bouche, cache le rire.

Bourguignon ſalé eſt une alluſion au porteur de cette eſpèce de petit caſque ancien, qu'on appelloit *Salade.* Celle des Bourguignons, particuliere à leur milice, s'appelloit *Bourguignotte.* Dèlà l'équivoque, qui a donné lieu au Proverbe. L'ancien dicton dit

Bour-

Bourguignon ſalé,
L'épée au coté
La barbe au menton,
Saute Bourguignon.

D'où il eſt viſible que le ſobriquet de *Bourguignon ſalé* regarde l'ancienne Milice Bourguignonne. Ce ſobriquet au reſte en veut à l'opiniâtreté, ou *tête dure* des Bourguignons, qu'effectivement d'*Aubigné* (*a*) traite de *Bourguignons teſtus*; & il eſt proprement du tems des guerres d'entre la Maiſon d'Orléans, & celle de Bourgogne, puiſque par la paix de *Bourges* 1412. les ſobriquets d'*Armignac* & de *Bourgognon* ſont reciproquement abolis, comme étant d'un même tems.

(*a*) p. 207. de ſes Tragiques.

Bouſiller, comme qui diroit bâtir avec de la *bouſe* de vache. *Beſogne bouſillée*, qui ne durera pas plus qu'une maiſon de la ſorte.

Boy. Enluminé comme le Boy *de* Beatiquerum. Voyez la Remarque ſur le C. 21. de l'*Apologie pour Herodote*.

En uſer avec quelcun, comme *au branle de la torche*, où on prend & on laiſſe, c'eſt le quitter pour un autre

Braquemard à quinze pointes. C'eſt une Diſcipline de Religieux. L'*Apologie* de l'Abbé des Conards &c. (*b*) dit

(*b*) Dans le *Mercure* de Mars in 12. 1731. T. 6. p. 1206.

Criez,

Criez, mercy l'ung à l'autre à mains jointes,
Ou ſur la chair aurez, ſans bleſſer l'os,
D'un *braquemard* tout neuf à *quinze pointes*
Miſerere juſques *à Vitulos.*

Brider raullerie, (*b*) s'enyvrer peut-être. Se *brider* c'eſt s'*enyvrer*. (*a*) Marot in 4. T. 4. p. 553.

Brave comme le bâtard de Lupé. Brantôme.

Brides à veaux. On appelle ainſi des bagatelles à gruger, parce que c'eſt mal entendre ſes intérêts, que de donner ſur de ſemblables mets, pendant que les perſonnes prudentes mangent de ce qui peut les raſſaſier.

D'une jeune fille grande pour ſon âge, on dit que c'eſt un *beau bein*, comme pour dire que ce jeune rejetton ſera bien-tôt un grand arbre.

Autant pour le Brodeur. Alluſion aux fauſſes parties des Tailleurs, qu'ils groſſiſſent pour des ouvrages qu'ils font eux-mêmes, & qu'ils ſe font payer, comme en ayant eux-mêmes payé la façon à d'autres ouvriers. *Broder* n'eſt originairement qu'un ſynonyme de *border*.

Brodier, il *culo*, dans laquelle ſignification on a dit originairement le *baudray*. La IIe des *XV. Joyes du Mariage* parlant du mariage, qu'un jeune étourdi étoit

étoit à la veille de faire avec une franche coquette : *Si en ſera Martin de Cambray, car il en ſera ceint ſur le baudray.* Remarquez que la rime de *baudray* avec *Cambray* eſt eſſentiellement du Proverbe.

Brûler une chandelle d'un liard à chercher une épingle, dont le quarteron ne coute qu'un denier, Memoires de l'Et. de France ſous Charles IX. Vol. 3. f. 171. ſe dit des femmes naturellement leſineuſes dans les bagatelles, mais prodigues où elles devroient être menageres.

J'y brûlerai tous mes livres, & vieux & nouveaux, comme m'étant delà en avant inutiles, puiſque ne m'auront de rien ſervi en cette occaſion, où je les aurai tous conſultez. On dit dans le même ſens, *employer le verd & le ſec*, & brûler tout ſon bois, *& vert & ſec*, pour venir à bout d'une affaire.

Faire l'école buiſſonniere. C'eſt proprement prendre le chemin du Cabaret, au lieu de celui de l'Ecole. Les bouchons de tavernes ſont communément de *bouis*. Delà *buiſſonniere* pour *bouiſſoniere*, & *bouchon* pour *bouiſſon*. Ou bien c'eſt s'étendre à l'ombre d'un *buiſſon*, pour y dormir au frais, comme les Chiens, (*a*) qui s'endorment le ventre au Soleil, d'où *cagnard* pour *pareſſeux*, qui ſuit.

(*a*) Dans Rab. Liv. IV. Ch. 61.

Ca-

C.

Cagnard se dit d'un gueux & d'un fainéant. Mais on appelle en Languedoc *Cagnard* (*a*) tout endroit découvert, où l'on est à l'abri contre le vent & le froid, comme est ce côté de la rue, où donne le Soleil, pendant que de l'autre côté, il fait sombre & souvent froid. Or comme les gueux choisissent volontiers ces endroits-là, pour s'y chauffer les bras croisez, aux dépens du bon Dieu, comme on parle, delà *cagnard* dans la signification de *gueux*, *fainéant*.

(*a*) De *Canis*, parce que les chiens s'y couchent volontiers.

Caille de Lombardie. (*b*) C'est un e.... moisi, ainsi appellé par allusion de *Lombardie* à *longue barbe*. Apparemment qu'en Lombardie on ne voit point de Cailles.

(*b*) p. 216. de la Trad. Fr. de *Martin Cocaie* Paris 1606.

Calendes Greques, lorsque les Messes se chanteront pour rien, & que les usuriers prêteront sans interêt.

Camus. Rien ne deshonore plus un visage que d'être *camus*; delà vient, que pour dire qu'on a fait honte à quelcun, on dit qu'on l'a rendu *camus*. Et comme pour se moquer de quelcun, on le regarde fixement en s'appliquant une main étendue, ou même les deux mains, l'une au bout de l'autre, au bout du nez, delà l'autre Proverbe, *il a un pié de nez.*

Mourir en canard, c'est mourir dans la plume. *Brantôme.*

Di-

Dire d'un homme qu'il n'*a que l'épée & la cape*, c'eſt dire qu'il porte ſur ſoi tout ſon vaillant ; qu'il eſt ſi pauvre, que s'il étoit obligé de ſe battre, ſa Cape miſe autour du bras gauche lui tiendroit lieu d'un bouclier, qu'il n'a jamais eu le moyen d'acheter; enfin qu'il n'a de reſſource, que ſon épée, & quelque ſorte d'exterieur, à la faveur duquel il en impoſe.

Le *Carême* eſt dit *être haut*, ſelon qu'il eſt avancé par l'année où l'on eſt.

Envoyer quelcun à Carlat, ſe diſoit proverbialement depuis 1563. de celui qu'il y avoit ordre de maſſacrer. Voyez l'origine de ce Proverbe dans *Beze* T. 2. p. 475. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique.

Un homme qui a bien des *Carolus*, c'eſt un homme riche, qui a beaucoup d'ancienne monnoye, à laquelle il n'a pas été obligé de toucher, parce qu'il en avoit de nouvelle & de moins rare à dépenſer.

Faire paſſer carriere à quelcun, c'eſt lui faire faire plus qu'il ne doit, comme à un cheval, à qui on fait franchir une carriere, de laquelle il ne devoit pas ſortir.

Savoir le deſſous des cartes, c'eſt ſavoir le ſecret d'une intrigue. Cette expreſſion Proverbiale ſe trouve plus d'une fois dans les *Memoires*, qui ont été imprimez ſous le nom du Cardinal de *Retz*.

Don-

Donner à quelcun la carte blanche, c'eſt lui donner le choix de quelque choſe, c'eſt comme lui mettre en main un blanc ſigné. *Rougir la carte blanche.* Joach. du Bellay.

Donner une caſſade, c'eſt duper. *Avoir la caſſade.* Brantôme *Cap. Etr.* T. I. p. 212. c'eſt-à-dire, être dupé.

Si c'eſt du grais, on vous en caſſe, dit-on ironiquement à quelcun, lorſqu'on ne veut pas faire ce qu'il ſouhaite. C'eſt une alluſion de *Grais* à *Grec*, parce qu'avant la reſtitution des Belles-Lettres, ceux qui dans leurs lectures publiques, ou à haute voix, rencontroient du Grec, en étoient quittés en ſautant l'endroit, *Græcum eſt, non legitur.*

Etre caſſé aux gages, ſe dit proprement d'une perſonne qui ayant déplu à toute une Compagnie, avec laquelle elle jouoit à certains jeux, où l'on donne des gages, a obligé les joueurs à la bannir de leur Troupe, & à lui rendre ſes gages, qui auroient pu lui valoir quelque douceur.

Catholique à gros grain, qui ſe contente de l'apparence, & qui ſur ce pied-là porte un Chapelet à gros grains pour le faire remarquer de loin. Cela peut ſignifier auſſi, Catholique guéri des ſuperſtitions les plus groſſieres. Le Chapelet eſt comme la meſure des devotions journalieres du Catholique Romain.

Il

Il eſt compoſé de *gros* & de *petits grains*; il y en a dix de ceux-ci pour un *gros*. Les *gros* ſervent à dire le *Pater*, ou l'Oraiſon Dominicale, & les petits ſont pour les *Ave*, qui s'adreſſent à la Ste Vierge. Ainſi le *Catholique à gros grain* eſt celui dont les Oraiſons s'adreſſent à Dieu, & qui laiſſe les *Ave* à dire aux ſuperſtitieux.

Caſtille. Ils ont eu *caſtille* enſemble. De *queſtilla*, diminutif de *queſta*, fait de *queror*, ſe plaindre, quereller.

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. La ceinture, *Zona*, & le baudrier ſervoient autrefois de bourſe. De-là le Proverbe, & non pas de ce que dit *Pâquier*. (*a*)

D'un écervelé, on dit qu'il n'*a pas autant de cervelle qu'il en faudroit pour frire un œuf*. (*b*)

Cervelles chaudes, les unes avec les autres, ne font jamais bonne ſoupe, (*c*) ſe dit de deux têtes chaudes, qui ne ſauroient compatir enſemble.

Chere de Commiſſaire, Chair & poiſſon Ce Proverbe pourroit bien être du tems des Edits de pacification. Les Commiſſaires chargez d'en reparer les contraventions étoient les uns Catholiques, les autres Reformez, & ces derniers mangeoient ſans façon de la chair, au lieu qu'aux autres il faloit du poiſſon.

Vuides Chambres font Dames foles. Ce

(*a*) Dans ſes *Rech.* L. 4. c. 6. & dans ſes *Lett.* Edit. de 1719. T. I. p. 164 & 165.

(*b*) Voy. le *Journ. de l'Eſtoile* 1719. T. 2. p. 33.

(*c*) *Brant. Capit. Fr.* T. 3. p. 369.

Proverbe ne peut être mieux entendu que par un paſſage de *Perceforeſt. Henri Etienne* dans ſes *Proverbes Epigrammatiſez* 1594. in 8°. Le ſens en eſt, ce me ſemble, que rien n'eſt ſi capable de porter une femme à mal faire, que de voir ſa chambre demeublée en comparaiſon de celle de ſes voiſines. Le Latin dit

Efficiunt dominas exhauſta cubicula ſtultas.

Voyez le dernier Proverbe de la Lettre V. parmi ceux de *Gilles de Nozerol*, imprimez à la ſuite de *Nicot* de 1606.

(a) *Merl. Gavaie Trad. Fr. Paris 1606. p. 499.*

Semence de Champignon (*a*) ſe dit d'une choſe qui ne ſe trouve point, ou d'une choſe dont on demande ce que c'eſt, & que celui à qui elle eſt ne veut pas nommer.

La Chandelle ſe brûle. Alluſion à la Coutume d'ajuger certaines fermes à la clarté d'un bout de Chandelle & de ne recevoir des encheres, que pendant qu'il brûle encore.

Preſt comme un Chandelier. Guill. Cretin p. 223. ub. ſup.

Toujours l'auras preſt comme ung Chandelier.

C'eſt que le Chandelier eſt toujours debout. On dit de même, *matinal comme un poirier*, parce qu'en tout tems il eſt ſur pied.

Ja-

Jamais Cocu ne chanta belle chanſon, ſe dit d'un ridicule, qui fait métier de railler. Le *Coucou*, ou *Cocu*, comme l'on diſoit autrefois, a la voix fort deſagréable.

Donner le Chanteau à quelcun. Cette façon de parler vient ſelon moi de la coûtume qu'on a de donner à la Meſſe de Paroiſſe le premier *chanteau* de Pain benit, à celui dont le tour eſt de le fournir à la huitaine.

Se debattre de la Chape à l'Evêque. La *Chape* eſt à l'Evêque & pour lui ſeul. Ainſi diſputer de cette Chape entre particuliers, c'eſt prendre querelle dans une affaire, où un tiers a ſeul interêt.

Jurer comme un Chartier embourbé. Ce Proverbe a tout l'air d'être Italien d'origine. Voyez le *Sorberiana*, au mot *Italien.*

Châteaux en Eſpagne. Voyez ci-deſſus *Bâtir.* On a dit dans la même ſignification, *bâtir des Châteaux en Albanie.* Le *Verger d'Honneur* &c. f E. III.

Je vays, je viens, le trot & puis le pas,
Je dis ung mot, puis aprés je le nye
Et ſi baſtis ſans reigle ne compas
Tout fin ſeullet les Chaſteaux d'Albanye.

Comme on ne voit, dit-on, aucun Château en Eſpagne, & que cependant le pays eſt tout ſemé de hauteurs, où du

tems des Mores il y en avoit qu'il n'eſt pas permis de rebâtir, on a dit *faire des Châteaux en Eſpagne*, pour, s'occuper de Chimères.

Dire de quelcun qu'*il a emporté le Chat*, c'eſt donner à entendre, qu'il a ſi parfaitement vuidé la maiſon qu'il quitte, que s'il n'avoit pas emporté le Chat, il auroit couru riſque d'y mourir de faim. (1)

Le Chat, qui a été une fois mordu de la Couleuvre, apprehende juſqu'à la Corde. Proverbe Arabe, qui ſe trouve dans la Collection d'*Erpenius*. (*a*) Une braſſe de corde non tendue a de l'air d'une couleuvre. Le ſens de ce Proverbe revient, comme on voit, à celui de *Chat échaudé* &c.

(*a*) Voy. M. *la Croze Chriſt. des Indes* p. 73.

Acheter chat en poche. Poche ſe prend ici pour *Sac*.

Propre comme une écuelle à chat. Le Chat recure lui-même ſon écuelle, qui quelque nette qu'elle paroiſſe, n'eſt jamais propre.

Chaudiere. D'une femme que l'avarice domine, on dit qu'*elle prêteroit plutôt ſon cul que ſa chaudiere*. *Coquillart* dans ſes *Droits nouveaux*.

D'une autre on dira que c'eſt ſigne
D'une parfaite meſnagiere,

Preſ-

(1) Ce n'eſt pas le ſens ordinaire du Proverbe. Il ſe prend pour s'en aller clandeſtinement, ſans rien dire.

Preſter, pour garder ſa cuiſine,
Plutôt ſon cul que ſa chaudiere.

Petit Chauderon, grandes oreilles, pour dire, que les enfans écoutent avidement tout ce qui ſe dit.

Chemin jonchu, & cas velu ſont fort propres à marcher. Brantôme.

Faire chere uſque ad Hebræos. *Cent Nouvelles nouvelles* Ch. 97. Eraſme *de ratione concion.* (a) *Quidam à nocturnâ compotatione ſemiſomnis profiliit in ſuggeſtum expoſiturus mortem Dominicam ... Auſpicatus eſt bis verbis, tanquam è Paulo deſumtis; Ebrii ſunt, & ego. Apparet fuiſſe Gallum, vel ex hoc, quod ea gens,* Hebræi, *pronunciat primâ acuta, ut minimum abſit ab* ebriis. *Sed dum repetit ex more exordium, cœpit expergiſci, ſenſitque errorem ſuum, ac protinus mira ſolertia, quod temere dixerat, huc detorſit:* Quanta ebrietas habuit infelices Judæos, cum Chriſto Domino mortem moliebantur.

(a) L. 2. p. 121. Edit. de 1535.

Monter ſur ſes grands chevaux, c'eſt être prêt à ſe faire faire raiſon avec l'épée & la lance. On ne montoit autrefois ſur ſon *grand cheval*, ou cheval de bataille, que pour ſe préparer à un Combat à outrance.

On dit auſſi d'un homme, qu'*il parle à cheval*, pour marquer qu'il eſt ſur le point de demander raiſon dans une joûte. Voyez les *Adages de Pierre Go-*

defroy, n°. 21. au mot, *loqueris equo insidens* où il explique ce Proverbe des faux braves, qui étant à cheval & en état de s'enfuir ſi on les attaquoit, en prennent occaſion d'inſulter ceux qui ſont à pied.

Chevaucher la vieille, ſe dit dans le *Catholicon d'Eſpagne* (Harangue du Recteur *Roſe*) du Duc de Mayenne, qui avoit épouſé une Veuve, & là même par un autre Proverbe, il eſt dit qu'il mettoit le doit au trou. Je crois ces deux expreſſions empruntées du Trictrac. Voyez *baiſer la vieille*.

Chevaucher la mule: *Marot* dans ſa I. Epître du *Coq à l'Aſne*.

Et tant de veaux qui vont par ville
Seront bruſlez ſans faute nulle,
Car ils ont *chevauché la mulle*.

La Note ſur cet endroit dit que *Marot* y déſigne les Lutheriens, à qui on impoſoit les crimes les plus infames, pour avoir encore plus de prétextes de les brûler. Je n'en crois rien, car pourquoi ſeroit-ce les Lutheriens, que *Marot* traiteroit ici de Veaux, lui qui étoit leur bon ami, comme on l'en accuſoit. Selon moi ces *Veaux*, *qui vont par Ville*, ne ſont autres que les mêmes *Sorboniſtes*, au milieu de la Maiſon deſquels l'une de ſes Epigrammes de 1534,

(la

(la même année de la date de ſon Coq à l'Aſne,) *Marot* dit que pour obſerver les proportions le Roi avoit ordonné de faire *la Place aux Veaux.* Pluſieurs de *Meſſieurs nos Maîtres* de ce tems-là étoient violemment ſoupçonnez du vice de non-conformité: & *Chevaucher la Mule* ne me paroît être ici autre choſe, que ſemer en terre ingrate, *oleum & operam perdere*, comme font les Péderaſtes. On ſait que les Mules ne conçoivent point.

La Chevêche eſt engluée c'eſt-à-dire, le Renard. Les Voleurs ſont pris au piège. Proverbe emploié par le Roi *Henri* IV. dans les *Memoires du Duc de Nevers* T. 2. p. 322.

Chevres de Blois. Sobriquet des femmes de Blois, où elles ſont toutes, generalement parlant, laides & de mauvais air, de vrayes *chevres* coiffées. Voyez *Guill. Cretin* p. 176.

D'une choſe qu'on déteſte, on dit communément, *chien*, *chien de procès*, *chien de métier*. Delà le Proverbe. *Cela n'eſt pas tant chien.*

Cher comme Chréme. Le *Depourvû*, dans le *Verger d'Honneur.*

Remply je ſuis pour cette cauſe meſme
De ſon amour, que tiens beaucoup plus chiere
Cent mille fois que fin or, ne que Creſme,

Et la *Farce de Patelin* p. 12. Edition de 1614.

Ceſtuy drap eſt cher comme Creſme.

Et *Marot*, 2. Epître du *Coq à l'aſne.*

Et que les jeunes tant poupines
Vendent leur chair, cher comme Creſme.

C'eſt encore l'opinion du petit peuple dans le Perigord, qu'anciennement la ſubſtance du Chrême ſe prenoit dans l'oreille d'un Dragon, qu'un Chevalier de la Maiſon de *Beurdeille* alloit chercher & combattre, au delà de Jéruſalem, où il apportoit enſuite cette *ſubſtance*, laquelle ſanctifiée par les Prélats du lieu, étoit enſuite diſtribuée dans les Egliſes de la Chrétienté pour le vrai Chrême. (a) Comme de tout tems cette Drogue a été fort vantée, delà le Proverbe. La 5e des XV. *Joyes de Mariage*, Edition de 1726. p. 64. *Mais le bon homme, qui eſt à la bonne foy, & du bon Creſme.*

(a) Voy. *Brant. Homm. Ill. Fr.* T. 4. p. 153.

Parler Chrétien, c'eſt parler un langage intelligible. Cette expreſſion eſt venüe des Venitiens, qui, plus encore que les autres Peuples de l'Italie, ſont infatuez que comme il n'y a de vraye Religion ſelon eux qu'en ces païs-là, auſſi n'y a-t-il que leur langage qu'on doive entendre.

Un S. Chriſtophle de Pâques fleuries, c'eſt

c'eſt un Ane. On l'appelle de la ſorte, parce que *Chriſtophle* (*Chriſtophorus*) ſignifie *Porte-Chriſt*, & que le Sauveur étoit monté ſur une Aneſſe, lorſqu'il fit ſon entrée à Jéruſalem le jour des Rameaux, ou de *Pâques fleuries*. Voyez *Ste Aldegonde Tableau des diſt.* &c. T. I. Part. IV. Ch. 16.

Clavelé. Heretique clavelé. (a) On a dit dans la même ſignification *Heretique chevillé*, & c'eſt ainſi qu'eſt qualifié le nouveau Roi *Henri* IV. au f. 30. du *Dialogue du Mabeutre & du Manant.* C'eſt comme qui diroit, Heretique qui tient à *clou* & à *cheville.* (a) Rab. L. 3, C. 23.

River le clou à quelcun, c'eſt le mettre à la raiſon une fois pour toutes. C'eſt une Métaphore empruntée des Galériens, à qui on rive le clou, qui ferme leur collier, pour empêcher qu'ils ne ſe dechaînent. Le *Roman de la Roſe* employe ſouvent cette expreſſion dans ce ſens.

Il lui manque un clou, c'eſt-à-dire, il a la tête éventée. Un armet, auquel il manque un clou, par cela même eſt troué.

Cocagne. Païs, où le Ciel offre les viandes toutes *cuites*, & où, comme on parle, *les Alouettes tombent toutes rôties.* Du Latin *coquere.* Ce mot eſt autrement expliqué dans le *Deſpreaux* commenté, T. I. p. 91. in 8°. Amſt. 1717.

Le cœur leur devint foye, c'eſt-à-dire, ils perdirent courage. Proverbe employé dans les *Memoires de du Bellai* ſur l'an 1522. & dans les *Memoires de la Ligue* T. 3. p. 319. Cela ſignifie proprement le cœur leur *mollit*. Le Foie eſt mol, en comparaiſon du cœur.

Jetter la cognée après le manche, c'eſt deſeſperer d'une affaire. Mais *jetter le manche après la cognée*, c'eſt n'abandonner une affaire qu'à toute extrémité.

Je me ſoucie de cela, comme de Colintampon. *Colintampon* eſt le ſon du Tambour des Suiſſes. Voyez les Recherches de *Paquier* L. 8. C. 6. & les *Memoires de l'Etat de France ſous Charles* IX. T. 2. f. 208. de la 2e Edition.

Il eſt franc du collier. Métaphore empruntée des chevaux, de la bonté deſquels on juge par la franchiſe ou par la lâcheté dont ils tirent au collier.

Faire la combrecelle. Etre jetté par terre à la renverſe.

Expedier un homme en forme commune, expreſſion priſe des Greffes, c'eſt lui gagner ſon argent bien vîte & ſans peine.

Commier. Un homme, qui en veut depaïſer un autre, qui lui demande ſon nom, lui dit qu'il s'appelle *Commier*, & cela par alluſion à *Comme hier*, voulant dire qu'il a aujourd'hui le même nom, qu'il avoit hier. *Commiéres* eſt pourtant

tant un nom de Terre, & *G. Patin* dans une Lettre du 1. Juin 1663. parle du Comte de *Commiéres* Lyonnois, decapité tout nouvellement à Paris.

Choſes qu'on peut compter avec le nez, ſe dit de celles qui ſont très-rares, & preſqu'uniques en leur eſpèce. Cette façon de parler, qui eſt à la p. 400. de la Traduction Françoiſe de *Merlin Cocaie*, viſe à la coutume qu'on a de compter ſur ſes doigts.

Contes jaunes, *bleus* &c. ce ſont de ces Contes fades, que contiennent ordinairement ces petits Livres, que les *Colporteurs* font relier ordinairement en papier *jaune ou bleu*. Le papier même de l'impreſſion eſt quelquefois de ces couleurs. Les Fables d'*Eſope* en François de l'Edition Gothique in 4°. ſont imprimées ſur du papier *jaune*, & j'en ai encore vu d'autres ſemblables.

Cordé ſe dit d'une viande, qui n'eſt plus de ſaiſon. Métaphore empruntée de la Lamproie, qui n'eſt plus mangeable depuis qu'elle a au ventre ce qu'on appelle une *corde*. *H. Etienne* p. 98. de ſon Traité de la *Precellence* &c.

Corriger le Magnificat, ſe dit d'un ignorant préſomtueux.

Donner à une fille une cotte verte, c'eſt jouïr d'elle ſur l'herbe d'un pré. Nos vieux Livres facétieux ſont pleins de cette expreſſion Proverbiale.

Coue.

Coue. Anglois coué. Sobriquet, qui ne doit regarder proprement, que la Province de *Kent*, dont les Legendes disent qu'en punition du meurtre de *S. Thomas Becket* martyrisé par eux, les hommes naissent depuis ce tems-là avec le croupion allongé en manière de *queue.* Voyez *le Babillard* T. I. p. 181. 182. *Nicot*, dans son Dictionnaire au mot *Coué*, fait remonter l'origine de ce sobriquet jusqu'au VI. siècle.

Tous les Gentilshommes sont Cousins. Leurs longues Généalogies forment de nombreuses alliances entre eux, & il s'y trouve toujours quelque degré de parenté. Au contraire les *Vilains*, qui à peine savent, qui étoit leur grand-pére, & qui s'allient comme ils peuvent, se traitent entre eux de *Compéres*, ne connoissant presque point de plus certaine alliance que le Compérage.

Cousine. On disoit au XV. siècle d'une fille débauchée, qu'*elle étoit de nos Cousines. Cent Nouvelles nouvelles* Ch. 55.

Aller en Flandres sans couteau. Ancien Proverbe, pour dire, entreprendre une chose, sans avoir fait les préparatifs necessaires. (*a*) En Flandres, & de même dans toute l'Allemagne, le couvert dans les Auberges est ordinairement sans couteau ni fourchette, parce qu'on suppose que chacun a son étui.

(*a*) Voy. *H. Etienne* p. 129. de ses *Dial. du Nouv. Lang. Fr. It.*

Por-

Porter tout ſon S. Crépin, c'eſt proprement porter tout ſon vaillant dans une *pantouffle*, par alluſion de *S. Crépin*, Patron des Cordonniers à *Crepida*.

Maintenir une opinion *de croc & de hanche*, c'eſt-à-dire, de toutes ſes forces, comme un boiteux ſupplée par la *croce* à la foibleſſe de ſa hanche. *Croc* pour *croce*, comme *de broc en bouche*, pour *de broche en bouche*. Voyez l'Hiſtoire de *François* II. p. 146.

Croquer la Pie, (*a*) c'eſt vuider ſa bouteille en auſſi peu de tems qu'un Peintre en met à *croquer* une Pie, à quoi quelques traits de noir ſur un fonds blanc ſuffiſent. (*a*) *Rabel.* dans l'anc. Prol. du L. 4.

Croquer le marmot, c'eſt faire avec du charbon & de la craye diverſes figures ſur ces ſtatues de marbre, ou d'autres pierres, qui ſont dans les veſtibules, ou ſur les degrez des grandes maiſons; ce qui convient aſſez à un pauvre Diable qu'on fait attendre, & qui s'ennuye. Les Gaſcons diſent *croquer le mouſet*, qui ſe dit par aphéreſe pour *marmouſet*, diminutif du Bas-Breton *Marmous*, ſynonyme de *Marmot*.

Croque-prunes; ſobriquet des Garçons Tailleurs. La *Reponſe à Marot* (*b*) dit (*b*) T. IV. p. 434 du *Marot* de 1731. in 4.

Ha les Couſturiers *feront pleurs*
. . . . . .
Que plus ne manqueront de prunes.

Fai-

Faire le demi-Crucifix, c'eſt tendre la main, pour demander l'Aumône. Voyez p. 74. des *Parad.* de *Ch. Etienne.*

S'en retourner un doit au cul, *l'autre en* l'œil, c'eſt avec confuſion. La Legende de *Pierre Faifeu* Ch. 42.

Le meilleur point fut leur en retourner
Ung doy au *cul*, pour mieux les attourner
Et l'aultre en l'*œil*.

C'eſt grand pitié, quand beauté faut, A cu *de bonne volonté.* Proverbe de *Marot*, de *Rabelais* & de *Brantôme.*

Etre a cul; Expreſſion empruntée des Ecoles de l'Univerſité, où celui qui étoit vaincu dans la diſpute, ſe raſſeyoit ſur ſon cu.

Châtier quelcun par le cul *de ſa bourſe*; (*a*) c'eſt lui faire reparer aux dépens de ſa bourſe la faute qu'il avoit faite.

Mal ſe muſſe à qui le cul *pert.* (*b*) C'eſt-à-dire, que vainement croit-on pouvoir pallier une action, qui n'eſt ſuſceptible d'aucune excuſe. Cela ſe peut dire auſſi d'un *poltron*, qui pour avoir *montré le cul*, comme on parle, n'en a pas été moins remarqué par ceux qui l'ont vû fuir, que s'ils l'avoient vu au viſage. La Perdrix ſe cache mal en montrant le cul, & ſe contentant de muſſer ſa tête dans un blé.

Il a pris du pain benit de la Saint Cy. (*c*)

(*a*) *Cl. de Seyſſel*, dans la Trad. d'*Appien*, *de la Guerre d'Eſpagn.* f. 460.

(*b*) *Alain Chartier* édit. de 1619. p. 718.

(*c*) Serée 23. de *Bouchet.*

Ce-

Cela ſe dit d'un homme yvre. Je ne ſai à quoi fait alluſion cette façon de parler.

D.

Dabo. Chapuſeau a rendu par *Dabo* le mot *Myſtagogue d'Eraſme*, dans celui de ſes Entretiens, qu'il a intitulé, *Peregrinatio Religionis ergò. Etre le Dabo* dans une maiſon, c'eſt être chargé de tout ce que les autres ne veulent pas faire.

Dague à rouelle. Terme de mépris pour déſigner une vieille fille. *Marot* dans ſon Rondeau à une mediſante. *On le m'a dit, Dague à rouelle.* En 1480. Louis XI. fit forger de grandes dagues à large rouelle, à l'uſage des Suiſſes qu'il prit alors à ſon ſervice. (*a*) L'uſage de ces dagues ayant paſſé ſous *François* I. qui étoit en guerre avec les Suiſſes, delà l'expreſſion.

(*a*) *Monſtrel.* Vol. 3. f. 346. b.

Déchauſſer Bertrand. (*b*) c'eſt degobiller. Il ſe peut que quelcun étant bien yvre, avoit déchauſſé *Bertrand* ſon valet, au lieu de ſe faire dechauſſer par lui, comme aux *Saturnales*, pendant la débauche deſquelles le valet bien ſoû ſe faiſoit ſervir par ſon Maître encore plus ſoû.

(*b*) *Bouchet I. Serée.*

Decroter une jolie femme, c'eſt en tirer tout le plaiſir, qu'elle peut donner. On dit dans le même ſens *decroter* un jambon, un pâté &c.

Bat.

Battre quelcun en diable & demi. Ce peut être une alluſion à ce qui ſe pratiquoit anciennement en de certaines Moralitez, à celle de la Paſſion à Perſonnages par exemple. Pluſieurs Diables y paroiſſent ſur la Scene, leſquels *Lucifer* leur Prince fait battre & tourmenter cruellement, lorſqu'ils ne ſe ſont pas bien aquittez des Commiſſions, qu'il leur avoit données.

Crochu comme un denier à Dieu, ſe dit d'un Vieillard tout courbé, qui ne quittant plus la chaiſe, eſt en cela ſemblable à l'ancien denier, ayant la *Croix* d'un côté, & de l'autre une chaiſe. Le *Verger d'Honneur* dit

Ou ſe tenir à doz fourchu
Comme ung denier à Dieu crochu
Aſſis ſans partir d'une chieſe.

On dit d'un homme ruïné au jeu, en procés &c. qu'il y a mis juſqu'à ſon *dernier denier*, comme le Roi *François* I. devant Pavie. Ce Proverbe s'eſt dit originairement du Roi *Jean*, dont les ennemis prétendirent qu'il avoit perdu *honneur & chevance* à la bataille de Poitiers.

Le *Dictionaire de l'Academie* diſtingue entre *avoir* ſimplement *une dent*, & *avoir une dent de lait* contre quelcun; ce dernier, dit l'Academie, ſignifiant *haïr* quelcun *depuis long-tems*, comme qui di-

diroit le haïr dès le tems qu'on avoit encore ſes *dents de lait*. Mais ces Mrs. ſe ſont trompez, la derniere de ces expreſſions ne ſignifiant pas plus que l'autre. On a dit *dent de lait*, purement par alluſion de *lait* à *le bait*. Bien des gens n'aſpirent point l'*h* dans le verbe *haïr*, les Gaſcons ſur-tout, & c'eſt vraiſemblablement d'eux que vient le Proverbe pour dire de quelcun qu'on *le bait* aſſez pour lui donner dans l'occaſion un coup de dent.

Etre dur à la deſſerre. Métaphore empruntée des armes à feu, qu'on appelle *dures à la deſſerre*, quand le reſſort, qui fait mouvoir le chien de la platine, eſt ſi rude qu'il ne ſe débande pas au premier effort.

Devenir d'Evêque Meunier: *Monſeigneur*, comme on qualifie un Evêque, & *Meunier* s'écrivant l'un & l'autre par abbréviation *Mr.* delà peut-être le Proverbe pour dire qu'un homme déchu de ſa premiere condition d'*Evêque*, & réduit à une des plus viles, comme celle de *Meunier*, eſt toujours *Mr.*

Il y a plus d'apparence que c'eſt une corruption, pour dire d'*Evêque Aumônier*, le caractère indelebile des Prêtres ne permettant pas qu'ils redeviennent Laïques.

Au Diable de Biterne. Juron Gaſcon. Voyez le *Fortalitium Fidei* Nur. 1494.

L. 5. f. 284. *b.* col. 2. Un Cordelier Eſpagnol, nommé *Alphonſe de Spina*, eſt Auteur de ce Livre.

Avoir de l'eſprit au bout des doigts. C'eſt des Italiens que nous avons emprunté ce Proverbe, & ils l'appliquent ſur-tout aux Allemans. Voyez *H. Etienne* p. 104. *de la Précell.*

Avoir la chemiſe nouée ſur l'épaule, ou *ſur le dos* ſe dit d'un belitre; c'eſt une alluſion au v. 301. du Livre VI. de l'*Eneid.*

Sordidus ex humeris nodo dependet amictus.

Avoir l'entendement au dos, ſe dit d'un homme ſans jugement. *Coquillart*, dans ſes *Droits nouveaux*

L'autre a l'eſtomac renverſé
Et a l'entendement au dos.

Mettre un homme en beaux draps blancs, c'eſt mettre ſes défauts dans tout leur jour. Mettez un Maure dans des draps bien blancs, c'eſt dequoi le faire paroître encore plus noir.

Drole comme un Coffre, s'entend proprement des Coffres garnis de cuir doré, toujours empreints de quelques droleries ou repréſentations joyeuſes.

Envoyer promener quelcun tout *à droict*, c'eſt ſans détour de paroles. *Montagne* L. 2. C. 17. „ Nous n'oſons appeller

„ à

„ à *droict* nos propres parties & nos mem-
„ bres, & ne craignons pas de les em-
„ ployer à toute ſorte de desbauche.

E.

Ecorcher le Renard, c'eſt vomir. Après qu'un Renard eſt écorché, on en retourne la peau, enſorte que la queue de l'animal lui paſſe par la gueule. Or les fuſées que rend par la bouche un yvrogne qui vomit, ont de l'air de la queue du Renard, lorſqu'on la fait paſſer par ſa gueule.

Fier comme un Ecoſſois Cette expreſſion Proverbiale ne regarde point la Nation en general, mais ſeulement les Archers de la *Garde Ecoſſoiſe*, dont la Compagnie étant la plus ancienne des quatre Compagnies des Gardes du Corps, s'en faiſoient accroire dans le tems que cette Compagnie n'étoit compoſée que d'*Ecoſſois* naturels.

Mettre tout par écuelles. On appelloit autrefois *écuelles* ce qu'on nomme aujourd'hui *plats.*

Il vaut mieux être cheval que charrette, c'eſt-à-dire, mener les autres que d'être ſoumis à leur conduite.

Venir la gueule enfarinée. Métaphore empruntée des Boulangers. Avant que d'enfourner, ils ſement de la farine à l'entrée de leur four, & jugent par la maniere dont elle s'allume, ſi le four eſt en bon état.

On dit d'un homme bien yvre, qu'il s'*eſt enfariné, de peur de prendre au paillaſſon.* (a) Métaphore priſe de la Cuiſine, où quand on veut faire rôtir un poiſſon ſur le gril, on le poudre de farine, pour l'empêcher de s'attacher à la paille, dont on a jonché le gril, afin que ce poiſſon ne ſoit pas ſurpris par la braiſe, qui pourroit être trop ardente.

(a) Bouchet, Serée I. f. 89.

Enfumez comme des Renards. On étouffe avec de la fumée les vieux Renards, qui ne veulent pas ſortir de leur taniere.

Par deſſus l'épaule. Anciennement lorſque quelcun vouloit faire faillite, il ramaſſoit la pouſſiere des quatre coins de ſa maiſon; puis de deſſus le ſeuil de la porte, il jettoit cette pouſſiere de deſſus ſon épaule & tiroit chemin. Delà le Proverbe, ſi nous croyons (b) *Seb. Roulliard:* mais cette Origine eſt tirée de bien loin.

(b) Gymnopodes, p. 151 & 152.

Propre à quelque choſe, *comme un Crucifix à jouer d'un eſtiflet.* (c) Comparaiſon uſitée en Gaſcogne, où un Chalumeau eſt appellé *eſtiflet* de *ſtipula.*

(c) Fab. L. 3 Ch. dern.

Autant que Charles en Eſpagne, s'eſt dit d'une entrepriſe de longue haleine, & qui demanderoit à proportion autant de tems que *Charlemagne* en mit à conquerir ce qu'il poſſedoit en *Eſpagne.* Voyez le 33e des *Arrêts d'Amours.*

A-

Avoir toujours le pied à l'étrier, ſe dit de certains boiteux, qui ont une eſpèce d'*étrier* attaché à leur bequille.

Chanter l'Evangile des Vierges, (*a*) c'eſt avouer qu'on a été pris pour dupe.

(*a*) *Contin. de Monſtrel. ſur l'an 1512.*

On dit d'un fagot, qui ne brûle pas, qu'*il eſt excommunié*. C'eſt l'opinion du peuple que le feu n'a pas de priſe ſur le cœur des Sorciers & des Hérétiques. Chez les Romains il étoit defendu de brûler les cadavres de ceux que la Foudre avoit tuez. *Petr. Crinit de honeſtâ Diſcipl.* L. 8. C. 12.

Exploiter, dans le ſens où *Rouſſeau* prend ce mot dans ſes Epigrammes fait alluſion à ce que le Sergent, qui *exploite*, ſe fait accompagner par deux *Témoins*, ou *Recors*.

F.

Fantaiſies muſquées. Fantaiſies de Muguets, à qui il faut les pardonner à cauſe de l'état où leur paſſion les réduit.

Rebouté comme un vieil Fauconnier, qui ne vaut plus rien à nul métier. (*b*) Le métier de *Fauconnier* eſt celui d'un homme qui n'en a point d'autre, & qui étant devenu vieux, n'eſt plus bon à rien.

(*b*) *Dans la 12. des XV. Joyes du Mar.*

Femme couchée & bois debout,
Homme n'en vit jamais le bout.

Selon moi la ſeconde partie de ce Proverbe s'entend du jeu des Echets, où la partie eſt cenſée durer tant & ſi long-tems qu'il reſte à l'un des joueurs quelque Pièce qui n'eſt point encore abattue.

Défiez-vous de gens, qui ne voyent le jour que par une fenêtre de drap. Proverbe qui avertit de ſe défier des Moines, & de la gent à *capuchon*, & emploié dès l'an 1508. par *Jean de Salbuſe* Evêque de Miſnie. (*a*) *Gui Patin* dans une Lettre de Mai 1668. traite les Moines *de tête encapuchonnée, qui ne voyent le monde que par une fenêtre de drap. Rabelais* finit le 34. Chap. de ſon 2. Liv. par un Avertiſſement, qui dit de ne ſe fier jamais à gens, qui *regardent par ung pertuy*.

(*a*) Voy. *Vonderhardt. Hiſt. Litt. Raf. Part. IV. p. 7. 8.*

Ferrer les Cigales, & de même, *ferrer les oies*, travail ridicule & de néant. Villon p. 84. Edition de 1723.

Mareſchal
Pour ferrer oes & canettes.

Feſſe-tondue. Un Drole, un bon Compagnon. Touchant l'Origine de ce Proverbe qui eſt fréquent dans les *Serées de Bouchet*, voyez le Ch. 58. du *Moyen de parvenir*.

Faire du feu violet, agir avec vigueur. De tous les feux d'artifice le feu qu'on ap-

appelle *violet* eſt celui qui coute & ſurprend le plus.

D'une troupe de petits Maîtres, tous plus évaporez l'un que l'autre, on dit que c'eſt la *fleur des feves.*

Avoir les fievres blanches. Proverbe qui ſe dit des amoureux, que leur paſſion rend pâles.

Je ne puis plus filer, ſi je ne mouille, c'eſt-à-dire, j'ai aſſez mangé pour boire un coup. Comme on ne ſauroit bien tordre la filaſſe ſans la mouiller, de même on ne peut bien *tortiller* les morceaux, ſi l'on ne s'humecte de fois à autre le goſier.

Filer les mouſtaches de ſa barbe, ſe dit d'un homme, ou reveur, ou décontenancé.

Du tems que Berthe filoit. Cette *Berthe* étoit non pas une Reine de France, comme l'a cru *C. Patin*, dans ſes *Relations Hiſtoriques*, mais une Reine de Bourgogne. Elle étoit fille de *Burchard* Duc de Suabe, lequel ayant eu pluſieurs avantages dans une guerre, que lui faiſoit *Rodolfe* II. fils de *Rodolfe de Stralingen*, Uſurpateur de la Bourgogne Transjurane ſur l'Empire dans le X. ſiècle, obtint la paix de ce Duc, en épouſant ſa fille. *Rodolfe* II. mourut l'an 937. & c'eſt *Berthe* ſa Veuve, que regarde le Proverbe en queſtion, laquelle en 961. fonda l'Abbaye de *Payerne*. Elle bâtit

à *Payerne* deux Egliſes, dans l'une deſquelles on croit qu'elle eſt enſevelie. Voyez *Abr. Ruchat, Hiſtoire Eccleſiaſtique du Païs de Vaud*, citée Art. 33. des *Mel. Hiſt.* 1718.

Fin à dorer, comme une dague de plomb, c'eſt-à-dire, un franc Vaurien. On dore les plus fines lames, vers la poignée, & l'on ne dore que celles-là. Ainſi c'eſt une Métaphore priſe des lames d'épée, de dague, & de couteaux, dont on ne dore que celles qui ſont fines, ou qu'on veut faire paſſer pour telles. Lorſqu'on dit ſimplement, *fin à dorer*, cela veut dire un homme très-ruſé, très-fin, n'y ayant que l'or le plus fin, qu'on employe à dorer, ſoit l'argent, ſoit les autres metaux.

Faire Flandre, c'eſt faire banqueroute, faire ce qu'on fait en Flandres, parce que bon nombre de Villes de Flandres, encore aujourd'hui fort Marchandes, l'étoient autrefois bien davantage, & par conſéquent ſujettes à produire des banqueroutes.

Tout le monde en veut au cas de la Reine folle. Proverbe ancien, (*a*) qui veut dire que quelque qualifiée que ſoit une femme, quand elle s'en laiſſe conter, tout le monde ſe croit en droit d'aſpirer à ſes faveurs.

(*a*) *Brant. Dam. Gal.* T. I, p. 301.

Moitié par force, & moitié par ciſeaux. (*b*) Alluſion de *force* (*forceps*) à force (*vis.*) *Af-*

(*b*) *Contes de Bonav. des Per.* f. 114. *b.*

Aſſez va qui fortune paſſe. Proverbe emploié dans le *Catholicon d'Eſpagne* par le Cardinal de *Pellevé.* C'eſt-à-dire, celui qui ſurvit à la mauvaiſe fortune en peut eſperer une meilleure.

Tête de fou ne blanchit jamais, ne devient jamais ſage. Tête blanche, ſymbole de la ſageſſe.

Le *Roman de la Roſe* dit f. m. 63.

——— n'avez pas vendu
Tout votre bois gros & menu
Ung *fol* en avez retenu.

Alluſion de *fol* à *fouteau*, arbre dont l'ancien nom eſt celui de *fou.*

Un vieux four eſt plus aiſé à chauffer qu'un neuf, (*a*) ſe dit de certaines Vieilles plus amoureuſes que ne le ſont les jeunes perſonnes.

(*a*) *Brant. Dam. Gal.* T. 2. p. 196.

Il lui faut or, on le lui fourre, dit *Patelin.* Cette façon de parler fait alluſion à ces pièces de monnoye, qu'on appelle fourrées, parce que le faux monnoyeur y a *fourré* un flaon de faux aloi, que couvre deſſus & deſſous une feuille de bon or.

Paix fourrée, qui n'eſt bonne que pour un hyver. *Noiſe fourrée* (*b*)

(*b*) *Vigiles de Charles* VII. T. I. p. 13.

La paix des hommes n'a durée
Sans confirmation de Dieu,

Ni n'eſt qu'une *noyſe fourrée*
Qui n'arreſte, point en ung lieu.

Fraicheur de M. de Vendôme, c'eſt le chaud du jour. On diſoit autrefois fraicheur de M d'*Imbercourt*.

D'un homme à qui il eſt ſubitement arrivé quelque diſgrace, qui l'a accablé à l'improviſte, on dit qu'il n'en a *ſenti* que la *fraiſcheur du raſoir*. (a) *Rabelais* dit que *Panurge* eſcamottoit ſi ſubtilement, que le Changeur n'en *ſentoit que le verd*, expreſſion qui revient à la précedente, & qui, ſoit dit en paſſant, eſt priſe du *Roland Amoureux*. Voyez l'*Orlando inamor. rifatto dal Berni*. Liv. 2. Ch. 24.

(a) Harang du Duc de Mayenne dans le *Catb. d'Eſp.*

Franc comme un Maquereau. Le poiſſon appellé *Maquereau* eſt *franc* en ce qu'il eſt plus ſain & moins ſujet à ſe corrompre que l'autre poiſſon de marée.

Franc comme une Marguerite; parce que c'eſt une fleur qui n'a point d'épines, & qu'on peut cueillir ſans riſque.

Frapper comme un ſourd; quand un ſourd ſe croit en droit de frapper, & qu'il eſt en train, il s'imagine ne frapper pas bien juſqu'à ce qu'il entende les coups.

Frére Frappart, c'eſt un vieux Moine, à qui ſon âge donne droit de *frapper* les autres, mais qui auroit beſoin lui-même de correction.

Tra-

Trafiquer de toute frette, (*a*) ſe dit d'un homme adonné aux femmes, & qui ſans choix ſe prend à toutes celles qu'il trouve diſpoſées à le contenter. Métaphore priſe des Marchands de marée, qui vendent de toute ſorte de poiſſons de mer juſqu'à du *fretin*. (*a*) Brant. *Homm. Ill. Fr.* T. I. p. 62.

Sentir de loin la fricaſſée. (*b*) Avoir un preſſentiment, qu'il ne ſera pas bon pour nous, où nous ſommes invitez. Alluſion au repas, où furent arrêtez les Comtes d'*Egmont* & de *Horn*. (*b*) Ib. *Cap. Etr.* T. 2. p. 177.

Landiers froids, comme ceux d'une Confrerie, (*c*) ſe dit d'une Cuiſine, où l'on n'a pas fait de feu depuis long-tems. (*c*) Ib. p. 266.

Mourir du mal de la furette, (*d*) c'eſt-à-dire, faute d'être *furetée*. (*d*) Ib. *Dam. Gal.* T. I. p. 99.

Avoir depenſé furte & lie, (*e*) pour fournir aux fraix d'une entrepriſe, s'y être épuiſé. (*e*) *Hiſt. du Tems* p. 30.

G.

Je ne croirois cela, ou, je ne vous croirai, *que ſur bons gages*. Cette façon de parler vient de ce qu'autrefois *croire* ſignifioit *être perſuadé*, & *donner à credit*. *Patelin* demandant au Drapier qu'il lui fit credit de ſix aunes de drap, lui dit: *Or, Sire, les voulez-vous croire?*

A l'envy, & de garde faite, c'eſt-à-dire, comme ſi on s'étoit donné le mot, ainſi qu'on le donne aux ſoldats de garde.

Ga-

Gare le pot au noir. Métaphore empruntée du jeu qu'on appelle *au pot caſſé.* On attache au plancher un pot de terre fêlé, où l'on a mis du *noir* à *noircir*, ou de la ſuie. Les joueurs, les yeux bandez, & ayant chacun à ſon tour un bâton à la main frappant en l'air à tout hazard, juſqu'à ce que quelcun atteignant le pot, le faſſe tomber en pièces. *Gare* alors le *pot au noir.*

Gaſconner, eſcamotter, expreſſion qu'on pourroit croire nouvelle, mais qui ſe trouve dans *Brantôme.*

Votre part en eſt gelée, (*a*) ſe dit d'une perſonne déchue de ſes prétentions.

(*a*) *Hiſt. du Roſe.*

Des *Gentilshommes de Beauce*, pour dire qu'ils ſont pauvres. On dit d'eux, qu'ils ſont trois à une épée.

Faire Gilles, & déloger ſans trompette. Selon moi, cette façon de parler pourroit bien venir, de ce que lorſque le maître d'une Troupe de bâteleurs ſort lui-même du logis, pour annoncer ſon arrivée en Ville, il ſe fait accompagner d'un Trompette, qui aſſemble le peuple: mais que, lorſque ce Maître n'envoye que ſon *Gilles*, celui-ci remarquable par ſon habit d'Arlequin, marche ſans trompette, & ne laiſſe pas d'attrouper la canaille. *Gilles* pourroit bien auſſi n'être qu'une alluſion à *exil.*

Entrer tout de go, c'eſt-à-dire ſans façon, bruſquement.

Tour

Tour de Maître Gonin. *Brantôme* parle de deux joueurs de Gobelets appellez *Gonin*, pere & fils, dont celui-là ſans comparaiſon plus habile que l'autre vivoit ſous *François* I.

Grace de Fribourg, c'eſt le coup de la mort. *S. Goulart.*

Graine de fougére. C'eſt l'or avec lequel on graiſſe la patte d'un homme qu'on veut corrompre. Cela vient de l'Italien, qui appelle *ugnea*, la fougere, & dit *ugner le mani*, pour graiſſer la pate.

En vieille grange on bat bien, mais de vieux fleaux on n'en fait rien de bon. Proverbe de *Brantôme*, dont l'alluſion eſt aſſez intelligible.

Envoyer au grat, c'eſt envoyer paître. Le *grat*, c'eſt l'endroit où *grate* la volaille. Se *frotter le cul au panicaut*, dit Rabelais. Le vrai moyen d'avoir au *cul paſſion*, ſelon la chanſon :

Une femme en mélancolie
Par faute d'*occupation*
Frottez lui moi le cul d'orties
Elle aura *au cul paſſion.*

Ventre Saint Gris, *Sang Saint Gris*; Jurons inventez par deriſion des Cordeliers.

Gris pour demi yvre. Peut-être par alluſion à *Grive.* On dit, *ſoû comme une grive.* Ou bien, parce qu'on eſt alors

lors *entre deux vins*, & que le *gris* tient de deux couleurs du *blanc* & *du noir*.

Prendre Guarin par la queue, c'eſt s'enfuir à toutes jambes. *Jean le Veau à Marguerite d'Autriche.* (1) „ Mais lesdits François „ eſtans en la Cité d'Aſt... ung beau „ matin chargeans leurs ſacs & leurs „ quilles, *prindrent garin par la queue*, „ & ſans eulx arreſter jouerent des ta- „ lons juſques à Lyon. " *Prendre garin par la queue*, c'eſt prendre le fouet par la corde, & frapper du manche, pour obliger le Cheval à courir plus vite. *Guerin* ſemble auſſi une alluſion à *guerite*. Ce ſeroit alors gagner un lieu haut, d'où on puiſſe regarder ce qui ſe paſſe dans la plaine, afin de prendre delà ſes meſures, pour s'enfuir plus loin, ou pour s'en retourner. *Guerite* vient de l'Allemand *Warten*, *obſervare*.

A la 2. Nouvelle du *Facetieux Devis de la Motte Roullant*, il eſt dit du Cordelier Medecin, qu'après avoir perdu ſa cauſe, il s'en retourna avec ſa *Guide Françoiſe*, au Couvent des Cordeliers de Rouen. *Guide Françoiſe* ſignifie peut-être ce qu'on nomme autrement *Courte bonte*. Ou bien cette expreſſion doit s'entendre ſimplement du Compagnon du Cordelier, qui vraiſemblablement étoit *François*, comme le Cordelier lui-même é-

(1) Dans une Lettre du 26 Juin 1513, T. 4. p. 161. des *Lettres de Louis* XII.

l'étoit. *Avoir la vue Françoiſe*, ou *à la Françoiſe*, eſt une expreſſion Proverbiale qui ſe dit à Nîmes, de ceux qui ont perdu la vûe. C'eſt peut-être comme qui diroit, avoir beſoin d'un Conducteur, comme les Religieux de S. François à qui la Règle donne un Compagnon, comme à des aveugles, qu'il faut conduire. *Compagnie Françoiſe*, dans les Contes de *Bon. des Periers*, c'eſt une *Garce*, ainſi appellée peut-être de ce que les Cordeliers & autres Religieux de l'Ordre de S. François étoient notez pour conduire de fois à autre une *Garce* au Couvent, en guiſe de *Compagnon*, & ſous l'habit de l'Ordre.

H.

Habitus non facit Monachum, ſed efficax profeſſio. *Olivier Maillard* au 36e de ſes Sermons ſur le Carême cite ce Proverbe comme pris du C. *porrectum*, *de regularibus*. *Cum Monachum non faciat habitus, ſed profeſſio regularis*, dit le Texte de ce Chap. qui eſt des Decretales de *Gregoire* IX, Ainſi ce Proverbe eſt de plus d'un pays, & n'a pas moins de 5 à 600 ans, puiſque *Gregoire* IX. ſiégeoit dès l'an 1227.

Cet homme eſt de Lagny, *il n'a pas hâte.* Le Duc de Bourgogne *Jean* acquit le ſobriquet de *Jean de Lagny*, qui n'a pas hâte, pour avoir fait à *Lagny* un

un ſejour inutile de dix ſemaines. Voyez *Monſtrelet* Vol. I. Ch. 152 & 154.

Vivre ad Hebræos, pour vivre d'emprunt. *Ant. de Guévare.*

Couper l'herbe ſur le pied. Un homme met le pied ſur une touffe d'*herbe*, qu'il deſtine à ſon uſage. Un autre a la ſubtilité de la lui couper ſous le pied & de ſe l'approprier. Delà le Proverbe.

Toutes les herbes de la S. Jean. La ſuperſtition faiſoit croire anciennement que de certaines herbes cueillies à la *S. Jean*, avoient des vertus & produiſoient des effets extraordinaires.

Quand le Diable devint vieux, il ſe fit Hermite. A la force ouverte employée dans la jeuneſſe, pour mal faire, ſuccedent les ruſes dans un méchant, qui n'eſt plus en état de nuire ouvertement.

Si l'hoſt ſavoit ce que fait l'hoſt, l'hoſt deferoit l'hoſt: (*a*) c'eſt-à-dire, ſi l'ennemi ſavoit ce qui ſe paſſe dans le Camp ennemi, il profiteroit de mainte occaſion, qui ſe preſente de le défaire.

(*a*) *Mem. de du Bellai L. 2. p. 144.*

C'eſt l'Horloge du Palais. Souvent les Plaideurs en corrompant l'Horloger, pour lui faire avancer ou retarder l'heure, ſuivant qu'ils ont interêt que leur Cauſe finiſſe ou ne finiſſe pas à l'Audience du Jour.

(*b*) Dans la *Rep. de M. Guill. au Soldat Franç.*

Vive la ſoupe à l'Hyſope, (*b*) c'eſt-à-dire, vive la Guerre. Le ſoldat, pour obliger ſon hôte à lui donner de l'argent,

gent, lui demande une de ces soupes, qu'il sait bien qu'il ne sauroit lui fournir.

J.

Jacobin, dans la signification d'un phlegme incommode, se dit par allusion à *Jacobin*, pour *Jacque*, hoqueton ou chemisette extrêmement juste, parce que ces phlegmes n'embarassent pas moins que ces chemisettes, qui se trouvent souvent trop étroites.

Jaloux de sa femme, comme un ladre de son barillet. Brantôme.

Jaquet. La Nouvelle façon de faire le jaquet *auprès des Grands, par le Sr.* de la Guiche. *Bibl. de Mlle. de Montp.* nº. 17. c'est badiner & faire l'enfant pour les divertir.

Jeu sans vilenie. Proverbe pour dire, qu'il soit permis de se divertir honnêtement.

D'un silence mal gardé, on dit qu'il l'est comme à la Cour le *Jeûne de Carême.*

Incartade; saillie brusque, comme celle d'un joueur, qui *entre en cartes* hors de son rang.

Jocrisse. Jau & par corruption *Jo* de *Gallus*, qui veut dire un Coq. Ce mot pourroit bien venir de quelcun nommé *Crisse*, dont le *Jau*, ou le Coq, ne valoit pas grand' chose avec les Poules.

D'un vieux Conte, on dit: *cela fut*

joué à Loches, c'eſt-à-dire, du tems que la Vieille Cour ſe tenoit à *Loches*, où elle alloit ſouvent.

Se rendre la jument, ou *ſe renvoyer l'éteuf*, c'eſt ſe rendre la pareille, comme entre voiſins, qui voulant avoir de la race d'un bon cheval de monture, s'empruntent tour à tour leur jument.

On dit du *verd* & du *bleu*, que ces Couleurs jurent, lorſqu'on les aſſocie enſemble. C'eſt une alluſion à *vertubleu*, juron dont ſe ſert le peuple.

L.

Lait de poule, ſe dit d'une choſe qu'on chercheroit en vain.

Tirelarigot. Larigot eſt proprement le chalumeau, qui ſert à tirer le vin du vaſe, lorſqu'on n'en veut pas ſalir les bords. Les Benedictins de *St. Maur*, & de même les Rois de France le jour de leur ſacre, communient avec un *larigot*. *Courage Rigot*, *tire là*, Suppl. la bouteille, la gourde. *Rigot* peut avoir été le nom de quelque gueux de l'*Argot*, ou bien une corruption de *Regot*, comme s'appelloit jadis un fameux gueux de cette Compagnie.

(a) Bureau du Cone de Trente p. 112.

A laver une tuile, on ne fait que la rendre plus ſale; (a) s'entend d'une tuile crue, qui, à force de la laver, n'en devient que plus fangeuſe.

Fai-

Faire une leſſive, ſe dit d'un homme, qui a fait une perte conſiderable au jeu, & qui n'ayant plus d'argent *blanc*, eſt reduit à en faire venir d'autre.

Aider à la lettre, s'eſt dit anciennement des Ecritures Gothiques, où il y avoit beaucoup d'abbreviations.

Lettres cloſes, c'eſt l'oppoſé de *Lettres Patentes*. On en expedie des deux ſortes.

Levée de bouclier. Métaphore empruntée des anciennes Joutes, où l'on ne levoit le bouclier pour s'en couvrir, que lorſqu'on ſe croyoit ſur le point d'être attaqué.

Etre de la Tribu de Levi; Ancien Proverbe qui ſe diſoit d'une perſonne legere, par alluſion à *levitas*, legereté.

Mieux vaut le lien que la gerbe, ſe dit d'une perſonne, dont les habits magnifiques ne conviennent pas avec ſes vices. Le *Verger d'Honneur* dit

Cheſnes, colliers, affiquetz, pierreries,
Ainſi qu'on dit en ung commun Proverbe
Tant en avoit que c'eſtoit Diablerie.
Brief, *mieulx valoit le lyen que la gerbe.*

Convoi de Limoges. On appelle ainſi certain uſage, qui a eu lieu long tems, lorſqu'une perſonne rendoit viſite à une autre. Celui qui avoit reçu la viſite, ayant conduit l'autre juſqu'à la rue,

en étoit à ſon tour reconduit juſqu'à ſon Appartement, de ſorte que c'étoit à recommencer. Delà eſt venu le mot de *reconduire*, que pluſieurs diſent pour *conduire*, & auquel *Menage* a donné un Chapitre dans la 2e Partie de ſes *Obſervations ſur la Langue Françoiſe.* Et comme apparemment cet uſage nous eſt venu de *Limoges*, on l'a nommé *Convoi de Limoges.*

Il a ſifflé, pour dire, il a bu, parce que les levres ont à peu près le même mouvement dans l'une & dans l'autre de ces actions.

Après la reduction de Genes par Louis XII. les habitans de cette ville ſe prirent à crier par les rues, *Vive France*, & cela apparemment, dit *Jean Marot*, (a) *plus par livre, que par cœur.* C'eſt-à-dire, moins par affection que par force. Alluſion fondée ſur ce qu'on n'a pas beſoin de *livre* pour raconter une choſe qu'on ſait par *cœur.* On dit dans le même ſens parler *des levres*, & non pas *du cœur.* Le *Roman de la Roſe* f. 63. *b.* dit

(a) *Voyag. de Genes* p. 28.

Car povreté ſiet le chemin
Mieulx par CUEUR que par PARCHEMIN.

Parce qu'avant l'invention de l'Imprimerie les Mſſ. étoient en parchemin.

Lo-

Loricart, Un pauvre *Loricart*. Le titre des *Amours de Pamphile & de Galatée* dit

Je voy ung pauvre *Loricart*
Par artificiel office
Devenir ung riche pinart
Et acquerir grand benefice.

Loricarius, dit du Cange, *Loricarum confector*, c'eſt-à-dire, un Aubergeonnier. Or le Proverbe dit: *Maille à maille on fait l'Aubergeon.* Delà *Loricart*, un pauvre homme qui gagne ſa vie *maille après maille*, comme l'Aubergeonnier.

Connu comme le Loup gris. Plus le Loup vieillit, plus il griſonne. Ainſi le *Loup gris*, c'eſt un vieux Loup, connu dans tout le Village, par les degats qu'il faiſoit depuis long-tems dans le bêtail.

Lourpidon. Une Vilaine, une vieille femme mauſſade. Le *Verger d'Honneur* f. 201.

Et au ſurplus, ort, vil, vielz *lorpidon*
Mauldit ſoit, qui plus vous aymera.

Faire un trou à la Lune, c'eſt s'évader au milieu de l'obſcurité de la plus ſombre nuit, comme ſi pour forcer la Lune à donner de la clarté, on y faiſoit un trou.

D'un homme un peu timbré, les Languedociens disent qu'*il est de Lunel*, petite Ville du pays.

M.

Mabeâtre, terme d'injure, par où, depuis l'an 1467. jusques vers la fin du XVI. siècle, le Bourgeois & le Payſan déſignerent les gens de guerre & les Courtiſans, par rapport à certains rembourremens appellez *Maboitres* ou *Mahûtres*, dont ceux-ci garniſſoient le haut de leurs pourpoints, pour ſe faire les épaules plus larges & plus quarrées. Le *Dialogue du Mabeâtre & du Manant*, Libelle que les Ligueurs publierent en 1594. contient au revers du titre une taille-douce, où un Gendarme Royaliſte, ou *Mabeâtre*, eſt repréſenté vêtu d'un de ces pourpoints, dont on voit les ſemblables à pluſieurs vieux portraits de gens de guerre.

Corriger le Magnificat, c'eſt ſe mêler d'une choſe qu'on n'entend pas, & qui paſſe notre capacité. Touchant l'origine de ce Proverbe, voyez *Rivet* T. 3. cité par *Ancillon Mélanges Critiques* T. 2. p. 253.

N'avoir pas les mains belles, ſe dit de celui qui refuſe une choſe, qu'il lui ſeroit honorable & avantageux d'accepter. Ce Proverbe ſuppoſe qu'on n'a pas voulu tendre la main, tant elle étoit

toit laide, pour recevoir ce qui étoit offert.

Paſſer quelcun Maître, ne pas l'attendre pour dîner. Les Maîtres, qui ſont du repas d'obligation, que donne le Compagnon, qui a été reçu à faire ſon Chef-d'œuvre, l'attendent d'autant moins pour ſe mettre à table, que comme la fête n'eſt pas pour lui, lorſqu'il eſt à table, il n'a pas le tems de manger, tant il eſt occupé à ſervir les autres.

Mr. de Maillé avoit épouſé une Dame veuve (Mr. de la *Rochefoucaut,*) ſur les biens deſquels il y avoit confiſcation. Le Roi *Louïs* XI. voulut, que cette confiſcation fut ajugée au mari, parce, diſoit-il, que gardant la femme, ſi on lui prenoit les biens, ce ſeroit *mal ſur mal.*

Marquis de Malebouche, mediſant. *Brantôme.*

La Paix n'eſt pas faite, il s'en faut le manche. C'eſt-à-dire, on ne ſait par où la prendre, ni comment la commencer. Alluſion de *Paix* à cette plaque à manche, qu'après l'*Agnus Dei* de la Meſſe, on fait baiſer au peuple en ſigne de Paix.

Il entend la Manicle, ou manigance. *Manicle* vient du Latin *Manipulus*, mot qui entre dans le titre de certain Livre Latin & traduit en François, intitulé

Manipulus Curatorum. C'eſt un *Manuel*, dont anciennement les Curez ſe ſervoient, & qui faiſoit preſque toute leur Science. Delà peut-être le Proverbe.

Mariage de Jean des Vignes. Equivoque de *Jean* à *Gens.* Entre jeunes gens, garçons & filles, qui travaillent enſemble aux Vignes, il ſe paſſe bien des fredaines.

Pucelle de Marolles ſe dit d'une fille, qui s'eſt laiſſé débaucher. Ce Proverbe eſt vraiſemblablement fondé ſur ce qu'à *Marolles*, gros bourg ſur la Sambre, à deux lieues plus bas que *Landrecy*, y ayant, comme on ſait, une Abbaye de Moines Benedictins, on compte peu ſur la pudicité des filles du lieu.

Martin Garant. Guillemette dit à ſon Mari, dans la *Farce de Patelin.*

Allez, n'oubliez pas à boire
Si vous trouvez *Martin Garant.*

Et les *Repues franches*, mal attribuées à *Villon*:

Lendemain m'alloye enquérant
Pour encontrer *Martin Garant.*

Martin Garant dans ce Proverbe ſemble deſigner un Créancier, qui ayant livré ſa marchandiſe à un Maſque, eſt par l'ancien uſage tenu d'en faire credit

dit, depuis la S. Martin d'hyver juſqu'à la ſemaine Sainte. Voyez les *Ordonnances ſur le fait des Maſques* p. 428. des *Arrêts d'Amour*.

Prêtre Martin ſe dit d'un homme qui parle, & à qui perſonne ne répond. *Oeuvres d'Alain Chartier* p. 745.

Et ſera le *Preſtre Martin*
Il chantera & répondra.

On traite de *Feſſe-Mathieu* un uſurier. Peut-être par corruption pour *Feſte-Mathieu*, comme qui diroit un homme, qui chomme la Feſte de *S. Mathieu*, qu'on ſuppoſe avoir été Banquier. *Sedebat in telonio. Enrichir S. Mathieu*, par là même raiſon, c'eſt faire gagner les Uſuriers. *Joachim du Bellay* f°. 189.

Et puis mettre tout en gage
Pour enrichir Saint Mathieu.

Le retour de Matines. Après avoir paru bien devot à Matines, on rencontre au retour quelque femelle, & l'occaſion fait le larron. Delà le Proverbe mentionné par *Pâquier*: (*a*) *Dangereux comme le retour de Matines.*

(*a*) *Recherch. L. 8. C. 55.*

On envoye les foux à S. Maturin, ſur l'opinion, qui dérivant le nom de ce Saint du Grec ματαιος, *ſtultus*, l'a donné pour le ſouverain Medecin de ce mal. *Avoir fait le chemin de S. Maturin* ſe

dit auſſi d'une femme, qui a fait folie de ſon corps.

Ceux qui ſont nez le Mecredi, regardent la Semaine de travers. Bouchet, Serée 24.

(a) D'Aubig. T. I. L. 1. C. 1.

Jouer à l'Abbé de Maugouverne. (a) Jeu ou l'on ſe dépouille de ſes habits, en jettant par terre toutes les pièces l'une après l'autre.

Il y a encore une Meſſe à dire, ſe dit d'une affaire, qui n'eſt pas encore tout à fait terminée. Cette Expreſſion ſuppoſe auſſi une maladie deſeſperée, où les Medecins ne pouvant plus rien, on eſt réduit à faire dire des Meſſes pour le malade.

Avoir du michon, c'eſt avoir de quoi. De *michi* qu'on diſoit pour *mihi*.

Avoir toujours quelques minimes dans ſon cerveau, ſe dit des Chantres, parce qu'on prétend qu'ils ſe brouillent la cervelle en faiſant leur métier, où ſouvent une *minime* les embaraſſe juſqu'à ne ſavoir où ils en ſont. *Minime* en muſique c'eſt une *Croche*, & avoir des *minimes* dans la tête, c'eſt avoir de l'embarras qui *accroche*.

Mine qui vaut mieux que le boiſſeau. Equivoque entre *Mine*, contenance, & *Mine*, ſorte de meſure.

Plus gay qu'une mitaine. Pour *mizaine*, voile qui eſt preſque toujours agitée de quelque petit vent, & ſemblable

ble par-là à ces gens gais, qui ſautelent le plus ſouvent.

Donner le Morion. Sorte de châtiment qu'on fait ſouffrir aux Soldats dans le Corps de garde, en leur donnant nombre de petits coups de pique, ou de croſſe de mouſquet ſur les feſſes nues. *Menage* veut que le mot, & que par conſequent le ſupplice, viennent des *Mores.* Il ſe trompe. Originairement on donnoit le morion, en chargeant la tête du ſoldat delinquant d'un gros & peſant *Morion*, ou Caſque, qui l'incommodoit beaucoup, & encore aujourd'hui les Hollandois pratiquent ce châtiment. Mais en France le *Morion* n'étant plus d'uſage, la peine qui lui a ſuccedé, en a pourtant retenu le nom.

A l'aube des mouches, c'eſt-à-dire, vers le ſoir. C'eſt qu'au lieu que le jour commence à *poindre* le matin, les mouches *poignent* principalement vers le ſoir.

Courageux comme un homme; qui a avalé une mouche. Jean Marot eſt, je penſe, le premier qui ait employé ce Proverbe. Je le crois pris de *Lucien.* Voyez-en l'explication *Not.* 10. ſur le Ch. 67. du IV. Liv. de *Rabelais.*

Il ſe mouche du coude, (a) s'eſt dit d'un Chaircuitier. Je ne ſai pas la raiſon de ce Proverbe, & j'ignore s'il eſt encore en uſage.

(a) Raſm. de rat. cone. p. 673.

Mou-

(a) Rab. L. 4. C. 42. *Moutarde ſang réal des Andouilles*, (a) à quoi ſe rapporte cet Apophthegme attribué au Roi d'Angleterre *Henri V.* par *Juvenal des Urſins*, que *guerre ſans feu ne vaut rien, non plus qu'andouilles ſans moutarde.*

Tenir en mue une p..., c'eſt la tenir ſous la Clef.

(b) Brant. Hom. ill. Fr. T. 4. P. 311. *Donner le coup de pied de Mulet*, (b) c'eſt uſer d'ingratitude envers un ami.

Qui refuſe. muſe. Tel refuſe un petit profit, qui ne ſauroit plus y revenir. *Muſer* de l'Allemand *muſſ*, c'eſt chommer. Un Artiſan, après avoir dedaigné un Ouvrage de peu de profit, eſt réduit à ne rien faire.

N.

(c) Hiſt. du tems p. 353. *Ne ſavoir ni lettres, ni nager*, (c) ſe dit d'un homme qui n'a ni ſcience, ni adreſſe.

Naqueter. On dit d'un homme, qui a fait attendre long-tems celui qui demandoit à lui parler, qu'il l'a fait *naqueter.* Ce mot, dit-on, eſt pris des *Naquets*, ou *Marqueurs*, qui ſont long-tems à attendre, que les *Joueurs de paume* ayent fait leur partie. Mais *naqueter* ſignifie originairement être le *ſecond* dans une partie de paume, & comme ce *ſecond* n'a à jouer, pour ainſi dire, que lorſque la bâle lui tombe ſur la raquette, ce qui eſt fort rare, delà *na-*

que-

quetter pour attendre les bras croiſez l'occaſion de parler à quelcun.

Nœud d'Amour. Billet Galant plié d'une certaine maniere.

Conchier ſon nid, ſe dit de ceux qui mediſent de leur mére ; en quoi ils ſont pis que les oiſillons, auxquels l'inſtinct apprend à ne jamais décharger leur ventre dans leur nid de peur de le ſalir.

Sainte N'y-touche, ou comme on dit communément aujourd'hui, *Sainte Mi-touche*, ſe dit d'une femme diſſimulée, dont il ſemble qu'elle *n'y touche pas*, & qui cependant nuit aux gens de fait & de paroles dans les occaſions, ou bien qui faiſant la dégoutée, ſemble ne vouloir toucher de rien de ce qui a été mis devant elle.

D'un petit nez, on dit ; voila un vrai *nez à boire au baril.*

Nique, de *nega*, pour *negatio.* Faire *la nique*, braver ou morguer, c'eſt proprement prendre un air *negatif.* En faiſant la *nique*, on bande ordinairement contre le pouce le troiſiéme doit, lequel venant à décliquer rend un ſon deſtiné à marquer qu'on ne fera rien de ce qui eſt demandé.

Nos vieux Livres appellent *Noblois* une Echarpe ou autre faveur, qu'un amant porte pour l'amour de ſa Maîtreſſe.

Normand, homme ſujet à ſe dédire.

On

On croit communément, que cette épithéte vient de ce que par la Coutume de Normandie, on a 24 heures pour ſe dedire d'un marché arrêté par contract. Peut-être viendroit-il bien auſſi-tôt de ce que parmi les anciens Normans, grands Pirates, lorſqu'une de leurs troupes s'étoit accordée moyennant certaine ſomme de laiſſer en paix la Province où ils avoient debarqué, une autre debarquée depuis les premiers, ne ſe croyoit pas liée par l'accord de la precedente.

O.

Pêler l'Oignon. Vieille façon de parler Proverbe qui ſe lit dans la *Grant Nef des Fous* &c Elle ſe dit là d'un jeune homme, qui dans ſes débauches avec les femmes ſe dépouille inſenſiblement, & petit à petit, de tout ſon bien, pièce après pièce, comme un *Oignon*, dont toutes les peaux ſe levent l'une après l'autre imperceptiblement. On peut en dire autant de tout homme, qui mange ſon Capital.

Vous êtes ſur mon Ongle, pour dire, Vous êtes ſi intimement de mes amis, que vos ſemblables pourroient tous tenir ſur mon ongle.

L'Oraiſon de S. Julien ſe dit par les Voyageurs, pour avoir un bon gîte.

Oreilles de Bourbonnois, ſont Oreilles d'â-

d'âne. Le Bourbonnois produit beaucoup de Mulets fort grands, qui pour cette raiſon ont les oreilles encore plus grandes que ceux des autres Provinces. Dans la 78. Nouvelle *de la Motte Roullant*, le Medecin qui à toute ſorte de maladies ne ſavoit ordonner qu'un Clyſtére étoit de Bourbonnois, pour dire que les Medecins de ce pays-là ſont des Anes, qui ſont au bout de leur Latin, ſi leurs malades ne guériſſent point, après avoir pris les bains & les eaux de la Province.

En chair & en os, comme St. Amadour. Proverbe rapporté par *Chaſtelain*, au mot *Amator* de ſon *Vocabul. Hagiol.* Voici ce que dit *Beze* là-deſſus. (*a*) „ Et furent en ce Voyage (en 1562.) „ pillez & deſtruits deux Temples les „ plus renommez entre ceux de la Religion Romaine, aſſavoir celui de *Sainct* „ *Antoine de Marcoles*, & celui de Noſtre Dame de *Roquemadour* par le Capitaine *la Beſſonnie* ſous la charge de „ Marchaſtel, y ayant eſté deſcouverte „ quelque temps auparavant par *Coras* „ Conſeiller du Parlement de Toulouſe, „ une grande impoſture des Preſtres, faiſant croire qu'ils avoient léans le corps „ de S. *Amador* en chair & en os, au lieu „ duquel n'y fut trouvé qu'un os ſemblable à celui d'une eſpaule de mouton, „ avec quelques petits drapeaux pleins de

(*a*) Hiſt. Eccl. T. 3. p. 89.

„ de pouldre. Comme depuis le pauvre *Coras* (*b*) fut pendu pour la Religion à Toulouſe, au maſſacre de 1572. il ne faut pas demander ſi ſa découverte de la fourberie des Prêtres de *Roquemadour* y entra pour quelque choſe,

(*a*) *D'Aub. T. 2. L. 1. p. 560.*

On dit d'un cheval maigre ; il *mange des oublies* ; c'eſt-à-dire, ſon Maître *oublie* de lui donner à manger.

P.

On dit de *Louïs* XI. qu'il a mis les Rois de France *hors de page*, c'eſt-à-dire, hors de tutelle ; ce qui ſuppoſe qu'ayant lui les Rois de France trouvoient dans les Etats Generaux, & dans les Parlemens des Tuteurs & des Gouverneurs, qui les cenſuroient & leur demandoient compte de leur adminiſtration, comme s'ils euſſent été des Pages.

Jamais *pains à deux couteaux*
Ne furent ni bons ni beaux.

C'eſt-à-dire, que tous les conviez ne doivent pas couper & entamer la miche à leur fantaiſie, ſans quoi elle devient inégale & degoutante.

Faire à quelcun de tel pain ſoupe, c'eſt lui rendre la pareille. *Lettres de Louïs* XII. T. I. p. 247.

Pays de Sapience, c'eſt la Normandie ; ain-

ainſi appellée à cauſe que la Coutume de Normandie eſt appellée par excellence la *Sage Coûtume*.

Sot comme un panier, c'eſt-à-dire, neuf, novice. Un panier neuf paroît plus neuf qu'une autre marchandiſe neuve, à cauſe de l'oſier dont la fraicheur eſt long-tems à ſe haler.

Né d'une pantouffle, comme croquemouche, ſe dit d'un miſerable, dont on ne ſait, ni qui il eſt, ni d'où il vient. On dit de même, *écous d'un patin*.

Soldats du Pape, méchantes troupes. *Machiavel* a dit que les Compagnies de l'Egliſe ſont le deshonneur de la Gendarmerie.

Abboyer le parchemin ſe dit des Moines chantans au Chœur dans des Livres d'Egliſe, ordinairement écrits ſur du parchemin.

Lits de Parlement. On appelle ainſi par plaiſanterie les coutis que les pauvres gens empliſſent de feuilles de Châtaignier au lieu de plumes, parce que ces feuilles *gazouillent*, pour peu que ſe remue la perſonne qui eſt couchée deſſus ou deſſous.

Le Coq de la Paroiſſe. Alluſion à ce qu'autrefois chaque *Paroiſſe* habilloit de ſes couleurs ou livrées le Franc-Taupin ou Pionnier qu'elle fourniſſoit pour l'Armée. (1) *H. Etienne*, Ch. 28. de ſon *A-*

(1) Voy. les *Comment. de Montluc* Liv. 2. ſous l'an 44. *Bouchet, Serée* 25. & *Feneſte* L. 4. Ch. 7. & 14.

Apologie pour Herodote parle de *manches de deux paroiſſes*, & *Bouchet*, à l'endroit cité en marge, fait mention de Pionniers, qui pour être bien vêtus des Couleurs de leur Election, furent pris pour Soldats à certain ſiège de Ville.

Partage de Montgomery. Maiſon illuſtre de Normandie, où par la Coutume les ainez emportent preſque tout. On a dit dans le même ſens, *partage de Cormery*, & peut-être l'un eſt une corruption de l'autre.

Lorſque dans une affaire qui eſt en train, il y a du danger pour quelcun, on dit qu'*il en portera la pâte au four*, (a) parce que celui qui porte la *pâte* au four eſt tenu du dommage, ſi elle vient à gliſſer.

(a) *Lett. de Louis XII. T. I. p. 196.*

Crier aux petits pâtez. Un Crieur de petits pâtez a de l'impatience d'être délivré, & de ceux qu'il porte: de même une femme en travail ſouhaite d'être débarraſſée de ſon fardeau. De plus l'un & l'autre ont envie de reprendre une nouvelle charge, dès que la premiere ſera miſe bas.

Sentir ſon patois. Brantôme. C'eſt ſentir ſon novice, qui n'eſt jamais ſorti de ſon pays natal.

Faire la pauvreté, c'eſt-à-dire, l'acte Venerien.

Gueux comme un Peintre. Ce Proverbe eſt de tous les tems & de tous les pais.

païs. Comme les Peintres ne travaillent que d'humeur, & que hors delà ils ne demandent qu'à se divertir d'un argent, qui leur coûte peu à gagner, delà le Proverbe.

Vieux penard. Ce mot doit s'écrire *pennart*, & signifie dans le sens propre une flêche, entant qu'elle est *empennée*. Ainsi *vieux penard*, c'est un vieux drille, qui n'est plus bon à rien, non plus qu'une flêche *desempennée*.

Avoir de la corde de pendu, c'est-à-dire, être heureux au jeu. Il y a un autre Proverbe par lequel on suppose, que *de cent pendus, pas un de perdu*, supposition qui vient de l'efficace que l'Eglise Romaine attribue à la Confession, qui conduit les pendus droit en Paradis. Or *la Corde* étant l'instrument de leur bonheur, on dit de ceux qui sont heureux, qu'ils ont de cette *Corde*.

La Cour du Roi Petaud, par corruption du Latin *Peto*. On suppose au reste, que le bon homme *Peto* gueux fieffé étoit d'Orleans, & cela à cause de ses lambeaux. Le *lambel de trois pièces* est la brisure de l'Ecu d'Orleans.

Il est au nid de la Pie, c'est-à-dire, il est parvenu au faîte de l'élevation, & tenteroit en vain de monter plus haut. Cet Oiseau niche sur la Cime des Arbres.

Accommoder de toutes pièces. Métapho-

re prise de l'ancien habillement de guerre, dont les Parties s'appelloient Pièces.

Tirer pied ou aile. Métaphore tirée du Combat de l'Oye.

Qui veut aller pieds nuds, ne doit pas semer d'épines; (*a*) c'est-à-dire que qui ne veut pas entendre des choses fâcheuses, ne doit pas en dire.

(*a*) Bouchet, Serée 2a.

Aller ne s'en peult, qui les pieds a cuyz, (*b*) se dit d'un malheureux, qui ne sauroit éviter sa destinée.

(*b*) Recueil Vol. 3. ch. deux.

Faire de pierres pain, c'est faire de nécessité vertu.

Il a passé par les piques, c'est-à-dire, il a eu quelque méchante affaire, dont il n'a pu se tirer, qu'en y laissant, comme on dit, du poil. Allusion ou à un voyageur, qui s'égare dans d'épaisses & piquantes broussailles, ou à un Soldat, qui au lieu de passer par les *baguettes*, comme on fait aujourd'hui, a traversé deux rangées de piques, ce qu'il n'a pu faire sans recevoir quelque blessure. Il est parlé de ce supplice dans celui des Colloques d'Erasme, qui est intitulé *Militis & Carthusiani*, en ces termes; *Tibi si quid committas adversus Leges imperatorias, aut pendendum est, aut nudo inter intentatas in te lancearum cuspides eundum.* C'étoit une espèce de decimation pratiquée entre les Lansquenets. Celui qui passoit par les piques

y laiſſoit la vie. (*a*) *Guichardin* parle de quatre Capitaines Eſpagnols, que leurs Troupes condamnerent pour trahiſon à mourir en paſſant par les piques. A ce ſupplice a ſuccedé celui de paſſer par les armes, ou d'être arquebuſé. (*a*) Voy. *Guichard* L. 13. T. 2. f. m. 99. a.

Secours de Piſe, qui ſe fait attendre long-tems, & qui ne vient point. L'Origine de ce Proverbe ſe trouve p. 14. du I. Liv. de l'*Hiſtoire de la Ligue de Cambrai*. On pourroit croire que ce ſont les Venitiens, qui en 1496. ont les premiers donné lieu au Proverbe : *Secours de Piſe*. (*b*)

(*b*) Ib. Liv. 2. Ch. I. tout à la fin.

Hérétique plombé, comme eſt qualifié le nouveau Roi Henri IV. ſ. 31. du *Dialogue du Maheûtre* &c. c'eſt à-dire, hérétique déclaré tel par une Bulle ſcellée de plomb.

A poids d'écu. On peſe la monnoie d'or en la tournant des deux côtez. Ainſi peſer *à poids d'écu*, c'eſt peſer avec exactitude. Delà fouetter un enfant *à poids d'écu* c'eſt le fouetter dos & ventre, comme en parle la *Legende du P. Faifeu*.

Il fut feſſé, car il fut prins pour l'autre
A poys de eſcu, & d'un couſté & d'autre.

Poil de Loup pour mechanceté. *Monſtrelet*, parlant du frere du Duc de Bourgogne mort en priſon, s'exprime ainſi : *Et*

Et dient pluſieurs qu'il y eut du poil de leu *envers leſdits de Montauban & ſes complices* &c.

Pourſuivre ſa pointe, c'eſt-à-dire, ſon entrepriſe par une Métaphore priſe des Tournois.

Hay, évant, Poinſſat. Expreſſion Proverbiale dont on uſe à Metz pour ſe moquer d'un malotru, monté ſur une haridelle. *Jean Poinſſat* eſt le nom d'un Ecuïer d'écurie du Duc de Bourgogne *Charles le Hardi*, lequel envoyoit ſouvent cet homme à Metz, pour des interêts qu'il avoit à démêler avec cette République. Les Meſſins, qui connoiſſoient ce *Poinſſat*, qu'ils voyoient toujours monté ſur la même mazette, lui crioient dans leur patois, *Hay, évant, Poinſſat*, pour lui dire de s'avancer vers le lieu de leur Aſſemblée, s'il vouloit être expedié.

Il faut prendre du poil de la béte. Métaphore empruntée de la morſure d'un chien enragé, à laquelle on prétend que le poil de la bête appliqué ſur la playe eſt le ſouverain remede.

Poiſſon d'Avril; panneau, piege innocent que l'on tend le premier jour d'Avril, & qu'on tâche de ſe rendre reciproquement. C'eſt vers ce tems-là que le *maquereau*, qu'on appelle auſſi *poiſſon d'Avril*, ſe laiſſe prendre.

Ja-

Jamais poiſſon à deux mains
Ne fut du gout des humains.

Il ne faut pas que pluſieurs Cuiſiniers travaillent à apprêter un même poiſſon.

Cher comme poivre. C'eſt un Proverbe du tems qu'on ne nous amenoit pas encore le poivre des Indes par mer, comme on fait en quantité depuis près de 300. ans.

Porteurs de rogatons, ce ſont proprement des fourbes, munis de quelques fauſſes Bulles, à la faveur deſquelles ils attrapent l'argent des ſimples.

Confrérie du pot au lait. C'eſt l'état d'un homme marié, qui a des enfans à la mammelle.

Sourd comme un pot, qui n'a point d'oreilles, comme en ont les écuelles & les chauderons.

Poudre de prelimpimpin, où l'on voudroit perſuader qu'il entre des perles, & qui ne feroit qu'un chetif compoſé de *prêle* & de *pimprenelle*, Simples des plus communs.

On dit d'un païs bien policé, que *les poules y portent beaume*, c'eſt-à-dire, qu'elles n'ont rien à craindre. Dans les *Vigiles de Charles* VII. T. 2. p. 177. la leçon chantée par Juſtice dit

Poulles, chappons ſi portoient leur heaulme,

C'eſt à-dire qu'on n'euſt oſé touchier
Es biens d'autruy ſans le payement cherchier.

Etre en Praguerie, être en diviſion, en revolte. On appella *Praguerie* ſous le règne de *Charles* VII. certaine revolte des Princes contre le Roi.

Prêcher ſur la vendange, c'eſt faire de longs diſcours inutiles, comme ſi l'on arrêtoit par de longs Sermons des gens preſſez de faire la Vendange, pendant laquelle même les heures du Bréviaire ſont plus courtes.

Coffre au Prêtre: Coffre fort, qui ne s'ouvre preſque jamais.

Un Prêtre ne vaut rien ſans Clerc : il lui en faut pour répondre *Amen*, lorſqu'il chante Meſſe.

On appelle la paralyſie, *Mal Saint Pris*, entant que ce mal ôte l'uſage des membres. L'*Egliſe de S. Pris*, c'eſt la priſon. L'Epître de *Marot* priſonnier dit,

Quinze jours a (je les ai bien comptez)
Et dès demain ſeront juſtement ſeize
Que je fuz faict confrére au Dioceſe
De Sainct *Marry* en l'Egliſe *Sainct Pris.*

Dans un très-ancien MS. de la Coutume de Normandie, le premier Article commence ainſi ; *Promettre & tenir ſont deux choſes differentes.* Ce Proverbe

eſt

eſt donc proprement Normand, & ce n'eſt pas ſans raiſon que dans le *Roman de la Roſe* on lit que

Malebouche que Dieu maudie
Eut ſouldoyers de Normandie.

Il eſt Prophete comme une Vache, c'eſt-à dire, il n'y a pas plus de fond à faire ſur ſes prédictions, qu'on en pouvoit faire anciennement ſur l'inſpection des entrailles d'une vache immolée.

Donner à quelcun une Gabe de Pouille, (a) c'eſt lui faire une tromperie ordinaire au pays de la *Pouille*, ou lui tendre un piège, pour enſuite le depouiller. (a) *Monſtrel.* T. 2. f. 1. b.

Q.

Quaſi ne toucha jamais l'Oiſeau. Ste. Aldegonde.

Querelle d'Allemand, c'eſt une querelle faite de gayeté de cœur. Les Allemans étoient autrefois toujours prêts à entrer en France, parce que le pays eſt bon, & ils ſaiſiſſoient le moindre prétexte d'y faire des incurſions. Ou bien c'eſt une équivoque pour dire, *querelle faite à la main*, comme *peigne d'Aleman* pour *peigne à la main*. On appelle auſſi *Cabinets d'Allemagne* de petits Cabinets à layettes fort fragiles, qui ſe font en Allemagne. Peut-être par alluſion à une

querelle d'Allemagne, qui, comme l'appellent *Brantôme*, & *Beze*, eſt une querelle de peu de durée & ſans fondement.

Faire quinaut. Voyez *Mine.* C'eſt la même choſe que *quine-mine.*

Il a du quibus, c'eſt-à-dire, des écus, *de quibus fiunt omnia.*

R.

Rabattre les coups, c'eſt adoucir des expreſſions peu obligeantes, dont un tiers s'eſt ſervi. Cela eſt pris du jeu de paume.

Plus ras que le creux de la main d'un Moine proſelyte. (a) Moine *proſelyte*, c'eſt celui qui ne prend le froc qu'après avoir vécu long-tems dans le monde, où l'on ſuppoſe qu'il s'eſt formé des cals à ſes mains, au lieu que celles d'un Moine, qui l'eſt dès ſa jeuneſſe, & qui a toujours vécu dans l'oiſiveté ſont velues.

(a) Contes de Verger p. 18.

Rat de Cave. Petit Commis employé par les Fermiers des Aides à fureter dans les Caves, pour exiger les droits du Roi ſur le Vin, qui y eſt.

Hérétique comme un rat, c'eſt-à-dire, Brûlable comme un rat dans un paillier, où on ne feint pas de mettre le feu pour faire perir cet animal avec ſa nichée.

Avoir des rats : Alluſion à la *rate*, d'où la plupart des bizarreries procedent.

On

On dit des petites Nabottes courtes & groſſes, qu'elles reſſemblent aux *raves du Limoſin*, qui ne croiſſent qu'en rond.

N. D. de Monte à regret : c'eſt l'échelle du Gibet.

Rabelais dit que les Cloches des Freres *Fredons* (les Jeſuïtes) ont pour battant une *queue de renard*, c'eſt-à-dire, que les Jeſuïtes n'ont point de clocher.

Ribon, Ribaine ; Hurlu burlu, à tout hazard. *Ribon & Ribaine*, ſemblent venir de *ribault*, dans la ſignification de *Vaurien*. Dans le même ſens *H. Etienne* raconte (*a*) qu'un Prêtre Lorrain remuant une boëte d'oublies pour en prendre une à deſſein de la conſacrer pour la Meſſe, diſoit *Ribaudaille, laquelle de vous autres ſera aujourd'hui Dieu* ?

(*a*) *Apol. pour Herod.* C. 39.

Rire aux Anges ſe dit d'un homme qui rit ſans paroître en avoir aucun ſujet.

L'un ne va pas ſans l'autre non plus que Robin ſans Marion, ſe dit de deux choſes qu'on voit communément enſemble.

Toujours Dieu meine & adreſſe
Le pareil à ſon ſemblable
Dont après mainte careſſe
Naiſt amitié perdurable
Et ſi eſt tant favorable
Qu'entre plus d'un milion

Par

Par ſa bonté ſecourable
Robert trouve *Marion.* (1)

Revirer à quelcun le Saint Roderic, c'eſt lui dire ſes veritez.

Roger bon temps. Par corruption pour *réjouï*, *bon temps*, deux épithètes que l'on donne à un bon compagnon.

(a) Dans la 81. des Cent Nouv. Nouv. *Plus rond que ung tiquet*, (a) ſe dit d'un homme plein comme un œuf pour avoir trop mangé. *Tiquet*, de *ciccus*, fait du Grec κίκι, c'eſt ce ver que les Anglois nomment *tiek*, & les Italiens *zecca* & *ficca*, ſorte d'inſecte qui tourmente les chiens de chaſſe, & qui ne les quitte point, qu'il ne ſe ſoit ſaoulé de leur ſang.

Mettre un homme au rouet, c'eſt le réduire à ne ſavoir que faire, parce que filer *au rouet* eſt la moins utile de toutes les occupations, & la moins convenable à un homme.

S.

Ma Mére me châtie, & moi je fouette le Sabot, ſe dit de ceux qui ſe moquent des remontrances.

Se couvrir d'un ſac mouillé, c'eſt ſe ſervir d'une excuſe dont on découvre la fauſſeté, comme on découvriroit les traits d'une perſonne au travers d'un ſac

(1) *Socrate* dans le *Lyſis* de *Platon* de la Trad. de Mr. des Periers.

ſac mouillé, qu'elle ſe ſeroit appliquée ſur le viſage. L'Epître des *Entretiens des Voyageurs ſur Mer* dit, *ſe couvrir d'un ſac mouillé contre la pluye*, mais cette queue ne vaut rien.

Saut Michelet ſe dit d'une femme, qui fait faux bond à ſon honneur. *Coquillart*, dans ſes *Droits nouveaux*.

Femme qui ſouvent ſe regarde
Et polliſt ainſi ſon collet,
C'eſt preſumption qu'il luy tarde
De faire le *Sault-Michelet*.

Peut-être ce Proverbe vient-il de ce que les *Miquelets*, à l'antique *Michelets*, ſont ſujets à faire le *ſaut perilleux*, à ſe faire pendre. Peut-être s'agit-il de ceux qui vont en pelerinage à S. *Michel* en Normandie, & en général de tous les pelerins, qui voulant franchir un ruiſſeau avec leur bourdon, font ſouvent un faux pas, dont ils ſe reſſentent toute leur vie. Le même *Coquillart* dans l'*Enquête du ſecond Temoin*.

On eſt mis à la Kirielle
Avec le paſſetems *Michault*.

Ce *Michault* étoit un fameux paillard de ce tems-là. *Villon*, dans ſon *Grand Teſtament* p. 47. édition de 1723.

Je

Je m'en desmetz aux hoirs. *Michault*
Qui fut nommé le bon. . . .

Eveillé comme un Saupiquet. *Saupiquet* désigne une sorte de filoux appellez de la sorte dans le langage de l'*Argot*. *Villon* appelle ainsi des filoux, au commencement d'une Balade qu'il leur adresse, pour les avertir de prendre garde qu'ils ne soient coffrez, & envoyez delà au gibet.

Payer tout sec, (*a*) c'est payer fidélement, ou plutôt payer sans rien rabattre de la somme demandée. *Boire sec*; c'est mettre le verre à *sec*. *Payer tout sec*, c'est ne rien laisser à payer d'une somme qui est *liquide*.

(*a*) *Journ. du Regne de Charl. VI. p. 1.*

Qui ne veut selle, Dieu lui doint haste, se dit de ceux, qui non contens de leur condition presente, s'exposent à tomber dans une condition pire que la précedente.

Qui sert & ne persert, son loyer pert. Proverbe employé dans le Roman du *petit Saintré*. (*b*) Le Commentateur prenant ce Proverbe pour le même que cet autre,

(*b*) T. 3. de l'Edit. de 1724.

Qui sert & ne continue,
Sa recompense est perdue;

rend *persert* par *persévére*. Mais les Journalistes de Paris (*c*) assurent qu'il se trom-

(*c*) Sept. 1724. p. 306.

trompe, & que *perfert* vaut-là autant que *perçoit*. En cela ils ont raiſon, puis qu'autrement ce Proverbe ſeroit très-mal appliqué, mais ils auroient dû faire voir comment *perfert* & *perçoit* peuvent être Synonymes. Je crois que *perfert* s'y dit par corruption pour *parfert*, & que dans ce mot *par* a la même ſignification que *pour*. Ainſi *pourſervir*, ce ſera proprement *ſervir pour loyer*.

Entre ci & ce tems là, le Pape mourra, ou le Singe parlera! (a) Dans les Contes de *Bon. des Periers* un Italien avoit pris ſix ans de terme pour faire parler le *Singe* d'un Abbé, & s'étoit fait donner par avance une bonne partie du prix convenu. On le blâmoit de ce marché. Bon, dit-il, dans ſix ans, ou je mourrai, ou l'Abbé, ou le Singe. (a) *G. Patin Lett 116. à Ch. Spon.*

Un dementi vaut un ſoufflet. Proverbe qui ſignifie deux choſes, l'une que quiconque a donné un démenti à quelcun, mérite d'en recevoir un ſoufflet; l'autre qu'autant vaudroit donner un ſoufflet à quelcun qu'un dementi; & c'eſt dans ce ſens qu'on dit de ceux qui péchent contre les règles preſcrites par *Ronſard*, qu'ils lui donnent des *ſoufflets*. Les faux monnoyeurs donnent auſſi des *ſoufflets* au Roi, en ce qu'ils agiſſent contre ſes Ordonnances, & en ce qu'ils frappent ſon Image empreinte ſur la monnoye.

Soufflet de Carme. Guill. Gratin p. 170.

De

De tous vos vacarmes
Sont les vents plus carmes
Que *fouffletz* de Carmes.

Malgré le Proverbe *Carme en cuifine* celle de ces Religieux eſt ſouvent très-froide. Delà cette comparaiſon Proverbiale qui veut dire que le plus ſouvent la Cuiſine des Carmes n'a pas même de feu. Dans le *Convivium Religioſum* des Colloques d'Eraſme, vous trouverez *prandium Carmeliticum*, pour un repas des plus chetifs.

Sourdine, ſorte de trompette, qui rend un ſon ſourd. Delà le Proverbe à *la ſourdine. Sans trompette, ſans ſourdine*, dit l'Inventaire de Serres.

T.

Etre au tapis, c'eſt être réduit au dernier ſou. Il ſe dit auſſi parmi les joueurs, lorſque le tapis fait bon pour celui qui a perdu tout l'argent, qu'il avoit devant lui, & qu'on appelle quelquefois M. *de Tapinet.*

Tarare pon pon. Tarare imite le ſon de la trompette, & *pon pon*, celui du tambour. Repondre ces mots à celui qui nous menace, c'eſt lui donner à entendre qu'on ne le craint, ni à pied, ni à cheval.

Se plaindre de tête ſaine, c'eſt ſe plaindre ſans la moindre apparence de raiſon, com-

comme qui ſe plaindroit de la téte, ſans y avoir mal, étant impoſſible d'en impoſer ſur cet article, tant ce mal apporte de changement au viſage. Le Poëme de la *Belle Dame ſans Mercy*, p. 510. des Oeuvres d'*Alain Chartier*,

Car qui ſe plaint de teſte ſaine
A peine ſa feintiſe couvre:

Ce Proverbe eſt mal expliqué dans les Notes ſur le Ch. 6. du 2. Liv. de la *Conf. de Sanci. Jean Marot* p. 43. de ſes Oeuvres,

Cueur delicat ſe plaint de teſte ſaine.

Dans le 2e des *Arrêts d'Amour*, on lit ſimplement. *ſe plaindre de ſa téte.* L'Italien dit, *lamentarſi di gamba ſana.*

Tour de bâton, s'entend originairement des tours que font les Charlatans avec certaine petite baguette longue d'un pied, dont ils amuſent le peuple, pendant qu'ils jouent leurs tours de paſſe-paſſe.

S'en retourner ſur traîne-boyau, (a) c'eſt s'en retourner les boyaux vuides d'une expedition, où l'on avoit eſperé de ſe gorger du butin. (a) *Chron. Scand.* ſur l'an 1470.

Treſor de Metz. Le *Verger d'Honneur* dit fo. 187.

Et qui plus eſt, je vous prie & prometz
Que lors eſtoye ſi très-fort eſtonné

Que ſe j'euſſe heu tout le *treſor de Metz*
Pour eſtre hors, je l'euſſe bien donné.

C'eſt-à-dire, le Treſor des Egliſes, lequel eſt effectivement très-conſiderable, particulierement celui de la Cathedrale, en Reliques, en Châſſes, & en pierreries.

Faire quelque choſe pour la tripe, c'eſt-à-dire, en vûe de ſe procurer de quoi vivre. Dans une *Exhortation* qui ſe trouve parmi le *Recueil des choſes mémorables* 1565. on invite le jeune Roi *Charles* IX. à repurger les abus que depuis 4 ou 500 ans les Caphards ont introduit pour la tripe.

Fille qui eſt ſur le trotoir, c'eſt-à-dire, à marier. Métaphore priſe des chevaux, qu'on fait trotter & aller toutes ſortes de pas en place publique, lorſqu'on veut s'en défaire.

Trou Perrette. Les rieurs appellent de la ſorte le tronc des Egliſes. De certaine bigotte appellée *Perrette*, dont parle *Feneſte* L. 4. C. 17. ſur le pied d'une gagneuſe de pardons.

S'entendre à une choſe comme Truye en Epices, ou *s'y entendre comme Braque en Malvoiſie*, c'eſt juger d'une choſe où l'on n'entend rien.

Mettre la truie au foin, c'eſt détourner un diſcours qui embarraſſe, pour en entamer un autre; qui mette l'adver-

ſai-

faire dans le même embarras. On détourne la truye de ce qu'elle mange, pour lui préſenter du foin, dont on ſait qu'elle ne voudra point. Nos Ancêtres appelloient Truye la femelle du Sanglier, & *fice* de *furcina* l'épicu dont on l'enferre à la chaſſe. Dans ce ſens ce ſeroit mettre la Truye en train de s'enferrer elle-même.

V.

D'une Vache perdue, c'eſt quelque choſe d'en recouvrer la queue, ne fut ce que pour faire *un tirouer à ſon buis*. Proverbe d'*Olivier Maillard*.

Accorder à quelcun la Prebende de Va-t-en, c'eſt lui donner ſon congé. Par alluſion de *Va-t-en* à *Vatan*, qui eſt une Seigneurie de Poitou. De même courir la Prebende de *Vaten*, c'eſt s'enfuir dans une bataille. *Guill. Cretin* parlant de quelques braves François, qui avoient fait leur devoir à la bataille de Pavie, dit p. 198.

——— Mais doy ramentevoir
Sainct Paul, Mouy, Montmorency, leurs bandes
Et mais Dauchy non courent les Prebendes
Dictes, *Va-t-en*, comme ceulx eſloignez
Qui laſchement ont fainct ſaigner du nez.

Nit bataille le Vendredi. Proverbe, dit-on, en uſage chez les Suiſſes. En effet on dit qu'anciennement ils tenoient ce jour-là malheureux pour eux. (1) Ce Proverbe pourroit bien être fondé ſur ce que le Vendredi étant un jour conſacré à la paſſion de N. S. les Suiſſes ſe faiſoient un ſcrupule de ſe battre ce jour-là. Ce fut par cette raiſon qu'en 1339. *Philippe* de Valois differa au lendemain la bataille qu'il étoit prêt de livrer dès la veille au Roi *Edouard*. *Hiſtoire de France* du P. *Daniel* T. 3. p. 425.

(a) *Beze Hiſt. Eccl.* T. I. p. 34.

Le Ventre a emporté la tête, (a) ſe dit d'un homme, en qui la crainte de voir diminuer ſes commoditez temporelles, a étouffé les mouvemens de la conſcience.

Le Ventre affranchit. En Champagne il y a des perſonnes *franches* par la Coutume. Seroit-ce des deſcendans par femmes de ces anciennes Maiſons Nobles qu'on dit avoir été éteintes dans les guerres de la France contre l'Angleterre.

Femme auſſi vieille que l'eſt *la Croix des Carmes* à Paris. *H. Etienne Dialogue du nouveau langage.*

Vieux comme Herode, par corruption pour *Herodote*, & par alluſion d'*Herodote* à *radote*.

Vin

(1) Voy. *la Note* dans une note marg. ſur *Guichardin* Liv. 6. Ch. 7. Tom. I.

Vin de Bretigni, qui fait danser les chevres; se dit d'un mauvais vin, & doit s'entendre du Vin de *Bretagne*, qui ne vaut rien, & où il y a peut-être quelque lieu nommé *Bretigni*, dont le vin est encore plus mauvais que tout le reste du païs. Les Contes d'*Eutrapel* parlent d'une grappe de Vignoble d'auprès de *Rennes*, qui fit abboier un chien qui l'avoit mangée.

Faire pisser Vinaigre à quelcun, c'est le réduire à de grandes angoisses.

On dit d'un aveugle-né, qu'il voudroit *avoir vu* pendre le meilleur de ses amis.

Trier sur le volet, c'est choisir exactement. Le *Volet* est une planchette rebordée, en façon de couvercle de boëte, & ouverte d'un coté, dont on se sert à trier les legumes, la monnoye &c.

Fin de la seconde Partie.

CATALOGUE

CATALOGUE

DES

LIVRES IMPRIMÉS

CHEZ

PIERRE HUMBERT.

Ou dont il a Nombre.

*Ceux marqués d'une * ſont avec le Droit de Copie.*

A AMSTERDAM,

Chez PIERRE HUMBERT,
Libraire dans le Kalverſtraat.

Pour L'année 1738.

CATALOGUE

DES

LIVRES IMPRIMÉS

CHEZ

PIERRE HUMBERT,

Ou dont il a Nombre.

*Ceux marqués d'une * ſont avec le Droit de Copie.*

A.

* *Annales Typographici ab artis inventæ Origine uſque ad annum* 1664. Authore MAITTAIRE *in quarto.* 3. *vol. in Sex Partes.* 1733. *Item* Tomus primus *ſeparatim.* Editio Nova *in qua invenitur Supplementum pro toto Opere.*

——— *Le meſme Ouvrage Complèt en grand Papier tres beau.*

* l'Alcoran des Cordeliers *tant en Latin qu'en François.* C'eſt à-dire RECUEIL des plus Notables Bourdes & Blaſphemes de ceux qui ont oſé comparer *St. François* à *Jeſus-Chriſt:* tiré du grand Livre des CONFORMITE'S: jadis compoſé par *Frere* BARTHELEMI DE PISE: *Nouvelle Edition* enrichie de figures fort ingénieuſes, déſſinées par BERNARD PICART. 12. 2 vol. 1734.

* Avantures (les) du *Chevalier de Beauchêne* Capitaine de Flibuſtiers dans la Nouvelle France *rédigées par Mr. le Sage.* 12. 2 vol. fig. 1733.

Avantures de *Zelim* & de *Damaſine* Hiſtoire Africaine. 12, 1735.

Abregé de l'Hiſtoire d'Angleterre de *Rapin*, en 3 vol. in 4. *Item* 12. 10 vol. 1730.

——— de l'Hiſtoire Univerſelle. par *feu* CLAUDE DE L'ISLE *Hiſtoriographe & Cenſeur Royal.* 12. 7 vol. 1731.

l'Art de Monter à Cheval, ou Deſcription du Manege Moderne, écrit & Deſſiné par le *Baron d'Eyſenberg*, & gravé par *Picart.* fol. fig. 1733.

* Anecdotes Galantes & Tragiques de la Cour de Neron. 12. 1735.

Arithmetique Militaire du Sr. CLERMONT *Commiſſaire d'Artillerie.* Seconde Edition publiée par l'Auteur. 12. Strasbourg 1707.

* Alcidiane (la Jeune) par *Madame de Gomez*: 12. 2 vol. 1734.

* Amuſemens Hiſtoriques 12. 2 vol. 1735.

Appendix de Diis Heroibus Poëticis, avec des Notes en *François* 12. Paris 1726.

ARISTIDES, (Ælii) *Opera Omnia Græco-Latina* cum *notis Variorum & Obſervationibus* S. Jebb. in 4. 2 vol. *Oxonii.* 1722.

AB EYBEN, *Scripta de Jure Civili Privato-Publico cum præfatione* Hertii. folio *Argentorati* 1708.

Architecture moderne, in 4. 2 vol. fig. Paris 1728.

* Apologie du *P. Quesnel* & Renverſement de la Conſtitution *Unigenitus* 12. 1713.

Abregé de l'Hiſtoire de France par le *P. Daniel*, N. Edition en gros Caractere faite pour l'Uſage du Roi. in 4. 6 Vol. Paris 1727.

L'Apocalypſe & le Livre des Pſeaumes Nouvelle Traduction par *Mr. de Bionens* avec des remarques, 4. 2 Vol. 1729.

Architecture Hiſtorique, *des plus celébres monumens Anciens, & de pluſieurs modernes*; par Mr. Fiſchers

de

de Erlach premier Architecte de S. M. I. in Fol. 3 Vol. fig. *in plano*. Leipſig. 1725.

——— par le Paultre. fol. fig. Paris.

——— de Palladio, le Muet, & autres, 4. fig.

Aymon Actes des Synodes des E. R. de France. 4. 2 vol.

——— Monumens de la Religion des Grecs. 4. 2 vol.

Abregé de l'Hiſtoire de France par le P. Daniel. 4. 6 vol. Paris 1727.

* ——— de la Methode Latine de Port-Royal. 8.

* Annales de la Cour & de Paris. 12.

* Abregé de la Vie de divers Princes Illuſtres par Teiſſier. 12. fig.

* Avis aux Negociateurs ſur les interéts de la G. Bretagne *Traduit de l'Anglois*. 8. 1712.

* Avocats (les) pour & contre le Docteur Sacheverell avec le Sermon qui a donné lieu à ſon Procès, 8.

Anatomie de la tête de l'Homme par Charriere. 12. Paris 1705.

* Anecdotes Perſanes, par *Madame* de *Gomez*. 12 2 vol. 1729.

* Art de prêcher avec les Geſtes d'un Predicateur. 8.

ARISTOTELIS *Tractatus Varii* Gr. Lat. 12. 6 *vol. Patavii* 1639.

B.

* BANGOR, (*le D. Hoadly Evêque* de) *preſentement Evêque de Winchester*. le Moyen de plaire à Dieu ſous l'Evangile, *traduit de l'Anglois* par *Mr. Ricotier*. 8. 1720. *Idem en grand Papier*.

* Bombardier (le) François, par *Mr.* BELIDOR *Commiſſaire de l'Artillerie*, 4. fig. 1734.

BOSSUET Politique de l'Ecriture Sainte. 8. 2 vol. 1709.

Balance de la Religion & de la Politique. 12.

* BAXTER Voix de Dieu. *Traduit de l'Anglois.* 12.

* BLONDEL, Hiſtoire du Calendrier Romain. 12.

——— Art de jetter les Bombes. 12. fig. *Idem im* 4. *Edit. de Paris.*

Bible de Port-Royal *Fr. Lat.* avec des Notes. fol. 3 vol. *Idem* 4. 3 *Vol. François ſeul. Idem* 12. 34 *vol. Fr. Latin.*

——— avec des Explications & Reflexions par Madame Guyon. 8. 20. vol.

Biblia Sacra Junii & Tremellii. 8 *Tiguri.* 1703.

BASILII *Magni & Chryſoſtomi Homiliæ Selectæ*, Gr. Lat. 12. *Patavii.* 1688.

* BARKUISEN *Collecta Medicinæ practicæ generalis.* 8. 1715.

C.

* CONjuration de *Nicolas Gabrini de Rienzy*, par le *P. du Cerceau.* 12. 1734.

* Cuiſinier (*le Nouveau*) Royal & Bourgeois, & Nouvelle Inſtruction pour les Confitures; 12. 3 vol. 1734.

Critique ſur les Lotteries Anciennes & Modernes par *Ricotier.* 12. 2 vol. 1697.

* CASTELLI, Nouvelle Grammaire Italienne & Françoiſe. 8. 1714.

CATROU & ROUILLE' (*les PP.*) Hiſtoire Romaine, les *Tomes* 13. 14. 15. 16. qui avec les 12. *Précedens* font l'Hiſtoire Complette de la Republique Romaine 4. fig. Paris 1728. 1730.

——— *Idem* les Tomes 17. 18. 19 contenant L'hiſtoire des Empereurs. 4 3 vol. fig.

* CLARKE, (*le Docteur Samuel*) Explication du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane *traduit en François*

fois ſur la 3. *Edition Angloiſe.* 8. 1737.

* CROUSAZ, penſées libres ſur Divers ſujets & ſur les Inſtructions Publiques. 8. 2 vol. 1736.

* CLERICI (Joannis) *Harmonia Evangelica acceſſerunt tres Diſſertationes de annis* Chriſti, *deque Concordia & auctoritate Evangeliorum. fol.* 1700.

* COURAYER (*le R, P. le*) Relation Hiſtorique & Apopologetique de ſes Sentimens. Avec les preuves juſtificatives. *Item* Suplement à ladite Relation & Réponſe au *P. le Quien*, & à la Cenſure de quelques Evêques. 12. 3 vol. 1729.

——— 1732.

* Charge des Gouverneurs de Places par de Ville. 12. fig.

COLONNE Hiſtoire Naturelle de l'Univers 12. 4 vol. fig. 1735. Paris.

CALMET, Commentaire & Dictionaire ſur la Bible. fol. XIII vol. Paris. avec fig.

——— Hiſt. de la Bible. 12. 7 vol. Paris. 1725.

CICERON, Traduction de ſes Lettres à Brutus avec des remarques Hiſtoriques & Critiques. 12. 2 vol. Paris 1731.

——— De la Nature des Dieux; par l'*Abbé le Maſſon* 12. 3 vol. Paris 1721.

Confeſſions, Soliloques & Manuel de St. Auguſtin. *Traduction Nouvelle* 12 2 vol. Paris 1728.

Carpzovii Critica Sacra Veteris Teſtamenti. 4. *Lipſiæ* 1728.

* CALLIERES de la maniere de negocier avec les Souverains. 12. 1716.

Clef du Cabinet des Princes de l'Europe. 8. les premieres Années juſques en 1720.

* CROUZAS Traité de l'Education des Enfans. 12. 2 vol. 1722.

Clefs de la Philoſophie Spagirique. 18. Paris 1715.

Cité de Dieu de St. Auguſtin, *Traduction Nouvelle.* par Lombert. 12. 4 vol. Paris 1737.

Catecheſes (les) de St. Cyrille de Jeruſalem, avec des Notes & des Diſſertations Dogmatiques. 4. Paris 1715.

* Catechisme de Mr. de Superville. 8 Nouvelle Edition 1737. *avec le Portrait de l'Auteur.*

* Conſolations contre les Frayeurs de la Mort par *Drelincourt.* 8. 1725.

* CHARRON de la Sageſſe. 12. Amſt. 1661.

CICERON Entretiens ſur les vrais Biens & vrais Maux. *Traduits* par l'Abbé Regnier Deſmarais. 12. Paris 1722.

Curioſités de la Nature, & de l'Art par Vallemont. 8 2 vol. fig.

Clerici (Danielis) *Hiſtoria Naturalis & Medica Lotorum Lumbricorum.* 4. *fig.* 1715.

CRELLII *Ethica, cum Catechismo Eccleſiarum Polonarum.* 4.

Catalogus Bibliothecæ Cottonianæ & Bodlejanæ. Oxoniæ. fol.

——— *Manuſcriptorum Angliæ & Hiberniæ. fol.* 2. *Vol. Oxonia* 1697.

COMIRII *Carmina.* 12. 2 *Vol. Pariſiis* 1715.

D.

* DU CATIANA, ou Remarques de Mr. LE DUCHAT ſur divers ſujets de Critique, d'Hiſtoire, & de Litterature: & ſur divers Livres comme *Bayle* & autres Auteurs François anciens & modernes. 8. 2 vol. 1738.

* DANIEL, (le P.) Hiſtoire de France *Tome VII.* contenant les Faſtes de *Louis* XIII. & de *Louis* XIV. avec les Comparaiſons de *Mr. Lombart* ſur l'Hiſtoire du P. *Daniel* & celle de *Mezeray.* 4. 2 vol. en *grand papier.*

——— ——— la même Hiſtoire complette. 4. 7 vol.

Dic-

Dictionaire Oeconomique. fol. 2 vol. fig. Paris 1732.

Discours sur la Connoissance des Bêtes par le *P. Pardies*. 12.

Du grand & du Sublime dans les Mœurs & dans les differentes Conditions des Hommes. 12. 1681.

De la Veritable Eloquence. 12. Paris 1703.

Déséspérés (les) Histoire Heroïque traduite de l'Italien de *Marini*. 12. 2 vol. fig. Paris 1732.

Du Hamel, *Philosophia Vetus & Nova ad Usum Scholæ accommodata*. 12. 6 vol. fig. 1700.

Denys, Observationes Chirurgicæ de Calculo, *Secundum Methodum Celeberrimi* J. J. Rau. 8. fig. 1731.

Du Hamel, (M. J.) *Philosophia Universalis*. 12. 5 *vol. Parisiis* 1705.

* Doyen (le) de Killerine Histoire morale & Amusante par *Prevot l'Exil*. 12. 1736.

* Dictionaire Nouveau & Complet de la Langue Françoise par Richelet. 4. 2 vol. 1731.

——— des Cas de Conscience. fol. 3 vol. Paris 1731.

——— de la Bible par Calmet. fol. 4 vol. fig. Paris 1730. *Idem le Suplement a part* fol. 2 vol.

——— ——— Latin-François par le *P. Tachart*. 4. Paris 1727.

* Derham, Theologie Astronomique, *Suite de la Theologie Physique, Traduite de l'Anglois sur la cinquiéme Edition*. 8. fig. 1729.

* Diversités Curieuses pour servir de recréation à l'Esprit. 12. 7 vol.

Discours Historiques, Critiques, & Moraux sur la Bible; par *Mr. Saurin*. fol. 4 vol. fig. *Idem*. 8. 6 vol.

* Dissertation sur la statue de Paneade. 12. 1728.

Devoirs des Personnes de qualité. 12. 2 vol. Paris 1728.

* Dis-

* Diſſertations Hiſtoriques & Critiques ſur divers Sujets, & ſur l'*Hiſtoire de France du P. Daniel*, par Mr. Rival. *Chapelain* du *Roi* de la *G. B.* 12. 3 Vol. 1728.

Digeſtum Vetus Corporis Juſtinianæi. fol. 6 *Vol. Lugduni* 1604.

Decretales Gregorii XIII. & Bonifatii VIII. *fol.* 3 *Vol.* 1612.

Des Landes, Receuil de Traités de Phyſique, & d'Hiſtoire Naturelle. 8. 1737. fig.

* Dictionaire Anglois-François, & François-Anglois, par Boyer. 4. 2 vol. 1727.

* ——— Hiſtorique, & Critique, par Mr. Bayle, *Quatriéme Edition d'Hollande*, fol. 4 Vol. 1730.

* Dacier (Madame) Des Cauſes de la Corruption du Gout contre Mrs. de la Motte & Terraſſon. 12. 1715.

Doctrine (la) des Proteſtans avec un Commentaire Philoſophique ſur ces Paroles *Ceci eſt mon Corps* par la Barre. 12. 1720.

Du Halde, (le P.) Deſcription de la Chine. 4. 4 vol. fig. 1737. & un Volume in fol. *grandeur d'Atlas* contenant les grandes Cartes.

* Devoirs des Dames, & Devoirs d'un Gentilhomme *traduits de l'Anglois.* 12. 2 vol.

* Diſcours contre la Tranſubſtantiation. 8. 1725.

Deſcription Nouvelle de la France. 12. 6 vol. fig. Paris 1718.

——— de la Ville de Paris par Brice *Derniere Edition* 12. 3 vol. fig. Paris.

Diſſertation Critique ſur l'Iliade d'Homere par l'Abbé Terraſſon. 12. 2 vol. Paris 1715.

Dacheri *Spicilegium Veterum Monumentorum.* 4. 13 *Vol. Pariſiis.* Idem fol. 4 vol.

E.

* EXplication du Cathechiſme de l'Egliſe Anglicane par le D. Samuel CALRKE. 8. 1737.
* Expoſition de la Doctrine Orthodoxe ſur le Myſtére de la Trinité, avec un Court Examen du *Nouveau Syſteme de Mr.* MATI : par *Mr.* BOULIER,. 8. 1734.
* Eſſai ſur les Erreurs Populaires, ou Examen des Opinions reçeues comme vrayes, qui ſont fauſſes ou douteuſes, *Traduit de l'Anglois* de THOMAS BROWN *Chevalier & Docteur en Medecine.* 12. 2 vol. 1733.
* Etat Preſent de l'Egliſe Romaine dans toutes les Parties du Monde dreſſé par Ordre du *Pape Innocent* XI. avec une Epitre Ironique au *Pape Clement* XI. ſur l'Etat des Egliſes Proteſtantes, par le Ch. STEELE *traduit de l'Anglois.* 8. 1716.
* Entretiens Hiſtoriques & Critiques ſur divers Sujets de Litterature Sacrée. 8. 2 vol. 1733.
* Elemens du Chriſtianiſme ou Petit Catechisme à l'Uſage des Enfans. par *Mr. de* SUPERVILLE. *Sixieme Edition.* 8. 1737.

l'Etat de la France, contenant les Princes, le Clergé, les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, & les Grands Officiers de la Couronne & de la Maiſon du Roi. 12. 5 vol. Paris 1722.

* Entretiens Utiles & Agréables ſur les Paſſions. des hommes 12. 2 vol. fig. 1737.
* Entretiens Phyſiques ou Phyſique Nouvelle en Dialogues; *enrichis de beaucoup de figures*; par le P. Regnault. 12. 3 vol. 1732.

Entretien entre Mrs. la Chapelle & Maty, au Sujet de la *Lettre d'un Theologien ſur le myſtére de la Trinité.* 8. 1731. Cette Lettre a fait dépoſer l'Auteur.

Eſprit

Eſprit du Siécle. 12. 1708.

Eloge Funebre de Louïs XIV. par Houdart de la Motte. 12.

Epigrammes de Senecé. 12. Paris 1717.

Examen de la Theologie de Mr. Jurieu par Mr. Elie Saurin. 8. 2 vol.

Eſſay d'une Philoſophie Naturelle fondée ſur la ſeule Raiſon. 12. Paris 1723.

Ecole du pur Amour de Dieu dans la Vie de la bonne Armelle. 12.

Exilés de la Cour d'Auguſte. 12.

EBERMAYER *Gemmarum Sculpturarum Theſaurus, Effigiesque Regum Franciæ usque ad Ludovicum XV. in Gemmis ad Optimorum Monumentorum fidem inciſæ cum figuris æneis. fol.* 1721.

F.

FONTAINE, (la) ſes Contes & Fables avec & Sans fig. 8. 1732.

FLEURI, Hiſtoire Eccleſiaſtique. 4. 34 vol. Paris *Idem* 12. 34 *vol. Bruxelles.*

Fables (les) *d'Eſope*, en proſe avec des Catrains & de jolies figures en Bois. 12. Paris 1718.

FREIND, (Joh.) *Emmenologia & Prælectiones Chymicæ.* 12. *Pariſiis* 1727. Le même Ouvrage en François. 12. Paris 1731.

Femmes (les) Militaires. 12. fig. 1735.

Florus Grævii, & cum notis Variorum, 8. *fig.* 1702.

FLEURY Devoirs des Maîtres & des Domeſtiques. 12.

Forces (les) de l'Europe ou Plans des Principales Villes de l'Europe par Mr. de Vauban. 4. 8 Parties. *Idem en Eſpagnol.*

G.

G.

* GEographie Phyſique de la Terre, traduite de l'Anglois de Mr. *Wodward.* 8. fig. 1735.

Génération (*la*) de l'Homme ou Tableau de l'Amour Conjugal : par *Nicolas Venette.* 12. 2 vol. fig. 1732.

* Groot Algemeen Hiſtoriſch Woordenboek, BEHELZENDE het voornaamſte dat vervat is in de Woorden-Boeken van *Morery*, *Bayle*, *Buddeus*, enz. in fol. 10 Deelen 1733. *op Groot papier.*

* Gulliver (*le Nouveau*) ou Voyage de Jean Gulliver fils du Capitaine Gulliver. 12. 2 Vol. 1730.

GODEAU (*Meſſire Antoine*) Hiſtoire des IX. premiers Siecles de l'Egliſe. 12. 6 vol.

S. Gregorii Magni Papæ Opera omnia. fol. 5 Vol. Paris 1705.

Gratiani Hiſtoria Veneta ab anno 1613. *uſque ad annum* 1700. *in* 4. 2 *Vol. Paduæ.* 1728.

* Grammaire Nouvelle françoiſe & Italienne par Caſtelli. 8. 1714.

GARIDEL Hiſtoire des Plantes de Provence. fol. fig. 715.

* GEOMYLER (le) traduit de l'Arabe. 12. 1729.

H.

* HIſtoire de l'Admirable DON QUICHOTTE de la Manche *Nouvelle Edition* la plus correcte & la Meilleure qui ſe ſoit faite en *Hollande.* 12. 6 vol. fig. 1735.

* ——— du Théatre François, *depuis ſon Origine juſqu'à preſent*, 8. 1735. Idem Tome ſecond. 1736.

* Hiſ-

* Hiſtoire du Marquis de Clemes par *Mr. de Sacy*, avec les Caprices du Deſtin. 8. fig. 1719.
* ——— d'Osman I. Empereur des Turcs par *Mad. de Gomez*. 12. 2 vol. 1734.
* ——— d'Eſtevanille, ſurnommé le Garçon de bonne humeur par *Mr. le Sage*. 12. 1734.
——— Litteraire des Gaules, *Tome I.* qui comprent les Temps qui ont précedé la Naiſſance de *Jeſus-Chriſt*, & l'Hiſtoire des 3 premiers Siecles de l'Egliſe. 4. Paris 1733.
——— des Plantes de l'Europe, & des plus Uſitées d'Aſie, d'Afrique, & d'Amerique avec un Abregé de leurs qualités & de leurs Vertus Specifiques. 12. 2 vol. fig. Lion 1706.
——— du Commerce & de la Navigation des Anciens par *Mr.* HUET, *Evêque d'Avranches*, 8. 1727.
——— & Amours de Sapho de Mytiléne 12. Paris 1724.
——— de France écrite par Ordre de *Mr. le Préſident de Harlay*; pour l'Uſage de Son Fils. 12. 3 vol. Paris 1720.
HUYGENS, Nouveau Traité de la pluralité des Mondes, *traduit du Latin*. 12. fig. 1718.
* HOFFMANNI, (Frederici) *Conſultationes & Obſervationes Medicæ cum reſponſionibus*. 8. 3 vol. 1734 ——— 1735.
* Hiſtoire de POLYBE, nouvellement traduite du Grec par *Dom* VINCENT THUILLIER, avec un Commentaire ou un Corps de Science militaire, *enrichi de Notes Hiſtoriques & Critiques*, ou toutes les grandes parties de la Guerre, ſoit pour l'offenſive, ſoit pour la defenſive, ſont expliquées, demontrées & repreſentées en figures; par *Mr. le Chevalier* DE FOLARD, in 4. 6 vol. 1729 ——— 1731. *Le même Ouvrage en grand papier.*

* Hiſ.

Hiſtoire de la Fable conferée avec l'Hiſtoire Sainte, par *Mr. de la Vaur.* 12. 2 Vol. 1731.

——— de Geneve, par Mr. SPON, *rectifiée & augmentée par d'amples notes*, avec les actes & autres pieces *ſervant de preuves à cette* HISTOIRE. in 4. 2 Vol. fig. *Idem in* 12. 4 *Vol. fig.* 1730.

——— de l'Empire, par HEYSS continuée juſqu'à préſent & augmentée de pluſieurs remarques. 12. 4 Vol. 1718.

——— de la Ligue de Cambray. 12. 2 Vol. Paris 1728.

Hecquet; de la Digeſtion & des maladies de l'Eſtomach. 12. Paris 1712.

Huetii & Fraguerii Carmina. 12. *Pariſiis* 1729.

Horatius ex interpretatione & cum notis Joh. Duhamel & Juvencii. 12. 5 *Vol. Pariſiis* 1721.

Hiſtoire de l'admirable Don Quixotte de la Manche *Nouvelle & magnifique Edition* enrichie de figures deſſinées ſur les Originaux de Paris & gravées par les plus Habiles Maitres. 3 Volumes in 4. *Sous preſſe à Amſterdam chez Pierre Humbert.*

——— de France par le P. Daniel in 4. 7 Vol. 1725. *Idem en grand pap.*

——— de la Milice Françoiſe par le même. 4. 2 Vol. fig. 1724.

——— ——— ——— *la même en grand pap.*

——— de l'Academie de Bologne dreſſée ſur les Memoires du Comte Marſigli. 8. fig. 1723.

——— des Ordres Militaires & de Chevalerie, avec une Diſſertation ſur les Duels par *Mr. Baſnage.* 8. 4 Vol. fig. 1721.

Hiſtoire Secrete des Intrigues de la France en diverſes Cours de l'Europe *traduite de l'Anglois.* 8. 3 Vol. *Idem le Tome ſecond apart.*

Hiſtoire de la Bible par Royaumont. 12. *avec & ſans figures.*

——— de la Muſique, 12. Paris 1715.

——— Metallique de Hollande par Bizot. fol. fig. Paris.

——— Univerſelle des Voyages par Bellegarde. 12. fig.

——— Chronologique du XVII. Siecle par le P. Bufier. 12. Paris 1715.

——— des Fanatiques, & de la Revolte des Cevennes. 12. Paris 1713.

——— de la Vie de David par l'Abbé Choiſy. 4. fig.

——— du Connetable de Lune. 12. Paris 1719.

——— des deux Conquêtes d'Eſpagne par les Maures. 12. Paris 1708.

——— du Chriſtianisme des Indes par Mr. la Croze. 8. fig. 1724. Idem Remarques. 8. 1737.

Hartſoeker Conjectures Phyſiques avec les Eclairciſſemens. 4. 3 Vol.

Homére Vengé par le Poëte ſans fard. 12. Paris 1715.

Hiſtoire du V. & du N. Teſtament par de Langes. 8. 3 Vol. 1718.

——— Généalogique de la Maiſon Royale de France & des Grands Officiers de la Couronne par le P. Anſelme. fol. 2 Vol. fig. Paris 1715.

——— Phyſique de la Mer avec les figures deſſinées d'après le Naturel par Mr. le Comte de Marſilly. fol. fig. 1726.

——— du Diable. 12. 2 Vol. 1729.

——— de Malthe par Mr. *l'Abbe de Vertot*, enrichie des Portraits des Grands Maîtres au nombre de 71. in 4. 4 Vol. Paris 1726. *Idem en grand papier.* Idem 12. 5 vol. *ſans Portraits.*

Hiſ-

* Hiſtoire Secrete des Femmes Galantes de l'Antiquité. 12. 3 vol. 1726.
Heeſeri Lexicon Philoſophicum Hebræo-Chaldæo Sacrum 4. 1719.
Hiſtoria Auguſta Imperatorum, fol. fig. 1710.
Horatius Rutgerſii. 12.
Hecquet Hippocratis Aphoriſmi. 12. 2 *vol. Pariſiis* 1724.
Harduini & Labbæi Conciliorum Collectio Regia Maxima. fol. 12 *vol.*

I.

INtroduction à la Philoſophie, ou De-là connoiſſance de Dieu & de Soi-même. 12. Paris 1722.
Ibrahim ou l'Illuſtre Baſſa. 12. 4 vol. fig. Paris 1723.
Journées (les) Amuſantes, par *Madame de Gomez*: 12. 8 vol. fig. 1736.
* Juſtin, Hiſtoire Univerſelle. 12. 2 vol.
Jeruſalem (la) Délivrée, Poëme Hiſtorique du Taſſe. *Nouvelle Traduction.* 12. 2 vol. Paris 1724.
Introduction à l'Hiſtoire de l'Univers, par le Baron de Puffendorf. *Nouvelle Edition* enrichie de Notes & de Cartes Geographiques. 12. 6 Vol. 1721.
Juvencii, Orationes. 12. 2. *Vol. Pariſiis* 1714.
* Jugemens (les) des Savans par Baillet & Gibert 12. 17 vol. 1725.
* ——— Idem in 4. 8 vol.
Idée Générale de la Fortification gravée en 4. grandes Feuilles.
Iliade d'Homére par de la Motte. 12. 1714,

Iliade d'Homére par Madame Dacier, *Edition de Paris.* 12. 3 vol. fig.
Jardin (le) des Racines Grecques. 12. Paris 1719.
Jurieu Calviniſme & Papiſme mis en Parallele, 4. 2 vol.
——— Eſprit de Mr. Arnaud. 12. 2 vol.
Irenæi (Sti.) *Opera* Gr. Lat. *fol. Pariſiis* 1709.
Juvenalis. 24.
Joſephi Opera Gr. Lat. *Hudſoni & Haverkampi. fol* 2 *vol.* 1726.

K.

KIRKER Chine Illuſtréé, fol. fig.
——— ——— *Idem en Latin.*

L.

LEttres du *Cardinal* d'OSSAT, avec les Notes Hiſtoriques, & Politiques d'*Amelot de la Houſſaye* Nouvelle Edition augmentée de Nouvelles Notes par le même qui ne ſe trouvent point dans l'Edition de Paris de 1697. 12. 5 vol. 1708. *Bonne Edition.*
——— & Négociations entre le Penſionnaire *Jean de Wit*, & les Plénipotentiaires des Provinces-Unies *depuis* 1652. *juſqu'a* 1669. 12. 5 vol. 1725.
L'ENFANT, (*Jaques*) Hiſtoire des Conciles de *Piſe*, de *Conſtance*, & de *Baſle*; 4. 6 vol. en *grand papier* très-beau & avec des Portraits Choiſis & des prémieres Epreuves. *Idem le N. Teſtament.* 4. 2 vol. 1718.
Loix Civiles (les) dans leur Ordre Naturel Suivies du Droit Publie, avec le *Legum Delectus* par *Mr. Domat*

Domat. fol. Paris 1723. Idem 4. 6 vol. *groſſe Lettre.*

LE SUEUR, Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire. 12. 8 vol. Geneve 1689. *Idem* 4. 8 vol. *groſſe lettre.*

* LENGLET DU FRESNOY, (*l'Abbé*) l'Hiſtoire juſtifiée contre les Romans. 12. 1735.

* ——— methode pour étudier l'Hiſtoire. 12. 5 vol. 1737.

* ——— Principes de l'Hiſtoire pour la Jeuneſſe. 8. 3 vol.

* ——— Geographie des Enfans. 8.

LIMBORCH (Philippi à) *Theologia Chriſtiana. fol.* 1730.

LUISINI, *de compeſcendis Animi affectibus.* 8. 1713.

Lettre Paſtorale de *Milord Evêque de Londres* à ſes Dioceſains au Sujet de divers Ecrits qui ont paru en faveur de l'incrédulité. 8. Londres 1729.

——— d'un Théologien à un autre Théologien ſur le Myſtere de la Trinité. 8. 1729.

* Lettres du Roi *Henri* IV. & de Mr. de *Villeroi*, à Mr. *de la Boderie*, Envoyé de S. M. auprès de *Jaques I.* Roi de la Grande Bretagne. 2 vol. 8 1733.

——— Hiſtoriques, contenant le Journal des Campagnes de *Louis XIV.* par Mr. *Peliſſon*; 12. 3 Vol. Paris 1729.

* LENFANT (*Jaques*) Préſervatif contre la réunion avec le Siége de Rome, 8. 5 vol. 1723.

* ——— Hiſtoire du Concile de Piſe. *Enrichie de Portraits*, 4. 2 vol. 1724. *Idem en grand papier.*

* ——— Hiſtoire du Concile de Conſtance. 4. 2. vol. 1727. *Idem en grand papier.*

* ——— Hiſtoire de la Guerre des Huſſites & du Concile de Baſle. 4. 2 vol. fig. 1731.

* ——— Poggiana ou Hiſtoire de Pogge & des Savans de ſon tems. 8. 2 vol. 1720.

* LENFANT Traduction du N. Teſtament in 4. 2 vol. 1718. *Idem en grand papier.*
* ——— Sermons. 8. 1728.
* Larrey Hiſtoire de Louïs XIV. 12. 9 vol. 1722.
——— ——— la Suite à part ou Volumes 5. 6. 7. 8. & 9. *Idem Tomes* 2 *&* 3. *in* 4.
* Limiers Hiſtoire de Louis XIV. 12. 12 vol. fig. 1719.
——— Traduction des Oeuvres de Plaute, 12. 10 vol. fig. avec le Latin à côté. 1719.
Lettres & Memoires du Comte de Buſſi Rabutin, 12. 8 vol. 1722.
* Lettres ſur les Anglois & ſur les François, 12. 1727.
LAMY (*le* P. *François*) Connoiſſance de ſoi-même, 12. 6 vol. Paris.
Langue (la) 12. 2 vol. Paris. *Idem Edition d'Hollande.*
LAMY *de Tabernaculo Fœderis, & Sancta Civitate & de Templo ejus*, Libri Septem, *fol. fig. Pariſiis.* 1719.
Leuſdeni Compendiolum Græcum Novi Teſtamenti 8.
——— N. *Teſtamentum Græcum.* 12.
——— ——— *Græco-Latinum.* 12.

M.

* MÉmoires de FREDERIC HENRI DE NASSAU PRINCE D'ORANGE: *depuis* 1621. *juſqu'en* 1646. *Un* Volume grand in 4. avec figures deſſinées & gravées par *Picart.* 1733.
* ——— du *Général* MONTECUCULI, avec la maniere de deffendre & d'aſſieger les Places. 12. fig. 1734.
——— pour rendre la Paix perpetuelle en Europe par *l'Abbé de St. Pierre.* 12. 1712.

——— du

Memoires du *Marquis de Montglat.* 12. 4 vol. 1727.

* ——— de Mr. de *Cominville.* 12. 1735.

* Morale (la) de l'Evangile, *traduite de l'Anglois* du D. Lucas. 8. 1710.

——— pratique des Jéſuites les *Tomes* 3. 6. 7. a part. 12.

Menage (le) de la Ville & des Champs par *Liger.* 8. 1725.

* Mital, ou Avantures incroyables. 12. 1708.

MORGAGNI, *Opera Omnia Medica & Anatomica.* 4. *fig.* 4 *vol.* 1723 ——— 1727. Epiſtolæ in C. Celſum *apart.*

MUSITANI, (Caroli) *Opera Omnia Medica, fol.* 2 *vol. Lugduni.* 1733.

MENKENII, *Rerum Germanicarum præcipué Saxonicarum Scriptores. fol.* 2 *vol. fig. Lipſiæ,* 1728.

* MAITTAIRE, *Annales Typographici ab Artis inventæ Origine ad Annum* 1664. Tomus Primus 4. 2 *vol.* 1733. Editio Nova *in qua invenitur Supplementum pro toto Opere.*

* Memoires du *Comte de Forbin.* 12. 2 vol. 1730.

* ——— de Madame de Barneveldt. 12. 2 Vol. 1732.

Montfauçon, l'Antiquité Expliquée. fol. 15 vol. fig. Paris, *en grand & petit papier.*

Mithologie (la) ou l'Hiſtoire des Dieux par du Puis. 12. 2 vol. Paris 1731.

* Miniſtre (le) Public dans les Cours Etrangeres, 12. 1731.

Meneſtrier, Nouvelle Methode raiſonnée du Blaſon. 12 fig. 1718.

Methode pour apprendre les Hiſtoires de France, d'Argleterre, & de Hollande; par Demandes & Réponſes. 12. 3 vol.

MATY, Lettre ſur la Trinité & ſon Entretien par Lettres, avec M. la Chapelle. 8. 1731.

Mouche (la) ou les Avantures de Bigand par le Chevalier de Mouchy. 12. 4 vol 1737.

MENTOR (Le) Moderne, ou Diſcours ſur les Mœurs du Siécle; *traduit de l'Anglois* du GUARDIAN de Mrs. ADDISSON, STEELE & autres Auteurs du Spectateur. *Nouvelle Edition* revuë, corrigée avec ſoin, & augmentée d'une Table des Matieres. 12. 4 vol. 1727.

Mœurs des Sauvages Americains comparées aux Mœurs des prémiers Tems par le *P. Lafitau.* 4. 2 vol. fig. Paris 1724.

Memoires de la Comteſſe de *** ayant ſa rétraire ſervant de reponſe aux *Memoires de Saint Evremont.* 12. 1709.

——— pour la Paix de Riswik par Du Mont. 12. 4 vol.

——— de Beauveau pour ſervir à l'Hiſtoire de Charles IV. Duc de Lorraine. 12.

——— du Pretendant ou du Chevalier de St. George. 12.

——— Hiſtoriques de la Province de Champagne; par Mr. Baugier. 8. 2 vol. fig. 1721.

——— pour ſervir à l'Hiſtoire de Charles XII. Roi de Suéde. 8. 1723.

——— ſur le Pays des Cafres & la Terre de Nuyts. 8, 1718.

Maximes pour conſerver l'Union dans les Compagnies. 8. 1714.

MAILLET, *Conſul de France au Caire:* Deſcription de l'Egipte; 4. fig. Paris 1735.

Medecine Statique de Sanctorius. 12. Paris 1722.

Menandri & Philemonis Reliquia Gr. Lat. cum notis Grotii & Clerici. 8. 1722.

Maimonides de Vacca Rufa, H.bræo-Latin. 8. 1722.

Maracci Alcoranus Mahumedis, fol. fig.

N.

N.

NOuveau (le) Cuiſinier Royal & Bourgeois & Inſtructions pour les Confitures & les liqueurs. 12. 3 vol. fig. 1725.

———— Voyage de *Guinée*, avec un Traité du Commerce des Negres, *traduit de l'Anglois* du *Capitaine* SNELGRAVE. 12. 1735.

———— Voyage autour du Monde, aux Terres Auſtrales &c. par G. Dampierre, *traduit de l'Anglois*. 12. 5 vol. fig. Rouen 1724.

———— Criticon des Foibleſſes Françoiſes avec quelques Hiſtoires divertiſſantes. 12. 1718.

Nouvelle Methode de dreſſer les Chevaux par le *Duc de Neucaſtel*. 8. 1694.

Numiſmata Virorum Illuſtrium ex BARBADICA GENTE. *in folio. Patavii* 1732. forma Atlantica. OUVRAGE MAGNIFIQUE, *Orné de* 240. *figures. Culs de Lampe & Lettres Griſes.*

Nature & Excellence de la Religion Chrétienne; avec la methode qu'il faut obſerver pour acquérir le bonheur qu'elle propoſe; par le *D. Burnet*. Lettre de l'*Archevêque Tillotſon*. Penſées Chrétiennes pour tous les jours du mois par le *D. Lucas*. Trois Piéces traduites de l'Anglois. 8. 1732.

Negociations (les) du Préſident Jeannin. 12. 4 Vol.

Nouveaux Sermons ſur divers Textes, par *Mr. Leger*. 8. 2 Vol. Geneve 1728.

Nouveau Recueil de Traités de Paix depuis la Paix de Munſter juſqu'en 1709. par *Mr. Du Mont*. 12. 2 Vol. 1710.

Novum Dictionarium Latino-Gallicum. P. Guidonis Tachard *recognitum & emendatum*. 4. *Pariſiis* 1727.

Nouveau Teſtament avec des Notes par Richard Simon. 8. 4 vol. 1702.

Nouvelle Deſcription de la France par Piganiol de la Force. 12. 6 vol. fig. Paris 1718. *La même Edition d'Hollande.*

——— Hiſtoire de France par le Gendre. 12. 8 vol. Paris 1710. *la même fol. 2 vol.*

* NEWTON, Traité d'Optique. 12. 2 vol. 1720.

Nouvelles de la Republique des Lettres par Bayle, & Bernard juſqu'à Mai 1708. 12.

——— Lettres & Oeuvres Galantes. 12. Paris 1723.

Nouveau Traité de l'Education enrichie de Fables, qui ont rapport aux Vertus & aux Vices dont on traite. 12. 2 vol. fig. 1716.

——— Traité de la Juſtification. 12. 1723.

NEWTONIS (Iſaaci) *Philoſophia Naturalis Principia Mathematica*, Editio Nova Auctior. 4. fig. 1723.

O.

* OEuvres Mêlées du Chevalier de *St. Jory*, 8. 2 vol. 1735.

——— de *Don Franciſco de Quevedo* contenant ſes Sept Viſions. 12. 1711.

Oraiſons (*les*) de *Ciceron*, traduites en François avec des remarques, par *Mr. de Villefore.* 12. 8 vol. Paris 1732.

Opere (Tutte le) *Fiſico-Mediche Stampate e Manuſcrite del* Cavalier Antonio VALLISNIERI, *racolte da Suo Figlivolo. fol.* 3 *vol. fig. Venez.* 1733.

* Oeuvres & Satyres (*Toutes les*) de Regnier: avec

un

un Commentaire & des Remarques par *Mr. Broſſette*, in 4. 1730.

Oeuvres d'Horace, par le P. *Sanadon Jéſuite.* in 4. 2 vol. Paris 1728. *Idem en grand papier.*

———— de Malherbe avec les Obſervations de Menage & les remarques de Chevreau. 12. 3 vol. Paris 1723.

———— diverſes de la Fontaine. 8. 3 vol. Paris 1728. *Idem in* 4. 3 *vol. en grand papier magnifique.*

Obſervations Mathematiques, par le P. *Souciet.* 4. fig. Paris 1729.

Oedipe Tragedie de Sophocles, & les Oiſeaux Comedie d'Ariſtophanes *traduites du Grec*; par Mr. Boivin. 12. Paris 1729.

* OSTERVALD, Catechiſme. 8.

———— Traité contre l'impureté.

———— ſes Sermons. 8.

* OZANAM Traité de Fortification. 8. fig. *point d'Exemplaires.*

———— Recreations Mathematiques & Phyſiques 8. 4 vol fig. Paris 1725.

Oeuvres Poëtiques de Mellin de St. Gelais. 12. Paris 1719.

* Ouvrages de Proſe & de Poëſie de Maucroix & la Fontaine. 12.

Odes Galantes & Bachiques par le Brun. 12. Paris 1719.

Opere Poëtiche del Card. Bentivoglio, in Pariggi 1719. 12.

P.

* PAUSANIAS, ou Voyage Hiſtorique de la Gréce, *traduit en François* avec des remarques par l'Abbé Gedoyn. 12. 4 vol. fig. 1733.
* Payſan (le) parvenu par *Mr. de Marivaux*. 12. 1735.
Pharmacopée (la) Univerſelle par *Nicolas l'Emery*. 4. 2 vol. Paris 1716. *Idem Editon d'Hollande*. 1729.
PICTET, Sermons ſur l'Examen des Religions & ſur divers Textes. 8. 2 vol. Geneve 1716. & 1719.
——— Theologie & Morale Chrétienne. 4. 5 Vol.
——— Diſſertation ſur les Temples, Dialogues ſur la Religion. 12. 2 vol.
Pſeaumes N. V. 32. 1. vers. muſique.
——— groſſe Lettre N. V. 1. vers. muſique. 4.
Priéres Saintes & Chrétiennes tirées de l'Ecriture Ste. & des SS Peres. 8. Paris 1708.
Pſalterium Ciſtercienſe. fol. 1723.
* Prieres pour ceux qui voyagent ſur Mer. 12.
Parodies du Nouveau Theatre Italien avec les Airs gravés. 12. 3 vol. Paris 1711.
Pieces qui ont remporté les deux prix de l'*Acad. R. des Sciences* en l'année 1729. in 4. Paris.
Principes contre les Sociniens. 8. 2 vol. 1719.
Pompe Funebre de l'*Archiduc Albert*, repreſentée au Naturel en *Tailles-Douces;* deſſinées par *J. Franquart*, & gravées par *C. Galle:* in fol. fig. 1729
Poëſies (*Toutes les*) de Virgile: par le *P. Catrou*, 12. 4 vol. Paris 1729.

* PLACETTE (la) Communion Devote avec la Suite. 12. 1722.
* ——— Traité des bonnes Oeuvres. 12.
——— Traité de la Juſtification. 12. 1723.
Pſeaumes Vielle verſion. 32. 1. vers. muſique.
* Poëſies de Madame & de Mademoiſelle Deshoulieres. 8. 2 vol. 1709.
Polynier Experiences Phyſiques. 12. fig. 1718.
Pſeaumes tout Muſique nouvelle verſion. 12. 1726.
——— de la Baſtide tout Muſique. 12.
——— de Conrart premier verſet Muſique. 12.
* Portrait des Foibleſſes Humaines par Madame de Villedieu. 12.
Parallele de l'Architecture Ancienne & Moderne. fol. fig. Paris.
Penſées choiſies avec une ſuite, Sermons & Panegyriques de l'Abbé Bouleau. 12, 3 vol. Paris.
PICIETI (Bened.) *Medulla Theologiæ.* 12. 2 *vol.*
PONTEDERÆ (Julii) *Anthologia ſive de floris Naturæ.* 4. *fig. Patavii* 1720.
——— *Compendium Botanicum.* 4. 1718.
PEARSONIS *Opera Chronologica.* 4.

Q.

QUintinie (la) Inſtruction pour les Jardins, 4. 2 vol. fig. Paris 1730.

R.

* RIVAL, Diſſertations Hiſtoriques & Critiques ſur divers Sujets. 12. 3 vol. 1727.
* Retraite de la Marquiſe de Gozane. 12. 1735.

Re-

Recueil des remedes faciles & Domeſtiques recueillis par *Mad. Fouquet* pour ſoulager les Pauvres. 12. 2 vol. Paris 1726.

——— de Contes: Savoir Ceux de *Bocace*, de la *Reine de Navarre*, de la *Fontaine* & les *Cent Nouvelles*, en 8 petits Volumes in 12. ſans figures. 1733.

Reflexions ſur les différens Stiles & la maniere d'écrire de *St. Evremont*. 8. 1700.

Roman (le) Comique de *Scarron*, mis en vers Burlesques. 12. 2 vol. Paris 1733.

Rime de piu Illuſtri Poeti Italiani Scelte dall' Abbate Antonio. *In Parigi.* 12. 2 *vol.* 1731.

RICARD, Traité du Commerce. 4. 1732.

RAMSAY, Hiſtoire du Maréchal de Turenne. 8. 4 vol. fig. 1736.

ROLLIN, de la maniere d'enſeigner & d'étudier les Belles Lettres, par rapport à l'Eſprit & au Cœur: *Nouvelle Edition* augmentée d'un *Supplément*, & revue ſur la derniere Edition de Paris. 12. 4 vol. 1736.

Roman Eſpagnol. 12. Paris 1735.

Recueil de Diſcours ſur diverſes matiéres importantes par *Mr.* BARBEYRAC *Profeſſeur a Groningue.* 12. 2 vol. 1731.

Recueil des Lettres & Memoires écrits; par l'*Abbé Montgon*, contenant ſes négociations d'Eſpagne. 12. 1732.

Réflexions Nouvelles ſur les Femmes & Lettres ſur la Véritable Education; par *Madame la Marquiſe* DE LAMBERT: *Nouvelle Edition* augmentée. 12. 1732.

Religion (la) des Gaulois, tirée des plus pures Sources de l'Antiquité, contenant la Connoiſſance parfaite de la Religion de toutes les Nations, que les Anciens appelloient Celtiques,

par

par Dom Martin Religieux de la Congregation de S. Maur. in 4. 2 vol. fig. Paris 1727.

* Remarques de *Mr. de la Croze*, ſur ſon Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes. 8. 1737.

* Renverſement de la Conſtitution *Unigenitus* avec des Reflexions ſur chaqu'une des 101. *Propoſitions*, & une courte Apologie du P. Queſnel, 12. 1716.

Raiſons (les) des Scripturaires, *Traduites de l'Anglois.* 8. 1706.

Relation d'un Voyage du Levant, avec pluſieurs Obſervations touchant l'Hiſtoire Naturelle par Tournefort. 4. vol. fig. 1718. *La méme en grand papier.*

* ——— du Voyage de l'Acadie & de Port-Royal, & de la Nouvelle France. 12. 1708.

Reflexions ſur l'Hiſtoire des Juifs. 12. 2 vol. 1721.

* ——— Sentences & Maximes Morales de la Rochefoucault. 12.

Reponſe à l'Hiſtoire des Oracles par le P. Baltus, 8. 2 vol. *Idem le Tome 2. apart.*

——— de Mrs. de Beauſobre, & Lenfant à Mr. Dartis avec quelques Eclairciſſemens ſur leur N. T. in 4. 1720.

Recueil de pieces Galantes de la Suze & Peliſſon, 12. 4 vol.

Recherches ſur les Theatres de France. 4. Paris 1735

Recherches Hiſtoriques, Curieuſes & Remarquables. 12. Paris 1723.

Recueil de Factums & Memoires ſur pluſieurs Queſtions curieuſes & importantes. 4. 2 vol. 1716.

——— des Harangues de l'Academie Françoiſe, 12. 2 vol. 1710.

Recueil

Recueil de Voyages au Nord. 12. 9 vol. fig.
Regles sur la Santé par Cheyne. 1727. 8.
REGNIER DESMARAIS, (*l'Abbé*) Traduction de Cicéron Entretiens sur les vrais Biens & sur les vrais Maux. 12. Paris 1721.
——— ——— Traité de la Grammaire Françoise 12. 1708.

S.

SAxe (la) Galante ou Histoire des Amours d'*Auguste II.* Roi de Pologne. 8. 1736.
SHERLOK, De l'Immortalité de l'Ame & de la Vie Eternelle, *traduit de l'Anglois*, Nouvelle Edition. 8. 1735.
——— de la Mort & du Jugement dernier. 8. 2 vol. 1712.
STRADA, Histoire des Guerres Civiles de Flandres. 12. 3 vol. fig. 1705.
SYDENHAM, (Thomæ) *Opera Universa.* 8. 1726.
SEVERINI, (M. Aurelii) *de Abscessuum recondita Natura & Trimembris Chirurgia.* 4. 2 *vol. fig.* 1724 ——— 1725.
STALPARTII, (Vander Wiel) *Observationes Rariores, Medicæ, Anatomicæ, Chirurgicæ.* 8. 2 *vol. fig.* 1727.
SYLVII DELBOE, *Opera Omnia Medica. fol. Genevæ* 1681.
SANCTORII, *Statica Medicina cum notis* Dodard, *& Keill.* 12. 2 *vol. Parisiis.* 1725.
STRABONIS, *Geographia* Gr. Lat. *cum notis Casauboni & Aliorum fol.* 2 *vol.* 1707.
SAURIN Abregé de la Theologie & de la morale Chrétienne. *N. Edit.* 8. 1737.

* ——— Ca-

* SAURIN Catechiſme pour la Jeuneſſe. 8. 1724.
* SETHOS, Hiſtoire ou Vie tirée des Monumens Anecdotes de l'Ancienne Egypte; avec les Cartes Geographiques des Voyages de SETHOS; par l'*Abbé Terraſſon*. 12. 2 Vol. 1732.
* Sermons ſur divers Textes; par Mr. Lenfant. 8. 1728.
——— de Maſſillon. 12. 5 vol. Trevoux. 1714.
* ——— du *D. Tillotſon* traduit de l'Anglois *Tome VI.* contenant dix Sermons, ſix ſur la divinité de J. C. & quatre ſur l'Education des Enfans. 8. 1729.
Sermon ſur l'Avenement de *George II.* à la Couronne, par Mr. *Rival*. 8. Londres 1728.
Syſtême du mouvement, par Mr. *de Gamaches*. 12. Paris 1721.
Secrets concernant les Arts & Métiers, avec le Teinturier parfait: diviſés en IV. part. 12. 2 vol. 1721.
Santolii, *Opera Omnia* 12. 3 *Vol.* 1729.
Simonis (Richardi) *Hiſtoria Critica Veteris Teſtamenti*. 4.
——— (Joh. Georg.) *Præſidium Academicum de jure Naturæ, Gentium, Privati ac Publici*. 4. 2 *Vol.* 1686.
* SUPERVILLE, Catechiſme, *Nouvelle Edition* avec le Portrait de l'Auteur. 8. 1737.
Severi, (P. Corn.) *Ætna & quæ ſuperſunt Fragmenta*. 8. 1703.
Spanhemii (Frederici) *Orbis Romanus*. 4. *Lipſiæ* 1728.
* SIDNEY (Algernon) Diſcours ſur le Gouvernement. 12. 3 vol. 1702.
* Sermons du D. Tillotſon *traduits* par Mr. Barbeyrac. 8. 6 vol.

Sermons de *Foſſevel.* 8. 1735.
——— du *P. la Rue.* 12. 4 vol. 1719. Bonne Edition.
——— Oraiſons & Panégiriques par Fléchier. 12. 8 vol. Paris.
——— de Mr. Oſtervald, 8. 1722.
——— de feu Mr. Jaquelot. 12. 2 vol. 1735.
* ——— de Tillotſon ſur la Repentance. 8. 1728.
* Suetone Hiſtoire des XII. Ceſars par du Theil. 12. fig.
Souverains (les) du Monde. 12. 4 Vol. fig. Paris 1718.
Secrets du Grand Albert. 12. fig.
Sacy, Traduction des Lettres de Pline, du Panegirique de Trajan, & Traité de l'Amitié. 12. 5 vol. Paris 1722.
Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti. fol. 2 *vol. Pariſiis* 1719.
Spondani Continuatio in Annales Baronii. fol. 2 *vol.*
Spanhemi Dubia Evangelica, & Vindiciæ Biblicæ. 4. 3 *vol.*
Siſtema del Mondo. 4. 2 vol. fig. 1719.
Salluſtius 24.
Senecæ Tragediæ cum notis Farnabii 24. Edition d'Elzevier.

T.

TRaité d'Origéne contre Celſe, *traduit du Grec*, par Bouhereau. 4. 1700.
Traité de Phyſique ſur la peſanteur Univerſelle des Corps, par le *P. Caſtel.* 12. 2 vol. Paris 1724.
Temple (le) des Muſes. fol. fig. 1733.
* Traités Divers du *D. Swift* pour ſervir de Suite au *Conte du Tonneau.* 12. 1733.

Ta-

Tableau de l'Amour Conjugal. 12. 2 vol. fig. 1732.

* Traité ſur les Miracles, dans lequel on prouve *que le Diable n'en ſauroit faire pour confirmer l'Erreur*; où l'on fait voir; par pluſieurs Exemples tirés de l'Hiſtoire ſainte & Profane, que ceux qu'on lui attribue ne ſont qu'un effet de l'Impoſture ou de l'adreſſe des Hommes; & où l'on examine le ſyſtême oppoſé, tel que l'a établi le D. SAMUEL *Clarke*, dans ſon *Traité ſur la Religion Naturelle & Chrétienne*, par Mr. SERCES *Vicaire d'Appleby* 8. 1729. Idem gr. papier.

* Turſellin Hiſtoire Univerſelle. 12. 3 vol. N. E. *ſous preſſe.*

* Traité de la Police, *où l'on trouvera* l'Hiſtoire de ſon Etabliſſement, les Fonctions & les Prérogatives de ſes Magiſtrats, toutes les Loix & tous les Règlemens qui la concernent; on y a joint une Deſcription de Paris, & huit Plans gravés qui repréſentent ſon ancien Etat & ſes divers accroiſſemens, avec un Recueil de Statuts des ſix Corps des Marchands; & de toutes les Communautés des Arts & Métiers; par *Mr.* DE LA MARE; *Conſeiller Commiſſaire du Roi.* in fol. 4 vol. 1729. *Idem en grand papier.*

——— de l'Opinion ou Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Eſprit Humain. *Nouvelle Edition*; fort augmentée par l'Auteur *Mr. le Marquis* DE ST. AUBIN. 12. 6 vol. fig Paris 1735.

——— de la Perſpective pratique, avec des remarques ſur l'Architecture, Ouvrage très-utile aux amateurs de l'Architecture & de la Peinture; *par le Sr.* COURTONNE *Architecte.* in fol. fig. Paris 1725.

* Theatre (le) des Grecs, *par le R. P.* BRUMOY, *de la Compagnie de* JESUS. 12. 6 vol. fig. 1733.

——— de la Grande Bretagne, d'Italie, de Savoye

voye & de Piémont, ou Deſcription Exacte de leurs Villes, Palais, Egliſes, le Tout ſur les Plans tirés ſur les Lieux. fol. 13 Vol. fig.

Théologie (la) Réelle, avec quelques Traités de même Nature ſur les Théologiens Myſtiques. 12. 1700.

Threſor d'Arithmétique par le Roux. 12.

Théatre (le) de Baron. 12. 2 vol. 1736.

TURRETIN, (Alphonſe) Verité de la Religion Chrétienne 8. 2 vol. 1736.

Thorn Affligée, ou Relation de ce qui s'eſt paſſé dans cette Ville, tirée de Mémoires certains, & compoſée ſans préjugé pour l'Inſtruction des Perſonnes qui aiment la Juſtice & la Verité, *Traduit de l'Allemand* de Mr. Jablonski, par Mr. de Beauſobre. 8. fig. 1726.

Traité d'Optique ſur la lumiere & les Couleurs *Traduit de l'Anglois* du Chevalier Newton par Mr. Coſte. 12. 2 Vol. fig. 1720.

——— de la Vie Chrétienne, avec les motifs qui nous engagent à la pratiquer, *Traduit de l'Anglois* du Docteur Scot. 12. 2 Vol.

——— contre l'Impureté par Mr. Oſtervald. 8.

——— de la Grammaire Françoiſe, par l'Abbé Regnier Desmarais. 12. 1709.

——— Des Operations de Chirurgie par la Charriere. 12. Paris. 1706.

——— Des Abeilles. 18. Paris. 1722.

TURRETIN (Samuel) Preſervatif contre le Fanatisme, & contre les Prétendus Inſpirés des derniers Siécles. 8. 1723.

THUCYDIDE Hiſtoire de la Guerre du Peloponeſe traduite par Ablancourt. 12. 3 Vol.

Theologie & Morale Chrétienne par Pictet. 4. 5 Vol.

Theologie (la) du Cœur. 12. 2 Vol. 1697.

Teſtament Politique du Card. de Richelieu. 8. 2 vol.

Teſi-

Tacitus 24.

TURRETINI (Joh. Alph.) *Nubes Teſtium.* 4. 1719.

Theſaurus Gemmarum ab Ebermayer. fol. fig. 1721.

V.

VOyages Célebres & rémarquables faits de Perſe aux Indes Orientales, *par Jean Albert de Mandeslo*, avec les Voyages faits en Moſcovie, Tartarie & Perſe, par ADAM OLEARIUS. *Traduits de l'Original & augmentés par le Sr.* DE WICQUEFORT, *Conſeiller d'Etat du Duc de Brunswick &c.* Nouvelle Edition conſiderablement augmentée *& à laquelle on a joint des Cartes Geographiques, des repreſentations des Villes, & Autres Taille Douces tres belles & tres exactes.* in fol. 2 vol. fig. 1727.

* Voyages du *Chevalier* CHARDIN en Perſe, & autres lieux de l'Orient. 4. 4 vol. fig. 1735. *à Amſterdam.* NB. Cette Nouvelle Edition qui eſt fort belle eſt augmentée du *Couronnement de Soliman* & de pluſieurs choſes retranchées du MSS. *de l'Auteur dans les Editions précédentes* concernant la France.

* —— de RABBI BENJAMIN *Fils de Jona de Tudele.* en Europe, Aſie & Afrique, *traduits de l'Hebreu* & enrichie de Notes & de Diſſertations Hiſtoriques & Critiques. par J. P. BARATIER. 8. 2 vol. 1734.

Voyage & Avantures de *Jaques Maſſé.* 12. à Bourdeaux chez Nicolas l'Aveugle.

* VOLTAIRE, Hiſtoire de Charles XII. Roi de Suéde *Nouvelle Edition* reveuë & corrigée par l'Auteur, avec les remarques Critiques de *Mr. de la Motraye* & les Réponſes de *Mr. de Voltaire.* 8. 2 vol. 1733

Vie (la) du Pape Alexandre VI. & de Son Fils Cezar Borgia, avec les Piéces Originales qui ont raport à l'Ouvrage par A. GORDON *traduit de l'Anglois.* 12. 2 vol. 1732.

VERTOT (*l'Abbé de*) Hiſtoire des Revolutions de la Republique Romaine, de Suéde, de Portugal & de Malte. en XI. Volumes Edition de Paris. in 12. 1730.

Vérités (les) Capitales de la Religion établies par la Raiſon, & par l'Ecriture Sainte avec un Abregé des Loix Morales en forme de Catechiſme. 8. Geneve 1733.

Veritable (le) Medecin ou le moyen de ſe conſerver la Santé, 12. Paris 1699.

Voyages Hiſtoriques, de l'Europe & Deſcription des Routes les plus Fréquentées avec des Cartes de Chaque Etat. 12. 8 vol. 1718.

Valere Maxime *Latin François*. 12. 2 vol. Lion.

VALLISNERI, *Tutte le Sue Opere Phiſico-Mediche fol.* 3 *vol. fig. in Venezia* 1733.

* Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, Iſles Voiſines & à Cayenne, fait en 1725. 1726. 1727. *Contenant une Deſcription Exacte & étendue de ce Pays & du Commerce qui s'y fait*; par le *R. P. Labat*. 12. 4 Vol. fig. 1731.

* ——— du *R. P. Labat*, en Eſpagne & en Italie. 12. 8 Vol. fig. 1731.

* ——— de Glantzby dans les Mers Orientales de la Tartarie, *traduit de l'Original Danois*, avec la Carte du Pays. 12. 1730.

* Vie de Mahomed; par le Comte de Boulainvilliers. 8. 1731.

* ——— (la) de *Pierre Mignard*, premier Peintre de *Louis XIV*; avec le Poeme de *Moliere* ſur les Peintures du Val de Grace: & deux Dialogues de Mr. *de Fenelon* ſur la Peinture. 12. 1731.

——— de Marianne par Marivaux. 8 fig. 1737.

Vie du Duc *de Montauſier*, Gouverneur du Dauphin Ayeul de *Louis XV*. 12. 1729.

Vie de St. Irenée, Docteur de l'Egliſe & Martyr. 12. 2 Vol. Paris 1723.

Vie

Vie du Pape Sixte V. par Leti. 12. 2 Vol.
Vies (les) des Saints par *A. Baillet*, fol. 4 vol. Paris 1705.
* VOLTAIRE Eſſai ſur les Guerres Civiles de France. 8. 1729.
Voet ad Pandectas Editio quinta. *fol.* 2 *Vol.* 1725.
Virgilius Ruæi ad Uſum Delphini. Editio tertia. *Tabulis denuo Elaboratis Ornati.* 4. *Pariſiis* 1726.
——— ——— Idem 12. 4 Vol. fig. 1730.
* Voyage autour du Monde, *commencé en* 1708. & *fini en* 1711. par le Capitaine Woodes Rogers, *Traduits de l'Anglois* où l'on a joint quelques Pieces curieuſes touchant la Riviere des Amazones & la Guiane. 12. 2 Vol. fig. 1716.
* ——— à la Mer du Sud, aux Côtes de Chili, du Perou, & du Brezil, fait par ordre de Louis XIV. par Mr. Frezier Ingenieur. 12. 2 vol. fig. 1717.
* ——— Hiſtorique d'Abyſſinie. 12. 2 vol. fig. 1729.
——— de Syrie, & du Mont Liban par la Roque. 12. 2 vol. fig. Paris 1722.
——— de Lucas dans la Grece, l'Aſie Mineure, &c. 12. 2 vol. fig. 1714.
——— ——— en Egypte. 12. 2 vol. fig. Paris 1714.
——— de l'Arabie heureuſe, de la Paleſtine, &c. par la Roque. 12. 2 vol. fig. Paris.
* VARILLAS Politique de Ferdinand le Catholique, 12.
VARILLAS Hiſtoire de François I. 12. 3 vol.
——— ——— de Henri II. & François II. 12. 3 vol.
——— ——— de Henri III. 12. 3 vol.
VARIGNON: Eclairciſſemens ſur l'Analyſe des Infinimens petits du Marq. de l'Hopital. 4. fig. Paris 1725,
——— Nouvelle Mechanique. 4. 2 vol. fig. Paris 1725.
* Vie (la) d'Anne Stuart Reine de la G. B. 8. 1716.
——— de François de Lorraine Duc de Guiſe. 12.

Vie

Vie de St. François de Sales par Marfolier. 12. 2 vol. Paris 1711.

—— (la) les Avantures, & le Voyage de Groenland du R. P. Cordelier Pierre de Meſange. 12. 1720.

—— du Taſſe Prince des Poëtes Italiens. 12.

—— de la Valiere, 12.

Véritable (la) Politique des Perſonnes de Qualité. 12.

Veſlingii Anatomia. 4. *fig.*

Valſecbi de Initio Imperii Severi Alexandri. 4.

VOSSII, *Opera Omnia* nimirum, *Etymologicum, Ariſtarchus, Rhetorica, Poetica, Ars Hiſtorica, Epiſtolæ, Theologia Gentilis, & Tractatus Theologici.* fol. 6 vol. Amſt. 1708.

—— —— Idem Charta Major.

* VAVASSORIS, (*Franciſci*) è *Societate Jeſu Opera Omnia, antehac Edita*, Theologica, Critica & Philologica *nunc primum in Unum Volumen collecta*, ad quæ acceſſerunt *Inedita* & *ſub ficto Nomine Emiſſa* cùm *Latina*; tum *Gallica.* fol. Amſt. 1709.

W.

* WOODWARD, Geographie Phiſique de la Terre. 8. 1735.

* WINSLOW (*Jacques Benigne*) Expoſition Anatomique de la Structure du Corps Humain. 12. 4 Vol. fig. 1732.

* WITSII, *Oeconomia Fœderum Dei.* 4. NB. point d'Exemplaires le Portrait de l'Auteur ſeulement avec le Droit de Copie.

WENKERII *Collecta Archivi & Cancellaria Jura.* 4. 1715.

Z.

ZUlima ou l'Amour Pur. Nouvelle Hiſtorique par *le Noble.* 12. 1718.

Zodiaque (le) de la Vie traduit du Latin de Palingenius. 12. 1731.